

150 FICHES MÉTIERS
AFPA GRAND EST

Afpa 

BOOK 2019



SOMMAIRE

- Préparation à l'entrée en formation
- Bâtiment
- Travaux publics
- Industrie
- Tertiaire Administratif
- Tertiaire Services
- Informatique, Réseaux, Fibre optique



**Le Book des formations
de l'Afpa Grand Est
2019**

2019 BOOK DES FORMATIONS

A f p a G r a n d E s t

Préparation à l'entrée en formation



Préparer une entrée en formation



Objectifs :

Comprendre les conditions d'exercice du métier. Identifier les évolutions du secteur et ses enjeux. Acquérir les premiers gestes professionnels. Préparer son intégration d'un parcours qualifiant par le développement de ses capacités d'apprentissage, l'appropriation des méthodes d'apprentissage. L'acquisition des connaissances nécessaire à la réussite de la formation

Programme général :

(Certains modules peuvent être différents en fonction de la remise à niveau souhaitée)

Module 1. Accueil et information sur le parcours de formation

Module 2. Diagnostic, bilan et préconisations du parcours de formation

Module 3. Connaissances générales de base : communication orale et écrite et en lien avec le secteur

Module 4. Préparer sa stratégie de recherche d'emploi et de stage

Module 5. Savoirs préalables à l'exercice des gestes professionnels

Module 6. Pratiques et postures professionnelles

Module 7. Période en entreprise

Module 8. Evaluation individuelle, suivi pédagogique, sécurisation vers la qualification, bilan

Période en entreprise : environ 2 semaines

Elle doit permettre au stagiaire :

- de vérifier sa motivation et ses capacités à s'adapter aux exigences du métier et du secteur professionnel (capacités relationnelles, comportement...),
- de confronter ses représentations à la réalité des métiers du secteur,
- d'identifier et vérifier ses aptitudes au regard des gestes techniques de base du métier envisagé,
- de se familiariser avec l'environnement et le vocabulaire des métiers du secteur.

Pour qui ?

- > Demandeurs d'emploi en démarche de validation de parcours professionnel dans le secteur ciblé.
- > Jeunes de – 26 ans non-inscrits à Pôle Emploi accompagnés par les Missions locales en démarche d'insertion professionnelle.
- > Demandeurs d'emploi ayant des souhaits de qualification (1ère qualification ou reconversion) dans un secteur spécifique.
- > Travailleurs handicapés

Durée

2 à 3 mois en fonction du secteur

Rémunération

Pôle emploi ou ASP selon les droits des Demandeurs d'emploi

Diplôme – validation

Attestation de fin de formation

Lieux en fonction des remises à niveau :

- > Dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme : Colmar, Mulhouse, Epinal
- > Dans les métiers de l'industrie : Mulhouse, Strasbourg, Soultz-sous-Forêts, St-Avold
- > Dans les métiers du BTP : Colmar, Mulhouse, Strasbourg, Nancy, Faulquemont
- > Dans les métiers du commerce : Longwy
- > Dans les métiers du numérique : Pompey
- > Dans les métiers du bâtiment second-œuvre : Mulhouse
- > Multisectorielle : Nancy
- > Dans les métiers de la maintenance : Reims
- > Dans les métiers du transport : St-Dié
- > Dans les métiers BTP - Spécialisé filière bois : Remiremont

Préparer une entrée en formation



Objectifs :

Comprendre les conditions d'exercice du métier et identifier les évolutions du secteur et ses enjeux. Stabiliser son projet professionnel et lever les freins éventuels. Mettre à jour son niveau général. Développer la capacité à analyser et traiter des problèmes, à acquérir de la méthodologie de travail. Préparer son parcours de professionnalisation par l'acquisition de technique métier – socles de compétences techniques. Mettre en œuvre ses compétences en situation professionnelle dans l'entreprise.

Programme général :

(Certains modules peuvent être différents en fonction de la consolidation et validation du parcours professionnel souhaitée)

Module 1. Accueillir et informer les stagiaires

Module 2. Partager les règles de vie et devenir un citoyen écoresponsable.

Module 3. Personnaliser son parcours

Module 4. Préparer sa stratégie de recherche d'emploi

Module 5. Développer sa mobilité professionnelle et géographique

Module 6. Développer les compétences transverses de savoir-être socio-professionnel

Module 7. Acquérir des compétences par remédiation cognitive

Module 8. Mise en situation professionnelle

Période en entreprise

Bilan final et clôture de la session

Période en entreprise : environ 2 semaines

Elle doit permettre au stagiaire :

- de vérifier sa motivation et ses capacités à s'adapter aux exigences du métier et du secteur professionnel (capacités relationnelles, comportement...),
- de confronter ses représentations à la réalité des métiers du secteur,
- d'identifier et vérifier ses aptitudes au regard des gestes techniques de base du métier envisagé,
- de se familiariser avec l'environnement et le vocabulaire des métiers du secteur.

Pour qui ?

- > Demandeurs d'emploi en démarche de validation de parcours professionnel dans le secteur ciblé.
- > Jeunes de – 26 ans non-inscrits à Pôle Emploi accompagnés par les Missions locales en démarche d'insertion professionnelle.
- > Demandeurs d'emploi ayant des souhaits de qualification (1ère qualification ou reconversion) dans un secteur spécifique.
- > Travailleurs handicapés

Durée

2 à 3 mois en fonction du secteur

Rémunération

Pôle emploi ou ASP selon les droits des Demandeurs d'emploi

Diplôme – validation

Attestation de fin de formation

Lieux en fonction des consolidations et validations du parcours professionnel:

- > Dans les métiers du bâtiment gros-œuvre : Colmar
- > Dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme : Epinal
- > Dans les métiers de l'industrie : Soultz-sous-Forêts, St-Dizier, Verdun, St-Avold
- > Dans les métiers du BTP: Colmar, Romilly, St-Dizier (délocalisée à Chaumont), Nancy, Metz, Verdun, Epinal
- > Spécialisée dans l'aide à la personne : Strasbourg
- > Spécialisée dans l'aménagement-Finitions : Colmar
- > Spécialisée dans l'enveloppe extérieure : Colmar
- > Destinée aux personnes en situation de handicap : Nancy, Metz
- > Spécialisée dans les équipements techniques : Colmar

2019

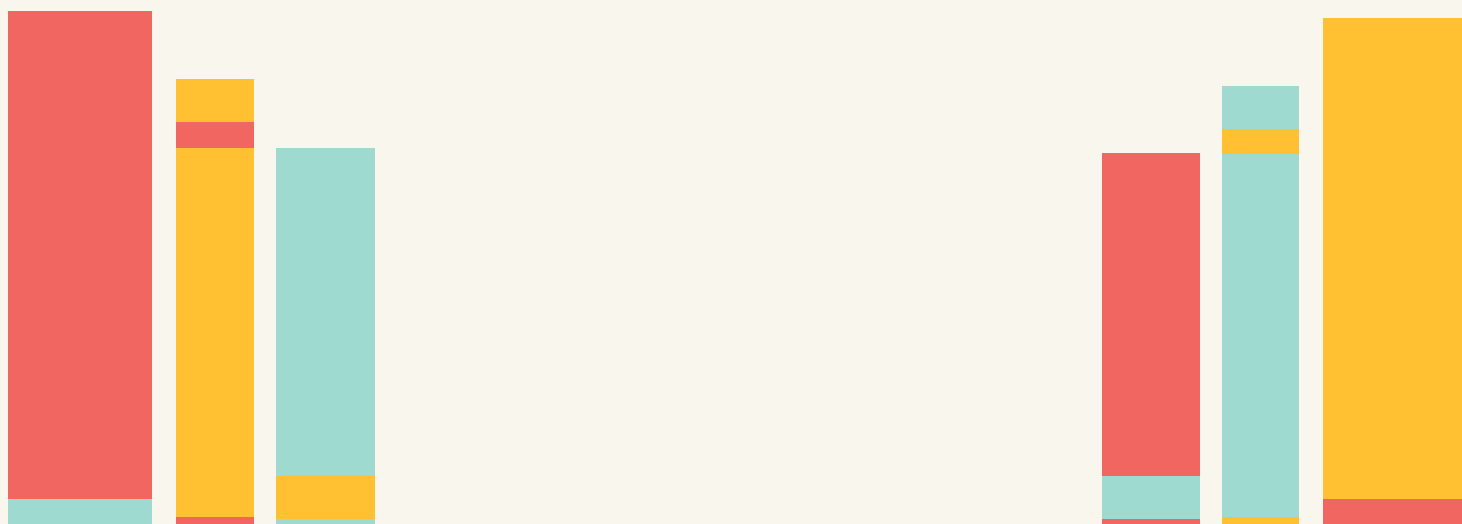
BOOK DES FORMATIONS

A f p a G r a n d E s t

Bâtiment

Encadrement de chantier
Bureaux d'études - Chiffrage
Gros oeuvre
Second oeuvre

Chauffage - Génie Climatique - Froid industriel



PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : *commis de chantier, conducteur de travaux, responsable de chantier.*

Le chargé d'affaires bâtiment seconde le responsable d'une petite entreprise de bâtiment. Il intervient dès la prise de commande et est responsable de la relation commerciale avec le client, de l'étude technique, de l'organisation et du suivi administratif et financier des chantiers qui lui sont confiés (travaux neufs, réhabilitation, rénovation et restauration). Il peut être amené à intervenir sur les points suivants : réponse commerciale après analyse technique et financière de la demande du client ; conception de projets ; intégration des critères financiers, de délais, de qualité, d'éco-construction et de gestion des déchets ; étude de prix, définition des méthodes, préparation du planning d'exécution ; coordination des interventions propres à l'entreprise et des sous-traitants ; gestion du chantier dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et de la démarche qualité et suivi des travaux jusqu'à la réception des ouvrages ; bilan de l'opération. Il travaille en bureau ou sur les chantiers. Les déplacements sont fréquents. Les horaires peuvent fluctuer en fonction des impératifs de chantiers. Il peut exercer en entreprises de maçonnerie générale, dans des structures de services après-vente, en entreprises spécialisées dans la réparation de sinistres, dans des collectivités locales.

Apptitudes souhaitées : *capacité d'adaptation à des situations de travail variées, capacité d'analyse, aptitudes relationnelles et commerciales, disponibilité, dynamisme, méthode, rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative.*

Objectif(s)

- Assurer le suivi technique, administratif et financier et la réception d'une opération de bâtiment
- Conduire un chantier de bâtiment tous corps d'état
- Établir une offre commerciale pour un projet de construction d'un bâtiment

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Organiser un chantier à faibles nuisances pour la construction d'un bâtiment courant : analyse et exploitation du dossier technique d'un chantier courant de gros œuvre bâtiment - préparation de la réalisation d'ouvrages économes en énergie - reconnaissance du site d'un chantier et définition des solutions pour réaliser un chantier à faibles nuisances - gestion des déchets - planification des travaux d'un chantier de construction (7 semaines).

Module 2. Conduire la réalisation des travaux tous corps d'état d'un bâtiment courant en tenant compte des interfaces : application des procédures de qualité et de sécurité sur un chantier à faibles nuisances environnementales - installation et implantation d'un chantier en tenant compte des critères d'éco-gestion (eau, énergie, déchets) - conduite de la réalisation des travaux courants tous corps d'état - application de la technologie des corps d'état de l'aménagement-finitions et des équipements techniques aux modes opératoires du chantier (8 semaines).

Module 3. Assurer le suivi administratif et financier, et la réception d'une opération de bâtiment courant : gestion administrative et financière d'un chantier de construction d'un bâtiment courant - établissement des situations de travaux en fonction des paramètres des pièces contractuelles - rédaction des fiches de contrôle qualité en tenant compte de la démarche HQE - réception des travaux, clôture et réalisation du bilan d'une opération de construction d'un bâtiment courant (6 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 4. Étudier un projet de bâtiment courant dans le cadre de la démarche HQE : enregistrement et analyse des besoins d'un client pour un projet de construction d'un bâtiment courant - conception en partie ou en totalité d'un projet de construction d'un bâtiment courant dans le cadre de la démarche HQE - dessin d'un projet en intégrant des solutions architecturales bioclimatiques (6 semaines).

Module 5. Étudier le prix d'un bâtiment courant : réalisation d'un avant-métré des ouvrages du gros œuvre - établissement d'un déboursé sec d'une opération - étude du prix d'un ouvrage pour un projet de construction d'un bâtiment courant (6 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **11144**

ROME : **F1108, F1201, F1202, F1106**

Formacode : **22354**

Durée

10 mois environ (1 435 heures) dont nombre d'heures en centre : **1225**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale ou équivalent ainsi qu'un vécu professionnel dans le secteur du bâtiment sont souhaités. Une connaissance de l'informatique est requise.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de chargé/e d'affaires bâtiment.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Conduire un chantier de bâtiment tous corps d'état = module 1 + module 2

CCP - Assurer le suivi technique, administratif et financier, et la réception d'une opération de bâtiment = module 3

CCP - Établir une offre commerciale pour un projet de construction d'un bâtiment = module 4 + module 5

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : AUVERGNE RHÔNE ALPES : Clermont la Sarre, Puy en Velay. CENTRE VAL DE LOIRE : Orléans Olivet, Tours Veigné. GRAND EST : Metz. NOUVELLE AQUITAINE : Limoges Babylone. OCCITANIE : Toulouse Palays. PAYS DE LOIRE : Mans, Mans Techniciens.

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : responsable de chantier, conducteur de chantier, commis de chantier.

À partir des documents techniques et/ou des consignes orales ou écrites, le chef de chantier gros œuvre participe à la préparation des chantiers d'habitation ou de bureaux, de bâtiments industriels ou d'ouvrages publics (hôpitaux, lycées...) et à l'élaboration des modes opératoires. Il fait réaliser l'installation du chantier, l'implantation des bâtiments, la construction des ouvrages en coordonnant les intervenants internes et externes et en gérant les ressources en main d'œuvre, en matériel et en matériaux. Il assure le suivi et le contrôle de l'avancement des opérations et participe à la réception des ouvrages. Il analyse le dossier d'exécution et repère les contraintes du chantier. Il propose des modes d'exécution et participe à la rédaction du plan particulier de sécurité et de protection de la santé et des fiches de contrôle du plan d'assurance-qualité. Il participe à l'élaboration du planning et des cycles de production, identifie les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériels. Il démarre et réalise des travaux courants du gros œuvre dans le respect des délais, des règles de sécurité et environnementales et des objectifs définis pendant la préparation. Cet emploi s'exerce sur des chantiers, le plus fréquemment à l'extérieur, ce qui implique de nombreux déplacements.

Aptitudes souhaitées : aptitude au travail en hauteur, sens de l'organisation et des responsabilités, capacité au management.

Objectif(s)

- Préparer la réalisation des travaux gros oeuvre d'un chantier de bâtiment
- Diriger les travaux d'infrastructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment
- Diriger les travaux de superstructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment

Programme

La formation se compose de 3 modules.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Préparer la réalisation des travaux gros oeuvre d'un chantier de bâtiment : analyse et exploitation du dossier d'exécution gros oeuvre d'un chantier de bâtiment TCE en prenant en compte son impact sur l'environnement - détermination des besoins en main d'œuvre, matériaux et matériels pour réaliser le gros oeuvre dans le respect des principes d'éco-construction - détermination des techniques d'exécution en respectant la démarche HQE - organisation d'un chantier TCE « à faibles nuisances » - installation d'un chantier gros oeuvre en intégrant les principes du développement durable (8 semaines).

Module 2. Diriger les travaux d'infrastructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment : implantation des ouvrages gros oeuvre d'un chantier bâtiment en tenant compte de l'impact sur l'environnement - organisation des travaux en conformité avec les exigences d'éco-construction - coordination et gestion des relations des chefs d'équipes gros oeuvre sur un chantier en intégrant la démarche HQE - rendu compte de la production des équipes gros oeuvre (6 semaines).

Module 3. Diriger les travaux de superstructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment : encadrement de la réalisation des travaux de superstructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment en intégrant les principes du développement durable - encadrement de l'exécution des travaux du gros oeuvre dans un chantier de réhabilitation de bâtiment dans le respect des principes d'éco-construction et en interaction avec différents corps d'état - organisation de la préfabrication « foraine » de pièces en béton armé et de la mise en oeuvre d'éléments de préfabrication lourde sur un chantier bâtiment « à faibles nuisances » - gestion des opérations de repliement et de la livraison d'un chantier gros oeuvre bâtiment (6 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

Session d'examen (1 semaine).

Lieu : Colmar

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

TRANSITION VERTE

 Réf. produit : **09849**

 ROME : **F1202**

 Formacode : **22354, 22395**
Durée

5 mois environ (770 heures) dont nombre d'heures en centre : **770**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances de niveau terminale générale, technologique ou équivalent ainsi qu'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans sur chantier sont souhaitées. Pour les assistants chef de chantier et les chefs d'équipe gros oeuvre, une expérience professionnelle d'au moins 3 ans est requise.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de chef de chantier gros oeuvre.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Préparer la réalisation des travaux gros oeuvre d'un chantier de bâtiment = module 1

CCP - Diriger les travaux d'infrastructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment = module 2

CCP - Diriger les travaux de superstructure gros oeuvre d'un chantier de bâtiment = module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CHEF D'ÉQUIPE AMÉNAGEMENT-FINITIONS

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : maître ouvrier, chef d'équipe peintre en bâtiment, chef d'équipe façadier peintre, chef d'équipe plaquiste.

Le chef d'équipe aménagement finitions est un ouvrier ou une ouvrière hautement qualifié, sur l'un des métiers du secteur (peintre en bâtiment, plaquiste, façadier peintre) qui, en complément à ses activités de production, assure le premier niveau d'encadrement des travaux réalisés par une équipe de 2 à 8 ouvriers professionnels. Il intervient sur des chantiers de construction neuve ou en réhabilitation à l'intérieur de locaux clos et couverts et/ou à l'extérieur, en plein air pour les activités sur les façades. En tant que chef d'équipe, il prépare, organise, encadre, anime, conduit, gère les aléas au quotidien, vérifie le bon avancement et alerte sa hiérarchie si besoin. Parallèlement, il participe à la réalisation des travaux et accomplit les tâches les plus complexes. Il met en place des procédures de contrôle en tenant compte des critères de performance énergétique et des interfaces techniques avec les autres lots. Il veille à la bonne application des réglementations sur le tri et le stockage des déchets et effectue quelques tâches administratives. Il applique et fait appliquer les consignes de sécurité et de prévention de la santé. Les déplacements sont fréquents et les horaires sont réguliers. Néanmoins, le rythme de travail est conditionné par des impératifs techniques et le respect des délais.

Aptitudes souhaitées : aptitude au travail en hauteur, sens des responsabilités, capacité au commandement.

Objectif(s)

- Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions
- Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité

Programme

La formation se compose de 2 modules.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions : préparation de l'approvisionnement des matériaux et du matériel pour l'équipe de sa spécialité - planification de l'intervention - réalisation de la liste des contrôles préalables à l'intervention de l'équipe (5 semaines).

Lieux : Mulhouse, Nancy

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Module 2. Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité : encadrement et coordination de l'intervention de l'équipe - gestion des interfaces techniques (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : installer un chantier à faibles nuisances sonores et visuelles en mettant en place des dispositifs adaptés, contrôler et réguler les consommations d'eau et d'énergie, veiller au tri sélectif des déchets et à leur traçabilité, contrôler la bonne mise en œuvre des travaux, veiller à l'application des règles et consignes de sécurité (individuelles et collectives).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de chef d'équipe aménagement finitions.

TRANSITION
VERTERéf. produit : **09842**ROME : **F1604, F1606, F1611**Formacode : **22454****Durée**

2 mois et demi environ (350 heures) dont nombre d'heures en centre : **350**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau CAP/BEP/CFP ou titre professionnel dans une spécialité du bâtiment tous corps d'état et une expérience professionnelle d'au moins 3 ans sont souhaitées.

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions** = module 1

CCP - **Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité** = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter au second CCP dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLOMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : chef d'équipe béton armé, chef d'équipe maçonnerie, chef de file.

Le chef d'équipe gros œuvre réalise, avec une équipe d'ouvriers qu'il dirige, tous les travaux de maçonnerie et/ou de béton armé d'un projet de bâtiment. Sous l'autorité d'un chef de chantier ou d'un conducteur de travaux et, à partir d'un dossier d'exécution gros œuvre, il prépare l'intervention de son équipe, détermine une méthode d'exécution, planifie les travaux et implante les éléments de construction. Parallèlement à son activité de production, il organise quotidiennement le travail de l'équipe et suit l'avancée du chantier. Il veille, d'une part, au respect des règles d'exécution, des normes réglementaires, des critères qualité et des délais de réalisation ; d'autre part, à limiter l'impact des travaux sur l'environnement immédiat (bruit, poussière, déchets, consommations d'énergie et d'eau, ...) et à faire respecter les consignes de sécurité et de prévention de la santé. Ses activités se déroulent sur des chantiers majoritairement en extérieur mais aussi à l'intérieur de locaux, de plain-pied ou en hauteur. Il est donc soumis aux conditions climatiques, au bruit et à la poussière. Les déplacements sont fréquents et peuvent durer plusieurs semaines selon l'éloignement du chantier. Les horaires peuvent être conditionnés par des impératifs techniques et le respect des délais.

Aptitudes souhaitées : bonne condition physique (port de charges, marche en terrain accidenté), aptitude au travail en hauteur, sens de l'organisation et des responsabilités, aptitude au management.

Objectif(s)

- Préparer le travail quotidien d'une équipe gros œuvre
- Réaliser avec son équipe le gros œuvre d'un bâtiment

Programme

La formation se compose de 2 modules.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Préparer et organiser le travail quotidien d'une équipe gros œuvre en intégrant le principe du développement durable : lecture des plans d'exécution -

quantification des matériaux d'un ouvrage dans le respect des principes d'éco-construction - organisation du travail quotidien d'une équipe gros œuvre en intégrant les principes du développement durable (5 semaines).

Module 2. Réaliser un ouvrage de gros œuvre avec son équipe : implantation des éléments de construction gros œuvre s'intégrant dans l'environnement - exécution avec une équipe d'un ouvrage gros œuvre sur un chantier à faibles nuisances - animation et gestion des relations d'une équipe gros œuvre en intégrant la démarche HQE (5 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Colmar, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 

**TRANSITION
VERTE**

 Réf. produit : **09890**

 ROME : **F1703, F1701**

 Formacode : **22354**
Durée

3 mois environ (420 heures) dont nombre d'heures en centre : **420**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, le niveau CAP/CFP ou titre professionnel du bâtiment et 3 à 4 années d'expérience en tant qu'ouvrier qualifié dans le gros œuvre sont souhaités.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de chef d'équipe gros œuvre :

CCP - **Préparer le travail quotidien d'une équipe gros œuvre** = module 1

CCP - **Réaliser avec son équipe le gros œuvre d'un bâtiment** = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX AMÉNAGEMENT FINITIONS ET OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : chef de travaux (BTP), conducteur de travaux, ingénieur de travaux (BTP), responsable de travaux (BTP).

Le conducteur de travaux aménagement-finitions et optimisation énergétique est le responsable technique, administratif et budgétaire des travaux de peinture, revêtements de murs et de sols, cloisons sèches, faux plafonds, revêtement de façades, isolation extérieure, vitrerie (parfois miroiterie), carrelage, aménagements intérieurs, décoration et réhabilitations légères. Il dirige, prépare, organise, gère et contrôle les travaux en coordonnant, selon les chantiers, les activités des techniciens et des chefs d'équipe. Il passe commande des matières d'oeuvre, des locations de matériels et des sous-traitants. Il demande les autorisations administratives nécessaires au déroulement du chantier et rédige le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), qui sera remis au coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (SPS). Le conducteur de travaux aménagement-finitions et optimisation énergétique ajuste les moyens matériels et les équipes. Il participe aux réunions de chantier. Il sait chiffrer les travaux supplémentaires demandés au cours du chantier. Il respecte les évolutions réglementaires. Il assure une fonction commerciale auprès du client et des entreprises partenaires.

Aptitudes souhaitées : facultés d'analyse et d'adaptation à des situations de travail variées, aptitudes relationnelles et commerciales, sens de l'organisation et capacité à prendre des initiatives.

Objectif(s)

- Préparer les chantiers d'aménagement-finitions
- Conduire les chantiers d'aménagement-finitions

Programme

La formation se compose de 8 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Prendre connaissance d'un dossier de chantier de finition : analyse d'un dossier de consultation d'un projet simple (3 semaines).

Module 2. Définir techniquement les ouvrages d'aménagement-finitions et les chiffrer au bordereau : étude au bordereau des cloisons, de l'isolation et de la sécurité incendie, des revêtements sols et murs (5 semaines).

Module 3. Compléter un document de consultation : analyse des devis et appels d'offres - réalisation d'une étude de prix - établissement du prix de vente (6 semaines).

Module 4. Organiser la production des lots pour un chantier de pavillons en BBC : planification des équipes de production des lots pour un chantier de pavillon - prise en compte des exigences liées à la sécurité (3 semaines).

Période en entreprise (4 semaines)

Module 5. Organiser la production des lots pour un chantier d'immeuble de logements en BBC : établissement du plan et de la nomenclature d'un échafaudage - planification des équipes de production, du matériel, des commandes et livraisons (4 semaines).

Lieu : Colmar

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min * prix appel

Module 6. Préparer administrativement et financièrement les chantiers : réalisation des opérations préalables à l'intervention sur chantier - définition des budgets prévisionnels des travaux (3 semaines).

Module 7. Conduire les chantiers des entreprises : organisation et contrôle des travaux - organisation d'une installation de chantier pour les travaux de réhabilitation d'un immeuble collectif en site occupé avec ITE et bardage - organisation et contrôle des travaux de réhabilitation d'un immeuble collectif en site occupé avec ITE et bardage (4 semaines).

Module 8. Assurer le suivi financier et administratif des chantiers : réalisation du suivi économique et financier des travaux - clôture des chantiers de travaux - réalisation de l'étude complète d'un chantier (6 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : prendre en compte les contraintes liées à la réglementation thermique, privilégier les matériaux en fonction de leur impact sur l'environnement (produits naturels et recyclables), quantifier les moyens nécessaires avec précision pour éviter le gaspillage, organiser des chantiers à faibles nuisances sonores et visuelles en prévoyant des dispositifs adaptés, contrôler et réguler les consommations d'eau et d'énergie, veiller au tri sélectif des déchets et à leur traçabilité, contrôler la bonne mise en œuvre des travaux, veiller à l'application des règles et consignes de sécurité (individuelles et collectives).

Session d'examen (1 semaine).

TRANSITION VERTE

 Réf. produit : **07201**

 ROME : **F1201**

 Formacode : **22293**

Durée

11 mois environ (1 610 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale scientifique, technique ou équivalent ainsi qu'une expérience professionnelle en pilotage d'équipe dans le secteur du bâtiment sont souhaitées.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (8 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de conducteur/trice de travaux aménagement-finitions.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Préparer des chantiers d'aménagement-finitions** = module 1 + module 2 + module 3 + module 4 + module 5 + module 6

CCP - **Conduire des chantiers d'aménagement-finitions** = module 7 + module 8

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : ingénieur de travaux (BTP), responsable de travaux (BTP), chef de travaux (BTP), coordinateur de travaux.

Le conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil est responsable de la gestion technique, administrative et financière d'un ou de plusieurs chantiers de constructions TCE (tout corps d'état) en neuf et/ou en réhabilitation, depuis leur préparation jusqu'à leur livraison complète. Dès que son entreprise a obtenu le marché, il prévoit et organise les différents moyens (humains, matériaux, matériels, etc) permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délai, de sécurité, de qualité et de rentabilité. Durant la réalisation de l'ouvrage, il encadre la maîtrise de chantier, assure le suivi économique des commandes, des livraisons et de la facturation. Il assure également le suivi budgétaire du chantier. En fin de chantier, il organise la réception de l'ouvrage et en établit la facturation définitive. Il est l'interlocuteur de tous les acteurs concernés par le chantier (internes et externes) ce qui l'amène aussi à avoir un rôle commercial. C'est un métier qui exige une forte implication personnelle, avec des amplitudes horaires et une mobilité géographique. Ce métier comporte également une utilisation fréquente des technologies de l'information, les outils informatiques et bureautiques.

Aptitudes souhaitées : capacités d'analyse et d'adaptation à des situations de travail variées, aptitudes relationnelles et commerciales, disponibilité, dynamisme, sens de l'organisation et de l'initiative.

Objectif(s)

- Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil
- Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. S'approprier les fondamentaux du BTP : connaissances générales du BTP - partie graphique d'un projet de construction - notions de résistance des matériaux - notions de géotechnique et matériaux des sols (les fondations) - connaissances techniques de la construction - initiation à la topographie et l'implantation d'un ouvrage (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Analyser le dossier d'un projet de construction : fonction de conducteur de travaux dans la construction - législation et cadre réglementaire de la construction - Vérification de la faisabilité structurelle d'un ouvrage - modes opératoires d'un chantier de construction - optimisation structurelle d'un ouvrage - installation du chantier d'un projet de construction - optimisation des moyens matériels d'un chantier de construction (8 semaines).

Module 3. La gestion en phase de préparation de chantier : Quantification des ouvrages d'un projet de construction - finalisation de l'étude de prix d'un projet de construction - Planification et organisation d'un chantier de constructions (4 semaines).

Lieu : Colmar

Module 4. Finaliser la préparation de chantier : règles d'hygiène et de sécurité et application des démarches qualité - Communication et management - initiation au BIM et la maquette numérique (2 semaines).

Module 5. L'exécution du chantier : Vérification de la conformité réglementaire d'un projet de construction - Planification des corps d'état d'une construction - organisation et pilotage de l'intervention des corps d'état d'une construction - missions d'un encadrant de travaux à proximité de réseaux (6 semaines).

Module 6. La gestion en phase d'exécution de chantier : réunions professionnelles dans la construction - organisation de sa charge de travail - facturation d'un chantier de construction - mise en place et suivi des outils de gestion financière d'un projet de construction - (4 semaines).

Module 7. Clore un chantier de construction: réalisation de l'achèvement technique, administratif et juridique d'un chantier de construction - réalisation de l'achèvement financier d'un chantier de construction - réalisation de l'étude complète d'un chantier de construction (4 semaines).

Période en entreprise (8 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : privilégier l'utilisation de matériaux en fonction de leur impact sur l'environnement (produits locaux, naturels et recyclables), quantifier les moyens nécessaires avec précision pour éviter le gaspillage, organiser des chantiers à faibles nuisances sonores et visuelles en prévoyant des dispositifs adaptés, contrôler et réguler les consommations d'eau et d'énergie, veiller au tri sélectif des déchets et à leur traçabilité.

Session d'examen (1 semaine).

NOUVEAU

TRANSITION
VERTE

Réf. produit : 12014

ROME : F1201

Formacode : 22054, 22354, 22293

Durée

12 mois environ (1 680 heures) dont nombre d'heures en centre : **1330**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale scientifique ou technique ou équivalent sont souhaitées. Des connaissances en informatique sont requises.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil = module 1 + module 2 + module 3 + module 4

CCP - Conduire un chantier de bâtiment = module 5 + module 6 + module 7

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

TECHNICIEN DE CHANTIER AMÉNAGEMENT FINITIONS

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : technicien aménagement finitions, commis de chantier, conducteur de chantier.

Le technicien de chantier aménagement finitions conduit, coordonne et suit l'exécution des travaux d'aménagement, finitions (peinture, plâtre, plaque de plâtre, revêtement de sol souple et carrelage), en respectant le cadre prévisionnel qualitatif, quantitatif, financier, résultats énergétiques et calendrier prédéfini sur les pièces contractuelles des marchés de travaux contractés entre le client et son entreprise. Il est garant des dépenses engagées et du suivi des recettes pour le chantier. Il peut être amené à participer à la réalisation des études sur le plan technique, quantitatif, estimatif et organisationnel pour établir les devis de travaux des lots du secteur aménagement finitions. Il représente parfois l'entreprise aux réunions de chantiers. Sous la responsabilité d'un conducteur de travaux ou d'un chef de travaux, il encadre de 10 à 20 salariés répartis en plusieurs équipes sur un ou plusieurs chantiers. Il privilégie l'utilisation de matériaux naturels et recyclables, optimise l'utilisation des matériaux pour éviter le gaspillage, organise et favorise le tri sélectif et la traçabilité pour valoriser les déchets. Pour mener à bien ses fonctions, il doit être compétent sur les plans technique, humain et relationnel mais également mobile en cas de suivi de plusieurs chantiers.

Aptitudes souhaitées : capacités d'adaptation et d'organisation, autonomie et initiative, goût des responsabilités.

Objectif(s)

- Préparer des chantiers et réaliser des devis d'aménagement finitions
- Conduire la réalisation de chantiers d'aménagement finitions

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les devis au bordereau de travaux d'aménagement finitions : exploitation des plans DAO et du dossier technique de travaux d'aménagement finitions - choix des matériaux et quantification des ouvrages d'un chantier d'aménagement finitions - réalisation des devis au bordereau de travaux d'aménagement finitions (7 semaines).

Module 2. Préparer l'intervention des équipes sur des chantiers d'aménagement finitions : définition de la structure des équipes et des moyens matériels sur des chantiers d'aménagement finitions - ordonnancement et planification de l'intervention des équipes sur des chantiers d'aménagement finitions (6 semaines).

Module 3. Finaliser les commandes des matériaux et de matériels pour un chantier d'aménagement finitions : commandes des matériaux et de matériels pour un chantier d'aménagement finitions (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Lieu : Colmar

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min
prix appel

Module 4. Réaliser un chantier d'aménagement finitions en appliquant la réglementation SPS : animation des équipes - application de la réglementation SPS sur les chantiers d'aménagement finitions - pilotage, coordination de la réalisation et contrôle de la qualité des travaux sur les chantiers d'aménagement finitions (6 semaines).

Module 5. Assurer la gestion technique et livrer un chantier d'aménagement finitions : suivi et gestion de la main d'œuvre, des matériels et matériaux sur les chantiers d'aménagement finitions - réalisation de la livraison d'un chantier d'aménagement finitions (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : privilégier les matériaux, les techniques et le matériel les moins nocifs pour l'environnement (produits naturels et recyclables), quantifier les moyens nécessaires avec précision pour éviter le gaspillage, organiser des chantiers à faibles nuisances sonores et visuelles en prévoyant des dispositifs adaptés, contrôler et réguler les consommations d'eau et d'énergie, veiller au tri sélectif des déchets et à leur traçabilité, contrôler la bonne mise en œuvre des travaux, veiller à l'application des règles et consignes de sécurité (individuelles et collectives).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne de chantier aménagement-finitions.

TRANSITION
VERTERéf. produit : **09744**ROME : **F1202**Formacode : **22294****Durée**

8 mois et demi environ (1 120 heures) dont nombre d'heures en centre : **980**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de 1^{re} ou équivalent sont souhaitées.

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Préparer des chantiers et réaliser des devis d'aménagements finitions** = module 1 + module 2 + module 3

CCP - **Conduire la réalisation de chantiers d'aménagement finitions** = module 4 + module 5

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : *Technicien conseil en rénovation énergétique de bâtiments, coordonnateur de projet de rénovation énergétique de bâtiments.*

Le chargé d'affaires en rénovation énergétique informe et conseille des clients sur l'intérêt économique et technique des améliorations proposées en matière de rénovation énergétique. Il traite l'ensemble de la chaîne (analyse, conception et mise en œuvre), il réalise et exploite le diagnostic de performance énergétique. Il est responsable de l'étude de l'offre globale, de l'organisation et du suivi qualitatif du chantier. Il conseille le client sur son projet de rénovation énergétique, sur les règles d'usage en matière d'économies d'énergie, sur les aides financières et fiscales. Il accompagne le maître d'ouvrage sur les plans administratifs et financiers, coordonne et suit qualitativement les travaux de rénovation. De fait, il est l'interface entre le client et l'ensemble des intervenants (maîtres d'œuvre, architecte, bureau d'études, fournisseurs de matériaux, services administratifs). L'activité se déroule en partie sur les lieux de la construction pour réaliser des relevés, des diagnostics, des réunions de chantier et en partie dans les locaux de l'entreprise. Les déplacements sont fréquents soit sur le lieu du projet, soit chez les partenaires (cabinets d'architecte, bureaux d'études, bureaux de contrôle...).

Aptitudes souhaitées : *capacité d'adaptation à des situations de travail variées, capacité d'analyse, rigueur, ouverture et curiosité d'esprit, aptitudes relationnelles et commerciales, disponibilité, dynamisme, sens de l'organisation et de l'initiative.*

Objectif(s)

- Étudier un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment
- Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment
- Préparer et suivre la réalisation de travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

Programme

La formation se compose de 7 modules complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser l'état des lieux de la structure et de l'enveloppe d'un bâtiment : techniques de construction des bâtiments en vue d'une rénovation énergétique - techniques de construction et les pathologies du bâti ancien (6 semaines).

Module 2. Identifier les causes de déperdition énergétique d'un bâtiment : bases environnementales, réglementaires et techniques - diagnostic thermique, bilan énergétique et tests d'étanchéité à l'air d'un bâtiment (5 semaines).

Module 3. Examiner et optimiser les techniques d'amélioration énergétique d'un bâtiment : identification des éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique d'un bâtiment - intervenants et principaux moyens d'amélioration énergétique d'un bâtiment (5 semaines).

Module 4. Estimer les travaux d'amélioration énergétique d'un bâtiment et le bénéfice client : étude de prix au déboursé - estimation des coûts de rénovation énergétique et des calculs d'économie d'énergie induits (3 semaines).

Module 5. Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique de bâtiment : proposition et conseil des solutions pour la rénovation énergétique - conseil sur les aides financières et fiscales - rédaction de la notice descriptive d'un projet de rénovation énergétique (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 6. Exploiter le dossier technique en vue de la mise en œuvre de la rénovation énergétique d'un bâtiment : analyse d'un diagnostic de performance énergétique - constitution et exploitation d'un dossier technique (3 semaines).

Module 7. Préparer, organiser et suivre un chantier à faibles nuisances pour la rénovation énergétique d'un bâtiment : préparation, organisation et suivi d'un chantier à faibles nuisances (6 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : appliquer et faire appliquer des procédures de qualité et de sécurité sur un chantier à faibles nuisances environnementales, prendre en compte des critères d'éco-gestion (eau, énergie, déchets).

Session d'examen (1 semaine).

Lieu : Colmar

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min * prix appel

**TRANSITION
VERTE**

Réf. produit : **11746**
ROME : **F1106, F1108, F1201**
Formacode : **22211, 22232, 22274**

Durée

10 mois environ (1 435 heures) dont nombre d'heures en centre : **1225**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de classe de terminale ou équivalent ainsi qu'un vécu professionnel dans le secteur du bâtiment sont souhaités. Une connaissance de l'informatique est requise.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de chargé/e d'affaires en rénovation énergétique bâtiment.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Étudier un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment = module 1 + module 2 + module 3 + module 4

CCP - Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment = module 5

CCP - Préparer et suivre la réalisation de travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment = module 6 + module 7

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : dessinateur de la construction, technicien d'études.

Le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet est chargé, au sein des agences d'architecture, de maîtrise d'oeuvre ou de construction de maisons individuelles, de la réalisation des documents graphiques et de la modélisation numérique des projets de bâtiment, en respectant les contraintes techniques et réglementaires. Il élabore le dossier de demande de permis de construire : Plans, coupes et façades du projet (logiciel de DAO); Les métrés, l'étude technique et réglementaire ; L'adaptation au terrain et l'implantation avec les dispositions d'assainissement et d'alimentation aux réseaux ; L'intégration du projet dans le site (logiciel de traitement de l'image), dans le cadre du volet paysager. Il modélise les plans depuis l'esquisse du projet jusqu'au dossier de consultation : Modélisation la maquette numérique à partir d'une esquisse pour un projet neuf en suivant les directives de l'architecte ; Alimentation de la maquette numérique avec les caractéristiques et les performances des ouvrages ; Mise en conformité au protocole BIM du projet. Il intervient avant la consultation des entreprises pour réaliser la mise au point technique du projet : Dessin des détails d'exécution ; Synthèse des plans des différents corps d'état en prévoyant les réservations, décaissés ou dévoilement de réseaux par exemple.

Aptitudes souhaitées : bonne perception spatiale, esprit d'analyse, méthode, rigueur, sens des responsabilités.

Objectif(s)

- Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire
- Établir les plans d'études pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling)
- Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. La représentation graphique : bases du dessin manuel - DAO 2D Autocad - CAO 3D (6 semaines).

Module 2. Structure et enveloppe : fonction structure - fonction enveloppe (8 semaines).

Module 3. Second oeuvre finition : aménagement des espaces intérieurs - fonctionnement des équipements techniques (2 semaines).

Module 4. Le contexte du projet : contexte juridique : urbanisme - contexte géophysique: environnement - contexte existant : relevé et état des lieux du bâtiment - production d'un dossier de permis de construire (6 semaines).

Module 5. Les règles de l'art et la réglementation en neuf et en existant : réglementation thermique - sécurité incendie - réglementation acoustique - réglementation pour l'accessibilité - réglementation parasismique et qualité de l'air (5 semaines).

Module 6. BIM Modeleur : convention BIM - maquette numérique support de base de données - synthèse des plans (5 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Module de synthèse TEBDP (2 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien d'études du bâtiment en dessin de projet.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Lieux : Colmar, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min * prix appel

 TRANSITION
VERTE

 TRANSITION
NUMÉRIQUE

 Réf. produit : **11496**

 ROME : **F1104**

 Formacode : **22252**
Durée

11 mois environ (1 435 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de 1^{re} ou équivalent sont souhaitées.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - **Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire** = module 1 + module 2 + module 3 + module 4

CCP - **Établir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling)** = module 1 + module 2 + module 3 + module 5 + module 6

CCP - **Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises** = module 1 + module 2 + module 3 + module 5 + module 6

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : *mètreur en charpente et construction bois, dessinateur construction bois, technicien études en structure bois, dessinateur structure bois.*

Le technicien d'études en construction bois conçoit, à partir d'un cahier des charges, des solutions techniques (choix des produits bois, procédés d'assemblage, ...) relatives à la structure bois et/ou à l'enveloppe extérieure. Il tient compte des obligations réglementaires (dont RT 2012) et contractuelles de l'entreprise, du budget ciblé et des ressources de l'entreprise. Il intervient sur des projets de création, de rénovation ou d'agrandissement de locaux d'habitation, tertiaires ou d'établissements recevant du public. Il effectue la modélisation du projet, réalise les plans d'exécution et de fabrication et produit les notes de calcul justificatives des travaux, notamment vis-à-vis de la performance énergétique et de l'étanchéité à l'air de l'enveloppe extérieure. Enfin, il réalise les métrés des approvisionnements, les consultations finales des fournisseurs et établit les commandes. Il travaille en autonomie, sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chargé d'affaires. Il travaille en bureau d'étude et utilise constamment les outils informatiques (logiciels de CAO/FAO 2D et 3D, ...). Les horaires sont réguliers et l'activité est essentiellement sédentaire.

Aptitudes souhaitées : *bonne visualisation dans l'espace ; capacités d'adaptation et d'organisation ; autonomie ; sens des responsabilités, méthode, rigueur ; curiosité d'esprit concernant l'évolution des techniques ; réactivité ; sociabilité.*

Objectif(s)

- Effectuer les métrés d'ouvrages de construction bois
- Réaliser l'étude technique d'un ouvrage de construction bois
- Assurer la mise en oeuvre de construction bois

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser l'étude technique d'exécution d'une structure bois :

réalisation des métrés et des commandes d'approvisionnement d'une construction bois - élaboration et modélisation d'une structure bois à l'aide de la CAO/FAO 3D - production des plans d'exécution de la structure à l'aide d'un logiciel de CAO 2D et des notes de calcul justificatives réalisées selon les normes européennes à l'aide de logiciels de calcul et d'abaques (15 semaines).

Période des productions amont pour la certification (2 semaines)

Période en entreprise (2 semaines)

Lieux : Colmar

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min
+ prix appel

Module 2. Réaliser l'étude technique d'exécution de l'enveloppe extérieure d'une construction bois :

réalisation des métrés et des commandes d'approvisionnement d'une construction bois - identification des exigences contractuelles et réglementaires de l'enveloppe extérieure à prendre en compte dans l'élaboration des solutions techniques (étanchéité à l'eau et à l'air, performances thermiques, durabilité...) - production des plans d'exécution de l'enveloppe extérieure à l'aide d'un logiciel de CAO 2D - production et collecte des documents justificatifs des choix techniques pour l'enveloppe extérieure (14 semaines).

Période des productions amont pour la certification (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :

orienter le client et cibler les matériaux recyclés et recyclables, économiser la matière en limitant les chutes, diminuer et valoriser les déchets.

Session d'examen (1 semaine).

**TRANSITION
VERTE**
Réf. produit : 05223
ROME : F1106, F1108
Formacode : 22459
Durée

10 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1225**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en mathématiques du niveau de la classe de 2nde ainsi qu'une expérience professionnelle dans la menuiserie sont souhaitées. Des connaissances en informatique sont requises.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne d'études en construction bois.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser l'étude technique d'exécution d'une structure bois = module 1

CCP - Réaliser l'étude technique d'exécution de l'enveloppe extérieure d'une construction bois = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Technicien(ne) d'études en menuiserie d'agencement



Le métier

Le technicien ou la technicienne d'études en menuiserie d'agencement conçoit et réalise l'étude technique d'un projet d'agencement d'espaces privés (cuisines, salles de bain, dressings) et publics (commerces, bureaux, Halls d'exposition) à partir d'ouvrage en bois, panneaux de particules, plaques de plâtre, etc.

Son travail consiste à : Etudier le projet à partir des documents techniques, des plans et des informations du chargé d'affaires et du client / Analyser les contraintes techniques liées à la réglementation, aux locaux, aux matériels / Réaliser des avant-métrés et effectuer des relevés sur chantier / Définir les matériaux, finitions, assemblages, accessoires et réaliser les calculs nécessaires / Produire les plans de conception, d'exécution et d'installation / Définir les moyens et le volume d'heures de travail à réaliser pour calculer le déboursé sec. Il/elle utilise l'outil informatique pour le dessin et la bureautique et travaille en lien avec de nombreux professionnels en interne et à l'externe. Il/elle rend compte de l'avancement de ses travaux d'études au chargé d'affaires ou au chef d'entreprise. L'emploi s'exerce avec le souci constant de respecter les délais, l'environnement et la législation en vigueur.

Autres appellations : dessinateur en menuiserie d'aménagement, mètreur en menuiserie d'agencement.

Aptitudes souhaitées : capacités d'adaptation et d'organisation, autonomie, sens des responsabilités, méthode, rigueur, curiosité d'esprit pour suivre l'évolution des techniques, sens relationnel.

Objectif(s)

Réaliser l'étude technique d'une affaire de menuiserie d'agencement / Chiffrer et suivre une affaire de menuiserie d'agencement.

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (2 semaines).

Module 1. Connaissances et techniques pour l'étude d'une affaire de menuiserie d'agencement.

Découverte des outils informatiques.
Capitalisation des informations techniques pour une affaire.
Relevé des spécifications dimensionnelles et géométriques d'un espace à agencer.
Réalisation d'un dossier de plans utile à la mise en œuvre.
Utilisation des systèmes constructifs en agencement Réalisation d'une étude type.
Organisation et gestion de la documentation technique pour une étude type.
Présentation des documents techniques.
(8 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Réaliser l'étude technique d'une affaire de menuiserie d'agencement.

Réalisation de l'étude technique d'un projet : cloisons de distribution et de menuiseries intérieures, aménagement de placards, éléments décoratifs et revêtements de sol, cuisine, implantation d'un local commercial.
(10 semaines)

Module 3. Connaissances et techniques pour le chiffrage et le suivi d'une affaire de menuiserie d'agencement . (6 semaines)

Période en entreprise (4 semaines).

Module 4. Chiffrer et suivre l'aménagement d'une affaire de menuiserie d'agencement.

Chiffrage et suivi de l'aménagement d'un pavillon, d'un local commercial, d'un local tertiaire.
(4 semaines)

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit O9683
Code ROME F1104, H2209
Formacode 22232, 22252

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Des connaissances du niveau de la classe de 1re ou équivalent sont souhaitées. Pour les titulaires d'un CAP/BEP ou d'un titre professionnel de niveau V en menuiserie, 3 années d'expérience professionnelle dans le métier appris sont requises.

Durée

9 mois (1400 heures) dont nombre d'heures au centre : **1190 heures**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien(ne) d'études en menuiserie d'agencement.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser l'étude technique d'une affaire de menuiserie d'agencement = module 1 + module 2

CCP - Chiffrer et suivre une affaire de menuiserie d'agencement = module 3 + module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : dessinateur de bureau d'études de construction électrique, dessinateur DAO électrique, dessinateur d'études en électricité, dessinateur petites études en électricité, technicien d'études en électricité.

Le technicien d'études en électricité travaille, en général, dans le cadre de réponse à appel d'offres et reçoit ses consignes de travail de la part d'un projeteur ou d'un chargé d'affaires qui contrôleront sa production. A partir des éléments qui lui sont fournis par un bureau d'études technique ou un cabinet d'ingénierie, il intègre les différentes sources d'énergies renouvelables applicables à un projet, dimensionne les équipements, privilégie les matériels électriques à haut rendement ou basse consommation et constitue le dossier technique d'installation électrique de locaux de tous types en conformité avec les normes réglementaires en vigueur. Il intègre dans l'étude de détail les dossiers du système de sécurité incendie (SSI), les équipements courants faibles de type surveillance intrusion, contrôle d'accès, automatismes du bâtiment visant à limiter la consommation globale d'énergie. Il réalise l'ensemble de ces documents à l'aide de l'outil informatique de dessin assisté par ordinateur (DAO), les met à jour en fonction des modifications et les diffuse aux équipes chargées de la réalisation des travaux, au maître d'œuvre, organismes spécialisés et bureaux d'études, d'ingénierie et d'automatismes, services travaux de collectivités, entreprises de travail temporaire.

Aptitudes souhaitées : bonne discrimination des couleurs ; méthode, rigueur, précision et soin ; capacités relationnelles.

Objectif(s)

- Réaliser des dossiers d'installation électrique
- Réaliser des études de détail d'installation électrique de locaux
- Réaliser des études de détail d'installation électrique industrielle

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Mettre à jour des plans de récolement d'installations électriques :

exploitation et mise à jour du dossier d'installation électrique d'un logement individuel en tenant compte de la loi sur le handicap et la réglementation thermique - mise en forme et diffusion en DAO d'un dossier électrique simple - réalisation des relevés sur site (7 semaines).

Module 2. Saisir et modifier en DAO un dossier d'étude et de métré d'installations électriques :

saisie et mise à jour en DAO de dossiers d'installation électrique - renseignement des documents quantitatifs et de métré du matériel d'une installation électrique (6 semaines).

Module 3. Réaliser l'étude d'implantation des équipements électriques «courants forts» de locaux :

Identification sources d'énergies renouvelables applicables à un projet - réalisation de dossiers d'étude d'implantation

de l'installation électrique d'un logement individuel, d'un immeuble d'habitations collectives, d'un local tertiaire en dimensionnant les équipements et en privilégiant les matériels électriques à haut rendement ou basse consommation (7 semaines).

Module 4. Réaliser l'étude de la distribution électrique de locaux : calculs de dimensions d'une distribution électrique en vue d'optimiser la consommation énergétique - étude de définition des armoires de protection d'une distribution électrique - réalisation du dossier d'exécution de la distribution électrique d'un local (4 semaines).

Module 5. Réaliser l'étude de détail du lot «courants faibles» de locaux : élaboration du dossier d'exécution de l'installation du système de sécurité incendie d'un local - intégration du dossier «courants faibles» à l'étude d'une installation électrique d'un bâtiment (contrôle d'accès, intrusion et vidéosurveillance, automatismes d'arrêt ou de mise en veille des appareils) (4 semaines).

Module 6. Réaliser l'étude de détail d'installations électriques industrielles automatisées : élaborer le dossier d'exécution d'une d'installation électrique industrielle - intégrer le dossier d'automatismes à l'étude d'une installation électrique industrielle (5 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

Session d'examen (1 semaine).

TRANSITION VERTE

Réf. produit : **04441**
ROME : **F1104, H1202**
Formacode : **22252**

Durée

10 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1225**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en mathématiques, physique et électricité de la classe de 1^{re} scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées. Pour les professionnels de l'électricité de niveau CAP/BEP/CFP ou titre professionnel, une expérience professionnelle d'au moins 2 ans est requise.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne de bureau d'études en électricité.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser des dossiers d'installation électrique = module 1 + module 2

CCP - Réaliser des études de détail d'installation électrique de locaux = module 3 + module 4 + module 5

CCP - Réaliser des études de détail d'installation électrique industrielle = module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Pompey

Dates : **www.afpa.fr - 3936** Service 0,06 € / min * prix appel

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : chargé d'études techniques du BTP.

Le technicien d'études de prix analyse globalement une opération de construction. Il réalise l'étude technique et financière d'un projet de construction d'un bâtiment courant, principalement à usage d'habitation, afin de répondre à un appel d'offre. Avant le démarrage des travaux, il établit un devis ou chiffrage au client, il peut également intervenir pendant et après leur exécution pour les rectifications éventuelles ou précisions complémentaires. Il étudie de manière plus spécifique sur le ou les corps d'état du champ professionnel de la structure où il travaille, mais peut être amené à travailler sur les autres corps d'états selon la nature de la réponse à faire au client. Cette étude comporte la mise au point technique d'un projet de construction, l'élaboration des documents nécessaires pour en permettre la compréhension (descriptif, plans), le métré et l'estimation de plusieurs corps d'état de ce projet, au bordereau ou par la méthode des déboursés. Il est le garant de la faisabilité financière et technique des solutions préconisées par son entreprise et du respect du cadre fixé. La prise en compte du développement durable, le respect des règles de sécurité individuelles et collectives ainsi que le respect de l'application de la législation en vigueur sont permanents.

Aptitudes souhaitées : esprit d'analyse, rigueur, méthode, sens des responsabilités, bonne perception spatiale.

Objectif(s)

- Réaliser l'étude financière d'un projet de construction
- Établir l'étude technique d'un projet de construction
- Réaliser l'étude de prix aux déboursés pour un projet de construction

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Représenter, quantifier et estimer le gros œuvre et la charpente dans le cadre d'un projet de construction : environnement et contexte d'un projet de construction de la loi MOP au projet en BIM- bases du dessin manuel - quantification et estimation du gros œuvre, des terrassements et de la charpente d'une construction - représentation, quantification et estimation d'une construction en ossature bois (8 semaines).

Module 2. Représenter, quantifier et estimer le clos et couvert dans le cadre d'un projet de construction : Représentation, quantification et estimation de la couverture et zinguerie, de l'étanchéité des toitures terrasses et des éléments de serrurerie d'une construction - réglementation thermique dans la conception du bâti neuf ou du bâti existant - représentation, quantification et estimation des menuiseries extérieures d'une construction - définition et représentation des lots techniques - Mise au net d'un plan sur AutoCAD (6 semaines).

Module 3. Prendre en compte la réglementation dans les choix techniques du second œuvre d'un projet : Choix des ouvrages de plâtrerie et d'isolation et des ouvrages de menuiseries intérieures en tenant compte des contraintes techniques et réglementaires -

choix des ouvrages de peinture, sols durs, sols souples et papier peint en tenant compte des contraintes techniques et réglementaires - mise à jour de la maquette numérique (5 semaines).

Module 4. Faire l'étude de prix aux déboursés et la planification d'un projet de construction: Etablissement de ses propres ratios et utilisation des surfaces réglementaires - étude de prix aux déboursés d'un projet de construction - initiation à un logiciel d'étude de prix - planification des travaux d'un projet TCE et de la main-d'œuvre pour les travaux de GO avec un logiciel de planification - Suivi et contrôle de la facturation d'un chantier en se référant à la législation des marchés (7 semaines).


Module 5. Identifier les éléments de structure d'un projet neuf ou existant en vérifiant la conformité avec les réglementations : Identification des différentes structures : béton, métal et bois - pré-dimensionnement et notions de descentes de charge : solidité de l'ouvrage, contreventements, fondations - description, quantification et estimation au bordereau d'une structure complexe - adaptation d'une structure aux réglementations - assainissement, VRD et colonnes ascenseurs - projet de réhabilitation d'un bâtiment (8 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation: concevoir des solutions techniques qui permettent de diminuer le coût global de construction et de fonctionnement, de développer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Colmar, Metz

www.afpa.fr - 3936 

TRANSITION VERTE
TRANSITION NUMÉRIQUE

Réf. produit : **12048**

ROME : **F1108**

Formacode : **22232**

Durée

10 mois environ (1 435 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de 1^{re} ou équivalent sont souhaitées. La connaissance des outils informatiques (logiciel de traitement de texte, tableur) est recommandée.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne en économie de la construction et étude de prix.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser l'étude financière d'un projet de construction = module 1 + module 2 + module 3

CCP - Établir l'étude technique d'un projet de construction = module 1 + module 2 + module 3 + module 4

CCP - Réaliser l'étude de prix aux déboursés pour un projet de construction = module 1 + module 2 + module 4 + module 5

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

TECHNICIEN MÊTREUR EN RÉHABILITATION DE L'HABITAT

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : *technicien études de prix, technicien du service des prix, métreurs.*

Le technicien d'études en rénovation de l'habitat étudie les modifications à apporter à une construction existante pour lui redonner les éléments de confort et d'habitabilité dans le respect du développement durable et des réglementations, notamment la réglementation thermique. Il évalue les travaux engendrés par ces transformations. Il est responsable, face à son supérieur hiérarchique, de la mise au point du dossier de réhabilitation, du métré et de la mise à prix des ouvrages en tout corps d'état ou dans une spécialité. Avant les travaux, il participe au diagnostic des constructions à rénover, effectue le relevé de l'état ancien sur le chantier, établit des projets de réhabilitation et fait les plans de détail des aménagements à réaliser. Il adapte aux conditions anciennes les techniques, procédés et matériaux nouveaux, et constitue les dossiers nécessaires : descriptifs des travaux à réaliser, devis quantitatifs estimatifs de ces travaux pour les corps d'état intervenant sur les chantiers. Pendant l'exécution des travaux, il planifie les travaux des différents corps d'état intervenant sur le chantier, assure les rendez-vous de coordination et le suivi de l'avancement des travaux. Il travaille généralement seul, mais selon la dimension du projet, le travail peut s'effectuer en équipe.

Aptitudes souhaitées : *capacités d'adaptation et d'organisation, mémoire, sens des responsabilités, rigueur, sociabilité.*

Objectif(s)

- Réaliser l'étude financière d'un projet de réhabilitation
- Établir l'étude technique d'un projet de réhabilitation
- Réaliser l'étude de prix aux déboursés pour une opération de réhabilitation

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation. **(1 semaine).**

Module 1. Représenter, quantifier et estimer le clos couvert d'un projet de construction : environnement et contexte d'un projet de construction - bases du dessin manuel et technique du relevé - représentation, quantification et estimation du gros œuvre, des terrassements et de la charpente d'une construction - représentation, quantification et estimation d'une construction en ossature bois - représentation, quantification et estimation des menuiseries extérieures, de la couverture et de la zinguerie d'une construction - mise au net d'un plan sur AutoCAD **(9 semaines).**

Module 2. Représenter, quantifier et estimer les lots de second œuvre et les lots techniques pour un projet de réhabilitation : systèmes constructifs du bâti ancien - réglementation thermique dans la conception du bâti neuf ou du bâti existant

Lieu : Colmar

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

- représentation, quantification et estimation des lots du second œuvre - représentation des lots techniques - diagnostic et résolution des désordres du bâti ancien **(9 semaines).**

Module 3. Réaliser l'étude de prix aux déboursés pour un projet de réhabilitation : définition des modes opératoires pour un chantier de réhabilitation - étude des modifications structurelles d'un bâtiment à réhabiliter - étude de prix aux déboursés d'un projet de construction - Suivi, contrôle de la facturation d'un chantier en se référant à la législation des marchés **(7 semaines).**

Période en entreprise (4 semaines)

Module 4. Analyser et répondre à un dossier de consultation en réhabilitation : planification des travaux d'un projet TCE et de la main-d'œuvre pour les travaux de gros œuvre - application des normes et des contraintes réglementaires à un projet - analyse d'un dossier de consultation des entreprises - réalisation d'une déclaration préalable de travaux et d'un mémoire technique - réalisation du devis de réponse à une consultation **(9 semaines).**

Une sensibilisation au développement durable a lieu pendant toute la durée de la formation : orienter le client et cibler les matériaux locaux, recyclés et recyclables, économiser la matière en limitant les chutes, diminuer et valoriser les déchets.

Session d'examen (1 semaine).

TRANSITION VERTE
TRANSITION NUMÉRIQUE

Réf. produit : **09580**

ROME : **F1108**

Formacode : **22232**

Durée

9 mois environ (1 435 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, des connaissances de niveau classe de 1^{ère} scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées. Une expérience professionnelle, d'au moins deux ans, dans le bâtiment est requise.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien métreur en réhabilitation de l'habitat.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser l'étude financière d'un projet de réhabilitation = module 1 + module 2

CCP - Établir l'étude technique d'un projet de réhabilitation = module 1 + module 2 + module 4

CCP - Réaliser l'étude de prix aux déboursés pour une opération de réhabilitation = module 1 + module 2 + module 3 + module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

TECHNICIEN DE BUREAU D'ÉTUDES EN GÉNIE CLIMATIQUE

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : technicien d'études (génie climatique).

Au sein d'une équipe multidisciplinaire, le technicien de bureau d'études en génie climatique participe à la conception de projets concernant les installations de sanitaire, de chauffage, de ventilation et de climatisation neuves ou anciennes. Il effectue : des calculs thermiques propres au bâtiment et aux installations, des études de prix, des schémas, esquisses et croquis, des relevés de bâtiments et d'installations existants, des diagnostics d'économie d'énergie comprenant des propositions chiffrées (coût et temps de retour). Il élabore les documents descriptifs, quantitatifs, graphiques (schémas, esquisses, croquis) et assure la surveillance des travaux et leur réception. Le technicien de bureau d'études en génie climatique est de plus en plus amené à étudier des systèmes de chauffage utilisant les énergies renouvelables : solaire, bois énergies, pompes à chaleur. Il négocie ses propres choix, sur le plan technique et financier, avec le maître d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre (architecte, techniciens tous corps d'état). Le travail implique des déplacements (réunions de chantier, suivi des travaux, ...). Les contacts sont nombreux, avec les équipes de conception, les équipes de réalisation (chef de chantier, coordonnateur...), les fournisseurs et le bureau de contrôle.

Aptitudes souhaitées : capacité d'organisation, esprit d'analyse et de synthèse, méthode, rigueur, facilités d'expression orale et écrite, esprit d'équipe, compétences relationnelles.

Objectif(s)

- Réaliser le bilan thermique, les études de chauffage à eau chaude et de sanitaire d'une partie ou de la totalité d'un bâtiment non climatisé
- Réaliser le bilan thermique, les études de ventilation et de climatisation de confort d'une partie ou de la totalité d'un bâtiment

Programme

La formation se compose de 8 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des études d'installations sanitaires et de VMC : savoir-faire transverse au métier et étude de VMC - études d'installations sanitaires (6 semaines).

Module 2. Réaliser le bilan thermique pour des bâtiments ou partie de bâtiment non climatisés : bilan thermique pour des bâtiments ou partie de bâtiment non climatisés (3 semaines).

Module 3. Réaliser les études des équipements du local technique de production de chaleur utilisant des énergies fossiles et renouvelables : études des équipements du local technique de production de chaleur utilisant différents types d'énergies dont les énergies renouvelables (8 semaines).

Module 4. Réaliser des études de distribution à eau chaude et d'émission de chaleur d'installations de chauffage : études de distribution à eau chaude et d'émission de chaleur d'installations de chauffage (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 5. Réaliser le bilan thermique d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment climatisé : bilan thermique d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment climatisé (3 semaines).

Module 6. Réaliser des études d'installations de climatisation de confort par terminaux : études d'installations de climatisation de confort par terminaux (3 semaines).

Module 7. Réaliser les études des réseaux aérauliques : études des réseaux aérauliques (4 semaines).

Module 8. Réaliser des études d'installations de production d'eau glacée et de traitement d'air centralisé : études d'installations de traitement d'air centralisé et de production d'eau glacée (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : Réaliser des diagnostics d'économie d'énergie, étudier des systèmes de chauffage utilisant les énergies renouvelables, optimiser les installations et privilégier les équipements les moins énergivores.

Session d'examen (1 semaine).

Lieu : Colmar

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min * prix appel

TRANSITION
VERTERéf. produit : **05265**ROME : **F1106**Formacode : **22254****Durée**

11 mois environ (1 575 heures) dont nombre d'heures en centre : **1435**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (8 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de technicien/ne supérieur/e d'études en génie climatique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser le bilan thermique, les études de chauffage à eau chaude et de sanitaire d'une partie ou de la totalité d'un bâtiment non climatisé = module 1 + module 2 + module 3 + module 4

CCP - Réaliser le bilan thermique, les études de ventilation et de climatisation de confort d'une partie ou de la totalité d'un bâtiment = module 5 + module 6 + module 7 + module 8

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Technicien(ne) supérieur(e) d'études en optimisation énergétique du bâtiment



Le métier

Le/la technicien(ne) supérieur(e) d'études en optimisation énergétique du bâtiment est responsable de l'étude technico-économique d'un projet de rénovation énergétique. Il/elle réalise l'audit énergétique et l'étude technique des bâtiments afin de proposer une solution incluant l'utilisation d'énergies renouvelables. L'emploi s'exerce dans des entreprises du bâtiment, en cabinets d'ingénieurs conseils, cabinets d'architecture, de métré ou d'économie de la construction, mais aussi chez les fabricants et distributeurs de matériaux du bâtiment, bureaux de contrôle ou services techniques d'organisme public ou privé.

Autres appellations : chargé d'affaire en bâtiment, conducteur de travaux du bâtiment, conseiller en rénovation énergétique, économiste de la construction, métreur, responsable de projet de réhabilitation, technicien d'études en génie climatique.

Aptitudes souhaitées : capacités d'adaptation et d'organisation, autonomie, sens des responsabilités, méthode, rigueur, curiosité d'esprit pour suivre l'évolution des techniques, sens relationnel.

Objectif(s)

Proposer des solutions d'optimisation énergétique pour un projet de rénovation / Prescrire les ouvrages d'un projet d'optimisation énergétique / Concevoir une installation de génie climatique utilisant les énergies traditionnelles ou renouvelables et estimer les coûts / Préparer la consultation des entreprises et suivre la réalisation des travaux.

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration (35 heures).

Module 1. Désigner, représenter quantifier et chiffrer le clos couvert.

Réaliser le relevé du bâtiment existant, le dessiner à la main, en faire la mise au net en 2D et en 3D. Représenter, quantifier et estimer le gros œuvre d'une construction. Représenter, quantifier et estimer la charpente et la couverture d'une construction.

(6 semaines)

Module 2. Désigner, représenter quantifier et chiffrer les ouvrages de fermetures, de second œuvre et des lots.

Connaître et appliquer les principes de la thermique du bâtiment, de l'hygrothermie et du bioclimatisme. Représenter, quantifier et estimer les menuiseries extérieures, fermetures, protections solaires et portes d'entrée. Choisir les ouvrages de plâtrerie et d'isolation intérieure en tenant compte des contraintes techniques. Concevoir estimer le coût de l'installation de plomberie et sanitaire.

Définir et concevoir le tableau électrique d'un pavillon et connaître les principes et les matériels d'éclairage. Concevoir, estimer le coût d'une installation de ventilation dans un bâtiment d'habitation individuelle. Réaliser un calcul de déperditions. Proposer un mode de chauffage utilisant les énergies traditionnelles et concevoir les installations pour un pavillon.

(10 semaines)

Module 3. Intégrer les énergies renouvelables dans un projet de réhabilitation en Maison Individuelle.

Utiliser une caméra thermique et maîtriser l'étanchéité à l'air des bâtiments. Concevoir les systèmes de production de chaleur utilisant l'énergie biomasse en pavillonnaire. Concevoir les installations utilisant les pompes à chaleur en pavillonnaire.

Concevoir des installations utilisant l'énergie solaire en pavillonnaire. Proposer des travaux de rénovation énergétique pour une maison individuelle.

(6 semaines)

Module 4. Proposer des solutions d'optimisation énergétique du bâtiment.

Analyser le parc résidentiel existant et dégager des éléments de diagnostic sur les structures et ossatures d'un bâtiment. Appliquer les réglementations du bâtiment au projet collectif. Etanchéité et ITE des bâtiments d'habitation collectifs. Mettre en œuvre les principes de plomberie sanitaire en collectif. Mettre en œuvre les principes de ventilation en collectif. Concevoir les installations de chauffage en collectif. Etude thermique d'un bâtiment d'habitation collective. Etablir les choix techniques et rédiger la notice descriptive sommaire.

(9 semaines)

Module 5. Constituer le dossier de consultation des entreprises et suivre les travaux.

Rédiger les CCTP des lots de l'enveloppe du bâtiment. Rédiger les CCTP des lots techniques. Diagnostics obligatoires et règles d'urbanisme. Planification. Estimation au ratio du projet. Préparer la consultation - le dossier de DCE. Réaliser l'analyse des offres. Suivre et contrôler la facturation d'un chantier en se référant à la législation des marchés. Faire le suivi technique et financier d'un chantier. Réaliser la réception des travaux et les levées de réserves.

(8 semaines)

Période en entreprise (6 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit O5279
Code ROME F1106, F1108
Formacode 22232

Pour qui ?
Tout public

Prérequis
Niveau classe de terminale scientifique, technique ou équivalent

Durée
12 mois (1645 heures)
dont nombre d'heures au centre : **1435 heures**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de Technicien(ne) supérieur(e) d'études en optimisation énergétique du bâtiment.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Proposer des solutions d'optimisation énergétique pour un projet de rénovation = module 1 + module 2 + module 4 + module 5

CCP - Prescrire les ouvrages d'un projet d'optimisation énergétique = module 1 + module 2 + module 4 + module 5

CCP - Concevoir une installation de génie climatique utilisant les énergies traditionnelles ou renouvelables et estimer les coûts = module 3 + module 4

CCP - Préparer la consultation des entreprises et suivre la réalisation des travaux = module 5

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : économiste de la construction, technicien bâtiment, technicien d'études de prix.

L'activité de l'économiste de la construction se caractérise par des interventions à toutes les étapes de la réalisation d'une construction. Au stade de la conception des projets, il calcule l'enveloppe budgétaire du projet, rédige des devis descriptifs sommaires et détaillés et l'avant-métré quantitatif et participe au montage financier des opérations. Au stade de la consultation des entreprises, il rédige les pièces écrites du dossier de consultation des entreprises, participe à l'examen des candidatures, prépare le cadre d'actes d'engagement, rédige le cahier des clauses administratives particulières, élabore le dossier d'appel d'offres, analyse et compare les offres de prix. Au stade de la réalisation, il peut être amené à établir des budgets prévisionnels et des plannings, ordonner des travaux, surveiller l'avancement des travaux, réceptionner et contrôler les travaux, analyser les résultats. Il préconise des solutions techniques performantes qui contribuent à économiser les ressources, respecter l'environnement, diminuer le coût global du bâtiment et permettent l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Il exerce au sein de bureaux d'études ; il a de nombreux contacts extérieurs avec les équipes de conception et de réalisation.

Apitudes souhaitées : résistance à des conditions de travail stressantes ; capacités d'adaptation et d'organisation ; rigueur ; facilités d'expression (orale et écrite) ; sens commercial ; diplomatie et maîtrise de soi.

Objectif(s)

- Réaliser l'estimation budgétaire de l'ensemble des corps d'état d'une construction
- Prescrire les ouvrages d'un projet
- Réaliser l'étude de prix aux déboursés d'un projet
- Préparer la consultation des entreprises, répondre à l'appel d'offres et suivre la planification des travaux

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Représenter, quantifier et estimer le gros œuvre et la charpente dans le cadre d'un projet de construction : projet de construction de la loi MOP au projet en BIM - bases du dessin manuel - représentation, chiffrage et estimation du gros œuvre, des terrassements, de la charpente et d'une construction en ossature bois (8 semaines).

Module 2. Représenter, quantifier et estimer le clos et couvert dans le cadre d'un projet de construction : réglementation thermique du bâti neuf ou du bâti existant - représentation, chiffrage et estimation de la couverture, de la zinguerie, de l'étanchéité des toitures terrasses, des éléments de serrurerie et des menuiseries extérieures - représentation des lots techniques - plan sur Autocad (7 semaines).

Module 3. Prendre en compte la réglementation dans les choix techniques du second œuvre d'un projet, l'estimer financièrement puis élaborer les pièces écrites du projet : prise en compte des contraintes techniques et réglementaires dans le choix des ouvrages de platerie, d'isolation intérieure et extérieure, de menuiseries intérieures - établissement de ses propres ratios et utilisation des surfaces réglementaires - rédaction des pièces écrites pour les lots du second œuvres (7 semaines).

Module 4. Réaliser le dossier de consultation et suivre la mission de direction de l'exécution du chantier : préparation du dossier de consultation en assistance du Maître d'ouvrage - analyse des offres chantier - établissement des marchés de travaux pour le maître d'ouvrage - réception des travaux et levées de réserve - participation au management d'un projet BIM (4 semaines).

Module 5. Faire l'étude de prix aux déboursés et la planification d'un projet de construction : étude de prix aux déboursés - planification des travaux d'un projet TCE et de la main-d'œuvre pour le GO via un logiciel - suivi et contrôle de la facturation d'un chantier selon la législation des marchés (5 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Module 6. Identifier les éléments de structure d'un projet neuf ou existant en vérifiant la conformité avec les réglementations : structures béton, métal et bois - notions de pré-dimensionnement, descentes de charge, solidité de l'ouvrage, contreventements et fondations - description, chiffrage et estimation au bordereau de la structure complexe - adaptation de la structure aux réglementations - assainissement, VRD et colonnes ascenseurs - proposition d'un projet de réhabilitation d'un bâtiment (8 semaines).

Réf. produit : **07179**
ROME : **F1106, F1108**
Formacode : **22232**

Durée

11 mois environ (1 610 heures) dont nombre d'heures en centre : **1435**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale ou équivalent sont souhaitées.

Modalités de la formation

Présentiel

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : préconiser des solutions techniques performantes qui contribuent à économiser les ressources, respecter l'environnement, diminuer le coût global du bâtiment et permettent l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser l'estimation budgétaire de l'ensemble des corps d'état d'une construction = module 1 + module 2 + module 3 + module 6

CCP - Préparer la consultation des entreprises, répondre à l'appel d'offres et en suivre la planification des travaux = module 1 + module 2 + module 4 + module 5

CCP - Réaliser l'étude de prix aux déboursés d'un projet = module 1 + module 2 + module 3 + module 5 + module 6

CCP - Prescrire les ouvrages d'un projet = module 1 + module 2 + module 3 + module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Colmar

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : charpentier, traceur de charpentes en bois, charpentier bois poseur, poseur de charpente bois, monteur de structure bois, poseur de fermettes, aide charpentier.

Le charpentier bois fabrique, en atelier, des pièces de charpente de façon traditionnelle ou semi-traditionnelle et participe, sur le chantier, aux opérations de levage et de montage d'une structure bois. Il travaille essentiellement dans des TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la charpente et la construction bois. Ses réalisations concernent différents types de chantiers : construction, rénovation ou agrandissement (par extension ou élévation) de locaux d'habitation individuels ou collectifs, tertiaires et d'établissements recevant du public. Il reçoit ses consignes et travaille sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique à partir de documents techniques (plans, fiches de débits, dossiers de fabrication et de montage). Dans toutes ses activités, le charpentier bois respecte les prescriptions de mise en œuvre des DTU et applique les règles et consignes relatives à la sécurité (individuelle et collective) et au respect de l'environnement. Ce métier nécessite des déplacements régionaux de plusieurs jours lors du travail sur chantier.

Aptitudes souhaitées : bonne condition physique (station debout prolongée, déploiements d'efforts fréquents) ; aptitude au travail sur machine et au travail en hauteur ; bonne perception spatiale ; organisation ; rigueur.

Objectif(s)

- Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle
- Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
- Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois
- Monter une structure bois

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle : détermination des paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente - façonnage d'une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois bruts de sciage (11 semaines).

Module 2. Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle : débit des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis - assemblage des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Lieux : Colmar, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

Module 3. Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois : préparation des outillages et équipements pour un chantier de construction bois - implantation et préparation des ouvrages - manutention des charges avec un chariot élévateur de chantier (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Monter une structure bois : positionnement, stabilisation et réglage d'un sous-ensemble structurel bois - assemblage et ancrage les sous-ensembles structuraux d'une construction bois (5 semaines).

Une sensibilisation au développement durable est réalisée tout au long de la formation : optimiser la matière d'œuvre pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement ou leur recyclage ; utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de charpentier/ère bois.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle = module 1

Réf. produit : 1145

ROME : F1503

Formacode : 22313

Durée

8 mois environ (1 085 heures) dont nombre d'heures en centre : **945**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots = module 2

CCP - Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois = module 3

CCP - Monter une structure bois = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : constructeur en béton armé, coffreur génie civil, coffreur boiseur, cimentier, maçon coffreur, ouvrier du béton, coffreur, ferrailleur, maçon béton armé, coffreur ferrailleur, constructeur en ouvrages d'art, coffreur bâtiment.

Le coffreur bancheur participe à la réalisation des éléments en béton armé aussi bien sur des chantiers de construction de bâtiments que sur des chantiers de génie civil ou de construction d'ouvrages d'art. A partir de plans et des consignes orales du chef d'équipe ou chef de chantier, il procède à la mise en place des coffrages et de moules ainsi que de leur étaielement, positionne les armatures puis met en œuvre le béton. Quand celui-ci a atteint le niveau de résistance requis, il décoffre l'ensemble. Il travaille au sein d'une équipe de coffreurs et de maçons, en coordination avec le conducteur d'engins de levage qu'il guide pour la manipulation de charges lourdes. Ses activités se déroulent en extérieur et nécessitent des déplacements de moyenne ou longue durée en fonction de l'éloignement des sites. Les horaires sont modulables et variables selon les contraintes liées à la planification des chantiers, aux délais d'exécution, au travail posté. Le coffreur bancheur respecte strictement les règles et consignes relatives à la sécurité individuelle et collective, et au respect de l'environnement (maîtrise de nuisances sonores ou liées à la poussière, tri des déchets de chantier, recyclage des matériaux, rationalisation de la consommation d'eau...).

Aptitudes souhaitées : aptitude au travail en hauteur, résistance aux efforts soutenus et aux intempéries, sociabilité.

Objectif(s)

- Réaliser des ouvrages en béton armé banchés
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués
- Réaliser des radiers, des planchers de type dalle pleine et des tabliers d'ouvrages d'art

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied : montage et de démontage d'un échafaudage de pied (1 semaine).

Module 2. Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel : coffrage en traditionnel bois et en éléments manu-portables - mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé - coulage du béton d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel (6 semaines).

Module 3. Réaliser des ouvrages en béton armé banchés : élingage et manutention d'une charge - coffrage et décoffrage des ouvrages en béton armé banché - mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé - coulage du béton d'un ouvrage en béton armé banché (6 semaines).

Module 4. Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués : pose et liaison des éléments préfabriqués courants - mise en œuvre de planchers prédalles et alvéolaires (4 semaines).

Module 5. Réaliser des radiers, des planchers de type dalle pleine et des tabliers d'ouvrages d'art : montage et de démontage de l'étaielement d'un ouvrage d'art ou d'une dalle pleine - coffrage et coulage d'un tablier d'ouvrage d'art ou d'une dalle pleine (4 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement ou leur recyclage, mettre en œuvre et utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Strasbourg, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **11866**

ROME : **F1701**

Formacode : **22395, 22354**

Durée

7 mois environ (910 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de coffreur/se bancheur/se.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser des ouvrages en béton armé banchés = module 1 + module 3

CCP - Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel = module 2

CCP - Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués = module 4

CCP - Réaliser des radiers, des planchers de type dalle pleine et des tabliers d'ouvrages d'art = module 5

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Constructeur(trice) bois



Le métier

Le/la constructeur(trice) bois exécute les travaux courants de plusieurs spécialités (charpente, couverture, menuiserie extérieure, aménagement intérieur) sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou de chantier. Les réalisations concernent l'habitat individuel, collectif ou les bâtiments publics. Sur le chantier, il/elle effectue les préparatifs, met en œuvre les échafaudages et les autres protections collectives conformes aux normes. À partir de plans de pose, il/elle réalise le montage, le levage et la fixation des éléments de structure (murs, planchers et charpentes). Il/elle utilise du matériel électroportatif et des outils manuels. Il/elle est capable de tracer et d'usiner, sur le chantier, des pièces simples de structure. Il/elle participe à la mise hors d'eau de la construction et aux travaux d'isolation et d'étanchéité. Ensuite, il/elle participe à l'intégration des réseaux (électrique, fluide, ventilation) dans les parois, avant de procéder à l'habillage intérieur du plafond et des murs (plaques de plâtre, lambris). Enfin, il/elle participe à la pose des cloisons de distribution, portes intérieures et autres ouvrages (les escaliers par exemple). Les déplacements sont fréquents. Le travail s'effectue toujours en équipe. Le permis de conduire B (véhicules légers) est indispensable pour l'exercice du métier.

Autres appellations : charpentier poseur, constructeur bois poseur, monteur de maisons à ossature bois, monteur en maison ossature bois, monteur en structure bois, poseur de charpente bois

Aptitudes souhaitées : Aptitude au travail en hauteur et en équipe, rigueur, bonne perception spatiale, mobilité géographique.

Objectif(s)

Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots / Monter une structure en bois / Poser les fenêtres de toit et une ouverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés / Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois.

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots.

Débit des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis.
Assemblage des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis
(5 semaines)

Module 2. Monter une structure bois.

Positionnement, stabilisation et réglage d'un sous-ensemble structurel bois.
Assemblage et ancrage des sous-ensembles structuraux bois.
(5 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Poser une couverture en tuiles avec accessoires, abergements industrialisés et fenêtres de toit.

Pose d'une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements.
Pose des fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés.
(6 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).

Module 4. Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois.

Pose de l'ossature bois rapportée, support d'un revêtement extérieur bois.
Fabrication des habillages bois et des pièces de finition pour un revêtement extérieur bois.
Pose du revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade.
Mise en œuvre des systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois (mise en œuvre d'isolants dans une paroi bois, des système d'étanchéité à l'air par membrane, de l'isolation thermique par l'extérieur).
(8 semaines)

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :

économiser la matière en limitant les chutes, diminuer et valoriser les déchets, assurer le tri et la traçabilité des déchets, installer un chantier à faibles nuisances sonores et visuelles en mettant en place des dispositifs adaptés, limiter les consommations d'énergie.

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit 11146
Code ROME F1501
Formacode 22396

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter

Durée

8 mois (1085 heures) dont nombre d'heures au centre : **910 heures**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de Constructeur(trice) bois.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots = module 1

CCP – Monter une structure bois = module 2

CCP - Poser les fenêtres et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés = module 3

CCP - Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : *couvreur, couvreur ardoisier, couvreur tuilier, couvreur en monuments historiques, zingueur.*

Le couvreur zingueur réalise, pour toute construction, la pose de couvertures neuves ainsi que l'entretien de toitures existantes. Il utilise des matériaux traditionnels comme l'ardoise naturelle, les tuiles ou le zinc. Il pose sur la charpente les lattes de bois, les linteaux ou la volige. Il prépare et met en place tout le système de récupération des eaux de pluie (gouttières, chéneaux, tuyaux de descente) jusqu'au regard d'évacuation. Il met en place les matériaux de couverture selon les techniques appropriées, afin de mettre hors d'eau la construction. Il réalise simultanément l'étanchéité autour ou le long des obstacles qu'il rencontre (cheminées, murs, lucarnes...), l'isolation thermique par l'intérieur ou l'extérieur de façon à améliorer la performance énergétique du bâtiment, conformément à la RT 2012. Il exerce son activité sur le chantier, toujours en extérieur, dans des conditions parfois difficiles (intempéries, souvent à genoux ou accroupi sur une surface plus ou moins pentue), le plus souvent en équipe. Les dangers liés au travail en hauteur conduisent à respecter les règles de sécurité individuelles et collectives. Les déplacements sont fréquents (changement de chantier) et les horaires généralement réguliers.

Aptitudes souhaitées : *bonne constitution ; agilité, sens de l'équilibre ; habileté ; bonne vue ; aptitude au travail en hauteur ; rigueur et respect des règles de sécurité ; un certain sens esthétique.*

Objectif(s)

- Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments
- Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments
- Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Travailler en sécurité sur un chantier de couverture : montage, utilisation et démontage d'un échafaudage de pied - intervention en sécurité sur un chantier de couverture (2 semaines)

Module 2. Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments : préparation d'un chantier de couverture sur un pavillon neuf - pose des tuiles et des ardoises sur un comble à deux versants (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines)

Lieux : Colmar, Romilly, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Module 3. Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments : mise en conformité d'un comble aux exigences de la performance énergétique (isolation thermique par l'intérieur ou l'extérieur) - pose de tuiles et d'ardoises sur combles de formes diverses avec abergements (9 semaines).

Période en entreprise (2 semaines)

Module 4. Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales : préparation du support d'une couverture zinc - installation de gouttières et de tuyaux de descente en zinc - réalisation en plan carré d'une couverture en zinc avec abergements (7 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : privilégier l'utilisation de matériaux durables et recyclables, économiser la matière d'œuvre en valorisant les chutes, assurer le tri et la traçabilité des déchets, appliquer les règles et consignes de sécurité individuelles et collectives.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **05173**

ROME : **F1610**

Formacode : **22439, 22437**

Durée

7 mois environ (1 085 heures) dont nombre d'heures en centre : **945**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de couvreur zingueur.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments = module 1 + module 2

CCP - Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments = module 1 + module 3

CCP - Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales = module 1 + module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : maçon-enduiseur, maçon-limousinant, maçon-ravaleur, façadier spécialisé dans le traitement des façades du bâti ancien.

Le maçon du bâti ancien intervient sur des chantiers de réhabilitation ou d'aménagement de bâtiments anciens, construits en matériaux locaux (pierre de taille, moellons,...) selon des techniques traditionnelles et en assurant un aspect de finition en harmonie avec l'existant. A partir de plans ou de consignes, Il prépare et sécurise le chantier puis réalise des travaux de gros œuvre (murs, dallage...), des opérations de rénovation (consolidation de murs en ruine, remplacement d'un élément de maçonnerie) et d'aménagement (création d'ouvertures, changement de destination de locaux). Il assure l'entretien des façades extérieures en réalisant des enduits ou badigeons à base de chaux. Il peut être amené à tailler des pierres sur le chantier et utilise le béton armé pour le renforcement de certaines structures. Dans sa pratique, il respecte strictement les règles et consignes relatives à la sécurité et au respect de l'environnement (utilisation rationnelle des matériaux et de l'eau, tri des déchets...). Il utilise de l'outillage manuel et du matériel motorisé (bétonnière, outillage électrique), travaille essentiellement au sein d'une petite équipe suivant des horaires modulables. Son poste de travail se situe majoritairement en extérieur et est soumis aux variations climatiques. Parfois l'éloignement des chantiers occasionnent des déplacements.

Aptitudes souhaitées : sensibilité esthétique pour le patrimoine bâti, qualités relationnelles, aptitude au travail sur échafaudage.

Objectif(s)

- Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien
- Réaliser des enduits dans du bâti ancien
- Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied : montage et de démontage d'un échafaudage de pied (1 semaine).

Module 2. Bâtir en matériau traditionnel local : construction d'un mur en matériau traditionnel local (3 semaines).

Module 3. Restaurer une maçonnerie en matériau traditionnel local : réalisation d'un sol en dallage - remplacement d'un élément de maçonnerie - restauration d'un mur en matériau traditionnel local - création d'ouvertures dans des murs existants et déconstruction de parties d'ouvrage (7 semaines).

Lieux : Verdun, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min * prix appel

Module 4. Réaliser des enduits dans du bâti ancien : enduisage d'un ouvrage de maçonnerie avec un mortier traditionnel local - rejointoiement des maçonneries (3 semaines).

Module 5. Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien : pose d'un plancher poutrelles hourdis - réalisation de coffrages en bois et en éléments manportables - mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé - coulage du béton d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets, préserver la performance énergétique des bâtiments (mise en œuvre de rupteurs de ponts thermiques) réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09916**

ROME : **F1703**

Formacode : **22274, 22311, 22334**

Durée

7 mois environ (910 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de maçon du bâti ancien.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Exécuter des travaux de maçonnerie dans du bâti ancien** = module 1 + module 2 + module 3

CCP - **Réaliser des enduits dans du bâti ancien** = module 4

CCP - **Réaliser des ouvrages coffrés dans du bâti ancien** = module 5

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : maçon-coffreur, maçon-limousinant, ouvrier de la maçonnerie.

Le maçon intervient sur des chantiers de construction neuve ou sur des chantiers de rénovation pour des logements individuels, petits collectifs, tertiaires, industriels, agricoles ou techniques. Il réalise divers travaux de structure :- maçonnerie avec des matériaux tels que briques, agglomérés de ciment ou encore briques à joints minces, béton cellulaire et agglomérés de pierre volcanique réputés pour leur qualité isolante - réalisation d'éléments de structure en béton armé (linteaux, poutres, murs de soutènements, planchers préfabriqués...),- travaux de finition (traitements des parois extérieures pour améliorer leur performance énergétiques, chapes, petits réseaux de canalisation, travaux de voirie simples...). Le maçon respecte strictement les règles et consignes relatives à la sécurité et au respect de l'environnement : maîtrise de nuisances sonores ou liées à la poussière, tri des déchets de chantier, recyclage des matériaux rationalisation de la consommation d'eau, d'électricité et de carburant... Le maçon est le plus souvent employé par des petites et moyennes entreprises. Il travaille habituellement en extérieur. La plupart du temps, il sera intégré à une équipe. Certains chantiers nécessitent des déplacements variables selon l'éloignement et leur durée.

Aptitudes souhaitées : résistance aux efforts soutenus et aux intempéries, aptitude au travail en hauteur, sociabilité, autonomie.

Objectif(s)

- Construire des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des enduits et des éléments de finition
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Construire des ouvrages en maçonnerie : construction de maçonneries courantes hourdées au mortier et à joints minces (mise en œuvre de matériaux isolants tels que la brique, le béton cellulaire...) - réalisation des opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied - création des ouvertures dans des murs existants et déconstruction de parties d'ouvrage (6 semaines).

Module 2. Réaliser des enduits et des ouvrages de finition : réalisation des ouvrages de finition (seuils, appuis) - mise en place des éléments préfabriqués industriellement (appui, chapeau, linteau) - réalisation des enduits hydrauliques traditionnels et monocouches - traitement

des parois extérieures pour améliorer leur performance énergétiques (4 semaines).

Module 3. Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel : coffrage en traditionnel bois et en éléments manuable - mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé - coulage du béton d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel (6 semaines).

Module 4. Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis : pose d'un plancher, poutrelles et hourdis - mise en place des armatures de dallages et planchers - mise en œuvre du béton de dallage et planchers, réalisation des aspects de surface - pose des canalisations sous des dallages et réalisation des chapes (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement spécifique par une entreprise spécialisée (amiante, plomb) ou leur recyclage le recyclage, préserver la performance énergétique des bâtiments (mise en œuvre de rupteurs de ponts thermiques) réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **07104**

ROME : **F1703**

Formacode : **22334**

Durée

7 mois environ (910 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de maçon/ne .

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Construire des ouvrages en maçonnerie = module 1

CCP - Réaliser des enduits et des éléments de finition = module 2

CCP - Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel = module 3

CCP - Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Colmar, Strasbourg, Charleville, Reims, Romilly, Saint-Dizier, Nancy, Metz, Faulquemont, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min
prix appel

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : agent de maintenance des bâtiments, agent d'entretien polyvalent, agent de maintenance polyvalent, ouvrier d'entretien polyvalent, ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments.

L'agent d'entretien du bâtiment effectue des travaux d'entretien, de maintenance, d'aménagement et de restructuration de locaux qui relèvent de son champ de compétences et de responsabilités et qui ne justifient pas l'intervention d'une entreprise spécialisée. Il intervient le plus souvent dans des collectivités, dans des locaux de type lycée, maison de retraite, administration, centre de loisirs... au niveau de l'installation électrique domestique, de l'installation sanitaire, de l'isolation, de la peinture, des revêtements muraux et de sols... Il participe, à son niveau, à rendre les bâtiments moins consommateurs d'énergies. Il assure des fonctions de veille, de contrôle technique (surveillance en continu des installations), de diagnostic (repérage des dysfonctionnements : nature et degré de gravité) et de conseil (information de ses supérieurs pour toutes les actions à entreprendre). Il travaille, majoritairement à l'intérieur des bâtiments, seul ou en équipe sous le contrôle d'un responsable, à partir de consignes ou d'après des plans. Les horaires sont réguliers mais des dépassements ou aménagements ponctuels sont possibles.

Aptitudes souhaitées : bonne condition physique (station debout prolongée, marche, déploiements d'efforts fréquents) ; habileté manuelle et gestuelle, capacités d'initiatives et de responsabilités, qualités relationnelles.

Objectif(s)

- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment
- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment
- Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment : travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec - travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés (7 semaines).

Module 2. Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique d'un bâtiment : travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée - travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment : travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire - travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire (6 semaines).

Module 4. Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment : travaux courants de peinture et de revêtements muraux - travaux courants de pose de revêtements de sols souples - travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : mettre en œuvre des matériaux combinant performance et faible impact environnemental, optimiser la matière d'œuvre pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement ou leur recyclage ; utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09640**

ROME : **I1203**

Formacode : **22357**

Durée

8 mois environ (1 190 heures) dont nombre d'heures en centre : **1015**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'agent/e d'entretien du bâtiment.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment = module 1

CCP - Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment = module 2

CCP - Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment = module 3

CCP - Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Charleville, Reims, Troyes, Saint-Dizier, Nancy, Verdun, Metz, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min
prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *carreleur-faïencier, carreleur-mosaïste, dalleur.*

Le carreleur travaille sur des chantiers de construction (neufs ou de rénovation) et réalise les travaux de revêtements céramiques intérieurs et extérieurs mettant en œuvre différents types de pose (collage, scellement). Préalablement à la pose, il confectionne et prépare, pour les constructions neuves, les supports (chapes), une fois le gros œuvre terminé, et effectue des travaux de réparation, d'aménagement ou de rénovation des supports existants, pour les constructions anciennes. Il peut également être amené à mettre en œuvre des produits d'interposition (isolation thermique, acoustique, étanchéité...). Il travaille d'après des consignes d'exécution qui lui sont transmises sous forme de dessins ou d'instructions écrites ou verbales. Il peut être amené à effectuer sur place les croquis permettant la réalisation de l'ouvrage, l'implantation et l'évaluation de la matière d'œuvre nécessaire. Suivant la nature du chantier, il peut travailler seul ou en équipe et, souvent, en parallèle avec d'autres professionnels du bâtiment : maçons, plâtriers, plombiers chauffagistes, électriciens, peintres.

Aptitudes souhaitées : *aptitude au port de charges et au travail en positions inconfortables (à genoux, accroupi/e) ; sociabilité.*

Objectif(s)

- Réaliser la pose collée au sol et au mur de carreaux de céramiques
- Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Construire et préparer des supports : construction de supports neufs et préparation de supports existants en vue d'une pose collée de carreaux de céramiques (2 semaines).

Module 2. Réaliser la pose collée au sol de carreaux céramiques : pose de matériaux d'interposition et collage au sol de carreaux céramiques (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Réaliser la pose collée au mur de carreaux céramiques : pose de matériaux d'interposition et collage au mur de carreaux céramiques (3 semaines).

Module 4. Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques : pose de matériaux d'interposition et réalisation de chapes talochées et lissées – pose scellées de carreaux céramiques – réalisation de différentes formes de pentes en chape et pose scellée (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser leur recyclage, mettre en œuvre et utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **00459**

ROME : **F1608**

Formacode : **22440**

Durée

6 mois environ (770 heures) dont nombre d'heures en centre : **630**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de carreleur/se.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP- Réaliser la pose collée au sol et au mur de carreaux de céramiques = module 1 + module 2 + module 3

CCP- Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Colmar, Charleville, Reims, Saint-Dizier, Metz, Faulquemont, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min
prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *métallier serrurier, assembleur au plan, ferronnier.*

Le métallier réalise les ouvrages métalliques destinés à la construction et l'aménagement de bâtiments tels que grilles, garde-corps, portes, portails, mobilier urbain, structures métalliques, mezzanines, escaliers. Il fabrique des structures tridimensionnelles : pare-soleil orientables, supports de panneaux photovoltaïques, menuiseries métalliques avec des profilés à rupture de ponts thermiques...Le métallier étudie les plans des pièces à réaliser afin d'établir le processus de fabrication. Il débite, usine et forme les profils et les tôles. Il assemble, effectue la finition. Il pose l'ouvrage ou l'expédie chez le client. Le travail s'effectue seul, sur tous les postes, sous la direction du chef d'atelier. Les horaires sont en général réguliers, liés à la charge de travail. Il utilise des équipements de protection individuels et respecte les règles de sécurité individuelles et collectives.

Aptitudes souhaitées : *bonne condition physique, habileté manuelle, bonne coordination des mouvements, résistance à la station debout, aptitude au port de charges, intelligence pratique, précision, rigueur.*

Objectif(s)

- Fabriquer et poser des ouvrages de métallerie
- Réaliser et poser des structures métalliques

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Fabriquer des ouvrages métalliques de protection : fabrication d'ouvrages métalliques de protection (5 semaines).

Module 2. Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture : fabrication et pose d'ouvrages métalliques de fermeture (4 semaines).

Module 3. Fabriquer des ouvrages métalliques de stockage : fabrication d'ouvrages métalliques de stockage (5 semaines).

Module 4. Assembler au gabarit des ensembles soudés : assemblage au gabarit d'un ensemble soudé (4 semaines).

Module 5. Intégrer des produits verriers dans des structures métalliques : intégration de produits verriers dans des structures métalliques (4 semaines).

Module 6. Fabriquer des ouvrages métalliques de circulation : fabrication d'ouvrages métalliques de circulation (5 semaines).

Module 7. Poser des structures métalliques : pose de structures métalliques (1 semaine).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Colmar, Saint-Dizier

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min * prix appel

Réf. produit : **09941**

ROME : **H2911**

Formacode : **22387**

Durée

8 mois environ (1 155 heures) dont nombre d'heures en centre : **1050**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre cette formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter).

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de métallier.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Fabriquer et poser des ouvrages de métallerie** = module 1 + module 2 + module 3

CCP - **Réaliser et poser des structures métalliques** = module 4 + module 5 + module 6 + module 7

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Peintre décorateur(trice)

Le métier

Le/la peintre décorateur(trice) étudie et conçoit des projets de décors puis réalise des travaux de peinture haut de gamme, des effets décoratifs en peinture ou en enduit, des imitations de bois et de marbres, des ornementsations et des trompe-l'œil sur des supports variés (murs, plafonds, menuiseries, toiles, panneaux amovibles, objets ou mobilier).

Il/elle intervient sur différents types de chantiers : habitations, lieux publics, commerciaux ou de spectacles, neufs ou anciens, occupés ou non. Il/elle travaille également en atelier pour créer des décors sur toiles ou panneaux et réaliser l'embellissement ou la restauration d'objets et de mobiliers.

Il/elle travaille à partir d'échanges verbaux, de croquis, de dessins, d'échantillons et de photographies, conseille les clients et peut être amené à établir des devis et traiter des négociations dans le cadre d'appels d'offres. Il/elle peut travailler seul ou en équipe. Par contre, il/elle est en contact fréquents avec les différents acteurs des projets (clients, occupants des lieux, architectes, décorateurs, professionnels d'autres corps d'état, etc.). Il/elle utilise l'outil informatique (logiciel de dessin, logiciel de calcul, traitement de textes, tableur, etc.).

Autres appellations : peintre d'intérieur, peintre en bâtiment, peintre en décors spectacle événementiel.

Aptitudes souhaitées : *dextérité manuelle, précision, créativité, curiosité technique, sens de l'esthétique, sens relationnel.*

Objectif(s)

Elaborer des projets de décors / Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments / Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementsations et de trompe-l'œil.

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Elaborer des projets de décors.

Conseiller le client sur des projets de décors.
Représenter visuellement des projets de décors.
Etablir un devis pour des projets de décors.

(5 semaines)

Module 2. Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

(6 semaines)

Module 3. Réaliser des ornementsations et des imitations de matières (extrait de l'activité: Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementsations et de trompe-l'œil).

Réaliser des ornementsations, imitations de bois ou de marbres.

(8 semaines)

Module 4. Réaliser des décors en trompe-l'œil (extrait de l'activité: Réaliser des travaux de peintures décoratives, d'ornementons et de trompe-l'œil).

Réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs et des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil.

(8 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Lieux de formation : Epinal, Nancy

Référence produit O9594
Code ROME L1503, F1606
Formacode 45501

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter et d'avoir des capacités en graphisme. La maîtrise de l'informatique est un plus.

Durée

8 mois (1120 heures) dont
1050 nombre d'heures au centre : heures

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de peintre décorateur(trice).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Elaborer des projets de décors** = Module 1

CCP - **Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments** = Module 2

CCP - **Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementsations et de trompe-l'œil** = Module 3 + Module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *ouvrier d'entretien peintre, peintre enduiseur, peintre ravaleur, poseur de peinture.*

Le peintre en bâtiment assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments en neuf ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Son travail consiste à préparer les supports à revêtir (lavage, grattage, ponçage décapage, rebouchage et enduisage), appliquer des peintures, enduits ou revêtements de finition avec divers outils (pinceaux rouleaux, brosses, pistolets...) et poser des revêtements muraux (papiers peints, revêtements structurés à peindre), et des revêtements de sol (dalles, lames et lés). Le peintre en bâtiment travaille généralement seul ou au sein d'une petite équipe (2 à 5 personnes), sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un compagnon ou de l'artisan. Il est autonome pour réaliser les tâches qui lui sont confiées. L'activité suppose de nombreux déplacements pour se rendre sur les différents chantiers. Elle nécessite parfois des horaires adaptés pour terminer un ouvrage. Le ou la peintre intervient en fin de chantier. Il faut donc qu'il ou elle travaille avec soin afin de laisser un ensemble en parfait état de propreté. Il ou elle doit intégrer dans son activité professionnelle les principes du développement durable, les règles de sécurité et la protection de l'environnement.

Aptitudes souhaitées : *bonne coordination des mouvements ; aptitude au travail en grande hauteur ; esprit d'équipe ; absence d'antécédents respiratoires ou allergiques.*

Objectif(s)

- Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C
- Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B
- Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C : montage et démontage des échafaudages, fixes et roulants, et méthode d'utilisation - travaux de mise en œuvre de systèmes de peinture film mince sur des ouvrages neufs ou à rénover - travaux de mise en œuvre de systèmes de revêtements épais et semi-épais sur des ouvrages neufs ou à rénover - réalisation des travaux extérieurs de peinture sur supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B : travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover - travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover - travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois et sur des supports thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover (7 semaines).

Module 3. Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B : travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover - travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux structurés à peindre sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre, neufs ou à rénover (5 semaines).

Module 4. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante : travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles et lames de technicité courante - travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés - travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles de technicité courante - travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté et velours en lés de technicité courante (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Réf. produit : **04331**

ROME : **F1606**

Formacode : **22472**

Durée

7 mois environ (1050 heures) dont nombre d'heures en centre : **910**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de peintre en bâtiment.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C = module 1

CCP - Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B = module 2

CCP - Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B = module 3

CCP - Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Colmar, Mulhouse, Charleville, Saint-Dizier, Nancy, Verdun, Saint-Avold, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *ouvrier d'entretien peintre, peintre enduiseur, peintre en lettres, peintre ravaleur, peintre vitrier, poseur de peinture.*

Le façadier peintre exécute des travaux de finition extérieure sur des façades de bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger, d'isoler et de décorer les murs extérieurs ainsi que tous les supports en bois, métal et PVC. Il applique des revêtements d'imperméabilités et d'étanchéité qui traitent l'ensemble des pathologies de fissuration. Il pose des systèmes d'isolation thermique par l'extérieure pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Il effectue des travaux de peinture, à l'extérieur du bâtiment, sur différents supports (enduits, menuiseries bois, descentes d'eau pluviale en zinc ou en PVC, fermetures métalliques et ferronneries). Avant tout démarrage de travaux, le façadier peintre signale le chantier, informe les usagers, met en place les systèmes de prévention contre le bruit, la poussière, les chutes d'eau, etc. et installe les échafaudages dans le respect des règles de sécurité. Sur le chantier, il réalise en toute autonomie les tâches qui lui sont confiées par le chef d'équipe. Le travail en hauteur sur des échafaudages et l'utilisation de produits de l'industrie chimique l'amène à porter des équipements de protection individuels et à appliquer des règles de sécurité.

Aptitudes souhaitées : *travail en hauteur, résistance aux variations climatiques, absence d'antécédents allergiques respiratoires.*

Objectif(s)

- Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C
- Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover
- Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C : montage, démontage et méthode d'utilisation des échafaudages, fixes et roulants - travaux de mise en œuvre de systèmes de peinture film mince sur des ouvrages neufs ou à rénover - travaux de mise en œuvre de systèmes de revêtements épais et semi épais sur des ouvrages neufs ou à rénover - réalisation des travaux extérieurs de peinture sur supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover : mise en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes I2 à I4 - réalisation de l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon ou similaires (4 semaines).

Module 3. Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais : réalisation d'une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants en polystyrène avec en finition un enduit mince organique - réalisation d'une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants en polystyrène expansé, rainuré avec une finition en enduit projeté - entretien et rénovation d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec en finition un enduit mince (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : économiser la matière d'œuvre en limitant les chutes, assurer le tri et la traçabilité des déchets, recueillir les résidus de peinture et produits de nettoyage pour un traitement spécifique par une entreprise spécialisée, limiter les consommations d'eau en utilisant une station de lavage d'outils et de pinces, installer un chantier à faibles nuisances sonores et visuelles en mettant en place des dispositifs adaptés.

Session d'examen (2 semaines).

Lieux : Charleville, Epinal, Mulhouse, Saint Dizier, Strasbourg

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min * prix appel

TRANSITION
VERTE

Réf. produit : **09665**

ROME : **F1611**

Formacode : **22490**

Durée

6 mois environ (805 heures) dont nombre d'heures en centre : **665**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de façadier/ère peintre.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C = module 1

CCP - Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover = module 2

CCP - Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Plâtrier(ère)-plaquiste

Le métier

Le/la plaquiste-plâtrier(ère) intervient essentiellement dans tout bâtiment individuel et collectif d'habitation pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux neufs et anciens, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs à base de plâtre et de différents matériaux destinés à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et acoustique.

En fonction de la nature du chantier sur lequel il/elle intervient, le/la plaquiste-plâtrier(ère) peut également travailler de manière ponctuelle le plâtre traditionnel.

À partir de dossiers techniques, de plans de pose ou de consignes verbales, il/elle construit des plafonds, des doublages, des cloisons et met en place ponctuellement des systèmes constructifs pour assurer l'étanchéité à l'air, l'isolation thermique et acoustique d'un bâtiment.

Pour ce faire, il/elle effectue des tracés, des implantations et réalise des ossatures métalliques sur lesquelles il/elle fixe des plaques de plâtre. Il/elle pose par collage certains éléments (plaques de plâtre, complexe isolant). En complément à ces travaux, le/la plaquiste-plâtrier(ère) réalise la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique qui peuvent contribuer à améliorer l'étanchéité à l'air des bâtiments.

Enfin, il/elle assure les travaux de finition en réalisant le jointoiment et les enduits.

Le/la plaquiste-plâtrier(ère) intervient sur des chantiers de constructions neuves, ou en réhabilitation.

Autres appellations : Agenceur de magasin, de bureaux, plaquiste, plâtrier, plaquiste-plâtrier.

Aptitudes souhaitées : bonne condition physique (souplesse, agilité) et coordination des mouvements, aptitude au travail en hauteur, esprit d'équipe, sens de la sécurité.

Objectif(s)

Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre / Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique.

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaines).

Module 1. Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre.

Réaliser un plafond en plaques de plâtre sur fourrures.

Réaliser le traitement et la finition des joints.

Réaliser un plafond rampant en plaques de plâtre sur fourrures.

Réaliser un plafond en plaques de plâtre sur montants.

Réaliser un plafond en plaques de plâtre sur ossature primaire.

(5 semaines).

Module 2. Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre.

Réaliser des habillages de murs par collage de plaques de plâtre et complexes isolants.

Réaliser un doublage en plaques de plâtre sur montants.

Réaliser un doublage en plaques de plâtre sur fourrures.

Réaliser une cloison de distribution en plaques de plâtre sur ossatures intégrant un bloc porte.

Réaliser une cloison en panneaux alvéolaires intégrant un bloc porte.

Réaliser une cloison courbe

(7 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique.

Connaître la réglementation thermique associée au métier de plaquiste plâtrier.

Réaliser sur des plafonds la mise en œuvre de différents systèmes d'isolation thermique.

Réaliser la construction d'une gaine technique en plaques de plâtre.

Réaliser une cloison de doublage sur montants intégrant un système d'isolation thermique.

Réaliser une cloison de doublage sur fourrures intégrant un système d'isolation thermique.

(3 semaines)

Module 4. Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation acoustique.

Connaître la réglementation acoustique associée au métier de plaquiste-plâtrier.

Réaliser une cloison de distribution acoustique de logement.

Réaliser une cloison séparative acoustique de logements.

Réaliser un plafond technique démontable pour la correction acoustique.

(3 semaines)

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :

Quantifier les besoins en matière d'œuvre pour éviter le gaspillage, limiter la consommation d'eau et isoler les eaux de lavage pour traitement ultérieur, assurer le tri et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement spécifique par une entreprise spécialisée (amiante, plomb) ou leur recyclage, réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit O9587
Code ROME F1604
Formacode 22412

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter

Durée

6 mois (840 heures) dont nombre d'heures au centre : **700 heures**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de Plâtrier(ère)-plaquiste.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP – Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre = Module 1 + Module 2

CCP – Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique = Module 3 + Module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Electricien(ne) d'équipement du bâtiment



Le métier

L'électricien ou l'électricienne d'équipement du bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, les travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques (éclairage, chauffage, distribution d'énergie, sûreté, efficacité énergétique,...) dans des bâtiments d'habitation et des locaux tertiaires. Il/elle pose les matériels, les conduits, les câbles et effectue les raccordements. Il ou elle monte, câble et raccorde également les coffrets électriques équipant les installations (tableau de distribution, tableau général basse tension - TGBT, coffret de commande, etc.) et effectue tout ou partie des mises en service des installations.

Il/elle réalise des travaux neufs mais aussi des adaptations, rénovations, extensions, mises aux normes d'installation. Il/elle participe à optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment (réalisation de l'installation électrique et des équipements pour bâtiment BBC ou à énergie positive) et énergétique en installant des infrastructures de recharge électrique dans les bâtiments à usage d'habitation, commerciaux et professionnels.

Il/elle peut travailler seul ou en équipe et en coordination avec les autres corps de métier. Les déplacements se font en fonction des chantiers. Les horaires sont réguliers, mais les impératifs de délais peuvent occasionner des dépassements ou changements d'horaires.

Autres appellations : électricien, électricien du bâtiment, installateur électricien, montreur électricien d'éclairage public, tableautiste en électricité.

Aptitudes souhaitées : habileté manuelle, aptitude au travail en hauteur, rigueur, capacité d'analyse pour prendre en compte les risques électriques.

Objectif(s)

Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les Bâtiments / Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments.

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments.

Réalisation de l'alimentation courant fort d'une installation électrique monophasée.

Réalisation de la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée.

Réalisation de la distribution d'une installation électrique triphasée.

Réalisation des vérifications et de la mise en service d'une installation monophasée.

Assistance des vérifications et de la mise en service d'une installation triphasée.

(12 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments.

Pose et raccordement des matériels des systèmes de sûreté et sécurité.

Pose et raccordement des systèmes d'automatisme et de communication d'un bâtiment.

Installation des équipements thermiques. installation des équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment.

(9 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :

mettre en œuvre et respecter les règles et prescriptions de sécurité liées aux dangers électriques, assurer le tri et la traçabilité des déchets, limiter et valoriser les chutes notamment le cuivre, installer des équipements conformes aux règles de pose permettant l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Session d'examen et habilitation électrique (1 semaine).

Référence produit O9783
Code ROME F1602
Formacode 24066

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter

Durée

7 mois (980 heures) dont nombre d'heures au centre : **805 heures**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'électricien/ne d'équipement du bâtiment.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments = module 1

CCP - Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Technicien(ne) d'équipement et d'exploitation en électricité

**Le métier**

Le/la technicien(ne) d'équipement et d'exploitation en électricité réalise des opérations d'équipement, de vérification, de mise en service, de contrôles qualité, de maintenance et de modification d'installation électrique principalement dans des bâtiments tertiaires et industriels. A partir d'éléments d'exécution et de consignes, le/la technicien(ne) d'équipement et d'exploitation en électricité prépare et organise son chantier puis réalise l'ensemble des opérations de pose et de raccordement des matériels et des équipements d'une installation électrique. A l'issue des travaux, il/elle réalise l'ensemble des opérations de vérification de l'installation en procédant à un examen et à des mesures faites au moyen d'appareils de mesure et d'essais.

Pour les chantiers d'optimisation d'une installation électrique existante qui ne font pas l'objet d'une étude de projet ou d'exécution, il/elle détermine les matériels électriques nécessaires et conformes à la demande.

Autres appellations : *contrôleur technique en électricité, électricien bâtiment, électricien industrie.*

Aptitudes souhaitées : *capacités d'adaptation, esprit d'initiative, sens des responsabilités, rigueur et respect des règles.*

Objectif(s)

Procéder à l'équipement d'une installation électrique / Procéder aux vérifications, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique / Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique.

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).**Module 1. Procéder à l'équipement d'une installation électrique.**

Réalisation une installation électrique monophasée - réalisation de l'installation d'un coffret de commande et de protection électrique de type DBO - réalisation d'une installation électrique triphasée - réalisation de l'installation d'une armoire de distribution de type EAP - équipement d'un bâtiment en solutions d'efficacité énergétique - mise en œuvre d'un système de contrôle commande industriel en logique câblée - installation des équipements d'électronique de puissance et des automatismes programmés.

(19 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).**Module 2. Procéder aux vérifications, à la mise en service, aux contrôles qualité, et à la maintenance d'une installation électrique.**

Vérification et maintenance d'une installation électrique - analyse qualité d'un réseau de distribution électrique basse tension lors d'un bilan énergétique ou d'une maintenance - mise en service et maintenance des équipements et des matériels électriques communicants/connectés dans un bâtiment - mise en service et maintenance d'un système de contrôle-commande industriel

(6 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).**Module 3. Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique.**

Choix des matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation - choix des matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un local professionnel - choix des matériels électriques lors de la mise à niveau d'une installation électrique d'un bâtiment en matière d'efficacité énergétique - choix des matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'un système de contrôle-commande industriel.

(8 semaines)

Session d'examen et habilitation électrique

(1 semaine).

Référence produit 07188
Code ROME L1304, H1504,
F1602, H2602
Formacode 24066, 22254

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Des connaissances en mathématiques, physique et électricité de la classe de 1re scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées. Pour les professionnels de l'électricité de niveau CAP/BEP/CFP ou titre professionnel, une expérience professionnelle d'au moins deux ans est souhaitée.

Durée

10 mois (1400 heures) dont nombre d'heures au centre : **1225 heures**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien(ne) d'équipement et d'exploitation en électricité.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Procéder à l'équipement d'une installation électrique** = module 1

CCP - **Procéder aux vérifications, à la mise en service, aux contrôles qualité, et à la maintenance d'une installation électrique** = module 2

CCP - **Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique** = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : technicien électrotechnicien (installation), technicien d'installation de matériel électrique ou électronique, électricien du bâtiment, électricien d'entretien, électricien d'équipement, technicien de maintenance en électricité et automatismes.

Le technicien en électricité et domotique intervient, à partir des indications fournies par le bureau d'études ou par le client, sur des locaux d'habitation et professionnels. Il participe à l'étude du projet d'automatisation, réalise la pose des câbles et des matériels électriques, effectue le raccordement et le paramétrage des équipements courants faibles puis, assure la mise en service et la maintenance de l'installation. Il conseille le client sur l'utilisation des équipements. Il travaille sur site (local en construction ou installation occupée) dans le but de réaliser une extension, une rénovation ou une remise aux normes. Il se spécialise en fonction des activités de son entreprise. Il contribue à optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment (ex. installation et maintenance de système solaire photovoltaïque). Il exerce en toutes saisons, en atelier et sur chantier. Les déplacements sont fréquents. Ses horaires de travail sont standards mais peuvent être modulés en fonction des aléas du chantier ou d'astreintes. Il peut être amené à réaliser des travaux en hauteur et utilise fréquemment des outils portatifs mais également des outils informatiques pour mettre en œuvre les systèmes communicants à distance.

Apptitudes souhaitées : aptitude au travail en hauteur ; sens de l'équilibre ; autonomie ; esprit d'initiative ; méthode, rigueur, curiosité technique ; aisance verbale et rédactionnelle, écoute, sens relationnel, discrétion.

Objectif(s)

- Réaliser la distribution, la mise en service et la maintenance d'une installation électrique de locaux
- Définir et installer l'intercommunication des automatismes de confort, d'économies d'énergie et de communication et en assurer la maintenance
- Définir et installer l'intercommunication des systèmes de surveillance et de sécurité et en assurer la maintenance

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser l'installation électrique des locaux d'habitation : préparation du chantier - réalisation de l'installation électrique des locaux d'habitation - alimentation des locaux jusqu'au point de livraison - adaptation installation et régulation du chauffage électrique des locaux (8 semaines).

Module 2. Réaliser l'installation électrique des établissements recevant du public et des travailleurs (ERP-ERT) : réalisation de l'installation, mise en service et maintenance de l'installation électrique des ERP-ERT (locaux tertiaires) (4 semaines).

Module 3. Installer et réaliser la maintenance de systèmes d'économie d'énergie et d'automatismes de confort de locaux : dimensionnement, installation et maintenance d'un système solaire photovoltaïque raccordé au réseau ou en autoconsommation - mise en œuvre des automatismes à relais, des commandes à distance et gestionnaire d'énergie ainsi que des automatismes d'ouverture et d'éclairage dans les bâtiments

- définition, installation et maintenance des systèmes de confort et d'économie d'énergie (7 semaines).

Module 4. Installer des réseaux de communication et systèmes d'intercommunication d'automatismes dans les locaux : réalisation d'un système de communication en câblage cuivre, fibre optique de locaux d'habitation et petit tertiaire - définition, installation et maintenance des systèmes domotiques d'un local d'habitation et des systèmes d'intercommunication des automatismes de confort et d'économie d'énergie (7 semaines).

Module 5. Installer et réaliser la maintenance des systèmes de sûreté de locaux : définition, installation et maintenance des systèmes d'alarme intrusion et technique, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès (6 semaines).

Module 6. Réaliser l'intercommunication des systèmes de sûreté de locaux : mise en œuvre de l'intercommunication des systèmes de sûreté (2 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : dimensionner les équipements et privilégier les matériels électriques à haut rendement ou basse consommation, mettre en œuvre et respecter les règles et prescriptions de sécurité liées aux dangers électriques, assurer le tri et la traçabilité des déchets, limiter et valoriser les chutes notamment le cuivre, installer des équipements conformes aux règles de pose permettant l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09807**

ROME : **F1602**

Formacode : **24066**

Durée

9 mois et demi environ (1 365 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en français, mathématiques et physique du niveau de la classe de 1^{re} scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées. Pour les professionnels de l'électricité, une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans la spécialité est requise.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne en électricité et automatismes du bâtiment.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser la distribution, la mise en service et la maintenance d'une installation électrique de locaux = module 1 + module 2

CCP - Définir et installer l'intercommunication des automatismes de confort, d'économies d'énergie et de communication et en assurer la maintenance = module 3 + module 4

CCP - Définir et installer l'intercommunication des systèmes de surveillance et de sécurité et en assurer la maintenance = module 5 + module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Reims, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : installateur de cuisines ou de salles de bains (fabrication et pose), installateur d'exposition (fabrication et pose), ouvrier qualifié menuiseries/ameublement, menuisier d'agencement, menuisier atelier et pose.

Le menuisier agenceur réalise les opérations liées à la fabrication et à la pose d'ouvrages d'agencement. A partir du projet du client, il effectue un relevé technique sur site (prise de mesures, identification des contraintes techniques...), définit les étapes de fabrication et établit les documents de fabrication et de pose. En atelier, il intervient sur machines-outils et produit des pièces en bois ou panneaux dérivés constituant des éléments démontables et plans de travail. Il accomplit l'assemblage, le montage et la finition courante des ouvrages. Sur chantier de pose (locaux d'habitation, commerces, bureaux... neuf ou en réhabilitation), il prépare, approvisionne le chantier, réceptionne les éventuelles fournitures extérieures puis, installe et équipe des mobiliers d'aménagement et d'agencement (dressings, cuisines, ...), raccorde les équipements électriques et sanitaires et, enfin, nettoie, et trie les déchets. Il renseigne le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des ouvrages posés et participe à la réception du chantier. Il travaille seul ou en équipe, essentiellement en intérieur et peut-être amené à avoir des dépassements d'horaires. L'utilisation de machines dangereuses nécessite le respect des consignes de sécurité et le port des EPI.

Aptitudes souhaitées : habileté manuelle, rigueur, précision ; résistance aux bruits et à la poussière, bonne condition physique (station debout prolongée, portes de charges, ...); bonne visualisation spatiale.

Objectif(s)

- Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation
- Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation
- Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation : maintenance et réglage de machines-outils pour des opérations de débit, corroyage, calibrage et profilage - réalisation d'éléments décoratifs en bois massif - réalisation de plans d'aménagement et fabrication d'éléments en panneaux dérivés (9 semaines).

Module 2. Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation : Installation d'éléments de cuisine - installation et raccordement d'équipements sanitaires, électriques et électroménagers (4 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel : Réalisation de plans d'exécution, détermination de processus de fabrication, fabrication et installation d'éléments sur mesure (droits et de forme) (8 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Une sensibilisation au développement durable est réalisé tout au long de la formation : optimiser la matière en limitant les chutes, assurer le tri des déchets, travailler en sécurité pour limiter les risques d'accident.

Elaboration d'un dossier technique et session d'examen (3 semaines).

Réf. produit : **07226**

ROME : **H2206**

Formacode : **22415, 22416, 22404**

Durée

8 mois environ (1 085 heures) dont nombre d'heures en centre : **875**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de menuisier agenceur.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation = module 1

CCP - Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation = module 2

CCP - Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Colmar, Verdun, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min * prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : poseur de fermetures, menuisier poseur.

Le menuisier aluminium fabrique tous les ouvrages plans courants de menuiserie aluminium, tels que fenêtres, portes, vérandas..., à partir de plans et/ou de fiches manuelles ou informatisées. Pour cela, il débite et usine les éléments, puis monte et assemble les ouvrages suivant un plan. Polyvalent, il fabrique puis pose ses réalisations en chantier. Le menuisier aluminium travaille souvent seul, en toute autonomie et est en relation avec le chef d'équipe. Il détermine l'outillage de débit et d'usinage adapté au travail à réaliser. Il est responsable de la qualité de sa production qui nécessite précision et soin : assemblages parfaits, absences de marques ou de rayures sur l'ouvrage... Très polyvalent dans les petites structures, il peut être spécialisé dans les entreprises de plus de 10 salariés. Le menuisier aluminium pose toutes ses réalisations sur site, en neuf et ou en réhabilitation. Cela occasionne des déplacements fréquents, souvent locaux, chez le particulier ou sur chantier. Après quelques années d'expérience, il peut être amené à encadrer une petite équipe composée d'apprentis, d'ouvriers spécialisés ou bien d'intérimaires.

Aptitudes souhaitées : habileté manuelle, bonne coordination des mouvements, bonne vision des couleurs, aptitude à la lecture de dessin.

Objectif(s)

- Fabriquer des ouvrages en menuiserie aluminium
- Installer des menuiseries et des structures en aluminium

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Fabriquer des ouvrages en menuiserie aluminium : débit et usinage des profils et tôles en aluminium - assemblage et équipement des châssis de menuiserie (11 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Lieu : Verdun

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min * prix appel

Module 2. Installer des menuiseries et des structures en aluminium : installation des structures aluminium et de leurs éléments de remplissage - entretien des ouvrages de menuiserie aluminium - installation des menuiseries en neuf et en rénovation (5 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de menuisier/ère aluminium.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Fabriquer des ouvrages en menuiserie aluminium verre et matériaux de synthèse = module 1

Réf. produit : **09942**

ROME : **F1607**

Formacode : **22468**

Durée

5 mois et demi environ (770 heures) dont nombre d'heures en centre : **630**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Installer des menuiseries et des vérandas en aluminium = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Menuisier(ère) poseur(se)-installateur(trice)

**Le métier**

Le/la menuisier(ère) poseur(se)-installateur(trice) intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public. À partir du dossier technique et de consignes orales ou écrites transmises par son hiérarchique, le/la menuisier(ère) poseur(se)-installateur(trice) prépare et organise le chargement et la livraison vers le chantier. Sur le chantier il/elle approvisionne et distribue les produits et accessoires, sécurise le stockage et participe à la réception des supports. Il/elle implante, règle et fixe les ouvrages aux supports par des moyens appropriés à l'aide de matériels électroportatifs. Il/elle installe et raccorde les équipements électriques, électroménagers et sanitaires. Il/elle met en œuvre des produits d'étanchéité. Il/elle renseigne le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des équipements posés et peut être amené à participer à la réception du chantier avec le chef d'équipe ou le chef d'entreprise.

Autres appellations : installateur de cuisines, installateur de menuiseries et de fermetures extérieures, menuisier poseur.

Aptitudes souhaitées : aptitude au travail manuel, adaptabilité, soin, précision, capacité à travailler en équipe.

Objectif(s)

Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures / Poser des ouvrages de menuiserie intérieure / Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation.

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 3 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).**Module 1. Connaître les règles de sécurité et de protection pour tenir l'emploi de menuisier poseur installateur.**

Réglementation, prévention des risques électriques et équipements de protection individuels et collectifs. Utilisation en sécurité des machines semi-stationnaires et portatives. **(2 semaines)**

Module 2. Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures .

Procédures de mise en œuvre de menuiseries extérieures, de fermetures et d'éléments de sécurité. Installation de menuiseries extérieures. Pose de fermetures extérieures et d'éléments de sécurité. **(3 semaines)**

Période en entreprise (2 semaines).**Module 3. Poser des ouvrages de menuiserie intérieure.**

Pose de portes intérieures, blocs-porte et cloisons de distribution. Pose de parquets et éléments décoratifs. Adaptation et installation de meubles et accessoires de rangement. **(7 semaines)**

Période en entreprise (2 semaines).**Module 4. Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation.**

Installation de caissons et plans de travail Installation et raccordement des équipements sanitaires, électriques et électroménagers. **(4 semaines)**

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : quantifier les besoins en matière pour éviter le gaspillage, valoriser les chutes, assurer le tri et la traçabilité des déchets pour favoriser leur recyclage, réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

Préparation et session d'examen (2 semaines).

Référence produit 12059
Code ROME F1604, F1607
Formacode 22406, 22408, 22450

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter

Durée

7 mois (875 heures) dont nombre d'heures au centre : **665 heures**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de Menuisier(ère) poseur(se)-installateur(trice).

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures = module 1 + module 2

CCP - Poser des ouvrages de menuiserie intérieure = module 1 + module 3

CCP - Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation = module 1 + module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Agent(e) de maintenance d'équipements de confort climatique



Le métier

L'Agent(e) de maintenance d'équipements de confort climatique réalise la maintenance préventive des installations individuelles de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de petite puissance équipées de générateurs gaz, de générateurs au fioul domestique, de générateurs thermodynamiques (de moins de 2 kg de charge de fluide frigorigène HCFC ou 5 teq CO2 de fluide HFC, sans ouverture du circuit de fluide frigorigène ni contrôle d'étanchéité) et d'équipement de renouvellement d'air.

Il/elle intervient dans le respect des contrats, des réglementations et du développement durable.

Il/elle assure les contrôles nécessaires sur le plan de la sécurité, de la qualité des rejets dans l'environnement, et des performances des appareils en termes de consommation énergétique.

Aptitudes souhaitées : *Aptitude aux déplacements et à la manipulation de charges lourdes, au travail en positions inconfortables, bonne vision et audition, bonne discrimination des couleurs, capacité à évaluer des températures, adaptabilité et rigueur.*

Objectif(s)

Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques / Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique / Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire. (3 semaines)

Module 2. Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux. (1 semaine)

Module 3. Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique et de leurs équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique. (3 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).

Module 4. Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance utilisant le gaz et de leurs circuits et équipements d'alimentation en gaz. (4 semaines)

Module 5. Assurer la maintenance préventive des générateurs résidentiels de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique (3 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).

Module 6. Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles (1 semaine)

Période de certification AMECC (1 semaine).

Référence produit O9804
Code ROME I1308, F1603

Pour qui ?
Tout public

Prérequis
Niveau classe de 3e ou équivalent ou niveau CAP/BEP
Permis de conduire B (véhicules légers) indispensable pour l'exercice du métier

Durée
6 mois (805 heures) dont nombre d'heures au centre : **595 heures**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation
L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (Bac technique) d'agent(e) de maintenance d'équipements de confort climatique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique

CCP - Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz

CCP - Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : responsable de site, responsable de service, chargé de clientèle, technicien supérieur de maintenance en exploitation climatique, chef de service d'entretien et de maintenance.

Le chargé de maintenance et exploitation climatique assure, sur des équipements de chauffe de moyenne puissance au fioul et au gaz ou climatisation d'air : la mise en service (réglage et contrôle des équipements), la maintenance de niveau III (diagnostic des pannes, réparations mineures, ...) et le suivi des caractéristiques telles que définies dans le contrat d'exploitation. Il peut être amené à réaliser des diagnostics, des expertises et des études d'amélioration d'installations existantes. Ses interventions ont pour but d'optimiser le rendement énergétique des équipements. Il assume l'encadrement technique des personnels d'intervention. Il est également responsable des résultats techniques et financiers des contrats ou des affaires qu'il supervise. Il intervient dans les secteurs tertiaires et industriels : sièges sociaux, immeubles de bureaux, immeubles d'habitation, hôpitaux. Une bonne part de l'activité s'effectue au bureau mais également en rendez-vous extérieur, en clientèle ou chez les fournisseurs. Les interventions ont lieu à l'intérieur de locaux techniques situés à l'intérieur des bâtiments, en sous-sol, en rez-de-chaussée et en terrasse. Il est recommandé d'avoir son permis de conduire B (véhicules légers) pour l'exercice de ce métier.

Aptitudes souhaitées : organisation, méthode, rigueur ; capacités d'analyse et de synthèse ; autonomie, capacités d'adaptation ; sens relationnel et commercial ; bonne vue et vision spatiale ; ingéniosité, curiosité technique.

Objectif(s)

- Assurer la gestion du personnel, la gestion des contrats des installations et l'action commerciale
- Réaliser des diagnostics, des expertises et des études d'amélioration des installations de climatique
- Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique
- Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Acquérir les connaissances technologiques de base des installations CVC (chauffage ventilation climatique) (6 semaines).

Module 2. Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique : intervention sur des producteurs thermiques au fioul, au gaz naturel et des réseaux hydrauliques des installations de climatique (maintenance préventive, diagnostic des dysfonctionnement, mise en service) - optimisation de la régulation des chaufferies collectives (6 semaines).

Module 3. Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique : maintenance et diagnostic des dysfonctionnements sur des équipements de traitement d'air, de type GEG et thermodynamiques (fluides frigorigènes) - mise en service et optimisation de la régulation des équipements (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Réaliser un diagnostic et un document d'étude sur une installation de climatique : relevé technique, diagnostic et rédaction d'un document d'étude d'une installation de climatique (4 semaines).

Module 5. Analyser l'étude d'un contrat d'exploitation d'une installation de climatique : étude des différents types de contrat de maintenance (structure et obligations contractuelles) - étude et calcul d'un contrat de maintenance (3 semaines).

Module 6. Réaliser l'étude et le chiffrage d'une modification d'installation de climatique : étude d'un projet de rénovation ou d'amélioration d'une installation de climatique, analyse du coût et de l'amortissement du projet (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 7. Assurer la gestion du personnel, la gestion des contrats des installations et l'action commerciale : analyse, mise en place et gestion d'un contrat d'exploitation d'installations de climatique - animation et encadrement d'une équipe de techniciens de maintenance climatique - suivi commercial des affaires liées à la maintenance et l'exploitation des installations de climatique (3 semaines).

Synthèse et apports complémentaires sur la performance énergétique des installations de climatique (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser l'entretien régulier des équipements pour en optimiser le fonctionnement (réduire les consommations énergétiques ainsi que les rejets polluants dans l'atmosphère, garantir le confort des usagers) et prolonger la durée de vie des appareils ; respecter les règles et consignes relatives à la sécurité et à la prévention de l'environnement; maintenir à jour les compétences face aux évolutions techniques et réglementaires.

Session d'examen (1 semaine).

TRANSITION VERTE

Réf. produit : **09869**
ROME : **I1308, I1306, F1106**
Formacode : **22654**

Durée

9 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale scientifique, technique ou équivalent et une expérience de 2 ans en pilotage d'équipe dans le secteur du bâtiment, sont souhaitées. Des connaissances en informatique sont requises.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de technicien/ne supérieur/e de maintenance et d'exploitation en climatique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique = module 1 + module 2

CCP - Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique = module 1 + module 3

CCP - Réaliser des diagnostics, des expertises et des études d'amélioration des installations de climatique = module 4 + module 5 + module 6

CCP - Assurer la gestion du personnel, la gestion des contrats des installations et l'action commerciale = module 7

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

INSTALLATEUR DÉPANNEUR FRIGORISTE

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *monteur-frigoriste, monteur-dépanneur frigoriste.*

L'installateur dépanneur en système frigoriste intervient sur des équipements frigorifiques, en particulier ceux utilisés pour la conservation des denrées périssables (chambres froides, vitrines réfrigérées), sur des petits climatiseurs individuels, des pompes à chaleur, fontaines réfrigérées, ou encore des équipements de super et hypermarchés. Il installe et met en place des équipements (chambres froides préfabriquées, vitrines, armoires réfrigérées), du matériel (groupe compresseur, évaporateur). Il façonne et met en place les tuyauteries cuivre et les accessoires et effectue le câblage et les raccordements électriques des équipements. Il assure la mise en service, contrôle le fonctionnement des équipements, vérifie l'atteinte des températures explique le fonctionnement au client. Il assure le dépannage et l'intervention sur appel du client, recherche les causes de dysfonctionnement au niveau électrique et sur les équipements frigorifiques avec des appareils de mesures. Il répare ou remplace les éléments, contrôle le fonctionnement de l'installation et rédige la feuille d'intervention en vue de la facturation au client. Il participe à l'optimisation énergétique des installations et applique les règles et consignes relatives à la sécurité (individuelle et collective) et à la protection de l'environnement concernant les fluides frigorigènes et les équipements sous pression. Souvent seul, il effectue de nombreux déplacements (locaux techniques des grandes surfaces alimentaires, commerçants...).

Aptitudes souhaitées : *habileté manuelle, aptitude au travail en hauteur, initiative, responsabilité et adaptabilité.*

Objectif(s)

- Installer et mettre en service des équipements frigorifiques monopostes
- Réaliser la maintenance des équipements frigorifiques monopostes ou thermodynamiques
- Réaliser, sur instruction, l'installation, la préparation à la mise en service et la maintenance préventive des équipements frigorifiques complexes ou centralisés

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Préparer et réaliser l'installation d'un équipement frigorifique monoposte : préparation de l'installation et montage fluïdique et électrique d'un équipement frigorifique de conservation à température positive (5 semaines).

Module 2. Réaliser la mise en service d'un équipement frigorifique monoposte : mise en service et restitution d'un équipement frigorifique de conservation à température positive (4 semaines).

Module 3. Réaliser l'installation et la mise en service d'un équipement frigorifique à température négative : mise en service et restitution d'un équipement frigorifique de conservation à température négative (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Réaliser la maintenance corrective d'un équipement frigorifique monoposte : démarche de diagnostic des causes de dysfonctionnement d'un équipement frigorifique monoposte - remplacement des éléments défectueux et remise en service (5 semaines).

Module 5. Réaliser la maintenance préventive d'un équipement frigorifique monoposte : maintenance préventive (entretien) d'un équipement frigorifique monoposte ou thermodynamique (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 6. Réaliser, sur instruction, l'installation, la préparation à la mise en service et la maintenance préventive des équipements frigorifiques complexes ou centralisés : installation fluïdique et électrique, sur instruction, d'un équipement frigorifique complexe ou centralisé - sur instruction, préparation de la mise en service et maintenance préventive d'un équipement frigorifique complexe ou centralisé (6 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser l'entretien régulier des équipements pour en optimiser le fonctionnement (maîtrise de la chaîne du froid, étanchéité des circuits frigorifiques pour réduire les rejets polluants dans l'atmosphère, vérification de la propreté des échangeurs thermiques pour empêcher les dérives de consommations énergétiques ...), mettre en œuvre des systèmes de récupération de chaleur pour produire de l'eau chaude ou chauffer des locaux, assurer le tri et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement spécifique par une entreprise spécialisée (huiles, fluides frigorigènes) ou leur recyclage.

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Strasbourg, Saint-Dizier, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **00947**

ROME : **I1306**

Formacode : **22604**

Durée

8 mois environ (1 120 heures) dont nombre d'heures en centre : **980**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de monteur/se dépanneur/se frigoriste.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Installer et mettre en service des équipements frigorifiques mono-étagés de faible puissance** = module 1 + module 2 + module 3

CCP - **Réaliser la maintenance des équipements frigorifiques mono-étagés de faible puissance** = module 4 + module 5

CCP - **Réaliser, sur instruction, l'installation, la préparation à la mise en service et la maintenance préventive des équipements frigorifiques complexes ou centralisés** = module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : installateur en thermique et sanitaire, monteur en installations thermiques, monteur en plomberie chauffage, monteur en équipements techniques du bâtiment, plombier sanitaire, monteur en chauffage central, ouvrier professionnel en installation thermique et sanitaire.

Le plombier chauffagiste intervient sur des chantiers de constructions neuves, de rénovation ou de réhabilitation. Il réalise des installations de chauffage et de production d'eau chaude utilisant différents types d'énergie dont le solaire. Il met en place des installations d'appareils sanitaires et leurs raccordements, des installations de distribution sanitaire. Il assure le dépannage de divers éléments défectueux sur les circuits hydrauliques des installations de chauffage central à eau chaude et de sanitaire. Il s'assure de l'étanchéité de ses assemblages et met en pression son installation. Il contribue à la mise en service de l'installation en intervenant sur les parties hydrauliques des installations. Il travaille essentiellement sous abri, dans des locaux clos et couverts. Il intervient seul ou en équipe (sous la responsabilité d'un chef d'équipe), souvent en même temps que d'autres professionnels et parfois en présence des clients ou des occupants. L'activité comporte des déplacements avec des changements fréquents de chantier. Les horaires sont réguliers, sauf dans les opérations de dépannage, qui peuvent entraîner des dépassements. Il est amené à travailler en hauteur pour les raccordements de capteurs solaires.

Aptitudes souhaitées : habilité manuelle, aptitude au travail en hauteur et en position inconfortable ; équilibre ; qualité de la vue, de l'audition et de l'odorat ; méthode, rigueur, sens de l'organisation, autonomie et soin ; capacités relationnelles.

Objectif(s)

- Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire
- Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable
- Réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaire

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des éléments d'installation de chauffage et de sanitaire : installation et raccordement en acier par raccord mécanique des émetteurs de chauffage - installation et raccordement en cuivre des émetteurs de chauffage, des appareils sanitaires et l'alimentation en énergie de générateurs de chaleur (gaz et fioul) - installation et raccordement en matériaux de synthèse des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable : réalisation (sur plans) du tracé des réseaux d'une installation individuelle de chauffage et de sanitaire

- organisation d'un chantier d'installation individuelle de chauffage et de sanitaire - mise en œuvre d'une démarche de développement durable lors de la réalisation d'une installation de chauffage et de sanitaire - installation d'un chauffe-eau solaire individuel (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaires : préparation et assemblage, à l'établi, par soudage Oxyacétylénique (SOA) des éléments de tuyauterie acier - raccordement, en position, par SOA des éléments de tuyauterie acier - réalisation du schéma d'exécution d'une chaufferie de petite puissance et les croquis d'exécution des éléments à préfabriquer - réalisation, à l'établi, des assemblages soudo-brasés sur tubes en acier galvanisé et raccordement à un réseau d'évacuation sanitaire en fonte (8 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : veiller, lors des interventions à ne pas dégrader la performance énergétique des bâtiments (étanchéité), préconiser l'installation d'économiseurs d'eau et l'entretien régulier des équipements pour en optimiser le fonctionnement et la longévité, assurer le tri et la traçabilité des déchets et valoriser les matériaux recyclables, réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

Session d'examen (1 semaine).

TRANSITION
VERTE

Réf. produit : **07050**

ROME : **F1603**

Formacode : **22685**

Durée

7 mois environ (1 050 heures) dont nombre d'heures en centre : **910**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'installateur/trice en thermique et sanitaire.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire = module 1

CCP - Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable = module 2

CCP - Réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaire = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Charleville, Romilly, Saint Dizier, Verdun, Metz, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

TECHNICIEN INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION, SANITAIRE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *monteur en installation thermique et sanitaire, plombier chauffagiste.*

Le technicien d'installation en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables réalise dans des maisons individuelles des installations : de chauffage central ou de sanitaire en cuivre, PER ou multicouches ; de chauffe-eau solaire individuel (CESI), conjointement avec un professionnel de la couverture ; de VMC (ventilations mécaniques contrôlées) individuelles simple ou double flux ; d'équipements de surpression et de traitement d'eau ; de climatiseurs individuels (aucune opération sur le circuit de fluides frigorigènes d'une capacité supérieure à 2 kg) ; de générateurs de chaleur fioul, gaz, bois, solaire et par pompes à chaleur. Il effectue le raccordement électrique, depuis le tableau d'abonné, des appareils dont il assure la pose. Il dépanne les divers éléments défectueux sur les circuits hydrauliques des installations de chauffage central à eau chaude et de sanitaire. Il s'assure de l'étanchéité de ses assemblages et met en pression son installation. Il audite sur le plan énergétique des maisons individuelles, conseille le client sur le choix de la production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Il met en service des installations hors générateurs de chaleur qui sont adaptés à l'installation et mis en service par un technicien du constructeur. Le permis de conduire est nécessaire à la tenue de l'emploi.

Aptitudes souhaitées : *travail en hauteur ; ingéniosité, soin et sens de l'organisation ; autonomie ; compétences relationnelles.*

Objectif(s)

- Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire
- Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable
- Préconiser, installer et mettre en service un climatiseur
- Préconiser et mettre en service des installations de chauffage, de sanitaire et de VMC dans une démarche de développement durable

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire : installation et raccordement en matériaux de synthèse, en cuivre et en acier des émetteurs de chauffage et/ou des appareils sanitaires et/ou de l'alimentation en énergie de générateurs de chaleur (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable : réalisation du tracé des réseaux d'une installation individuelle de chauffage et de sanitaire - organisation d'un chantier d'installation individuelle de chauffage et de sanitaire - mise en œuvre d'une démarche de développement durable lors d'installation de chauffage et de sanitaire (8 semaines).

Lieux : Colmar, Charleville, Romilly, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min * prix appel

TRANSITION
VERTE

Réf. produit : **11843**

ROME : **F1603**

Formacode : **22685**

Durée

9 mois environ (1260 heures) dont nombre d'heures en centre : **1120**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de 1^{re} scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées. Pour les titulaires d'un titre professionnel de niveau V ou CAP/BEP dans le domaine de la plomberie sanitaire, du froid, du chauffage, de l'électricité ou de l'électromécanique, 2 ans d'expérience professionnelle sont requis.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne installateur/trice en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire = module 1

CCP - Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable = module 2

CCP - Préconiser, installer et mettre en service un climatiseur = module 3

CCP - Préconiser et mettre en service des installations de chauffage, de sanitaire et de VMC dans une démarche de développement durable = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Technicien(ne) de maintenance d'équipements de confort climatique



Le métier

Le/la technicien(ne) de maintenance d'équipements de confort climatique assure les mises en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de renouvellement d'air. Il/elle intervient sur des générateurs de petites puissances équipés de brûleur utilisant différentes énergies (gaz, fioul domestique, bois, solaire, thermodynamique). Il/elle conseille les clients sur la bonne utilisation des matériels et leur propose des solutions techniques d'améliorations des performances énergétiques de leurs installations. Il/elle réalise certains travaux de remplacement de matériels dans le cadre d'opérations de maintenance ou de mise en conformité de certaines parties d'équipements. Le/la technicien(ne) de maintenance d'équipements de confort climatique travaille souvent seul(e) et parfois en équipe, il/elle peut dans ce cas, assurer le rôle de chef d'équipe.

Autres appellations : agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage, technicien de maintenance en climatisation, technicien de maintenance en génie climatique.

Aptitudes souhaitées : habileté manuelle, aptitude au travail en hauteur, initiative, responsabilité et adaptabilité.

Objectif(s)

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique, au gaz, thermodynamiques, au bois ou solaire.

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulation des circuits de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Maintenance préventive des équipements de régulation et des circuits de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire résidentiels / Mise en service et dépannage des équipements de régulation et des circuits de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire résidentiels.

(5 semaines)

Module 2. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux / Mise en service et dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

(5 semaines)

Module 3. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique et de leurs équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique.

Maintenance préventive des circuits et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiels / Maintenance préventive des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique / Mise en service et dépannage des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique et de leurs équipements d'alimentation et de stockage en combustible

(5 semaines)

Module 4. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de petite puissance utilisant le gaz et de leurs circuits et équipements d'alimentation en gaz.

Maintenance préventive des circuits, et équipements d'alimentation de gaz résidentiels / Maintenance préventive des générateurs de petite puissance utilisant le gaz

/ Mise en service et dépannage des générateurs de petite puissance utilisant le gaz et de leurs circuits et équipements d'alimentation.

(8 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).

Module 5. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs résidentiels de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.

Maintenance préventive des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.

Mise en service et dépannage des générateurs résidentiels de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.

(8 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).

Module 6. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de leurs générateurs au bois ou solaire.

Mise en service, maintenance et dépannage des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie bois.

Mise en service, maintenance et dépannage des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire.

(2 semaines).

Module 7. Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Conseils d'usage et recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

(1 semaine)

Période de certification TMECC (1 semaine).

Référence produit 09820

Code ROME L1306, L1308

Formacode 22486

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en français, mathématiques et électricité du niveau de la classe de 1re ou équivalent sont souhaitées. Pour les titulaires d'un CAP/BEP/titre professionnel en génie climatique, sanitaire et électricité, une expérience professionnelle d'au moins 2 ans est requise.

Durée

9 mois (1260 heures) dont nombre d'heures au centre :

1120 heures

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (Bac technique) de technicien(ne) de maintenance d'équipement de confort climatique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs :

- **au fioul domestique** = module 1 + module 2 + module 3 + module 7

- **au gaz** = module 1 + module 2 + module 4 + module 7

- **thermodynamiques** = module 1 + module 2 + module 5 + module 7

- **au bois ou solaire** = module 1 + module 2 + module 6 + module 7

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : technicien de maintenance en génie climatique, agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage, technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage, dépanneur technicien de maintenance, technicien agent d'exploitation, technicien service après-vente (SAV).

Le technicien de maintenance des équipements thermiques assure la mise en service et la maintenance préventive et corrective des installations de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire, de moyenne puissance pour optimiser le rendement énergétique des équipements. Il intervient dans des locaux techniques dont il a la charge (chaufferies, sous-stations, réseaux de distribution hydrauliques et aérauliques) situés à l'intérieur des bâtiments. Il intervient également à l'intérieur des locaux utilisateurs. Il effectue la mise en service et le réglage des installations de chauffage et le dépannage de tous les organes et appareillages se trouvant dans une chaufferie ou sous-station. Il réalise la surveillance et l'entretien périodique des installations de chauffage et de climatisation dont il a la charge en exploitation ainsi que l'observation et l'analyse des consommations d'énergie. Pour la mise en service et la mise au point des installations, il s'appuie sur les plans, schémas et les valeurs de réglage qui lui sont indiqués par le bureau d'études. En maintenance préventive et périodique, il se réfère au planning élaboré par son entreprise. En maintenance corrective, il intervient de sa propre initiative, à partir d'ordres de sa hiérarchie ou sur demande du client conformément au contrat.

Aptitudes souhaitées : rigueur, capacité d'adaptation à des techniques et à des situations de travail variées, autonomie, sens des responsabilités.

Objectif(s)

- Assurer la mise au point et la maintenance des équipements de chauffe moyenne puissance
- Assurer la mise en service et la maintenance des équipements électriques, hydrauliques et aérauliques des installations de conditionnement d'air
- Assurer la mise en service et la maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- Exploiter les équipements et optimiser la performance des installations de chauffage et de conditionnement d'air

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assurer la mise en service et la maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire : mise en service et maintenance du circuit hydraulique d'une installation de chauffage ou d'eau chaude sanitaire - du système de régulation d'une installation de chauffage ou d'eau chaude sanitaire - des équipements d'expansion et de traitement des eaux (8 semaines).

Module 2. Assurer la mise au point et la maintenance des équipements de chauffe de moyenne puissance : mise en service du circuit hydraulique d'un équipement de chauffe de moyenne puissance - mise en service et réglage d'un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur fioul domestique et/ou d'un brûleur gaz - maintenance d'un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur fioul domestique et/ou d'un brûleur gaz (8 semaines).

Lieu : Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

TRANSITION
VERTE

Réf. produit : **05207**

ROME : **I1308, I1306**

Formacode : **22486**

Durée

9 mois environ (1 260 heures) dont nombre d'heures en centre : **1120**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de 1^{re} scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne de maintenance des équipements thermiques.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer la mise en service et la maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire = module 1

CCP - Assurer la mise au point et la maintenance des équipements de chauffe de moyenne puissance = module 2

CCP - Assurer la mise en service et la maintenance des équipements électriques, hydrauliques et aérauliques des installations de conditionnement d'air = module 3

CCP - Exploiter les équipements et optimiser la performance des installations de chauffage et de conditionnement d'air = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Module 3. Assurer la mise en service et la maintenance des équipements électriques, hydrauliques et aérauliques des installations de conditionnement d'air : contrôle du fonctionnement d'une installation de conditionnement d'air - mise en service et maintenance des équipements aérauliques et des équipements hydrauliques des installations de conditionnement d'air (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Exploiter les équipements et optimiser la performance des installations de chauffage et de conditionnement d'air : évaluation et optimisation de la performance d'une installation de chauffage, d'eau chaude sanitaire ou de conditionnement d'air (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser l'entretien régulier des équipements pour en optimiser le fonctionnement (réduire les rejets polluants dans l'atmosphère, garantir le confort des usagers) et prolonger la durée de vie des appareils ; respecter les règles et consignes relatives à la sécurité et à la prévention de l'environnement ; maintenir à jour les compétences face aux évolutions techniques et réglementaires.

Session d'examen (1 semaine).

TECHNICIEN DE MAINTENANCE DU FROID

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations :

Le technicien de maintenance du froid intervient sur 2 types d'installations frigorifiques : - les équipements frigorifiques de moyennes et grosses puissance utilisés notamment dans la grande distribution (super et hypermarchés) - les petits process industriels et les équipements frigorifique de petite puissance (chambres froides, vitrines réfrigérées) de l'habitat résidentiel ou petit collectif. Il installe, met en service, assure l'entretien et le dépannage des équipements et veille à l'optimisation énergétique des installations. Il travaille souvent seul et applique les règles et consignes relatives à la sécurité (individuelle et collective) et à la protection de l'environnement concernant les fluides frigorigènes et les équipements sous pression. Il restitue l'équipement au client, l'informe sur l'utilisation des équipements en toute sécurité et formalise les documents relatifs aux interventions en vue de la facturation au client.

Aptitudes souhaitées : mobilité (de nombreux déplacements), capacités d'adaptation et d'organisation, rigueur, méthode, sens des responsabilités.

Objectif(s)

- Sélectionner les composants, installer et mettre en service des équipements frigorifiques monopostes
- Organiser et assurer la maintenance des équipements frigorifiques monopostes ou thermodynamiques
- Organiser et assurer la mise en service des équipements frigorifiques complexes ou centralisés
- Organiser et assurer la maintenance des équipements frigorifiques complexes ou centralisés

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Préparer et réaliser l'installation d'un équipement frigorifique monoposte : sélection et préparation de l'installation d'un équipement frigorifique monoposte - réalisation du montage fluidique et électrique d'un équipement frigorifique de conservation à température positive ou négative (5 semaines).

Module 2. Réaliser la mise en service d'un équipement frigorifique monoposte : réalisation de la mise en service d'un équipement frigorifique monoposte à température positive - réalisation du dossier technique et mise à disposition d'un équipement frigorifique monoposte (4 semaines).

Module 3. Réaliser la maintenance corrective d'un équipement frigorifique monoposte : diagnostic des causes de dysfonctionnement d'un équipement frigorifique monoposte - remplacement des éléments défectueux et remise en service (5 semaines).

Module 4. Réaliser la maintenance préventive d'un équipement frigorifique monoposte : élaboration du plan de maintenance préventive et réalisation de la maintenance préventive d'un équipement frigorifique monoposte ou thermodynamique (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 5. Organiser et assurer la mise en service des équipements frigorifiques complexes ou centralisés : préparation, mise en service, mise au point et optimisation d'un équipement frigorifique complexe ou centralisé (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 6. Elaborer et réaliser le plan de maintenance préventive d'un équipement frigorifique complexe ou centralisé : élaboration du plan de maintenance préventive et réalisation de la maintenance préventive d'un équipement frigorifique complexe ou centralisé (3 semaines).

Module 7. Réaliser la maintenance corrective d'un équipement frigorifique complexe ou centralisé : diagnostic des causes de dysfonctionnement d'un équipement frigorifique complexe ou centralisé - remplacement des éléments défectueux et remise en service (6 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser l'entretien régulier des équipements pour en optimiser le fonctionnement (maîtrise de la chaîne du froid, étanchéité des circuits frigorifiques pour réduire les rejets polluants dans l'atmosphère...), réaliser des interventions de mise au point pour réduire les consommations énergétiques, mettre en œuvre ou améliorer les systèmes de récupération de chaleur pour produire de l'eau chaude ou chauffer des locaux, assurer le tri et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement spécifique par une entreprise spécialisée (huiles, fluides frigorigènes) ou leur recyclage.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **07043**

ROME : **I1306**

Formacode : **22604**

Durée

10 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en mathématiques et électricité du niveau de la classe de 1^{re} scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne d'intervention en froid commercial et climatisation.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Sélectionner les composants, installer et mettre en service des équipements frigorifiques monopostes = module 1 + module 2

CCP - Réaliser la maintenance des équipements frigorifiques mono-étagés de faible puissance = module 3 + module 4

CCP - Organiser et assurer la mise en service des équipements frigorifiques complexes ou centralisés = module 5

CCP - Organiser et assurer la maintenance des équipements frigorifiques complexes ou centralisés = module 6 + module 7

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

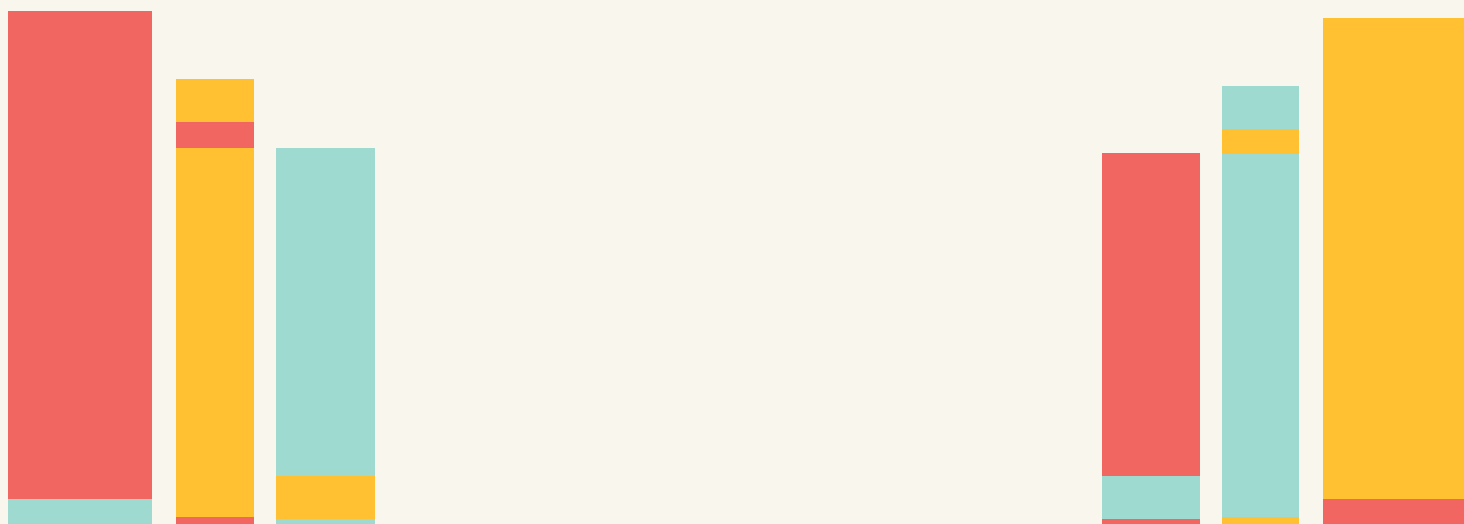
Lieux : Strasbourg, Metz

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min
prix appel

2019 BOOK DES FORMATIONS

A f p a G r a n d E s t

Travaux Publics



CHEF DE CHANTIER TRAVAUX PUBLICS ROUTES ET CANALISATIONS

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : chef de chantier, commis de chantier, responsable de chantier.

Le chef de chantier travaux publics routes et canalisations est responsable de l'organisation et de l'exécution des chantiers qui lui sont confiés : terrassement, assainissement routier ou des agglomérations, construction de routes et voirie urbaine, distribution d'eau potable, irrigation, réseaux secs tels que l'alimentation électrique souterraine, l'éclairage public, les télécommunications. Il encadre en général une équipe (3 à 10 personnes) et gère des matériels et des engins de chantiers coûteux. À partir de documents techniques ou de consignes, il participe à la préparation du chantier, organise le chantier et suit la réalisation des travaux. Il veille à l'application des normes et recommandations techniques, des normes qualité, du budget prévisionnel et des règles et consignes en matière de sécurité et de respect de l'environnement. Il renseigne ou établit les documents nécessaires à la gestion technique, administrative et financière du chantier. L'activité s'exerce généralement en extérieur. Les horaires sont adaptés à la spécificité des chantiers (délais, circulation, travaux de réparation et d'entretien) et impliquent le travail de nuit et des déplacements. Le permis de conduire B (véhicules légers) est indispensable pour l'exercice du métier.

Aptitudes souhaitées : bonne condition physique, capacité d'analyse, méthode, organisation, initiative et autonomie, aptitude au commandement.

Objectif(s)

- Diriger des chantiers de terrassements
- Diriger des chantiers de canalisations
- Diriger des chantiers de routes et de voirie urbaine

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Diriger des chantiers de terrassements : mission d'un «encadrant» de travaux à proximité de réseaux dans le respect de la réglementation - préparation et organisation du travail des équipes de terrassements - encadrement de la réalisation d'un chantier de terrassements à proximité de réseaux - réalisation des opérations de fin de chantier (8 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Module 2. Diriger des chantiers de canalisations : préparation et organisation du travail des équipes de pose de canalisations - encadrement de la pose de canalisations - réalisation des opérations de fin de chantier (6 semaines).

Lieu : Faulquemont

Module 3. Diriger des chantiers de routes et de voirie urbaine : préparation et organisation du travail des équipes de construction de routes et de voirie urbaine - encadrement de la réalisation de routes et de voiries - réalisation des opérations de fin de chantier (8 semaines).

Période en entreprise (7 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : appliquer et faire appliquer des procédures de qualité et de sécurité (individuelles et collectives), sensibiliser à l'éco gestion afin de limiter les consommations d'eau et d'énergie sur le chantier, veiller à limiter l'impact des travaux sur l'environnement immédiat (bruit, poussière...), gérer les déchets.

Session d'examen (1 semaine).

L'obtention du titre professionnel «Chef de chantier travaux publics routes et canalisations» (depuis moins de 5 ans) est une preuve de compétences permettant à un employeur de délivrer une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) niveau «encadrant» à son ou sa salarié(e).

Réf. produit : **05263**

ROME : **F1202**

Formacode : **22294, 22054**

Durée

9 mois environ (1 225 heures) dont nombre d'heures en centre : **840**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de Première scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées. Pour les titulaires d'un BEP ou d'un titre professionnel de niveau V, une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le secteur des travaux publics route et canalisation avec une fonction de pilotage d'équipe est requise.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de chef de chantier travaux publics routes et canalisations.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Diriger des chantiers de canalisations** = module 2

CCP - **Diriger des chantiers de routes et de voirie urbaine** = module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de durée de validité du titre.

CANALISATEUR

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : poseur de canalisations.

Le canalisateur construit et entretient des canalisations pour des réseaux enterrés d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales. A partir de plans et des directives du chef de chantier, en respectant strictement les consignes de sécurité, le canalisateur ou la canalisatrice installe la signalisation temporaire et les protections collectives pour sécuriser le chantier, et procède au repérage des réseaux et ouvrages existants. Il réalise les opérations préalables à la pose de réseaux : implantation, dépose des éléments de voirie, découpage de la chaussée, contrôle de l'ouverture de la tranchée, préparation du lit de pose. Une fois la pose des canalisations et accessoires (regards, vannes...) réalisée, il remblaye la tranchée et remet en état la voirie et les trottoirs. Le canalisateur travaille en équipe et intervient au voisinage d'engins de terrassement et de levage. Il utilise de l'outillage manuel, du matériel motorisé (tronçonneuse à matériaux, etc.) et de petits engins (plaque vibrante, petit compacteur). Il travaille dans des tranchées, parfois, dans des galeries et est soumis aux aléas climatiques, à la poussière et au bruit. Les horaires de travail s'adaptent à la spécificité des chantiers (délai, circulation, travaux de réparation, recherche de fuite). Les déplacements sont fréquents.

Aptitudes souhaitées : goût pour les travaux extérieurs et souterrains, sociabilité et esprit d'équipe, capacité d'adaptation, esprit de sécurité.

Objectif(s)

- Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées
- Construire un réseau d'assainissement en travaux publics
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées : installation des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux - réalisation des traçages préparatoires à la pose des réseaux - dépose et repose des éléments de voirie (bordures, fontes de voirie, couches superficielles de chaussée) (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Construire un réseau d'assainissement en travaux publics : pose en tranchée d'un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales - réalisation des branchements particuliers, eaux usées

Lieu : Faulquemont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min
+ prix appel

et eaux pluviales - réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations - réalisation de l'enrobage de la canalisation et du remblayage de la tranchée (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 3. Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics : construction d'un réseau d'adduction d'eau potable en PVC, en fonte et en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) - pose des appareillages et des accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré - réalisation des différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré (7 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif des déchets, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

L'obtention du titre professionnel «Canalisateur» (depuis moins de 5 ans) est une preuve de compétences permettant à un employeur de délivrer une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) niveau «opérateur» à son salarié.

Réf. produit : **09775**

ROME : **F1705**

Formacode : **22070, 22062**

Durée

7 mois environ (945 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de canalisateur.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées = module 1

CCP - Construire un réseau d'assainissement en travaux publics = module 2

CCP - Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Maçon(ne) voiries réseaux divers

Le métier

Le/la maçon(ne) en voirie et réseaux divers réalise des travaux de maçonnerie liés à la construction ou à la réfection de routes, des voie piétonnes, de pistes cyclables ou de parkings. Il/elle construit, par ailleurs, des éléments de voirie et d'aménagement urbain : bordures de trottoirs, caniveaux, murets, fondations pour panneaux de signalisation verticale ou stations de mise à disposition de vélos, etc. Il/elle participe également à la pose d'ouvrages enterrés de distribution d'électricité et de télécommunication et met en œuvre les réseaux humides de faible profondeur (eaux usées, eaux pluviales). Il/elle applique strictement les règles et consignes relatives à la sécurité (individuelles ou collectives) et au respect de l'environnement. Pour réaliser ses activités. Le/la maçon(ne) en voirie et réseaux divers travaille en équipe sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef de chantier. Il/elle est amené à se déplacer fréquemment et ses horaires sont variables en fonction de l'importance des travaux, de la planification des chantiers et des conditions météorologiques.

Autres appellations : agent d'entretien de la voirie et des réseaux divers, agent d'exploitation des routes, constructeur en voiries et réseaux, ouvrier routier, ouvrier voiries et réseaux divers, paveur-bordureur, poseur de bordures et caniveaux.

Aptitudes souhaitées : *bonne perception spatiale, aptitude au travail en extérieur et au travail physique, esprit d'équipe, capacité d'adaptation, esprit de sécurité.*

Objectif(s)

Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface / Poser des bordures et des caniveaux / Construire les réseaux enterrés de faible profondeur

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Tronc commun.

Communiquer dans l'entreprise, avec le client ou son représentant et avec les riverains. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Gérer les déchets de chantier.

Installer des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Travailler à proximité des réseaux.

Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux divers.

Fabriquer du mortier et du béton.

(3 semaines)

Module 2. Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface.

Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain en maçonnerie ou en béton armé.

Pose de pavés et de dalles manufacturées.

Réalisation de dallages en béton.

(4 semaines)

Module 3. Poser des bordures et des caniveaux.

Pose de produits manufacturés de type bordures et caniveaux.

Scellement de fontes de voirie.

(4 semaines)

Module 4. Construire les réseaux enterrés de faible profondeur.

Spécificités et technologie des réseaux secs, causes de non-conformité.

Pose de fourreaux et chambres de tirage pour les réseaux "courant faible".

Pose de gaines et chambres de tirage pour des réseaux "courant fort".

Réaliser l'étanchéité au droit des

raccordements des gaines, des fourreaux et des chambres.

Réaliser les branchements particuliers eaux pluviales et leur raccordement à l'exutoire.

Effectuer la synthèse des apprentissages de l'activité " Construire les réseaux de faible profondeur.

(4 semaines)

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit 05139
Code ROME F1702
Formacode 22062, 22054

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter

Durée

5 mois (770 heures) dont nombre d'heures au centre : **630 heures**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de maçon(ne) en voirie et réseaux divers.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface** = module 1 + module 2

CCP - **Poser des bordures et des caniveaux** = module 1 + module 3

CCP - **Construire les réseaux enterrés de faible profondeur** = module 1 + module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CONDUCTEUR DE BOUTEUR ET DE CHARGEUSE

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : conducteur de bulldozer, conducteur de chargeuse, conducteur de défonceuse, conducteur de dumper, conducteur de tombereau, conducteur de traxcavator.

Le conducteur de boteur et de chargeuse travaille sur des chantiers de travaux d'infrastructures (routes, autoroutes, aérodromes, barrages, ponts...) ainsi que sur des chantiers de travaux d'exploitation forestière ou agricole et pour des industries telles que mines et carrières. Il effectue, sous les directives du chef de chantier, en tenant compte des implantations, de la nature du sol et de la puissance de l'engin, des terrassements, des travaux d'extraction et de chargement de matériaux, la mise en place de matériaux, le nivellement de plates-formes et le stockage de matériaux. Polyvalent sur la conduite des deux engins principaux que sont le boteur et la chargeuse, il doit être également capable de conduire un engin de transport tel que le tombereau ou la décapeuse. Le conducteur peut effectuer l'entretien journalier et le premier niveau de maintenance, selon les notices fournies par les constructeurs et assurer le changement d'équipements et leur entretien. Il participe à la mise en place de la signalisation et du traçage de certains ouvrages. Il rend compte des travaux effectués dans la journée. D'une façon générale, le conducteur intègre l'ensemble des contraintes de pluviométrie, température, nature des sols et matériaux, encombrement, nature des ouvrages, sécurité individuelle et collective.

Aptitudes souhaitées : bonne coordination motrice, vision de loin, perception de l'espace, du terrain, des réactions de l'engin, souplesse dorsale, capacités d'initiative.

Objectif(s)

- Conduire un boteur
- Conduire une chargeuse
- Conduire un tombereau automoteur articulé

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Conduire en sécurité un engin de chantier et maîtriser les bases de l'implantation : mise en place des dispositifs de signalisation et de balisage du chantier, implantation et contrôle des travaux réalisés avec du matériel de mesure - conduite en sécurité d'une pelle hydraulique ou d'un boteur, d'une chargeuse pelleuse ou d'une chargeuse et d'un tombereau automoteur (3 semaines).

Module 2. Conduire un boteur : opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement du boteur - terrassement des ouvrages, réalisation des opérations de mise en dépôt ou en remblai de matériaux - réalisation du décapage de terre végétale et des réglages de surface (plate-forme, talus, PST) (4 semaines).

Lieu : Faulquemont

Module 3. Conduire une chargeuse : opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement d'une chargeuse - terrassement des ouvrages, chargement des matériaux sur un engin de transport - scarification des sols et réalisation des réglages de surface (4 semaines).

Module 4. Conduire un tombereau automoteur articulé : opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement du tombereau - transport des matériaux en vrac, déchargement par bennage (2 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

L'obtention du titre professionnel «Conducteur de boteur et de chargeuse» (depuis moins de 5 ans) est une preuve de compétences permettant à un employeur de délivrer une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) niveau «opérateur» à son ou sa salarié/e.

De même, l'obtention du titre dispense du CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) R372M de catégorie 3, 4 et 8 pendant 10 ans.

Réf. produit : **07190**

ROME : **F1302**

Formacode : **31717**

Durée

4 mois et demi environ (630 heures) dont nombre d'heures en centre : **525**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Un certificat d'aptitude à la conduite émanant d'un médecin du travail est demandé.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de conducteur/trice de boteur et de chargeuse.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Conduire un boteur** = module 1 + module 2

CCP - **Conduire une chargeuse** = module 1 + module 3

CCP - **Conduire un tombereau automoteur articulé** = module 1 + module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CONDUCTEUR DE PELLE HYDRAULIQUE ET DE CHARGEUSE PELLETEUSE



PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : conducteur de pelle hydraulique, conducteur de chargeuse pelleuse, conducteur de tractopelle, conducteur de tombereau

Le conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleuse effectue, sous les directives du chef de chantier, des travaux d'extraction et de terrassement, le chargement des engins de transport de matériaux, l'ouverture de tous types de tranchées, la pose de canalisations et les blindages de tranchées, le dressage de plates-formes et de talus, et la réalisation d'enrochements. Polyvalent sur la conduite des deux engins principaux que sont la pelle hydraulique et la chargeuse pelleuse ou tractopelle, il doit également être capable de conduire un engin de transport tel que le tombereau ou la décapeuse. Il possède un degré d'autonomie et de responsabilité important dans l'exécution de ses tâches. Il est attentif à son environnement de travail et organise les zones d'évolution des engins de transport de matériaux. Il doit rendre compte et renseigner un rapport journalier sur les aspects quantitatifs et qualitatifs de la production. Il intègre l'ensemble des contraintes d'environnement, de sécurité, de qualité, de rendement afférentes au chantier, ainsi que les contraintes naturelles et aux conditions météorologiques. Il a la responsabilité du bon fonctionnement de son engin sur lequel il effectue un contrôle quotidien et dont il peut, suivant le type d'entreprise, assurer la maintenance de premier niveau.

Aptitudes souhaitées : coordination motrice, vision de loin, de l'espace, du terrain, bonne appréciation des réactions de l'engin, souplesse dorsale, initiative.

Objectif(s)

- Conduire un tombereau automoteur articulé
- Conduire une pelle hydraulique
- Conduire une chargeuse pelleuse

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Conduire en sécurité un engin de chantier et maîtriser les bases de l'implantation : mise en place des dispositifs de signalisation et de balisage du chantier, implantation et contrôle des travaux réalisés avec du matériel de mesure - conduite en sécurité d'une pelle hydraulique ou d'un bouteur, d'une chargeuse pelleuse ou d'une chargeuse et d'un tombereau automoteur (3 semaines).

Module 2. Conduire une pelle hydraulique : opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement d'une pelle hydraulique - réalisation de fouilles en tranchées et de fossés à l'aide d'une pelle hydraulique - réalisation de terrassements d'ouvrages et réglage des surfaces à l'aide d'une pelle hydraulique (accotements, talus...) - réalisation des manutentions nécessaires à la réalisation d'un chantier d'assainissement à l'aide d'une pelle hydraulique (blindages, tuyaux, canalisations, éléments préfabriqués d'ouvrages annexes) (4 semaines).

Lieu : Faulquemont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Module 3. Conduire une chargeuse pelleuse : opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement d'une chargeuse pelleuse - réalisation de fouilles en tranchées et de fossés à l'aide d'une chargeuse pelleuse - réalisation de terrassements d'ouvrages et réglage des surfaces à l'aide d'une chargeuse pelleuse - manutentions nécessaires à la réalisation d'un chantier d'assainissement à l'aide d'une chargeuse pelleuse (blindages, tuyaux, canalisations, éléments préfabriqués d'ouvrages annexes) (4 semaines).

Module 4. Conduire un tombereau automoteur articulé : opérations de prise et de fin de poste, d'entretien de premier niveau, de chargement, d'arrimage, de transfert et de déchargement du tombereau - transport des matériaux en vrac, déchargement par bannage (2 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

L'obtention du titre professionnel «Conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleuse» (depuis moins de 5 ans) est une preuve de compétences permettant à un employeur de délivrer une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) niveau «opérateur» à son ou sa salarié(e). De même, l'obtention du titre dispense du CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) R372M de catégorie 2, 4 et 8 pendant 10 ans.

Réf. produit : **07149**

ROME : **F1302**

Formacode : **31717**

Durée

4 mois et demi environ (630 heures) dont nombre d'heures en centre : **525**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne intégration en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Fournir un certificat d'aptitude à la conduite émanant d'un médecin du travail.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de conducteur/trice de pelle hydraulique et de chargeuse pelleuse.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Conduire une pelle hydraulique = module 1 + module 2

CCP - Conduire une chargeuse pelleuse = module 1 + module 3

CCP - Conduire un tombereau automoteur articulé = module 1 + module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

2019 BOOK DES FORMATIONS

A f p a G r a n d E s t

Industrie

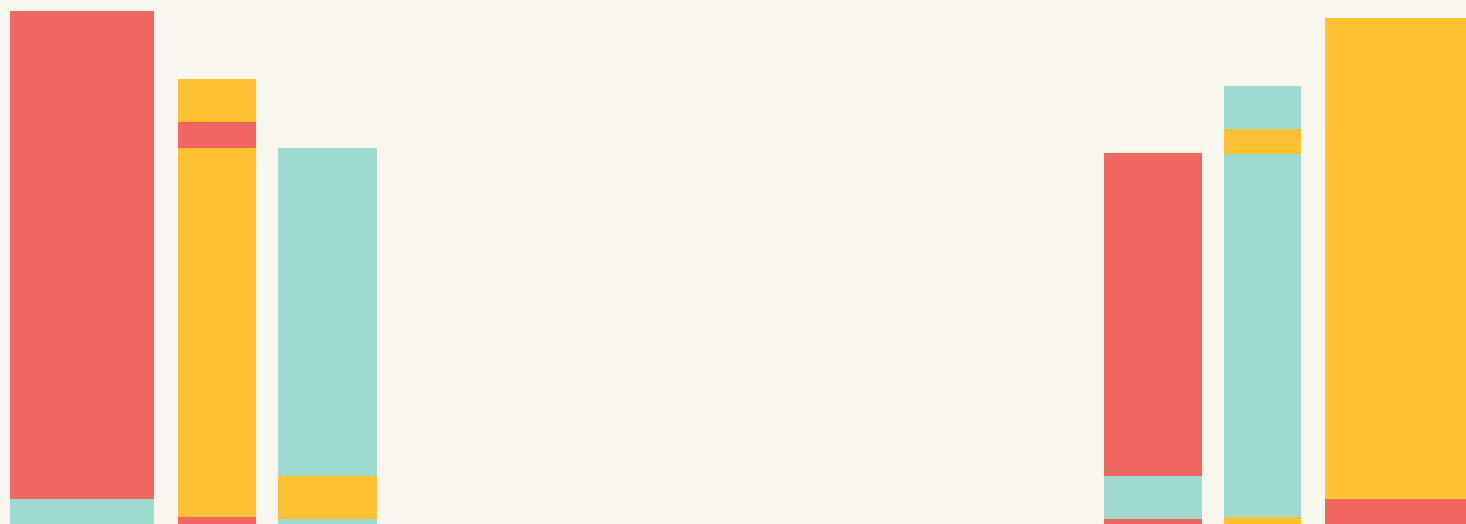
Bureau d'études

Méthodes, Production

Maintenance industrielle

Travail des métaux, Usinage

Chimie, Environnement



PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : *automaticien, informaticien industriel, technicien en automatismes, automaticien d'études et conception, automaticien roboticien, automaticien de supervision, automaticien d'exploitation, intégrateur en informatique industrielle, automaticien d'études sur machines d'assemblage, automaticien d'études sur machines spéciales.*

L'automaticien conçoit, réalise et met en service tout ou partie d'une application d'automatisation d'installations industrielles ou du BTP (systèmes de contrôle-commande et de supervision). Sous la conduite d'un chef de projet, il effectue l'analyse détaillée des tâches imparties, les développe à l'aide d'outils informatiques, principalement par programmation et les teste (fonction principale) ; il met en service des systèmes de contrôle-commande, de supervision et réalise les liaisons par l'intermédiaire de réseaux informatiques ; il procède à l'assemblage et au montage des matériels et intègre les logiciels "systèmes" et d'application. Il intervient avec les autres membres de l'équipe dans les tests et les essais d'intégration des matériels et des programmes informatiques, ainsi que dans les procédures de réception/validation sur le site. Il rédige, parallèlement, la documentation technique et les procédures de tests unitaires et assiste les opérateurs lors de la prise en main de l'application. Il intervient pour les industries en voie d'automatisation ou les sociétés d'ingénierie, de services en automatique et informatique industrielle ou encore les constructeurs de systèmes automatisés.

Aptitudes souhaitées : *culture et curiosité techniques, capacités de raisonnement et d'analyse, autonomie et méthode dans le travail, capacités relationnelles pour le travail d'équipe.*

Objectif(s)

- Étudier et développer une application de contrôle commande d'une installation ou d'un équipement
- Étudier et développer une application d'Interface Homme Machine ou de supervision d'une installation ou d'un équipement
- Mettre en service une application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Étudier et développer une application de contrôle commande d'un système automatisé : analyse, programmation et test des aspects de logiques combinatoires et séquentielles simples d'un système automatisé - analyse, programmation et test d'un système automatisé avec ses modes de marche et d'arrêt - mise en œuvre d'instructions avancées et de blocs fonctionnels dans le cadre du développement d'un Système Automatisé - mise en œuvre d'un robot avec ses équipements dans le cadre du développement d'un système automatisé (8 semaines).

Module 2. Développer la communication entre les différents équipements d'un système automatisé : mise en œuvre des principaux réseaux industriels - développement de la communication entre les différents équipements d'un système automatisé de production (5 semaines).

Module 3. Étudier et développer une application d'interface homme-machine d'un système automatisé avec des langages informatiques : réalisation de l'analyse et de la conception structurée d'une application informatique - développement de fonctions en langage C - mise en œuvre des principes de bases en programmation objet - développement d'une application d'interface homme-machine langage événementiel (6 semaines).

Module 4. Étudier et développer une application de supervision d'un système automatisé : récupération des données d'équipements industriels par le réseau Ethernet TCP/IP et par Internet - développement d'une application de supervision (4 semaines).

Module 5. Mettre en service une application d'automatisation d'un système automatisé : installation, raccordement, paramétrage, configuration et mise en service des équipements de base d'un automatisme et d'une boucle de régulation - réalisation des mesures électriques de comptage et d'analyse de l'énergie (6 semaines).

Module 6. S'intégrer dans son environnement de travail d'automaticien : identification des concepts techniques de base nécessaire au métier - pratique de l'anglais dans le cadre de son travail de technicien supérieur en automatique et informatique industrielle - identification des enjeux du métier - réalisation d'un projet de synthèse (6 semaines).

Période en entreprise (8 semaines).

Les aspects liés au développement durable et à la révolution numérique sont traités tout au long de la formation : installer des centrales connectées permettant de contrôler, de

Réf. produit : **07152**

ROME : **H1208**

Formacode : **24491, 24472, 24429, 24422, 24478**

Durée

11 mois environ (1 575 heures) dont nombre d'heures en centre : **1295**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau de classe de terminale scientifique, technique ou professionnelle et connaissances en anglais.

Modalités de la formation

Présentiel

superviser et d'optimiser les consommations d'énergie d'ensembles industriels - installer et programmer des automatismes capables de gérer et superviser des énergies provenant de sources multiples (solaire, marine, hydraulique, géothermique...) - utiliser des outils de simulations virtuelles.

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de technicien/ne supérieur/e en automatique et informatique industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Étudier et développer une application de contrôle commande d'une installation ou d'un équipement** = module 1 + module 2 + module 6

CCP - **Étudier et développer une application d'Interface Homme Machine ou de supervision d'une installation ou d'un équipement** = module 3 + module 4 + module 6

CCP - **Mettre en service une application d'automatisation d'une installation ou d'un équipement** = module 5

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min * prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : opérateur d'ilot de production, agent de fabrication, agent de production.

En charge de la fabrication de produits industriels de grandes séries dans une équipe de travail autonome, l'agent de fabrication industrielle exerce son activité sur des systèmes de production manuels ou peu automatisés, au sein d'entreprises et de secteurs professionnels variés : automobile, électroménager, plasturgie... Au sein d'une unité, et à partir d'instructions reçues, il fabrique les produits en série à l'aide ou non de machines de production simples, contrôle tout au long du processus sa fabrication et rend compte de sa production et des aléas. L'agent de fabrication industrielle peut aller d'un poste à un autre au sein d'un groupe semi-autonome et peut effectuer un travail manuel (montage et fabrication). Il assure la gestion complète du poste de travail pour de multiples versions d'un produit et rend compte au responsable d'atelier. L'agent de fabrication industrielle est responsable de la qualité de son travail, des délais à tenir. Il travaille dans des ateliers de toutes tailles.

Aptitudes souhaitées : habileté manuelle ; résistance à la station debout fréquente ; sens de l'organisation ; goût pour le travail en équipe.

Objectif(s)

- Fabriquer manuellement des pièces ou des sous-ensembles industriels de série
- Fabriquer, sur des lignes de production, des pièces ou des sous-ensembles industriels de série

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Fabriquer manuellement des pièces ou des sous-ensembles industriels de série : utilisation des documents de production au poste de travail - réalisation des approvisionnements au poste de travail - acquisition des bases technologiques mécaniques liées à l'emploi - réalisation en série des opérations de montage et d'assemblage ainsi que de contrôle des composants et des sous-ensembles issus d'une production industrielle (7 semaines).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Saint-Avold

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

Module 2. Fabriquer, sur des lignes de production, des pièces ou des sous-ensembles industriels de série : réalisation des opérations de fabrication sur une machine industrielle pré-réglée - réalisation des opérations de maintenance dédiée à la production et au nettoyage des outillages et moyens de production - propositions d'améliorations techniques ou organisationnelles dans son secteur de production (4 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (équivalent CAP/BEP) d'agent/e de fabrication industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Fabriquer manuellement des pièces ou des sous-ensembles industriels de série = module 1

Réf. produit : **09634**

ROME : **H3302**

Formacode : **23035**

Durée

4 mois environ (595 heures) dont nombre d'heures en centre : **455**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Fabriquer, sur des lignes de production, des pièces ou des sous-ensembles industriels de série = module 2

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : conducteur de machines automatisées, conducteur sur ligne de fabrication, conducteur de machines automatiques, conducteur de machines de transformation, conducteur de machines automatisées de fabrication.

Le conducteur d'équipement automatisés ou robotisés réalise l'ensemble des opérations de conduite, de surveillance et d'entretien des équipements automatisés afin de fabriquer des produits industriels conformes aux normes requises en termes de délai, de qualité, de quantité, et dans le respect des règles d'hygiène, d'environnement et de sécurité. Pour cela, il monte et règle les différents outillages en fonction de la production demandée, contrôle les conditions de mise en route, effectue la mise en marche et assure le bon fonctionnement en tenant compte des impératifs définis dans le dossier de fabrication. Il gère les aléas et déclenche, quand c'est nécessaire, l'intervention du service de maintenance. Il maintient l'installation en état de bon fonctionnement et de propreté et rend compte des résultats et des événements techniques observés au cours de son activité. Il travaille dans des entreprises de tailles diverses relevant de secteurs d'activités où la production est plutôt automatisée (agroalimentaire, mécanique, fabrication électronique, électrique et électroménager, industrie pharmaceutique, industrie du verre, informatique, plasturgie...). Pour intervenir sur les systèmes de commandes programmables, il a besoin de connaissances techniques en automatismes, électricité, mécanique et, dans une moindre mesure, d'hydraulique.

Aptitudes souhaitées : habileté manuelle ; sens de l'organisation et du travail en équipe.

Objectif(s)

- Lancer et arrêter une installation ou une machine automatisée
- Conduire une installation ou une machine automatisée

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Conduire une installation ou une machine automatisée : utilisation des documents de production au poste de travail - réalisation des approvisionnements au poste de travail - acquisition des bases technologiques de l'électricité, de la mécanique et du pneumatisme - réalisation en série des opérations de production sur une installation ou sur une machine industrielle, ainsi que des opérations de contrôle des pièces fabriquées (8 semaines).

Module 2. Préparer, lancer et arrêter une installation ou une machine automatisée : préparation d'une production sur une installation ou sur une machine industrielle - acquisition des notions technologiques évoluées de la mécanique - démarrage, mise en cadence et arrêt d'une installation ou d'une machine industrielle - réalisation des opérations de nettoyage des outillages et des moyens de production - proposition d'améliorations techniques ou organisationnelles dans son secteur de production (6 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : trier les déchets et les consommables pour permettre leur traitement dont le recyclage - diminuer les gaspillages d'énergie et de consommables en veillant en une juste utilisation des équipements industriels - alerter le service maintenance en cas de dysfonctionnement d'une installation ou de fuites (huile, air, eau, gaz, produits polluants...).

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **07087**
ROME : **H2906**
Formacode : **21554**

Durée

5 mois environ (735 heures) dont nombre d'heures en centre : **560**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de conducteur/trice d'installations et de machines automatisées.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Conduire une installation ou une machine automatisée** = module 1

CCP - **Lancer et arrêter une installation ou une machine automatisée** = module 2

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Soultz, Charleville, Saint-Avold

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : agent de maîtrise, chef d'atelier, contremaître, responsable d'atelier, responsable d'unité de production.

Le technicien supérieur en production industrielle se voit confier la responsabilité d'une à plusieurs équipes de production jusqu'à la charge entière d'un atelier de fabrication. Il est le garant de l'atteinte des objectifs de production de son secteur, en termes de productivité, de qualité, de délai, ceci dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Au quotidien : affectation du personnel aux postes de travail, roulements d'équipes, gestion des retards ou des absences, disponibilité des machines, gestion des aléas... - En fin de semaine : évaluation des futurs besoins en personnel, suivi des consommations de l'atelier, compte-rendu à sa hiérarchie. - Mensuellement : analyse et suivi des résultats de la production, développement des compétences de son personnel, mise en place de groupes de résolution de problèmes. - Annuellement : évolution à venir de son atelier de fabrication tant sur le plan des matériels et des technologies mises en œuvre, que sur le développement des aptitudes de son personnel. L'activité peut s'exercer dans tous les secteurs de fabrication : mécanique, plasturgie, métallurgie, textile, agroalimentaire...

Aptitudes souhaitées : capacités organisationnelles (anticipation, hiérarchisation des priorités, réactivité dans la prise de décision, grande rigueur) ; culture d'entreprise ; connaissance de fonctionnement d'un atelier de production ; capacités relationnelles (écoute, clarté, ascendance) ; autonomie et rigueur dans le travail.

Objectif(s)

- Superviser l'activité quotidienne d'une production industrielle
- Améliorer la performance d'un secteur de production industrielle

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Superviser l'activité quotidienne d'une production industrielle : organisation de la production en fonction des objectifs fixés et des méthodes utilisées dans l'entreprise - suivi de la production et prise en compte des aléas - réalisation des remontées d'information, des rendus comptes - traitement au quotidien des problématiques de personnel (intégration des nouveaux embauchés, absences, congés, repos, remplacements, roulements d'équipes...) (6 semaines).

Module 2. Améliorer la performance d'un secteur de production industrielle (partie 1) : identification et analyse des causes des dysfonctionnements - étude et formulation de propositions d'amélioration visant à améliorer la performance (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Lieu : Strasbourg

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min
* prix appel

Module 3. Améliorer la performance d'un secteur de production industrielle (partie 2) : analyse et intégration des évolutions technologiques et organisationnelles dans l'atelier - identification des besoins en termes de compétences et formulation de propositions d'évolution (3 semaines).

Période en entreprise (8 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : faire appliquer les procédures de tri des déchets et des consommables pour permettre leur traitement dont le recyclage - assurer le suivi des gaspillages d'énergie et de consommables en veillant en une bonne utilisation des équipements industriels - veiller à ce que les alertes du service maintenance soient bien effectuées en cas de dysfonctionnement d'une installation ou de fuites (huile, air, eau, gaz, produits polluants...).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de technicien/ne supérieur/e en production industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Réf. produit : 11361

ROME : H2503, H2501

Formacode : 31620, 32010, 32032, 50361

Durée

6 mois environ (875 heures) dont nombre d'heures en centre : **525**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.
1) Titulaire d'un diplôme de niveau IV (bac), professionnel ou technologique correspondant au secteur d'activité où vous souhaitez prendre la responsabilité d'une équipe ou d'un atelier (TPI, PSPA, MSMA, TMI...),
2) Baccalauréat STI avec une expérience significative en production d'au moins 2 ans (chef d'équipe, animateur, team leader...) ; la maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel) ; des connaissances techniques acquises en mécanique, électrotechnique, automatismes, hydraulique, pneumatique et la connaissance du secteur industriel.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - **Superviser l'activité quotidienne d'une production industrielle** = module 1

CCP - **Améliorer la performance d'un secteur de production industrielle** = module 2 + module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *monteur de machines spéciales, mécanicien monteur de précision, ajusteur-monteur.*

Le monteur qualifié d'équipements industriels monte, ajuste et règle des équipements industriels à l'unité ou de petites séries (machines de production, turbines, équipements de levage, machines-outils, robots, machines textiles ...) à partir de plans d'ensembles et/ou de schémas d'automatismes, et au moyen de composants usinés ou manufacturés. Dans le respect strict des consignes de sécurité, il vérifie et garantit le bon fonctionnement de son montage. Il peut être amené à effectuer des opérations d'ajustage pour réaliser un outillage de montage simple, ou retoucher un composant à assembler ou à régler. Ce métier offre des activités très diversifiées (montage, réglage, mise au point) faisant appel à une certaine autonomie technique. Par exemple, il peut s'agir de monter des châssis, régler des transmissions, raccorder des vérins, régler des cycles de fabrication automatique... Le métier s'exerce dans des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité (automobile, pétrochimie, agroalimentaire, ferroviaire, médical, agricole), soit dans l'atelier de montage propre à l'entreprise, soit dans celui du client. Il ne doit pas être confondu avec celui d'opérateur-monteur en séries sur lignes de production, souvent présenté sous un intitulé similaire.

Aptitudes souhaitées : *curiosité technique ; habileté et rapidité manuelles ; compréhension des schémas et des notices écrites de montage ; capacité d'autonomie et d'organisation du travail ; rigueur et méthode.*

Objectif(s)

- Monter et régler des équipements mécaniques industriels
- Équiper un système mécanique industriel d'un automatisme pneumatique, électropneumatique, hydraulique ou électrique

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Monter et régler des ensembles mécaniques statiques : préparation d'une intervention de montage mécanique - manutention des équipements industriels - montage et réglage des ensembles mécaniques fixes (8 semaines).

Module 2. Monter et régler des ensembles mécaniques dynamiques : montage et réglage des ensembles mécaniques de guidage en translation et en rotation, ainsi que des ensembles mécaniques de transmission (8 semaines).

Module 3. Équiper un système mécanique industriel d'un automatisme pneumatique, électropneumatique, hydraulique ou électrique : préparation d'une intervention de montage d'équipements pneumatiques, électropneumatiques, hydrauliques ou électriques - installation des systèmes pneumatiques ou électropneumatiques, des systèmes hydrauliques et des systèmes électriques sur des équipements industriels (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Mulhouse, Soultz

Réf. produit : **07076**
ROME : **H2901, H2909**
Formacode : **23035**

Durée

7 mois environ (980 heures) dont nombre d'heures en centre : **875**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de **monteur/se qualifié/e d'équipements industriels.**

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Monter et régler des équipements mécaniques industriels** = module 1 + module 2

CCP - **Équiper un système mécanique industriel d'un automatisme pneumatique, électropneumatique, hydraulique ou électrique** = module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : conducteur de lignes, animateur de lignes, pilote de ligne industrielle, technicien d'atelier automatisé.

Le technicien de production industrielle a en charge le fonctionnement d'une ou plusieurs lignes de fabrication constituées de postes de travail manuels, semi-automatiques ou automatiques liés entre eux par un même produit fabriqué. Ces lignes intègrent des technologies différentes telles que le pneumatisme, l'électricité, l'automatisme, la mécanique et l'hydraulique. Ses missions principales concernent : la préparation, le lancement, le suivi de la production et l'assistance aux opérateurs de la ligne de production ; la régulation des dérives du processus et la résolution des incidents matériels ; l'amélioration des indicateurs de production et la contribution aux essais. Le technicien veille au respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Il travaille dans la plupart des cas en équipe avec des opérateurs. L'emploi s'exerce dans des entreprises de taille variable, dans divers secteurs d'activité (construction mécanique dont l'automobile, agroalimentaire, pharmacie, industrie du verre, informatique et automatique, plasturgie...).

Aptitudes souhaitées : curiosité technique, expérience de la production industrielle, capacités de management, aptitudes relationnelles et organisationnelles (anticipation, méthode, rigueur, réactivité, décision), souci de la mise en œuvre et du respect des mesures d'hygiène, de sécurité et environnementales.

Objectif(s)

- Piloter une ligne de production
- Contribuer à l'optimisation d'une ligne de production industrielle

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Piloter une fabrication de produits industriels : préparation de la fabrication d'une série de pièces sur une ligne industrielle - démarrage et arrêt d'une ligne industrielle - conduite et suivi de la production d'une ligne industrielle en respectant des procédures de fabrication et en contrôlant le niveau de qualité requis - réalisation des opérations de maintenance préventive sur une ligne industrielle (8 semaines).

Module 2. Remédier à un aléa de fabrication : appréhension des risques électriques dans un atelier industriel - acquisition des bases d'automatisme, de pneumatique et de mécanique d'une machine industrielle - conduite de la ligne industrielle en mode dégradé (7 semaines).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Saint-Dizier, Saint-Avold

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

Module 3. Optimiser une fabrication de produits industriels : propositions, conduite et mise en œuvre d'actions d'amélioration sur une ligne industrielle - animation d'un groupe de travail - réalisation d'une action d'amélioration sur la ligne de fabrication (5 semaines).

Période en entreprise (7 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : trier les déchets et les consommables pour permettre leur traitement dont le recyclage - diminuer les gaspillages d'énergie et de consommables en veillant en une juste utilisation des équipements industriels - alerter le service maintenance en cas de dysfonctionnement d'une installation ou de fuites (huile, air, eau, gaz, produits polluants...).

Session d'examen (2 semaines)

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac pro) de technicien/ne de production industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Réf. produit : 07235

ROME : H2503, H2504

Formacode : 31620, 32010, 00105

Durée

8 mois environ (1 050 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Trois profils sont possibles.

- 1) Niveau CAP/BEP/titre professionnel de niveau V en mécanique générale, productique, structures métalliques, maintenance, électrotechnique ou électronique.
- 2) Niveau 1^{re} scientifique, technique ou équivalent avec connaissance du milieu de la production industrielle.
- 3) Expérience dans une entreprise industrielle.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - **Piloter une ligne de production industrielle** = module 1 + module 2

CCP - **Contribuer à l'optimisation d'une ligne de production industrielle** = module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *électricien d'équipement industriel espace (maintenance), électromécanicien d'entretien, électrotechnicien (maintenance), technicien d'entretien électromécanique, agent d'entretien du matériel, technicien itinérant de maintenance (polyvalent), électromécanicien d'entretien, technicien de maintenance polyvalent.*

Selon l'organisation et la taille de l'entreprise, et à partir de directives, plans, schémas, dossiers machine et documents constructeurs, l'électricien de maintenance des systèmes automatisés peut exercer 3 grands types d'activité dans le respect des règles de sécurité et des différentes normes régissant l'activité. Il procède à la maintenance corrective et préventive de tout ou partie d'éléments ou ensembles électriques, électromécaniques. En tant qu'installateur-maintenancier en systèmes automatisés, il modifie, monte, règle ou entretient des ensembles ou des éléments d'équipements automatisés. Il peut dispenser une assistance technique auprès des opérateurs. Il est amené à utiliser de plus en plus souvent du matériel informatique : gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO), conception assistée par ordinateur (CAO). En tant que polymaintenancier, il procède à des interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage dans des champs techniques ou technologiques différents (électricité, pneumatique, petite mécanique...). Il remet en état des installations, des matériels, des réseaux. Il peut aussi intervenir sur la réalisation de travaux neufs (installation, modification, amélioration).

Aptitudes souhaitées : *curiosité technique, capacités de raisonnement et d'analyse, esprit méthodique, organisation et autonomie, souplesse relationnelle, réactivité accompagnée de calme et de rigueur vis-à-vis des dépannages.*

Objectif(s)

- Installer des équipements automatisés
- Assurer la maintenance d'équipements automatisés

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Équiper et câbler une armoire électrique : implantation du matériel dans une armoire électrique - câblage des composants électriques (8 semaines).

Module 2. Installer et mettre en service une armoire électrique : raccordement des capteurs et des actionneurs - raccordement d'une armoire électrique aux réseaux d'énergie - mise en service d'une armoire électrique (3 semaines).

Module 3. Identifier les dysfonctionnements d'un équipement automatisé : mise en œuvre d'une méthode de diagnostic - interprétation des données d'un automate programmable industriel (4 semaines).

Module 4. Remettre en état des installations électriques : réalisation de la réfection des circuits électriques - remplacement des actionneurs électriques - remplacement des éléments de la boucle d'automatisme d'un équipement (capteurs et préactionneurs) (5 semaines).

Module 5. Modifier un équipement électrique : réalisation des modifications et des travaux de mise en conformité dans une armoire électrique - modification des câbles d'un équipement électrique (3 semaines).

Module 6. Mettre en œuvre la maintenance préventive d'un équipement automatisé : réalisation des opérations de surveillance des équipements - contrôle des dispositifs de préservation de la santé et de l'environnement (3 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser le tri sélectif des déchets (huiles usagées, conducteurs en cuivre, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - optimiser et améliorer le fonctionnement des équipements pour diminuer les consommations d'énergie et les

Lieux : Mulhouse, Nancy, Epinal

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

TRANSITION NUMÉRIQUE

Réf. produit : **07142**
ROME : **I1302, I1309**
Formacode : **24431**

Durée

7 mois environ (1 085 heures) dont nombre d'heures en centre : **980**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

produits défectueux - récupérer les pièces et les équipements endommagés en vue de leur recyclage.

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'électricien/ne de maintenance des systèmes automatisés.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Installer des équipements automatisés** = module 1+ module 2

CCP - **Assurer la maintenance d'équipements automatisés** = module 3 + module 4 + module 5 + module 6

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le métier

Sur une installation nucléaire, le mécanicien robinetier nucléaire réalise la maintenance corrective et préventive, à dominante mécanique, des équipements, installations, matériels de robinetterie (clapets, soupapes, vannes...). Il intervient à partir de modes opératoires, de plans et de consignes techniques. Il assure l'entretien de la robinetterie et des motorisations associées (électriques ou pneumatiques) et effectue des contrôles sur l'état et le fonctionnement des matériels (étanchéité, usure, usinage...), ainsi que des contrôles visuels et dimensionnels. Il réalise des diagnostics et des essais à l'aide d'outillages spécifiques et assure la maintenance des différents robinets TOR et réglants, qu'ils soient manuels, à motorisation pneumatique ou électrique. Ce métier requiert une observation stricte des procédures ainsi que des règles de sécurité et de sûreté. Il s'exerce généralement en équipe et nécessite d'être disponible et mobile sur les différentes centrales nucléaires. L'autorisation d'accès sur site est conditionnée par le résultat d'une enquête en préfecture et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail.

Aptitudes souhaitées : sens de l'analyse, rigueur et méthode, capacités d'adaptation, esprit d'équipe.

Objectif(s)

- Acquérir les connaissances de base de la maintenance
- Réaliser la maintenance sur robinetterie
- Obtenir les habilitations métier
- Obtenir les habilitations environnement nucléaire

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel - adaptation du parcours de formation **(1 semaine)**.

Module 1. Acquérir les connaissances de base de la maintenance : acquisition des connaissances de base de l'électricité, la lecture de plans industriels, la métrologie, la mécanique - connaissance des différents types de maintenance et des règles de sécurité dans la manutention - réalisation de compte-rendu oral et écrit d'une situation de travail **(6 semaines)**.

Module 2. Préparer une intervention sur robinetterie : identification des robinets et vannes - maîtrise des méthodes de jonctions et d'étanchéité - analyse des risques fonctionnels du matériel - connaissance et application des procédures qualités et procédure spécifique à EDF - maîtrise de la documentation technique - gestion de la traçabilité des opérations réalisées **(2 semaines)**.

Lieu : Saint-Avold

Module 3. Réaliser la maintenance sur robinetterie : mise en œuvre d'une démarche diagnostic - réalisation d'interventions sur robinetterie manuelle et pilotée, sur actionneurs pneumatiques et sur servomoteurs électriques - assemblage d'ensemble par boulonnage **(2 semaines)**.

Module 4. Obtenir les habilitations métiers : Préparation et validation d'habilitation mécanique MO, électrique BS BE, CAUS (pontier élingueur) et PRAP (préparation des risques liés à l'activité physique) **(1,5 semaine)**.

Module 5. Obtenir les habilitations environnement nucléaire : Préparation et validation d'habilitations nucléaires SCN1 (savoir commun du nucléaire niveau 1), CSQ (module complémentaire sureté qualité) et RPI (radio protection de niveau 1) **(2,5 semaines)**.

Période en entreprise (6 semaines)

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : être garant de la mise en œuvre d'un système de contrôle et de maintenance respectueux de l'environnement et de la sécurité du personnel - assurer la traçabilité des produits utilisés - appliquer le tri sélectif.

Session d'examen (2 semaines)

Réf. produit : **12023**

ROME : **I1310**

Formacode : **24134**

Durée

6 mois environ (805 heures).
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. L'autorisation d'accès sur site est conditionnée par le résultat d'une enquête en préfecture (casier judiciaire vierge).

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

A l'issue de la formation, la réussite aux épreuves débouche sur la délivrance :
- du Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) «Mécanicien en robinetterie industrielle»
- des habilitations métier : mécanique MO, électrique BS BE, CAUS (pontier élingueur) et PRAP (préparation des risques liés à l'activité physique).
- des habilitations environnement nucléaire : habilitations nucléaires SCN1 (savoir commun du nucléaire niveau 1), CSQ (module complémentaire sureté qualité) et RPI (radio protection de niveau 1).
Attestation de formation.

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : technicien de maintenance polyvalent, maintenicien, électromécanicien.

Le technicien de maintenance intervient sur des équipements de technologies variées (électricité, automatismes industriels, pneumatique, hydraulique, mécanique) afin de rétablir et de conserver l'appareil de production d'une usine en état de marche. Il élabore et met en œuvre des solutions rapides pour faire repartir l'équipement. Il est appelé à être de plus en plus polyvalent sur l'ensemble des technologies afin : - d'éviter l'apparition de pannes ou de dysfonctionnements (maintenance préventive), - de faire en sorte que l'équipement en panne redémarre aussi vite que possible (maintenance corrective), - d'améliorer le rendement des équipements industriels en contribuant à leur modification (maintenance améliorative). Il peut être amené à passer d'un travail de saisie de données à une intervention «en urgence» sur le terrain dans des conditions parfois difficiles. Les métiers de la maintenance impliquent de la disponibilité et des déplacements d'un site à l'autre ; l'emploi est souvent assorti d'astreintes, de travail de nuit et de week-end.

Apitudes souhaitées : curiosité technique, capacités de raisonnement et d'analyse, esprit méthodique, organisation et autonomie ; réactivité, calme, rigueur ; capacité à prendre des décisions et d'agir dans des situations risquées, tout en respectant strictement des consignes de sécurité.

Objectif(s)

- Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel
- Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel
- Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé
- Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels et réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel : remise en état ou échange fonctionnellement équivalent des éléments d'un équipement industriel : éléments de circuits électriques et pneumatique, éléments d'instrumentation et de régulation d'un procédé industriel simple, éléments d'automatismes. (7 semaines).

Module 2. Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel : remise en état d'un mécanisme d'un équipement industriel - réalisation d'un échange fonctionnellement équivalent d'un mécanisme ou d'un sous-ensemble d'un équipement industriel - remise en état ou réalisation d'un échange fonctionnellement équivalent d'éléments de circuits hydrauliques (7 semaines).

Module 3. Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé : mise en œuvre d'une méthode pour diagnostiquer un dysfonctionnement sur un équipement industriel pluri-technologique - utilisation d'outils d'automatisme comme aide au diagnostic - mise en service d'un équipement industriel (6 semaines).

Module 4. Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels : rédaction des documents de maintenance (gamme, mode opératoire, fiches de visites) - test de l'instrumentation d'un process - remise en service des équipements pluritechnologiques de production (3 semaines).

Module 5. Réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées : formulations de propositions d'actions d'amélioration continue sur un équipement industriel - réalisation d'une amélioration ou d'une modification technique sur un équipement industriel (4 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser le tri sélectif des déchets (huiles usagées, conducteurs en cuivre, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - optimiser et améliorer le fonctionnement des équipements pour diminuer les consommations d'énergie et les produits défectueux - récupérer les pièces et les équipements endommagés en vue de leur recyclage.

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Mulhouse, Reims, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min * prix appel

TRANSITION NUMÉRIQUE

Réf. produit : **09752**
ROME : **I1304, I1309, I1310**
Formacode : **31624**

Durée

9 mois environ (1 225 heures) dont nombre d'heures en centre : **1015**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau de français et mathématiques de classe de 1^{re} ou de fin de BEP ou équivalent. Pour tous : expérience professionnelle souhaitée, de préférence dans un milieu industriel, technique ou technologique (production ou maintenance industrielle, réparation de véhicules ou d'engins divers, électricité bâtiment ou industrielle).

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac pro) de technicien/ne de maintenance industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel = module 1

CCP - Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel = module 2

CCP - Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé = module 3

CCP - Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels et réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées = module 4 + module 5

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : technicien de maintenance industrielle, technicien de maintenance d'équipements de production, technicien de maintenance d'équipements de fabrication, électrotechnicien de maintenance, électromécanicien de maintenance, mécanicien de maintenance, automaticien de maintenance, technicien méthodes maintenance responsable d'équipe en maintenance industrielle.

Le technicien supérieur de maintenance industrie et services réalise toutes les actions techniques, administratives et de management destinées à maintenir un bien ou à le rétablir pour qu'il puisse accomplir sa fonction requise durant son cycle de vie. L'activité du technicien se répartie sur trois axes principaux : 1. Interventions techniques sur des installations industrielles pluri technologiques en contexte d'exploitation : il effectue les actions de maintenance préventive visant à prévenir l'apparition d'une défaillance et les actions de maintenance corrective pour rétablir le fonctionnement initial. 2. Organisation et gestion de maintenance : il définit des opérations de maintenance, puis organise leurs mises en œuvre et leurs suivis. 3. Améliorations techniques et organisationnelles : il identifie, étudie et met en œuvre des actions permettant d'améliorer la fiabilité, la maintenabilité, la disponibilité et la sécurité des biens. Il intervient des technologies multiples (mécanique, électrotechnique, pneumatique, hydraulique, automatisme, instrumentation-régulation).

Aptitudes souhaitées : culture technique, capacités d'autonomie, bon niveau de raisonnement, d'analyse et de méthode, capacités organisationnelles, capacités relationnelles, management d'une équipe de travail, capacité à respecter des consignes de sécurité pour des interventions sur des équipements comportant une dangerosité.

Objectif(s)

- Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments électromécaniques et pneumatiques d'une installation industrielle
- Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments d'automatisme et d'asservissement d'une installation industrielle
- Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments mécaniques d'une installation industrielle
- Réaliser des interventions de maintenance sur les éléments hydrauliques d'une installation industrielle
- Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles
- Étudier et réaliser des améliorations de maintenance d'installations industrielles

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation - connaissance de l'environnement professionnel - adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments électromécaniques et pneumatiques d'une installation industrielle : identification des fonctions et du fonctionnement des appareils électromécaniques et pneumatiques industriels - élaboration du dossier technique d'équipements électromécaniques et pneumatiques - réalisation de la maintenance corrective et préventive d'équipements électromécaniques et pneumatiques d'une installation industrielle (7 semaines)

Module 2. Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments d'automatisme et d'asservissement d'une installation industrielle : identification des fonctions et du fonctionnement des éléments d'automatismes

et d'asservissement d'une installation industrielle - interprétation d'un programme automate - réalisation de la maintenance corrective et préventive des équipements d'automatisme et d'asservissement d'une installation industrielle (5 semaines)

Module 3. Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments mécaniques d'une installation industrielle : identification des fonctions et du fonctionnement des éléments mécaniques industriels - élaboration du dossier technique d'un équipement mécanique - réalisation de la maintenance corrective et préventive des équipements mécaniques d'une installation industrielle (5 semaines)

Module 4. Réaliser des interventions de maintenance sur les éléments hydrauliques d'une installation industrielle : identification des fonctions et du fonctionnement des appareils hydrauliques industriels - élaboration du dossier technique d'un équipement hydraulique - réalisation de la maintenance corrective et préventive des appareils hydrauliques d'une installation industrielle (3 semaines)

Module 5. Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles : renseignement et exploitation d'un progiciel de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) - analyse des données de maintenance d'une installation industrielle - élaboration du plan de maintenance d'une installation industrielle - animation d'une équipe et organisation de la mise en œuvre de la maintenance d'une installation industrielle (4 semaines)

Module 6. Étudier et réaliser des améliorations de maintenance d'installations industrielles : élaboration du cahier des charges technique d'une amélioration - réalisation des améliorations (5 semaines)

Période en entreprise (8 semaines)

Réf. produit : **07136**
ROME : **I1304, I1302**
Formacode : **31624**

Durée

9 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1120**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau de classe de terminale en français, mathématiques, physique. Notions d'anglais. Un vécu professionnel dans l'industrie ou dans la maintenance d'équipements industriels est souhaité.

Modalités de la formation

Présentiel

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser le tri sélectif des déchets (huiles usagées, conducteurs en cuivre, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - optimiser et améliorer le fonctionnement des équipements pour diminuer les consommations d'énergie et les produits défectueux - récupérer les pièces et des équipements endommagés en vue de leur recyclage.

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de technicien/ne supérieur/e de maintenance industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser la maintenance des éléments électromécaniques et d'automatisme d'installations industrielles = module 1 + module 2

CCP - Réaliser la maintenance des éléments mécaniques et hydrauliques d'installations industrielles = module 3 + module 4

CCP - Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles = module 5

CCP - Étudier et réaliser des améliorations de maintenance d'installations industrielles = module 6

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

Technicien(ne) supérieur(e) de maintenance en éolien

Le métier

L'activité du/de la technicien(ne) supérieur(e) de maintenance d'éoliennes se répartie sur trois axes principaux.

1. Un ensemble de tâches de type « interventions techniques », en contexte d'exploitation : elles consistent à effectuer, en autonomie, toutes les actions de maintenance préventive visant à prévenir l'apparition d'une défaillance et toutes les actions de maintenance corrective pour rétablir le fonctionnement initial des éoliennes.
2. La mise en œuvre d'outils et de méthodologies en exploitant des indicateurs (historiques de défaillance, coûts...) pour organiser et cibler les actions de maintenance préventive et faciliter l'activité managériale.
3. La recherche de gains de productivité par les actions amélioratrices afin d'augmenter la disponibilité, la fiabilité ou la maintenabilité des éoliennes. Il/elle intervient sur des technologies multiples (mécanique, électrotechnique, pneumatique, hydraulique, automatisme, instrumentation régulation).

Autres appellations : automaticien de maintenance, technicien de maintenance d'éoliennes, technicien de maintenance d'équipements de production / fabrication, technicien méthodes, technicien supérieur de maintenance industrielle

Aptitudes souhaitées : culture technique et connaissance de l'entreprise, capacités d'autonomie, bon niveau de raisonnement, d'analyse et de méthode, capacités organisationnelles et relationnelles pour la gestion de la maintenance (préventive et curative), pour l'instauration d'une relation de service, ainsi que pour le management d'une équipe de travail, capacité à respecter des consignes de sécurité pour des interventions sur des équipements comportant une dangerosité, capacité à travailler en hauteur et dans des milieux confinés.

Objectif(s) : Identifier son milieu professionnel et les exigences spécifiques à la maintenance des éoliennes / Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments électromécaniques d'une éolienne / Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments d'automatisme et d'asservissement d'une éolienne / Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments mécaniques d'une éolienne / Réaliser des interventions de maintenance sur des éléments hydrauliques d'une éolienne / Organiser la gestion de maintenance d'un parc d'éoliennes / Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles / Etudier et réaliser des améliorations de maintenance d'installations industrielles

Programme

La formation se compose de 8 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Identifier son milieu professionnel et les exigences spécifiques à la maintenance des éoliennes : environnement de travail - procédures de sécurité - procédures spécifiques aux interventions d'éoliennes offshore - diagnostic d'une pale endommagée - système d'exploitation d'un parc d'éoliennes - Anglais technique.
(8 semaines)

Période en entreprise (1 semaine)

Module 2. Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments électromécaniques d'une éolienne : fonction et fonctionnement des appareils électromécaniques - dossier technique d'un équipement électrique - maintenance des équipements électriques.
(7 semaines)

Module 3. Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments d'automatisme et d'asservissement d'une éolienne : fonction et fonctionnement des éléments d'automatismes - maintenance des équipements d'automatisme et d'asservissement.
(4 semaines)

Module 4. Réaliser les interventions de maintenance sur les éléments mécaniques d'une éolienne : fonction et fonctionnement des éléments mécaniques – dossier technique d'un équipement mécanique - maintenance des équipements mécaniques.
(5 semaines)

Module 5. Réaliser des interventions de maintenance sur des éléments hydrauliques d'une éolienne : fonction et fonctionnement des appareils hydrauliques – dossier technique d'un équipement hydraulique - maintenance des appareils hydrauliques.
(3 semaines)

Module 6. Organiser la gestion de maintenance d'un parc d'éoliennes : organisation de la mise en œuvre de la maintenance - gestion de la maintenance d'un parc d'éoliennes.
(2 semaines)

Période en entreprise (8 semaines)

Module 7. Assurer l'organisation et la gestion de maintenance d'installations industrielles : analyse des données de maintenance - élaboration d'un plan de maintenance.
(2 semaines)

Module 8. Etudier et réaliser des améliorations de maintenance d'installations industrielles : cahier des charges d'une amélioration - amélioration technique ou organisationnelle - maintenance d'équipements électropneumatiques – interprétation d'un programme d'automatisme.
(6 semaines)

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : tri sélectif des déchets – optimisation énergétique

Session d'examen (2 semaines).

Référence produit 12225
Code ROME I1304
Formacode 31624

Pour qui ?
Tout public

Prérequis

Niveau de classe de terminale en français, mathématiques, physique et électricité.
Notions d'anglais.
Une première expérience professionnelle dans l'industrie ou dans la maintenance d'équipements mécaniques ou électriques est souhaitable.

Durée

12 mois (1715 heures)
dont nombre d'heures au centre : 1400 heures
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

A l'issue de la formation, la réussite aux épreuves débouche sur la délivrance :

- du Titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de technicien supérieur de maintenance industrielle (TSMIe)

- de l'attestation de formation "Identifier son milieu professionnel et les exigences spécifiques à la maintenance des éoliennes".

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : assembleur au plan, monteur soudeur, soudeur à plat, polyvalent des métaux.

L'agent de fabrication d'ensembles métalliques intervient dans le domaine de la chaudronnerie, du soudage ou du tuyautage. Il procède à la fabrication en atelier et à la pose sur site d'éléments ou d'ensembles métalliques (cuves, tuyauterie, supports métalliques, chassis, carters...). Il intervient sur l'ensemble du processus de fabrication et du montage des éléments ou ensembles métalliques neufs en acier (débit, soudage à plat, assemblage, mise à disposition chez le client). Mais il peut réaliser aussi des opérations d'adaptation, de maintenance ou de modification sur des installations métalliques existantes. À partir d'un dossier techniques et de consignes orales, il débite des tôles, des tubes et des profilés en acier. Il procède au pliage, au cintrage à l'usinage et à l'ajustage des éléments métalliques destinés à être assemblés. Il assemble par pointage, vissage ou par soudage à plat les divers éléments en respectant les tolérances géométriques et dimensionnelles. Enfin, il effectue divers contrôles (soudures, dimensions) et retouches éventuelles. Des travaux en hauteur et des déplacements sont prévisibles dans le cadre de son activité.

Aptitudes souhaitées : intérêt pour un travail concret nécessitant habileté ; bonne vision des formes dans l'espace ; concentration ; capacité à respecter strictement des instructions de fabrication ainsi que des consignes de sécurité, d'hygiène et environnementales.

Objectif(s)

- Souder à plat des ouvrages métalliques
- Préfabriquer et assembler des éléments métalliques
- Monter et adapter sur site des ensembles métalliques

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Souder à plat des ouvrages métalliques en semi-automatique : soudage à plat en semi-automatique monopasse - soudage en angle des tôles en semi-automatique multipasse - soudage en bout à bout à plat en semi-automatique multipasse (3 semaines).

Module 2. Souder à plat des ouvrages métalliques en TIG : soudage à plat en TIG monopasse - soudage à plat des tubes en TIG (2 semaines).

Module 3. Souder à plat des ouvrages métalliques à l'électrode enrobée : soudage à plat des tôles à l'électrode enrobée monopasse - soudage en angle à plat des tôles à l'électrode enrobée multipasse - soudage en bout à bout à plat à l'électrode enrobée multipasse (3 semaines).

Lieux : Colmar, Sultz, Saint Dizier, Verdun, Saint Avold

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **09927**

ROME : **H2911, H2914**

Formacode : **23084, 23083, 23004, 23016**

Durée

6 mois environ (840 heures) dont nombre d'heures en centre : **770**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'agent/e de fabrication d'ensembles métalliques.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Souder à plat des ouvrages métalliques = module 1 + module 2 + module 3

CCP - Préfabriquer et assembler des éléments métalliques = module 4 + module 5

CCP - Monter et adapter sur site des ensembles métalliques = module 6

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Module 4. Fabriquer des ensembles métalliques : exploitation d'une liasse de documents techniques - fabrication d'un ensemble mécanosoudé simple - fabrication d'éléments d'une structure métallique simple (4 semaines).

Module 5. Fabriquer des ensembles de tôlerie, de chaudronnerie et de tuyauterie : fabrication des éléments de tôlerie - fabrication des éléments de chaudronnerie - fabrication des éléments de tuyauterie simple (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 6. Monter et adapter sur site des ensembles métalliques : montage et adaptation des éléments chaudronnés sur site - montage et adaptation des éléments de tuyauterie sur site (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : n'utiliser que le strict nécessaire en terme de matière d'oeuvre - appliquer les procédures qui permettent la diminution des nuisances sonores et l'émission de poussières - réaliser le tri sélectif des déchets (chutes de métaux ...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - améliorer l'utilisation des équipements pour diminuer les consommations d'énergie et les produits défectueux.

Session d'examen (2 semaines).

CALORIFUGEUR EN ISOLATION INDUSTRIELLE

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : calorifugeur, monteur en thermique industrielle, poseur d'isolants en isolation industrielle, monteur en isolation industrielle, monteur de revêtement en isolation industrielle, monteur calorifugeur en isolation industrielle.

Le calorifugeur en isolation industrielle intervient sur l'isolation des équipements industriels, pour des travaux neufs, des modifications d'installation, des opérations de réparation ou de maintenance. Il intervient en atelier et/ou sur site, sur une partie ou sur la totalité du processus de fabrication. En atelier, à partir d'un dossier technique et/ou d'un relevé de cotes sur site, il conduit les différentes opérations de transformation (traçage, débit, roulage, moulurage, agrafage et pliage) de l'ensemble des isolants et revêtements. Sur site, il pose les différents isolants fibreux ou cellulaires afin d'assurer le maintien en températures positives ou négatives des tronçons de tuyauterie, des ouvrages chaudronnés et des appareillages. Il monte et ajuste ensuite les revêtements afin d'assurer une protection mécanique, de s'opposer à l'infiltration de l'eau et d'obtenir une présentation esthétique de l'ouvrage. Il s'agit souvent d'un travail en hauteur avec échafaudage. Il intervient de façon autonome sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un contremaître d'un chef de chantier. La nature des matériaux et matériels utilisés nécessitent le strict respect des règles de sécurité et le port d'équipement de protection.

Aptitudes souhaitées : habileté manuelle, rigueur et méthode, capacité à respecter strictement des instructions de fabrication et des consignes de sécurité, bonne vision des formes dans l'espace.

Objectif(s)

- Poser des isolants en isolation industrielle
- Fabriquer et monter des revêtements en isolation industrielle

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil - présentation des objectifs de formation - connaissance de l'environnement professionnel - adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Poser des isolants en isolation industrielle : préparation du poste de travail sur site - connaissance des procédures d'intervention, des règles et procédures de qualité et sécurité - utilisation d'un échafaudage - démontage d'un calorifuge (isolant peu conducteur de chaleur) - contrôle de l'état des isolants, des revêtements et de la surface des éléments à isoler - réalisation de la maintenance de premier niveau du matériel - exploitation d'un dossier technique pour la pose d'isolants - connaissance des bases du dessin technique - débit et pose d'isolants fibreux et cellulaires sur tuyauteries et appareils chaudronnés - confection d'un pare-vapeur (6 semaines).

Module 2. Fabriquer des revêtements en isolation industrielle : traçage d'un contour de pièce plane - fabrication des éléments de revêtement d'isolation - assemblage des éléments de revêtement sur appareils chaudronnés - contrôle de la qualité, des dimensions et de la géométrie des éléments assemblés (5 semaines).

Module 3. Monter des revêtements en isolation industrielle : réalisation d'un relevé de cotes sur site puis des croquis - traçage de l'emplacement des supports, des organes de contrôle et de régulation - assemblage et montage des éléments de revêtement - préparation, fabrication et montage des éléments de revêtement (6 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : être garant de la mise en œuvre d'un système de production respectueux de l'environnement et de la sécurité du personnel - optimiser la consommation de matière première - appliquer le tri sélectif.

Session d'examen (1 semaine).

TRANSITION
VERTE

Réf. produit : **09900**

ROME : **F1613, H2914, H2902**

Formacode : **22425, 22622, 23094, 23093**

Durée

5,5 mois environ (735 heures) dont nombre d'heures en centre : **665**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de calorifugeur/se en isolation industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Poser des isolants en isolation industrielle = module 1

CCP - Fabriquer et monter des revêtements en isolation industrielle = module 2 + module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Saint-Avold

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : chaudronnier-soudeur.

Le technicien chaudronnier travaille le métal (l'acier, parfois inoxydable, les alliages d'aluminium, de cuivre, de nickel, de titane...), sous forme de tôles (feuilles, plaques) et de barres (profilés, tubes). À partir des plans, il trace, découpe, met en forme, pré-assemble, installe et contrôle ses fabrications. Il conduit, de façon autonome, l'ensemble des opérations de transformation des métaux en feuilles et profilés (débit, pliage, roulage et assemblage). Son travail commence par la réception du dossier technique et s'arrête à la remise de la pièce ou de l'ensemble chaudronné. Il doit être capable, à partir d'un plan d'ensemble, d'imaginer et de se représenter la pièce à fabriquer dans l'espace pour identifier et limiter les volumes afin de prévoir les développements. Il réalise lui-même ses débits, les reproduit à partir d'un gabarit de traçage «validé» ou par une épure du développé, puis débite ses flancs. Il prépare également le bord de tôles pour la préparation des joints soudés. Il met en forme les éléments des métaux en feuilles par roulage, cintrage, pliage... et réalise le calibrage et la mise au gabarit afin que le produit réponde aux exigences techniques consignés dans le dossier technique. Il effectue des assemblages sur les produits chaudronnés, essentiellement par soudage.

Aptitudes souhaitées : lecture de plans et représentation des formes et volumes dans l'espace, goût pour le travail concret et pour le travail des métaux.

Objectif(s)

- Préparer la fabrication d'un ensemble chaudronné
- Fabriquer les éléments d'un ensemble chaudronné
- Assembler/monter un ensemble chaudronné

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Débiter et mettre en forme des éléments métalliques : débitage et mise en forme des éléments en tôle - débitage, préparation et mise en forme des éléments en tubes et profilés - débitage et préparation des éléments d'un ensemble mécano-soudé (5 semaines).

Module 2. Monter et assembler des ensembles mécanosoudés : soudage à plat des joints non soumis à qualification par procédé MAG - montage/réglage des éléments de mécano-soudage (5 semaines).

Module 3. Monter et assembler des ensembles chaudronnés et de tôlerie : soudage à plat des joints non soumis à qualification par procédés SAEE et TIG - montage/réglage des éléments chaudronnés et de tôlerie (4 semaines).

Module 4. Monter et assembler des ensembles de tuyauterie : lecture et interprétation d'un plan de tuyauterie - montage, assemblage et réparation des ensembles de tuyauterie (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 5. Préparer la fabrication d'un ensemble chaudronné complexe : réalisation des développés d'ouvrages chaudronnés par calculs, épures et traçage - définition des modes opératoires de fabrication d'un ensemble chaudronné à partir d'un dossier technique (6 semaines).

Module 6. Fabriquer et assembler des éléments chaudronnés complexes : fabrication et assemblage des éléments chaudronnés complexes - redressage des ensembles chaudronnés après soudage (7 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : favoriser les économies d'énergie - optimiser la consommation de matières premières - trier et recycler les chutes de matières (acier, inox, aluminium, cuivre).

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **11057**
ROME : **H2902**
Formacode : **23083**

Durée

8 mois et demi environ (1 190 heures) dont nombre d'heures en centre : **1120**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

En arithmétique, maîtriser les 4 opérations, les conversions, les fractions et la proportionnalité (règle de 3) ; en géométrie, maîtriser les calculs de surfaces et de volumes ; savoir lire et écrire.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (BP/bac pro) de chaudronnier/ère.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Préparer la fabrication d'un ensemble chaudronné = module 5

CCP - Fabriquer les éléments d'un ensemble chaudronné = module 1

CCP - Assembler/monter un ensemble chaudronné = module 2 + module 3 + module 4 + module 6

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Saint Avold

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : opérateur régleur sur fraiseuse à commande numérique, opérateur régleur sur centre d'usinage, régleur sur fraiseuse, fraiseur sur commande numérique, fraiseur.

Le fraiseur sur machines conventionnelles et à commande numérique a en charge l'usinage complet ou partiel de pièces unitaires ou de petites séries à partir d'un plan de définition, sur fraiseuse conventionnelle ou à commande numérique. Les pièces réalisées sont principalement métalliques mais peuvent être constituées d'autres matières telles que les plastiques ou les composites. Elles peuvent présenter une grande variété de formes et de dimensions. À partir d'un plan de définition et d'un «débit» métallique brut, le fraiseur prépare, règle et conduit sa machine pour réaliser les pièces, entièrement ou en partie. Il détermine les paramètres du procédé et choisit les outils et outillages les plus appropriés. La part de travail manuel du métier est limitée aux manipulations sur les machines, à la mise en position de la pièce et au soin apporté à l'ébavurage. Le fraiseur sur machines conventionnelles et à commande numériques est pilote de son poste de production, assure la gestion des documents et outillages ainsi que la maintenance de premier niveau.

Aptitudes souhaitées : bonne vision spatiale pour la compréhension de plans de pièces, aptitude et goût pour le travail concret, méticulosité, soin, goût pour le travail d'atelier.

Objectif(s)

- Fraiser des pièces, à l'unité ou en petites séries, sur une machine à commande numérique
- Fraiser des pièces, à l'unité ou en petites séries, sur une machine conventionnelle

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser l'usinage de pièces unitaires simples ou de petites séries sur fraiseuse conventionnelle à l'aide de modes opératoires établis : réalisation d'opérations de fraisage broche verticale avec une tolérance de fabrication large - réalisation d'opérations de fraisage broche verticale, horizontale ou inclinée - réalisation d'opérations de fraisage broche verticale, horizontale ou inclinée avec une tolérance de fabrication serrée (6 semaines).

Module 2. Réaliser des pièces en fraisage comportant des dimensions de qualité 7, selon un mode opératoire à établir : réalisation des opérations de fraisage dites «complexes» mettant en œuvre différents moyens de mise en position - définition des modes opératoires nécessaires à la réalisation de pièces en fraisage - réalisation de pièces pour former un assemblage en fraisage (7 semaines).

Module 3. Effectuer les réglages de base sur fraiseuse à commande numérique (CN) pour produire des pièces unitaires ou de petites séries : conduite d'une production de pièces unitaires sur fraiseuse CN réglée - réalisation des réglages de base d'une fraiseuse CN à partir d'un dossier de fabrication fourni (4 semaines).

Module 4. Régler une fraiseuse à commande numérique pour produire des pièces unitaires ou des petites séries : réglage d'une fraiseuse CN pour produire une pièce simple - réglage d'une fraiseuse CN pour produire une petite série de pièces nécessitant l'emploi de 4 outils maximum - réglage d'une fraiseuse CN pour produire une petite série de pièces, nécessitant l'emploi de plus de 4 outils (8 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09936**

ROME : **H2903, H2912**

Formacode : **23076, 23067, 24404**

Durée

7 mois environ (1 050 heures) dont nombre d'heures en centre : **945**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de fraiseur/se sur machines conventionnelles et à commande numérique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Fraiser des pièces, à l'unité ou en petites séries, sur une machine conventionnelle = module 1 + module 2

CCP - Fraiser des pièces, à l'unité ou en petites séries, sur une machine à commande numérique = module 3 + module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Charleville, Saint-Dizier, Metz

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : soudeur à l'arc électrode enrobée et TIG, soudeur option arc E et TIG, soudeur à l'arc, soudeur TIG.

Un soudeur maîtrise les 3 principaux procédés de soudage : le semi-automatique, le TIG et l'électrode enrobée. À partir de consignes orales ou écrites qui lui sont fournies (notamment de fiches d'instructions ou de plans), le soudeur procède à l'assemblage de tôles, de tubes et d'accessoires par soudage avec les procédés semi-automatique, électrode enrobée et TIG sur différents groupes de métaux. Ce métier est présent dans des secteurs très variés, de la mécano-soudure jusqu'au nucléaire. Certains de ces secteurs sont soumis au respect rigoureux de textes réglementaires, de procédures de travail et de normes de qualité. En effet, les conséquences négatives de soudures défectueuses peuvent être importantes. Il contrôle scrupuleusement et corrige au besoin la qualité de ses soudures dont il est garant. L'emploi s'exerce aussi bien en atelier que sur chantier, impliquant des déplacements pour les travaux de montage sur site.

Aptitudes souhaitées : dextérité et précision manuelle, bonne vision, aptitude à la concentration, capacité à respecter des instructions de fabrication et de sécurité.

Objectif(s)

- Souder à plat des ouvrages métalliques
- Souder en toutes positions des ouvrages métalliques

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Souder à plat des ouvrages métalliques en semi-automatique : soudage à plat en semi-automatique monopasse - soudage en angle à plat des tôles en semi-automatique multipasse - soudage en bout-à-bout à plat en semi-automatique multipasse (3 semaines).

Module 2. Souder à plat des ouvrages métalliques en TIG : soudage à plat des tôles et des tubes en TIG monopasse - soudage à plat des tubes en TIG multipasses (2 semaines).

Module 3. Souder à plat des ouvrages métalliques à électrode enrobée : soudage à plat des tôles à l'électrode enrobée monopasse - soudage en angle à plat des tôles à l'électrode enrobée multipasse - soudage en bout-à-bout à plat à l'électrode enrobée multipasse (3 semaines).

Module 4. Souder en position des ouvrages métalliques en semi-automatique : soudage en position des tôles au semi-automatique monopasse - soudage en angle en position des tôles en semi-automatique multipasse - soudage en bout-à-bout en position des tôles en semi-automatique multipasse - soudage bout-à-bout en position des tubes en semi-automatique multipasse (4 semaines).

Module 5. Souder en position des ouvrages métalliques en TIG : soudage en position des tôles et des tubes en TIG monopasse - soudage en position des tubes INOX en TIG monopasse - soudage en bout-à-bout en toutes positions des tubes en TIG multipasse (5 semaines).

Module 6. Souder en position des ouvrages métalliques à électrode enrobée : soudage en position des tôles à l'électrode enrobée monopasse - soudage en angle en position des tôles à l'électrode enrobée multipasse - soudage en bout-à-bout en position des tôles à l'électrode enrobée multipasse (3 semaines).

Module 7. Souder en position des tubes en TIG et électrode enrobée : soudage en bout-à-bout en toutes positions des tubes en TIG et à l'électrode enrobée multipasse (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **11017**

ROME : **H2913**

Formacode : **23004**

Durée

7 mois environ (980 heures) dont nombre d'heures en centre : **910**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de soudeur/se.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Souder à plat des ouvrages métalliques** = module 1 + module 2 + module 3

CCP - **Souder en toutes positions des ouvrages métalliques** = module 4 + module 5 + module 6 + module 7

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Soultz, Charleville, Troyes, Saint Dizier, Nancy, Verdun, Metz, Saint Avold, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min * prix appel

Soudeur(se) programmeur(se) de cellule robotisée

Le métier

La conduite de robot est une compétence de plus en plus plébiscitée par les professionnels de l'Industrie. En investissant dans un robot de soudage, un industriel ou une PME peut espérer un gain de productivité d'un rapport de deux à cinq, tout en supprimant les tâches dangereuses et répétitives pour son personnel. L'enjeu est majeur.

Objectif(s) : S'adapter aux contraintes des environnements professionnels / Assurer la mise en œuvre des procédés de soudage - TIG et MAG / Préparer et assembler des éléments métalliques en vue de les souder par robot / Programmer et conduire la cellule de soudage robotisée / Définir les paramètres de soudage / Apporter des solutions techniques à la conception de gabarits de positionnement

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Assurer le soudage à plat des ouvrages métalliques en semi-automatique dans le cadre d'une production robotisée : soudage à plat en semi-automatique monopasse - soudage en angle à plat des tôles en semi-automatique multipasse - soudage en bout à bout à plat en semi automatique multipasse.
(3 semaines)

Module 2. Assurer le soudage à plat des ouvrages métalliques en TIG dans le cadre d'une production robotisée : soudage à plat en TIG monopasse - soudage à plat des tubes en TIG multipasses.
(3 semaines)

Module 3. Réaliser le montage et l'assemblage des ensembles mécanosoudés dans le cadre d'une production robotisée : exploitation des documents techniques - assemblage des pièces mécanosoudés en respectant les tolérances dimensionnelles et géométriques d'un plan d'ensemble.
(4 semaines)

Module 4. Piloter une cellule robotisée : préparation d'une production sur une cellule robotisée - réalisation des opérations de maintenance et de nettoyage périodique d'une cellule robotisée - mise en œuvre des techniques d'améliorations dans un ilot de production (5S, Ishikawa...)
(2 semaines)

Module 5. Réaliser le montage et l'assemblage des ensembles de tôlerie dans le cadre d'une production robotisée : assemblage des pièces de tôleries en respectant les tolérances dimensionnelles et géométriques d'un plan d'ensemble.
(3 semaines)

Module 6. Réaliser la programmation d'une cellule robotisée : intégration et application des mesures de sécurité d'une cellule robotisée. - réalisation des programmes soudage avec les fonctions avancés du pupitre commande - réalisation des programmes en mode PHL d'une cellule robotisée (trajectoires, orientations torche, vitesses, paramètres soudage...)
(4 semaines)

Période en entreprise (4 semaines)

Session d'examen (1 semaine)

Référence produit 12538
Code ROME F1502,
H2902, H2913
Formacode 23016, 23015,
23083, 23035, 31088

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, une maîtrise de la communication orale et écrite sont souhaitées.

Une expérience professionnelle en chaudronnerie, tuyauterie, tôlerie, soudage, opérateur régleur ou usineur sur commandes numériques avec des connaissances de base en informatiques sont souhaitables.

Plusieurs profils sont possibles :

- Diplôme ou titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) en chaudronnerie, tuyauterie, métallerie, soudage
- Niveau 1re année de baccalauréat technologique ou équivalent.
- Personne non qualifiée avec une expérience professionnelle probante dans le secteur de la Transformation des métaux par déformation et assemblage.

Durée

6 mois (875 heures)
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes

Validation

Attestation de formation

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : dessinateur en construction mécanique, dessinateur industriel, dessinateur en chaudronnerie, dessinateur en tuyauterie industrielle, dessinateur en structures métalliques.

Le technicien d'études CAO DAO en chaudronnerie et tuyauterie industrielles travaille dans un bureau d'études ou au sein de PME exerçant dans le secteur des métaux (chaudronnerie ou tuyauterie industrielle). Sous le contrôle d'un responsable, il réalise schémas, plans d'ensemble, de détails et calculs en respectant scrupuleusement des normes et des qualités techniques réglementaires inhérentes à l'installation à concevoir. À partir d'un schéma de fonctionnement et d'un cahier des charges fourni par le client et de consignes transmises, il élabore les plans qui permettront la production et le montage d'une installation de tuyauterie industrielle, de chaudronnerie ainsi que des structures de supportage associées. Il est donc chargé, dans un premier temps, d'effectuer un travail de recherche documentaire concernant les matériels commercialisés dans des catalogues de fournisseurs. Ensuite, il vérifie l'adéquation de ces matériels avec les contraintes de fonctionnement de l'installation à réaliser. Le plan élaboré sera donc déterminant pour le bon fonctionnement de l'ensemble métallique produit et pour l'identification des coûts de fabrication. Il travaille en CAO/DAO. Sa démarche de travail lui permet de respecter en toute autonomie la qualité, les coûts et les délais d'une étude.

Aptitudes souhaitées : capacité à organiser seul son travail, esprit méthodique et grande rigueur, sens de l'écoute, du détail, mémoire visuelle, sens de l'observation, bonne expression écrite.

Objectif(s)

- Réaliser les dessins de définition d'ensembles métalliques
- Réaliser l'étude d'un ouvrage chaudronné
- Réaliser l'étude d'une installation générale de tuyauterie industrielle

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des dessins de définition à l'aide d'un logiciel de DAO : mise en œuvre des fonctionnalités de base d'un logiciel DAO - réalisation des plans de définitions en 2D - mise en œuvre des fonctionnalités de base d'un logiciel DAO - réalisation des plans de définitions en 3D (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Étudier un ensemble métallique : dimensionnement d'un élément simple de charpente métallique - réalisation des plans d'une structure métallique - réalisation du dossier d'étude d'un ensemble métallique (6 semaines).

Module 3. Étudier un ouvrage chaudronné : dimensionnement d'un ouvrage chaudronné - réalisation des plans de fabrication d'ouvrage en tôle mince - réalisation du dossier de plan d'un appareil chaudronné à l'aide d'un logiciel de DAO (7 semaines).

Module 4. Étudier une installation générale de tuyauterie : dimensionnement d'un réseau de tuyauterie - réalisation de l'étude de cheminement et d'implantation des tuyauteries - réalisation des dessins isométriques de lignes de tuyauterie (8 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réduire le nombre d'éléments et optimiser le choix des matières premières - économiser l'énergie en optimisant le parcours des tuyauteries - appliquer rigoureusement les codes de la construction et les normes en vigueur.

Session d'examen (1 semaine).

Lieu : Saint-Avold

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Réf. produit : **05234**

ROME : **H1203**

Formacode : **31676**

Durée

9 mois environ (1 295 heures) dont nombre d'heures en centre : **1085**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.
1) Niveau CAP/ titre professionnel en chaudronnerie, tuyautage, tôlerie ou soudage avec un an d'expérience professionnelle dans l'un de ces secteurs d'activité.
2) Niveau 1^{re} année de baccalauréat technologique ou équivalent.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac pro) de technicien/ne d'études en chaudronnerie et tuyauterie industrielles.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser les dessins de définition d'ensembles métalliques = module 1

CCP - Réaliser l'étude d'un ouvrage chaudronné = module 2 + module 3

CCP - Réaliser l'étude d'une installation générale de tuyauterie industrielle = module 2 + module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : technicien d'atelier d'usinage, pilote d'unité de production mécanique, technicien de production en fabrication mécanique, technicien de fabrication, responsable d'unité élémentaire de production mécanique.

Le technicien d'usinage en commande numérique a en charge la production de pièces réalisées par enlèvement de métal sur machines-outils à commande numérique (MOCN). Les matériaux usinés peuvent être également en plastique ou composite. Il a pour missions : la préparation et la réalisation de programmes d'usinage ; la préparation, le réglage et la conduite de MOCN ; le contrôle dimensionnel, géométrique et d'état de surface des pièces produites ; le suivi des pièces et la correction des dérives de production ; la résolution d'incidents matériels pouvant survenir en production ; le suivi des indicateurs de production et de qualité en collaboration avec les opérateurs placés éventuellement sous son pilotage et avec les services techniques de l'entreprise comme les méthodes, la maintenance et la qualité ; l'entretien courant et le dépannage simple des moyens et outils. Il travaille en appliquant les normes d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement en vigueur dans l'entreprise. Il est garant du respect des consignes de sécurité pour la prévention des accidents et le port des équipements de protection individuelle.

Apitudes souhaitées : curiosité technique et mécanique, bonne vision dans l'espace pour la compréhension de plans de pièces, esprit méthodique et rigoureux, capacités à animer une équipe, capacité d'initiatives, aisance relationnelle.

Objectif(s)

- Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur tour à commande numérique
- Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur centre d'usinage
- Mettre au point des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur tour à commande numérique : définition des modes opératoires nécessaires à la réalisation de pièces en tournage - réalisation de programmes d'usinage de tournage - réalisation de l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur tour CN - mise en œuvre du contrôle et de la traçabilité d'une petite série de pièces usinées en tournage CN (8 semaines).

Module 2. Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur centre d'usinage : définition des modes opératoires nécessaires à la réalisation de pièces en fraisage - réalisation de programmes d'usinage de fraisage - réalisation de l'usinage

de pièces unitaires ou de petites séries sur centre d'usinage - mise en œuvre du contrôle et de la traçabilité d'une petite série de pièces usinées en fraisage CN (8 semaines).

Module 3. Mettre au point des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique : organisation du poste de travail pour la mise en production de nouvelles séries de pièces à usiner - mise au point et lancement d'une production de série sur machine-outils CN - optimisation et stabilisation du process de production en usinage de série - mise en œuvre du contrôle et de la traçabilité d'une petite série de pièces usinées sur machine-outils (8 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Les aspects liés au développement durable et à la révolution numérique sont traités tout au long de la formation : réaliser le tri sélectif pour le recyclage (huile de coupe, copeaux, plaquettes carbures usées, chiffons souillés) - respecter les procédures qualité pour diminuer les rebus et les gaspillages - économiser les matériaux en n'utilisant que le strict nécessaire - prendre en compte la révolution numérique en mettant en œuvre la gestion informatisée du parc machines et du suivi de production.

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (BacPro) de technicien d'usinage en commande numérique.

Lieux : Mulhouse, Charleville, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

TRANSITION NUMÉRIQUE

Réf. produit : **09901**
ROME : **H2503, H2912**
Formacode : **24404, 23067, 24406, 23088, 23076**

Durée

7 mois environ (1 050 heures) dont nombre d'heures en centre : **910**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Trois profils sont possibles :
1) Niveau fin de classe de 1^{er} technique ou équivalent ;
2) Niveau baccalauréat filière générale ou équivalent avec connaissances de base en dessin technique ; dans ce cas, une mise à niveau préalable sera alors exigée et sera proposée pour acquérir les bases de l'usinage
3) Niveau CAP/BEP/titre professionnel de niveau V en mécanique générale avec 6 mois minimum d'expérience professionnelle en usinage.
Pour tous : maîtrise des connaissances de base en arithmétique (règle de 3, fractions, calcul des volumes, surfaces, périmètre...)

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur tour à commande numérique = module 1

CCP - Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur centre d'usinage = module 2

CCP - Mettre au point des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique = module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

TOURNEUR(SE) SUR MACHINES CONVENTIONNELLES ET À COMMANDE NUMÉRIQUE

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *régleur sur tour, opérateur-régleur sur tour/régleur, agent d'usinage des métaux.*

Le tourneur sur machines conventionnelles et à commande numérique a en charge l'usinage complet ou partiel de pièces unitaires ou de petites séries à partir d'un plan de définition, sur tour conventionnel ou à commande numérique. Les pièces réalisées sont principalement métalliques mais peuvent être constituées d'autres matières tels que les plastiques ou les composites. Bien que majoritairement de forme cylindrique, elles peuvent présenter une grande variété de formes et de dimensions. À partir d'un plan de définition et d'un «débit» métallique brut, il prépare, règle et conduit sa machine pour réaliser les pièces, dont les cotes sont extrêmement précises, entièrement ou en partie. Il détermine les paramètres du procédé et choisit les outils et outillages les plus appropriés. La part de travail manuel du métier est limitée aux manipulations sur les machines, à la mise en position de la pièce. Garant du respect des délais, de la qualité ainsi que des consignes de sécurité, il est capable d'assurer la maintenance de premier niveau de votre machine. Tous les secteurs industriels sont concernés par l'usinage, de façon directe ou indirecte : l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire, la marine, la maintenance...

Aptitudes souhaitées : *curiosité technique et mécanique, bonne vision dans l'espace pour la compréhension de plans de pièces, méthode et rigueur dans le travail, aptitude et intérêt pour un travail concret, méticulosité, soin, goût pour le travail d'atelier.*

Objectif(s)

- Tourner des pièces, à l'unité ou en petites séries, sur une machine conventionnelle
- Tourner des pièces, à l'unité ou en petites séries, sur une machine à commande numérique

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser l'usinage de pièces unitaires simples ou de petites séries sur tour conventionnel à l'aide de modes opératoires établis : réalisation d'opérations de tournage en mandrin 3 mors durs avec une tolérance de fabrication large - réalisation d'opérations de tournage avec divers procédés de tenue de pièces - réalisation d'opérations de tournage sur des pièces ayant une tolérance de fabrication serrée (6 semaines).

Module 2. Réaliser des pièces en tournage comportant des dimensions de qualité 7, selon un mode opératoire à établir : réalisation des opérations de tournage dites «complexes» mettant en œuvre différents moyens de mise en position - définition des modes opératoires nécessaires à la réalisation de pièces en tournage - réalisation de pièces pour former un assemblage en tournage (7 semaines).

Module 3. Effectuer les réglages de base sur tour à commande numérique (CN) pour produire des pièces unitaires ou de petites séries : conduite d'une production de pièces unitaires sur tour CN réglé - réalisation des réglages de base d'un tour CN à partir d'un dossier de fabrication fourni (4 semaines).

Module 4. Régler un tour à commande numérique pour produire des pièces unitaires ou de petites séries : réalisation des réglages d'un tour CN pour produire une pièce simple - réglages d'un tour CN, pour produire une petite série de pièces, nécessitant l'emploi de 4 outils maximum - réglages d'un tour CN, pour produire une petite série de pièces, nécessitant l'emploi de plus de 4 outils (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine)

Lieux : Mulhouse, Charleville, Saint-Dizier, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Réf. produit : **09935**
ROME : **H2903, H2912**
Formacode : **23076, 23088, 24406**

Durée

7 mois environ (1 050 heures) dont nombre d'heures en centre : **945**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de tourneur/se sur machines conventionnelles et à commande numérique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Tourner des pièces, à l'unité ou en petites séries, sur une machine conventionnelle** = module 1 + module 2

CCP - **Tourner des pièces, à l'unité ou en petites séries, sur une machine à commande numérique** = module 3 + module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : tuyauteur.

Sous la responsabilité du chef d'atelier/chantier, le tuyauteur industriel réalise l'ensemble d'une installation en tuyauterie, de la préfabrication en atelier, à la pose sur le chantier. Il exploite les documents techniques afin de déterminer les différentes opérations à effectuer, les détails d'exécution, les méthodes de travail et les outillages à utiliser. En atelier, il procède à la préfabrication des lignes en choisissant les moyens de réalisation ainsi que les méthodes de réalisation. Pour préparer ses débits, il réalise les tracés et développe des tubes et accessoires. Il trace les piquages, à partir de gabarits de reproduction ou en réalisant une épure. Sur le chantier, il modifie éventuellement les tronçons pour les adapter à des imprévus ou les fabrique sur place, sur mesure. Il réalise l'installation et l'assemblage des lignes et accessoires préfabriqués par différents procédés. Il fabrique aussi les éléments de supports métalliques, équipe les tronçons de leur robinetterie, des organes de débit, de régulation et d'instrumentation. Enfin, il effectue la mise en service et la vérification de l'étanchéité de l'installation. L'activité de chantier peut conduire à effectuer des déplacements.

Aptitudes souhaitées : faculté à se repérer dans l'espace et à comprendre un plan ; résistance physique ; adaptabilité ; capacités d'autonomie et d'initiative ; souci du respect des consignes de sécurité (le travail en hauteur sur les chantiers est fréquent).

Objectif(s)

- Assembler une ligne tuyauterie simple
- Fabriquer un tronçon de tuyauterie complexe
- Monter et assembler une ligne de tuyauterie sur site

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assembler une ligne de tuyauterie simple : réalisation de soudures à plat avec les procédés SAAE et TIG - fabrication d'un élément de tuyauterie situé dans des plans perpendiculaires - réalisation d'un élément de tuyauterie cintré à froid et assemblé par filetage (7 semaines).

Module 2. Fabriquer un tronçon de tuyauterie complexe : réalisation d'un élément de tuyauterie situé dans un seul plan et comportant des courbes à souder à angles quelconques - fabrication d'un élément de

tuyauterie situé dans deux plans et comportant «un casse» - réalisation de piquages par traçage et par la méthode dite de chantier - fabrication d'un élément de tuyauterie en acier inoxydable (7 semaines).

Module 3. Monter et assembler des lignes de tuyauterie sur site : définition d'une ligne de tuyauterie par relevé de cotes ou à partir d'un plan d'ensemble - réalisation d'une dérivation par la méthode dite «de chantier» - montage, assemblage et réglage d'une ligne de tuyauterie sur ses supports (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : favoriser les économies d'énergie en limitant le temps d'utilisation des machines - optimiser la consommation de matière d'œuvre - être garant de la mise en œuvre d'un système de fabrication respectueux de l'environnement et de la sécurité du personnel en donnant par exemple la priorité à la préfabrication en atelier - trier / recycler les chutes de matières (acier, inox) et récupérer les éléments polluants.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **07069**

ROME : **H2914**

Formacode : **23084**

Durée

55 mois environ (735 heures) dont nombre d'heures en centre : **665**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de tuyauteur/se industriel/le.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Assembler une ligne tuyauterie simple** = module 1

CCP - **Préfabriquer des tronçons de tuyauterie** = module 2

CCP - **Monter et assembler des lignes de tuyauterie sur site** = module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Colmar, Reims, Saint-Avold

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min * prix appel

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : opérateur régleur sur fraiseuse à commande numérique, opérateur régleur sur tour à commande numérique, opérateur sur machines-outils de production, régleur sur fraiseuse à commande numérique.

Dans un atelier d'usinage, et à partir d'un dossier technique, l'opérateur régleur d'usinage pilote des machines à commandes numériques (MOCN) : tournage, fraisage, rectification... Pour usiner des grandes séries de pièces, le plus souvent métalliques, mais qui peuvent aussi être dans d'autres matériaux (composites par exemple), il applique et respecte scrupuleusement les consignes techniques, de délais, de qualité et de sécurité. L'opérateur régleur d'usinage en commande numérique effectue les différents montages (d'outils sur les machines) et les réglages selon les données fournies par le dossier de fabrication. Il surveille le déroulement de la production, contrôle la qualité des pièces réalisées et apporte les corrections nécessaires. Il assure aussi la maintenance de premier niveau des machines dont il a la charge.

Aptitudes souhaitées : goût et aptitude pour le travail concret, bonne vision dans l'espace, aptitude à la lecture de plans et de schémas, capacité à respecter de façon rigoureuse des instructions techniques et de sécurité, maturité professionnelle, responsabilité et autonomie dans le travail.

Objectif(s)

- Conduire une production de séries stabilisées sur tour à commande numérique
- Conduire une production de séries stabilisées sur fraiseuse à commande numérique
- Régler un tour à commande numérique pour produire une série stabilisée
- Régler une fraiseuse à commande numérique pour produire une série stabilisée

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Conduire une production sur tour à commande numérique, réglé : conduite d'une production de série sur tour à commande numérique réglé - conduite d'une production de série sur tour à commande numérique en intervenant sur les correcteurs d'outils (4 semaines).

Module 2. Conduire une production sur fraiseuse à commande numérique, réglée : conduite d'une production de série sur fraiseuse à commande numérique réglée - conduite d'une production de série sur fraiseuse à commande numérique en intervenant sur les correcteurs d'outils (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Lieux : Mulhouse, Charleville

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min
prix appel

Module 3. Régler un tour à commande numérique pour produire une série stabilisée : réglages de base d'un tour à commande numérique pour produire une série de pièces - réglages d'un tour à commande numérique pour produire une série stabilisée nécessitant l'emploi de 4 outils maximum - réglages d'un tour à commande numérique pour produire une série stabilisée, nécessitant l'emploi de plus de 4 outils (7 semaines).

Module 4. Régler une fraiseuse à commande numérique pour produire une série stabilisée : réglages de base d'une fraiseuse à commande numérique pour produire une série de pièces - réglages d'une fraiseuse à commande numérique pour produire une série stabilisée nécessitant l'emploi de 4 outils maximum - réglages d'une fraiseuse à commande numérique pour produire une série stabilisée, nécessitant l'emploi de plus de 4 outils (8 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : Réaliser le tri sélectif pour le recyclage (huile de coupe, copeaux, plaquettes carbures usées, chiffons souillés) - Respecter les procédures qualité pour diminuer les rebus et les gaspillages - Economiser les matériaux en n'utilisant que le strict nécessaire.

Session d'examen (1 semaine).

Validation

Réf. produit : **09909**
ROME : **H2906, H2903**
Formacode : **23076**

Durée

8 mois environ (1 050 heures) dont nombre d'heures en centre : **875**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'opérateur/trice régleur/se d'usinage en commande numérique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Conduire une production de séries stabilisées sur tour à commande numérique = module 1

CCP - Conduire une production de séries stabilisées sur fraiseuse à commande numérique = module 2

CCP - Régler un tour à commande numérique pour produire une série stabilisée = module 3

CCP - Régler une fraiseuse à commande numérique pour produire une série stabilisée = module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : *ouvrier ou opérateur de fabrication ou de production des industries chimiques, agent de production des industries chimiques, conducteur d'appareils de fabrication des industries chimiques.*

En collaboration avec un technicien ou un ingénieur, le conducteur d'appareils de l'industrie chimique assure la conduite du cycle de fabrication de produits chimiques selon un programme défini et des consignes précises. Il interprète les indications fournies par des appareils de mesure et de contrôle, procède à des échantillonnages et à des analyses chimiques simples. Il corrige la marche de l'installation pour la maintenir, dans les limites prévues, en fonction des résultats des analyses et des mesures. Il procède ou participe aux opérations de préparation des fabrications et au démarrage et à l'arrêt des appareils ; il effectue un premier diagnostic de dysfonctionnement et réalise les opérations correctives. Il intervient dans de nombreuses industries de process : chimie, agroalimentaire, verrerie, nucléaire, pétrochimie, métallurgie.

Attitudes souhaitées : *esprit méthodique et rigoureux, capacité d'autonomie, intérêt pour la chimie, souci du respect strict des consignes de sécurité.*

Objectif(s)

- Conduire des équipements de production de l'industrie chimique
- Préparer, démarrer et arrêter une opération de production de l'industrie chimique

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Conduire des équipements de production de l'industrie chimique :

surveillance des équipements et des paramètres de fonctionnement d'équipements de production chimique - modification des réglages - réalisation des transferts des flux matières - détection d'un dysfonctionnement dans le process et correction des paramètres pour y remédier - transmission des informations nécessaires à la traçabilité et au déroulement de son activité (8 semaines).

Module 2. Contrôler les paramètres qualité des flux matière d'une production chimique :

prélèvement d'échantillons représentatifs de matières liquides ou solides - réalisation d'analyses et de mesures afin de contrôler la qualité des matières premières et des produits fabriqués (3 semaines).

Module 3. Préparer, démarrer et arrêter une opération de production de l'industrie chimique : préparation de la mise en œuvre d'une production chimique - démarrage et arrêt d'une production de l'industrie chimique (8 semaines).

Module 4. Identifier des dysfonctionnements techniques et réaliser des opérations de maintenance et de mise en sécurité sur des équipements de l'industrie chimique : détection d'un dysfonctionnement technique dans une installation - réalisation des opérations de maintenance productive sur des équipements de l'industrie chimique - mise en sécurité d'une partie d'installation de l'industrie chimique (8 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :

Traiter les déchets et recycler les matières premières - Diminuer les gaspillages d'énergie et de matières premières en repérant les dysfonctionnements - Remplacer les produits polluants par des produits de substitution - Réaliser l'évacuation des effluents liquide vers la station d'épuration.

Session d'examen (1 semaine).

 Réf. produit : **00410**

 ROME : **H2301**

 Formacode : **11557**
Durée

8 mois environ (1 225 heures) dont nombre d'heures en centre : **1015**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau de classe de 3^e générale en français et en mathématiques. Attention, nous mettons en garde sur le constat qu'il est difficile d'être accepté/e en stage en entreprise et dans l'emploi après la formation lorsqu'on n'a pas 18 ans dans les entreprises du secteur de la chimie classées SEVESO et dans celles où on travaille en équipes.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de conducteur/trice d'appareils de l'industrie chimique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Conduire des équipements de production de l'industrie chimique** = module 1 + module 2 + module 4

CCP - **Préparer, démarrer et arrêter une opération de production de l'industrie chimique** = module 3 + module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Mulhouse

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : agent de maîtrise de fabrication de production, pilote d'installation des industries chimiques, technicien de fabrication/de production, technicien d'atelier, tableautiste/opérateur tableau/pupitreur.

Dans un atelier de fabrication, le technicien de fabrication de l'industrie chimique contribue à la production de produits chimiques, pharmaceutiques ou agroalimentaires. Il est le référent technique des installations de production. À partir d'un programme de production, il propose à l'équipe de conducteurs d'appareils de l'industrie chimique, un plan de réalisation détaillé comportant les contrôles et essais à effectuer. Participant à la mise en œuvre de ce plan de production, il vérifie le bon état des équipements et effectue les réglages et les essais précédant le lancement de la fabrication. Il intervient sur les équipements lors des phases délicates. Il veille au bon déroulement du process et apporte des solutions techniques en cas de dysfonctionnement ou d'écart par rapport aux normes. Il rédige des rapports techniques et des fiches de fabrication. Il propose des mesures d'amélioration de la productivité et de la qualité. Il intervient dans de nombreuses industries de process des secteurs de la chimie, de l'agroalimentaire, de la verrerie, du nucléaire, de la pétrochimie, de la métallurgie.

Aptitudes souhaitées : capacités de raisonnement et d'analyse ; méthode, autonomie et rigueur dans le travail ; intérêt pour la chimie et curiosité technique ; capacités de communication (aisance relationnelle et pédagogie dans la transmission d'informations orales ou écrites).

Objectif(s)

- Piloter une installation complexe de production de l'industrie chimique
- Contribuer à l'organisation technique et à l'optimisation d'un système de production chimique

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Contribuer à l'organisation technique et à l'optimisation d'un système de production chimique : gestion de production appliquée à un système de production chimique - formation d'opérateurs à un poste de travail ou à de nouvelles technologies ou productions de l'industrie chimique - participation à des études techniques relatives à une installation de production chimique (7 semaines).

Module 2. Conduire une installation complexe de production de l'industrie chimique en mode stabilisé : réalisation d'analyses et de mesures sur des matières premières et des produits finis - régulation d'équipements de production chimique - conduite d'opérations unitaires de génie chimique (filtration, extraction liquide/liquide, cristallisation) (8 semaines).

Lieu : Mulhouse

Module 3. Conduire une installation complexe de production de l'industrie chimique en mode transitoire : réalisation d'échanges thermiques - réalisation de transferts de matières (mécanique des fluides) - conduite d'équipements de production chimique (distillation) (8 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : Traiter les déchets et recycler les matières premières - Diminuer les gaspillages d'énergie et de matières premières en repérant les dysfonctionnements et en optimisant le fonctionnement des équipements - Remplacer les produits polluants par des produits de substitution - Réaliser l'évacuation des effluents liquide vers la station d'épuration.

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac pro) de technicien/ne de fabrication de l'industrie chimique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Réf. produit : **07003**

ROME : **H2301, H2701**

Formacode : **11534, 11557, 11554, 11567, 11580**

Durée

7 mois environ (1 085 heures) dont nombre d'heures en centre : **910**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Trois profils sont possibles.

- 1) Niveau CAP/BEP/titre professionnel de conducteur d'appareils de l'industrie chimique avec un an d'expérience professionnelle dans ce métier.
- 2) Niveau de classe de 1^{er} scientifique, technique ou équivalent.
- 3) Niveau classe de terminale (toutes filières confondues) ou équivalent.

Attention : les candidats relevant de ces deux derniers profils ne seront probablement pas embauchés en tant que techniciens à la sortie de la formation, mais seulement après avoir occupé, pendant quelques mois, le poste de conducteur d'appareils de l'industrie chimique dans un atelier de production. Nous mettons également en garde sur le constat qu'il est difficile d'être accepté/e en stage en entreprise et dans l'emploi après la formation lorsqu'on n'a pas 18 ans dans les entreprises du secteur de la chimie classées SEVESO et dans celles où on travaille en équipes.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - **Contribuer à l'organisation technique et à l'optimisation d'un système de production chimique** = module 1

CCP - **Piloter une installation complexe de production de l'industrie chimique** = module 2 + module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

TECHNICIEN DE TRAITEMENT DES EAUX

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : technicien de station d'épuration, technicien d'exploitation de l'eau, technicien de mesure de la qualité de l'eau, technicien en analyse de pollution, technicien de station (traitement des eaux), technicien territorial (traitement des eaux), technicien en environnement.

Le technicien de traitement des eaux contribue à la préservation de l'environnement. Il participe directement à l'exploitation technique d'un service ayant à charge le traitement des eaux. Ses interventions visent principalement à rendre l'eau conforme aux usages attendus (domestiques, industriels, agricoles...) en fonction des exigences sanitaires et environnementales en vigueur. Il traite les eaux de provenances ou d'usages variés (potabilisation, dépollution, préparation, affinage...). Les principaux processus de traitement qui lui sont confiés visent à : - assurer l'alimentation en eaux conformes aux utilisations souhaitées d'un réseau d'adduction d'eau potable ou d'une unité de production de biens ou de services en fonction de leurs besoins spécifiques en eau, - assurer l'épuration des eaux collectées par les réseaux d'assainissement à usage public ou celle des eaux de rejets d'une unité de production. Il procède à des analyses d'eaux généralement en laboratoire d'analyse et assure la maintenance de premier niveau des équipements et des installations de traitement des eaux. Il travaille soit dans un service eau et assainissement (usine d'eau potable, station d'épuration...), soit sur un site industriel disposant d'un service de traitement des eaux.

Aptitudes souhaitées : capacité d'autonomie, rigueur pour l'application de procédures normalisées, sens concret et mécanique pour des tâches de maintenance de premier niveau.

Objectif(s)

- Analyser des échantillons d'eaux ou de boues
- Conduire différents procédés de traitement d'eaux et de boues
- Effectuer la maintenance des installations de traitement d'eaux et de boues

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Analyser des échantillons d'eaux et de boues d'épuration : notions de base sur la chimie de l'eau - dosages acidobasiques - dosages d'oxydoréduction - mesure des matières sèches sur des échantillons d'eaux - mesure des polluants par spectrophotométrie - mesure des matières organiques dans les eaux (6 semaines).

Module 2. Conduire des procédés physicochimiques de traitement des eaux et des boues d'épuration : élimination des matières en suspension dans les eaux - élimination des métaux toxiques - production d'eau ultra-pure par techniques membranaires - traitements de l'eau par échangeurs d'ions - production d'eau selon un cahier des charges client - production d'eau potable - traitements de réduction du volume des boues de stations d'épuration (8 semaines).

Lieu : Mulhouse

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

Module 3. Conduire des procédés biologiques de traitement des eaux et des boues d'épuration :

épuration des eaux par traitement aérobique (boues activées, SPANC) - épuration des déchets solides ou liquides par traitement anaérobie (méthanisation) (4 semaines).

Module 4. Effectuer la maintenance des installations de traitement des eaux et des boues d'épuration :

maintenance des équipements de traitement des eaux et des boues - maintenance des réseaux de collecte et de distribution d'eaux - maintenance des instruments de prélèvement et de mesure utilisés dans les installations de traitement des eaux et des boues (8 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :

Diminuer les gaspillages d'énergie et de matières premières en repérant les dysfonctionnements et en optimisant le fonctionnement des équipements - S'orienter vers des choix de procédés de traitement innovants (roseaux, désodorisation), d'équipements « nouvelle génération » moins bruyants, d'installations totalement fermées et intégrées dans le paysage (enfouies, végétalisées, ...).

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09606**

ROME : **K2306, H1303, I1503**

Formacode : **12540, 12520, 12541, 12530**

Durée

8 mois environ (1 190 heures) dont nombre d'heures en centre : **980**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.

1) Titulaire d'un CAP/BEP/CFP/titre professionnel de niveau V, toutes filières confondues.

2) Niveau fin de classe de 1^{re} scientifique ou technique.

Pour tous : connaissances en chimie et en physique (de niveau fin de classe de 1^{re}) sont recommandées à l'entrée en formation. Une mise à niveau peut être proposée par le biais des cours de l'enseignement à distance. Certains centres de formation ont mis en place une préparatoire pour revoir les bases en chimie et en mathématiques.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (BP/bac pro) de technicien/ne de traitement des eaux.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Analyser des échantillons d'eaux ou de boues = module 1

CCP - Conduire différents procédés de traitement d'eaux et de boues = module 2 + module 3

CCP - Effectuer la maintenance des installations de traitement d'eaux et de boues = module 4

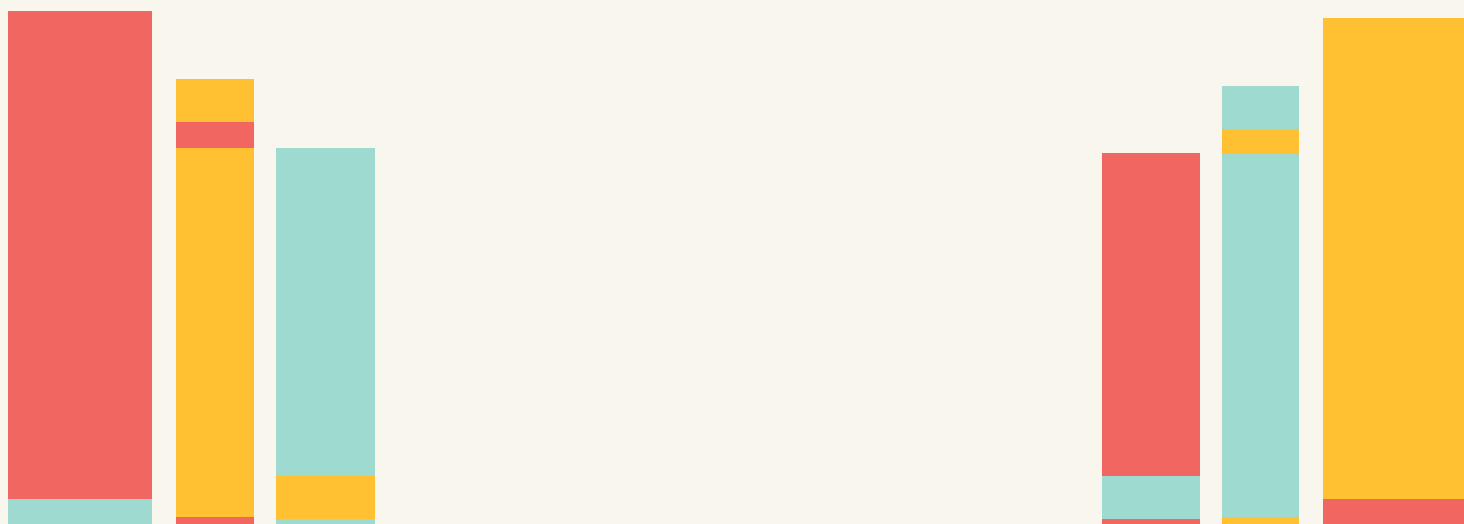
À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

2019 BOOK DES FORMATIONS

A f p a G r a n d E s t

Tertiaire Administratif

Secrétariat, Comptabilité, Gestion
Formation, Insertion



PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : assistant de manager.

Au cœur du système de communication, d'organisation et de décision de l'entreprise, l'assistant de direction optimise les journées du dirigeant ou de l'équipe. Il contribue à l'évolution des procédures d'organisation et facilite la prise de décisions en construisant dans les délais des outils de pilotage efficaces. Il compile et consolide des données sous forme de reporting des activités ou des résultats. Il peut participer à l'élaboration des budgets. Vecteur de l'image de l'entreprise, il assure l'interface avec les interlocuteurs et collecte, analyse et diffuse l'information, tant à l'interne qu'à l'externe. Il assiste le pilote de projet dans la coordination et le suivi d'un projet ; il prend en charge l'organisation complète d'un événement et participe à la mise en œuvre d'opérations de communication liées à ces projets. Il assure un rôle de relais RH en contribuant à la gestion administrative du personnel en participant au processus de recrutement. Il travaille dans tout type d'organisation : entreprises, associations, administrations, autres organismes privés ou publics, nationaux ou internationaux.

Aptitudes souhaitées : capacités d'adaptation et d'organisation, facilités d'expression à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles (diplomatie, discrétion, discernement, écoute, sens du dialogue), maîtrise des règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe, maîtrise de l'anglais avec spontanéité et aisance à l'écrit comme à l'oral.

Objectif(s)

- Assister au quotidien un dirigeant et faciliter sa prise de décision
- Gérer le traitement, l'organisation et le partage de l'information
- Assister un dirigeant dans la prise en charge de projets

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assurer la communication écrite, en français et en anglais : recherche, sélection et formalisation de l'information - rédaction de documents (synthèses, notes pour le personnel...) - organisation de la conservation et de la traçabilité des documents - présentation, analyse et rédaction d'écrits professionnels (7 semaines).

Module 2. Assurer la communication orale, en français et en anglais : accueil téléphonique et physique des visiteurs du dirigeant - traitement des demandes - gestion des situations à caractère litigieux (3 semaines).

Module 3. Assister au quotidien un dirigeant et faciliter sa prise de décisions : organisation et coordination des activités quotidiennes du dirigeant et de son équipe - conception des outils de pilotage et présentation des données chiffrées de gestion - contribution à l'amélioration des processus administratifs (6 semaines).

Module 4. Assister un dirigeant dans la prise en charge de projets : participation à la coordination et au suivi d'un projet - contribution à la mise en œuvre d'actions de communication - organisation d'un événement - contribution à la gestion administrative des ressources humaines (6 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) d'assistant/e de direction.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Réf. produit : 10740

ROME : M1604

Formacode : 35018

Durée

6 mois et demi environ (980 heures) dont nombre d'heures en centre : **840**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.
1) Niveau terminale des lycées de l'enseignement secondaire ou équivalent et expérience professionnelle de 2 ans environ dans le domaine du secrétariat ou dans une structure associative (pratique de la bureautique et de la rédaction professionnelle courante, connaissance de l'entreprise et de l'environnement économique).
2) Formation initiale de type bac + 2 dans le domaine administratif ou équivalent (connaissance de la bureautique)
Pour tous : maîtrise écrite et orale de la langue anglaise (niveau classe de terminale générale ou technologique; niveau B1 du CECRL)

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Gérer le traitement, l'organisation et le partage de l'information = module 1 + module 2

CCP - Assister au quotidien un dirigeant et faciliter sa prise de décisions = module 3

CCP - Assister un dirigeant dans la prise en charge de projets = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : comptable, responsable comptable, responsable comptable et financier, chef comptable.

Le comptable gestionnaire intervient dans quatre domaines : la comptabilité, la paie, la fiscalité et la gestion. Dans les entreprises et organisations du secteur privé, il organise et assure l'enregistrement des flux économiques de l'entreprise conformément à la réglementation comptable, fiscale et sociale. Il réalise les travaux comptables, la clôture et la réouverture des comptes. Il assure la justification des soldes des comptes. Il réalise les paies et les déclarations sociales. Il assure les obligations fiscales et réglementaires. Il détermine le résultat comptable, le résultat fiscal et les impôts à payer. Il établit les déclarations fiscales. Il met en oeuvre la méthode de calcul des coûts et des marges la plus adaptée à l'entreprise, conçoit et met en place une procédure budgétaire et suit périodiquement les réalisations d'exploitation. Il définit et suit un ensemble d'indicateurs de gestion constituant le tableau de bord de l'entreprise. Il conçoit et met en place le budget de trésorerie, propose des outils d'aide à la décision d'investissement, recherche et propose les financements. Il réalise ses travaux à l'aide de logiciels de comptabilité. Il assure une veille fiscale et sociale permanente. Les activités varient en fonction du type d'entreprise dans laquelle il exerce : PME, cabinet d'expertise comptable ou grande entreprise.

Aptitudes souhaitées : capacités d'analyse et d'organisation ; qualités relationnelles ; sens du service ; rigueur ; autonomie.

Objectif(s)

- Assurer la tenue de la comptabilité et la réalisation des paies courantes
- Assurer les obligations fiscales et réglementaires
- Assurer le traitement des informations de gestion

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Organiser et réaliser les travaux courants de comptabilité : réalisation des travaux courants de la comptabilité - calcul de la TVA et contrôle des comptes (5 semaines).

Module 2. Assurer la clôture des comptes et la réalisation des paies courantes : organisation et réalisation des travaux d'inventaire et de l'arrêté des comptes - réalisation des paies courantes et des déclarations sociales (8 semaines).

Module 3. Assurer les obligations fiscales et réglementaires : réalisation des déclarations fiscales périodiques - préparation des retraitements comptables pour l'information interne et externe et la consolidation (7 semaines).

Module 4. Assurer le traitement des informations de gestion : analyse du compte de résultat et du bilan de l'entreprise - préparation et suivi des budgets - réalisation du plan de financement et détermination de la trésorerie prévisionnelle (7 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de comptable gestionnaire.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Réf. produit : **05279**
ROME : **M1203, M1206**
Formacode : **32663**

Durée

7 mois et demi environ (1 155 heures) dont nombre d'heures en centre : **1015**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.
- Pour les débutants : niveau bac + 1 ou équivalent, bon niveau en français (lecture de textes administratifs et juridiques, rédaction de comptes rendus).
- Pour les comptables : formation de niveau IV en comptabilité (Afpa, Éducation nationale, unité de valeur du DPECF, unité d'enseignement DCG...), maîtrise des travaux comptables courants, pratique régulière d'Excel et d'un logiciel de comptabilité (Ciel, Sage...).

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Assurer la tenue de la comptabilité et la réalisation des paies courantes = module 1 + module 2

CCP - Assurer les obligations fiscales et réglementaires = module 3

CCP - Assurer le traitement des informations de gestion = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Reims, Nancy

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *collaborateur de cabinet comptable, technicien comptable, comptable, assistant de cabinet comptable, assistant comptable, comptable spécialisé.*

Le comptable assistant recueille, contrôle et comptabilise l'ensemble des documents commerciaux, sociaux et fiscaux nécessaires à la tenue de la comptabilité et résultant des opérations économiques entre l'entreprise et son environnement. Il vérifie, justifie et rectifie les soldes des comptes concernant les mouvements courants. Il réalise les paies et les déclarations sociales courantes. Il prépare les éléments nécessaires à l'établissement des documents de synthèse annuels (compte résultats et bilan) et participe à l'élaboration de certaines déclarations fiscales. Il réalise des travaux de gestion (solde intermédiaire de gestion, budget trésorerie, seuil de rentabilité). Il enregistre les opérations dans le respect des normes comptables et des procédures de gestion. Ces travaux sont réalisés à l'aide d'outils bureautiques, de logiciels de gestion comptable et de paie, dans le respect des procédures internes et sous les directives d'un responsable. Les activités varient en fonction de l'entreprise (PME, TPE, cabinets d'expertise comptables, centres de gestion agréés).

Aptitudes souhaitées : *capacités d'analyse et d'organisation, qualités relationnelles (travail en équipe...), goût pour les textes administratifs et juridiques.*

Objectif(s)

- Assurer les travaux courants de comptabilité
- Réaliser les travaux courants de paie
- Préparer la fin d'exercice comptable et fiscal et calculer des éléments de gestion

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Maîtriser les techniques de base de la comptabilité : comptabilisation des documents commerciaux et bancaires - réalisation du suivi de la trésorerie (6 semaines).

Module 2. Vérifier la comptabilité courante et établir la déclaration de TVA : établissement et comptabilisation des déclarations de TVA - contrôle, justification et rectification des comptes (3 semaines).

Module 3. Réaliser les travaux courants de paie : production des bulletins de paie - établissement des déclarations sociales (4 semaines).

Module 4. Préparer la clôture des comptes annuels : comptabilisation des ajustements nécessaires à la clôture des comptes annuels (3 semaines).

Module 5. Préparer les déclarations fiscales annuelles : préparation de la détermination du résultat fiscal annuel - établissement des déclarations fiscales annuelles (4 semaines).

Module 6. Présenter des indicateurs de gestion : calcul et présentation des éléments de gestion (2 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de comptable assistant/e.

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Reims, Nancy, Metz, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **09667**
ROME : **M1203**
Formacode : **13366**

Durée

6 mois et demi environ (980 heures) dont nombre d'heures en centre : **840**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Classe de 1^{re}/terminale ou équivalent.
Bon niveau en français (lecture de textes administratifs et juridiques, rédaction de comptes rendus).

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer les travaux courants de comptabilité = module 1 + module 2

CCP - Réaliser les travaux courants de paie = module 3

CCP - Préparer la fin d'exercice comptable et fiscal et calculer des éléments de gestion = module 4 + module 5 + module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : secrétaire médico-social, secrétaire médical, assistant secrétaire médico-social.

Le secrétaire-assistant médico-social exerce sous l'autorité d'un médecin, d'un chef de service d'une structure médicale, sociale ou médico-sociale, dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur et en utilisant la terminologie et les techniques spécifiques au secteur. Il travaille dans une équipe pluriprofessionnelle et est l'interface entre tous les intervenants et le public accueilli. Il réalise des tâches diversifiées liées au pôle ou secteur dans lequel il exerce : admissions, renseignements administratifs, saisie de comptes rendus médicaux ou opératoires, avec un degré d'autonomie et de responsabilité variable selon le contexte. Le secrétaire-assistant médico-social évalue la demande des patients avec discernement, les renseigne, les conseille et les oriente en prenant en compte la dimension sociale, de façon à préparer le travail des professionnels. Ayant accès à des informations confidentielles, il est soumis aux règles du secret professionnel et, dans le secteur sanitaire, exerce son métier dans le respect de la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

Aptitudes souhaitées : capacités d'adaptation et d'organisation ; aisance dans l'expression écrite et orale ; capacités relationnelles et maîtrise de soi (écoute, sens du contact et du dialogue); qualité relationnelle, le respect de l'éthique et de la déontologie sont primordiales.

Objectif(s)

- Assurer les travaux courants de secrétariat et assister une équipe
- Assurer le traitement administratif dans un service médical ou social

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Produire des documents professionnels courants à l'aide de la bureautique : production de documents professionnels courants à l'aide de logiciels : traitement de texte, présentation assistée par ordinateur (diaporamas) et tableur (4 semaines).

Module 2. Assurer la communication écrite et orale des informations : organisation de son activité et acquisition des méthodes de travail - recherche et communication d'informations - organisation de la traçabilité

et de la conservation des informations - prise de notes - rédaction d'écrits professionnels - accueil, orientation d'un visiteur et traitement des appels téléphoniques (4 semaines).

Module 3. Assister une équipe dans l'organisation de ses activités : planification des activités d'une équipe - organisation des réunions et des déplacements - participation à l'élaboration d'un budget (3 semaines).

Module 4. Assurer le traitement administratif dans un service médical ou social : environnement, cadre législatif, procédures administratives, démarche qualité, sources d'information dans les secteurs sanitaire, médico-social et social - déontologie professionnelle et secret médical - constitution et organisation des dossiers administratifs de patients ou d'utilisateurs - prise en charge administrative et constitution du dossier médical - terminologie et écrits professionnels à caractère médical ou social - accueil, information et orientation de l'utilisateur ou du patient - réalisation de tableaux de suivi de l'activité (8 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Nancy, Metz, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

Réf. produit : **02763**

ROME : **M1609**

Formacode : **35015**

Durée

6 mois et demi environ (945 heures) dont nombre d'heures en centre : **735**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau classe de 1^{re}/terminale ou équivalent.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac) de secrétaire assistant/e médico-social/e.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer les travaux courants de secrétariat et assister une équipe = module 1 + module 2 + module 3

CCP - Assurer le traitement administratif dans un service médical ou social = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *assistant administratif, assistant d'équipe, assistant d'entreprise, secrétaire, secrétaire polyvalent, secrétaire administratif, secrétaire généraliste.*

Le secrétaire-assistant intervient en appui administratif et logistique auprès d'un responsable hiérarchique ou d'une équipe. Il assure la coordination et l'organisation de l'information au sein de son service ou de sa structure. Il contribue à la qualité de la communication de l'entreprise. Il facilite le travail de sa hiérarchie en prenant en charge la préparation des dossiers, la conception, la présentation et la diffusion de documents tels que courriers, rapports, tableaux ou graphiques. Il assure la recherche d'informations à partir de sources identifiées et organise le classement et l'archivage physiques et numériques. Il assiste l'équipe en gérant l'accueil des visiteurs, les appels téléphoniques et en assurant la prise de rendez-vous. Il organise les réunions et les déplacements. Assurant l'interface entre l'entreprise et ses interlocuteurs, il apporte un premier niveau de réponse aux demandes et problèmes courants qu'il a identifiés et analysés. La multiplicité des tâches et des intervenants nécessite une appréciation et une gestion des urgences et priorités. Il travaille dans tous types d'entreprises (privées, publiques, associatives) et de secteurs professionnels.

Aptitudes souhaitées : *capacités d'adaptation et d'organisation, goût pour le travail soigné, facilité d'expression écrite et orale (bonne maîtrise de la langue française), réactivité, sens de l'initiative, capacités relationnelles.*

Objectif(s)

- Assurer les travaux courants de secrétariat et assister une équipe
- Réaliser le traitement administratif des diverses fonctions de l'entreprise

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Produire des documents professionnels courants à l'aide de la bureautique : production de documents professionnels courants à l'aide de logiciels : traitement de texte, présentation assistée par ordinateur (diaporamas) et tableur (4 semaines).

Module 2. Assurer la communication écrite et orale des informations : organisation de son activité et acquisition des méthodes de travail - recherche et communication d'informations - organisation de la traçabilité

et de la conservation des informations - prise de notes - rédaction d'écrits professionnels - accueil, orientation d'un visiteur et traitement des appels téléphoniques (4 semaines).

Module 3. Assister une équipe dans l'organisation de ses activités : planification des activités d'une équipe - organisation des réunions et des déplacements - participation à l'élaboration d'un budget (3 semaines).

Module 4. Assurer l'administration des achats et des ventes : traitement des opérations administratives des achats et des ventes - gestion de l'interface entre l'entreprise et ses interlocuteurs, et traitement des problèmes courants - conception et actualisation des tableaux de suivi de l'activité commerciale (6 semaines).

Module 5. Assurer l'administration du personnel : gestion du suivi administratif courant du personnel - conception et actualisation des tableaux de suivi ressources humaines (4 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Reims, Nancy, Metz, Saint Dié, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min
prix appel

Réf. produit : **09659**

ROME : **M1607**

Formacode : **35054, 35007, 35029**

Durée

6 mois environ (945 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau de classe de 1^{re}/terminale ou équivalent.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de secrétaire assistant/e.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer les travaux courants de secrétariat et assister une équipe = module 1 + module 2 + module 3

CCP - Réaliser le traitement administratif des diverses fonctions de l'entreprise = module 4 + module 5

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *assistant administratif, secrétaire facturier, secrétaire administratif, secrétaire, secrétaire polyvalent.*

Le secrétaire comptable exerce des activités d'assistanat administratif et logistique auprès d'un responsable hiérarchique. Il effectue le suivi administratif des fonctions commerciales et ressources humaines. Il prend en charge la préparation des dossiers, la conception, la présentation et la diffusion de documents. Il gère l'accueil des visiteurs et les appels téléphoniques, assure la prise de rendez-vous et la tenue des agendas et l'organisation des réunions et des déplacements de son responsable et de ses collaborateurs. Il assure le suivi administratif des opérations commerciales (achats et ventes) et le suivi administratif courant du personnel. Interface entre l'entreprise et le client ou le fournisseur, il apporte un premier niveau de réponse aux demandes et problèmes courants. Il recueille, contrôle et comptabilise les documents commerciaux, sociaux et fiscaux (TVA) nécessaires à la tenue de la comptabilité dans le respect de la réglementation. Il réalise les paies et les déclarations sociales courantes. En raison de sa double compétence dans les domaines du secrétariat et de la comptabilité, cet emploi répond particulièrement aux besoins des petites structures (TPE, associations, établissements secondaires de grandes entreprises).

Aptitudes souhaitées : *capacités d'adaptation et d'organisation, facilités dans l'expression écrite et orale (rédaction et présentation de documents), capacités relationnelles (accueil, travail en équipe...).*

Objectif(s)

- Assurer les travaux courants de secrétariat et assister une équipe
- Réaliser le traitement administratif des diverses fonctions de l'entreprise
- Assurer les travaux courants de comptabilité
- Réaliser les travaux courants de paie

Programme

La formation se compose de 8 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Produire des documents professionnels courants à l'aide de la bureautique : production de documents professionnels courants à l'aide de logiciels : traitement de texte, présentation assistée par ordinateur (diaporamas) et tableur (4 semaines).

Module 2. Assurer la communication écrite et orale des informations : organisation de son activité et acquisition des méthodes de travail - recherche et communication d'informations - organisation de la traçabilité et de la conservation des informations - prise de notes - rédaction d'écrits professionnels - accueil, orientation d'un visiteur et traitement des appels téléphoniques (4 semaines).

Module 3. Assister une équipe dans l'organisation de ses activités : planification des activités d'une équipe - organisation des réunions et des déplacements - participation à l'élaboration d'un budget (3 semaines).

Module 4. Assurer l'administration des achats et des ventes : traitement des opérations administratives des achats et des ventes - gestion de l'interface entre l'entreprise et ses interlocuteurs, et traitement des problèmes courants - conception et actualisation des tableaux de suivi de l'activité commerciale (6 semaines).

Module 5. Assurer l'administration du personnel : gestion du suivi administratif courant du personnel - conception et actualisation des tableaux de suivi ressources humaines (4 semaines).

Module 6. Maîtriser les techniques de base de la comptabilité : comptabilisation des documents commerciaux et bancaires - réalisation du suivi de la trésorerie (6 semaines).

Module 7. Vérifier la comptabilité courante et établir la déclaration de TVA : établissement et comptabilisation des déclarations de TVA - contrôle, justification et rectification des comptes (3 semaines).

Module 8. Réaliser les travaux courants de paie : production des bulletins de paie - établissement des déclarations sociales (4 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09698**

ROME : **M1608**

Formacode : **35049**

Durée

9 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau classe de 1^{re}/terminale ou équivalent.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (8 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de secrétaire comptable.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer les travaux courants de secrétariat et assister une équipe = module 1 + module 2 + module 3

CCP - Réaliser le traitement administratif des diverses fonctions de l'entreprise = module 4 + module 5

CCP - Assurer les travaux courants de comptabilité = module 6 + module 7

CCP - Réaliser les travaux courants de la paie = module 8

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Metz, Nancy, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

PARCOURS MÉTIER - FORMATION PROFESSIONNALISANTE

Le métier

Autres appellations : créateur d'entreprise, entrepreneur, repreneur d'entreprise.

La création d'une entreprise et de sa structure juridique n'est pas un métier au sens traditionnel du terme. Il s'agit plutôt de la conduite d'un projet qui s'appuie ou non sur des capacités professionnelles pré-existantes : création, reprise, franchise, sont autant de cas possibles. La période de lancement d'une entreprise nécessite une forte charge de travail et une polyvalence sur l'ensemble des activités. Ces activités s'organisent de la manière suivante :- savoir définir et connaître sa clientèle, son marché, ses concurrents,- savoir dialoguer de façon différenciée avec un banquier, une administration, un client, un associé, un fournisseur, un membre du personnel...,- savoir définir ses besoins financiers,- savoir établir, suivre, modifier un budget,- savoir fixer le prix d'un service et dégager une marge,- savoir choisir un cadre juridique adapté,- savoir gérer son quotidien, respecter les diverses échéances.

Apitudes souhaitées : esprit méthodique, capacités d'organisation et d'initiative, sens des responsabilités, aisance relationnelle, faculté d'adaptation.

Objectif(s)

- Bâtir mon projet de créateur d'entreprise
- Elaborer une étude de marché
- Préparer les outils de production
- Elaborer une étude financière
- Répondre à un appel d'offres
- Déterminer ses choix juridiques
- Préparer mon projet de création

Programme

Formation modulaire d'une durée moyenne de 350 heures.

Module 1. Découvrir la formation : découvrir le centre et la formation, organiser le travail, découvrir et utiliser les outils de la formation **(14 heures)**.

Module 2. Bâtir mon projet de créateur d'entreprise : formaliser les objectifs, les ressources et les étapes du projet de création d'entreprise **(28 heures)**.

Module 3. Immersion en entreprise (facultatif) : possibilité d'une immersion professionnelle dans une entreprise comparable à la création envisagée afin de s'approprier la réalité dans laquelle le créateur d'entreprise s'engage - confirmer la cohérence personne/projet **(112 heures)**.

Module 4. Élaborer mon étude de marché : analyser le marché, définir le plan d'action commerciale **(140 heures)**.

Module 5. Préparer mon outil de production : gérer les stocks, calculer mes coûts de revient et établir mes prix de vente, concevoir mes devis et factures, diriger et manager une équipe, animer une équipe **(21 heures)**.

Module 6. Élaborer mon étude financière : s'initier à la comptabilité d'une petite entreprise, gérer financièrement le projet **(154 heures)**.

Module 7. Déterminer mes choix juridiques : choisir le statut juridique de l'entreprise, identifier ses obligations juridiques (SARL, entreprise individuelle, travailleur indépendant, profession libérale...) **(70 heures)**.

Module 8. Préparer mon projet de création : défendre et argumenter un projet à l'oral, préparer la présentation orale de mon projet, présenter mon projet professionnel de création d'entreprise **(14 heures)**.

Le + formation :

Accompagnement du projet de création d'entreprise. Un suivi individualisé d'accompagnement, de conseils, d'aides, est organisé pour faciliter la mise en œuvre du projet.

Lieu : Reims

Réf. produit : **09645**

ROME : **M1205, M1203**

Formacode : **32076**

Durée

2 mois et demi environ (350 heures).

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Motivation pour la réalisation d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, maturité du projet.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

Attestation de formation.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *assistant formation, chargé des ressources humaines, assistant recrutement, assistant RH et paie.*

L'assistant ressources humaines réalise l'ensemble des opérations liées à la gestion administrative du personnel. Il établit les documents administratifs et effectue les formalités obligatoires en veillant à l'application des dispositions légales et réglementaires. Il participe sur les dossiers liés aux obligations qui s'imposent aux entreprises en fonction de leur effectif (bilan social, accords seniors...). Il réalise et met à jour les tableaux de bord RH portant sur les données sociales, les absences ou la masse salariale. Il prépare et transmet les éléments variables de paie au technicien paie ou à un prestataire, en cas d'externalisation de l'activité. Il contribue au développement des RH en mettant en œuvre les processus de recrutement, d'intégration des nouveaux, et de formation du personnel dans le cadre de la politique GPEC de l'entreprise. Il recense les besoins de formation, participe à l'élaboration du plan de formation, constitue les dossiers de financement et réalise le suivi administratif et logistique des actions de formation. Il assure l'interface avec les salariés (leurs droits et obligations) et organise les réunions périodiques avec les représentants du personnel. L'emploi s'exerce généralement au siège d'une entreprise ou sur un site de production.

Aptitudes souhaitées : *capacités d'organisation et d'adaptation, rigueur, facilités d'expression à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles (diplomatie, discrétion, discernement, écoute, sens du dialogue...).*

Objectif(s)

- Assurer l'administration du personnel
- Mettre en œuvre les processus de recrutement, d'intégration et de formation des salariés

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assurer la gestion administrative du personnel au quotidien : gestion administrative des salariés depuis l'embauche jusqu'au départ de l'entreprise - collecte des éléments variables de paie et vérification de leur prise en compte (8 semaines).

Module 2. Mettre en œuvre et optimiser les outils de la fonction RH : proposition, déploiement et diffusion des procédures RH - élaboration et actualisation des tableaux de bord RH - veille juridique et sociale (6 semaines).

Module 3. Mettre en œuvre les processus de recrutement, d'intégration et de formation des salariés : rédaction d'un profil de poste - rédaction et diffusion d'une offre d'emploi et présélection de candidatures - conduite d'un entretien en vue du recrutement d'un personnel non cadre - organisation de l'intégration d'un nouveau salarié - contribution à l'élaboration et au suivi du plan de formation (7 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) d'assistant/e ressources humaines.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer l'administration du personnel = module 1 + module 2

CCP - Mettre en œuvre les processus de recrutement, d'intégration et de formation des salariés = module 3

Lieux : Strasbourg, Reims, Nancy

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min * prix appel

Réf. produit : **10293**

ROME : **M1501**

Formacode : **33052**

Durée

6 mois environ (945 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau bac ou équivalent. Expérience dans le domaine du secrétariat en entreprise ou en structure associative de 2 ans environ (connaissance de l'environnement, des différentes fonctions et des interrelations), acquis professionnels dans le domaine du secrétariat (maîtrise du traitement de texte et du tableur, rédaction et présentation d'écrits professionnels...).

Modalités de la formation

Présentiel

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *technicien de paie, assistant paie, comptable service paie, comptable spécialisé paie, technicien des services comptables, technicien des services administratifs.*

Rattaché au responsable du personnel ou au responsable administratif et financier, le gestionnaire de paie assure le traitement juridique des informations sociales ainsi que le traitement de la paie de l'entreprise ou auprès de différents clients chez un prestataire de service. Il prend en charge l'ensemble des déclarations sociales obligatoires relatives à la paie du personnel. Il assure les relations avec le personnel, notamment dans les activités de gestion administrative (recrutement, absences, congés, retraite...) et les relations avec les partenaires externes ou internes. Il établit les tableaux de bord concernant la gestion et le suivi des salaires. Il informe ou conseille les différents interlocuteurs internes de l'entreprise. Dans le cadre d'une équipe, le gestionnaire de paie supervise et contrôle les travaux dont il a la responsabilité. Le gestionnaire de paie exerce généralement dans des entreprises structurées ou auprès de prestataires de service en paie (cabinet d'expertise comptable ou prestataire de sous-traitance).

Aptitudes souhaitées : *bonnes capacités d'abstraction, esprit rigoureux et méthodique, goût pour les chiffres, facilités dans l'expression orale et écrite, capacités relationnelles (écoute, diplomatie).*

Objectif(s)

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
- Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser une paie de base : collecte et contrôle des paramètres et des variables de la paie des salariés - traitement, contrôle et validation d'un bulletin de paie (4 semaines).

Module 2. Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise : analyse et gestion des informations liées aux relations du travail - collecte des informations et traitement des événements liés au temps de travail du personnel - gestion des relations avec le personnel et les tiers (8 semaines).

Module 3. Assurer la gestion de la paie et des déclarations sociales : réalisation et contrôle des bulletins de salaire - établissement et contrôle des déclarations sociales (6 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de gestionnaire de paie.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise = module 2

CCP - Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse = module 1 + module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Reims, Troyes, Nancy, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min
prix appel

Réf. produit : **09914**
ROME : **M1501, M1203**
Formacode : **32663**

Durée

6 mois environ (910 heures) dont nombre d'heures en centre : **700**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Classe de terminale ou équivalent et expérience professionnelle d'environ un an (connaissance de l'entreprise de tout secteur : bâtiment, industrie, services).

Modalités de la formation

Présentiel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : formateur d'adultes, formateur technique, formateur consultant, animateur de formation.

Le formateur professionnel d'adultes prépare et anime des actions de formation. Il peut être en responsabilité partagée pour contribuer à l'élaboration du dispositif et accompagner les parcours de formation des stagiaires. Le formateur est concerné par la fonction accueil et porteur de l'image de la structure pour laquelle il travaille. Le formateur peut être référent sur un produit ou une action de formation. Il peut également accompagner une ou plusieurs personnes pendant la durée de leur contrat de formation ou de professionnalisation. Enfin il peut être le coordonnateur d'une équipe pédagogique (sans être pour autant hiérarchique).

Aptitudes souhaitées : développer des relations interpersonnelles positives, s'adapter à un public varié parfois en difficulté sociale, prendre en compte les difficultés d'apprentissage ; animer des groupes ; analyser sa pratique professionnelle ; rédiger ; utiliser une méthode ; faire preuve de créativité.

Objectif(s)

- Préparer et animer des actions de formation
- Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation et accompagner les apprenants dans leur parcours

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Construire une action de formation : théories et concepts clés de l'apprentissage des adultes et de l'ingénierie de formation - analyse d'une demande de formation et d'un besoin de formation - analyse des situations professionnelles - le scénario pédagogique global - évaluation des acquis - évaluation de l'action de formation - rédaction d'une offre de formation (3 semaines).

Module 2. Préparer et animer des situations d'apprentissage : les concepts clés de l'ingénierie pédagogique - élaboration du scénario pédagogique d'une séance - préparation des ressources - les modalités d'évaluation des apprentissages - les dimensions RSE - animation d'une séance de formation collective - évaluation des apprentissages de la séance - repérage des difficultés individuelles d'apprentissage et remédiation - analyse de ses pratiques (8 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Reims, Nancy, Metz

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min * prix appel

Module 3. Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation : analyse des évolutions du contexte de la formation professionnelle continue - formalisation du cahier des charges - les outils, les supports et les ressources pédagogiques utilisables dans un dispositif - élaboration des outils de suivi de parcours - veille concernant les modalités et conditions d'apprentissage - contribution à l'évaluation d'un dispositif et rendu compte. (5 semaines).

Module 4. Accompagner les apprenants dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours : la posture d'accompagnement - la conduite d'entretien - la contractualisation des modalités pédagogiques - la démarche diagnostique des difficultés d'apprentissage et les remédiations - accompagnement dans l'élaboration ou la consolidation du projet d'insertion professionnelle - mobilisation d'un réseau - analyse de ses pratiques d'accompagnement - veille sur les questions d'emploi, de formation et d'évolutions du territoire (5 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble de ces modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de formateur/trice professionnel/le pour adultes.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Réf. produit : 09625

ROME : K2111

Formacode : 44577

Durée

8 mois environ (1 155 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.
1) Pour les personnes désirant former à un métier ou à des activités professionnelles : diplôme professionnel correspondant au premier niveau de qualification dans le secteur d'activité concerné ou équivalent et une expérience professionnelle de 3 ans dans ce secteur.
2) Pour les personnes souhaitant former en préformation, formation générale, insertion, orientation : diplôme de niveau IV (bac) ou équivalent avec une expérience professionnelle quel que soit le secteur.
En communication orale et écrite : maîtrise du français (expression et compréhension).
En bureautique : utiliser un traitement de texte et une recherche internet.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Préparer et animer des actions de formations = module 1 + module 2.

CCP - Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation et accompagner les apprenants dans leur parcours = module 3 + module 4.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : chargé d'accompagnement social et professionnel accompagnateur à l'emploi, conseiller à l'emploi, conseiller de l'emploi, conseiller des missions locales, conseiller principal de l'emploi.

Le conseiller en insertion professionnelle favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion. Il prend en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits... Il accueille des publics variés : jeunes, demandeurs d'emploi de plus de 25 ans, adultes en reconversion ou en transition professionnelle, salariés ou non, travailleurs handicapés, sortants de prison. Il les accompagne dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il développe des relations avec des employeurs de son secteur d'intervention, contribuant ainsi à la mobilisation socio-économique du bassin d'emploi au service de l'insertion. Enfin, il participe au montage et à la conduite de projets qui répondent à des finalités d'insertion et s'inscrivent dans des problématiques de développement local.

Aptitudes souhaitées : établir et maintenir des relations interpersonnelles positives en s'adaptant à un public varié ; prendre en compte les situations individuelles ; se centrer sur les difficultés d'autrui ; analyser des situations ; travailler en équipe ; communiquer à l'oral et à l'écrit.

Objectif(s)

- Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 4 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé : information et orientation des personnes et des groupes sur des ressources en matière d'insertion - analyse de la demande et identification des besoins de la personne - veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte - identification et mobilisation d'un réseau de partenaires pour optimiser les réponses - traitement administratif et écrits professionnels liés à l'activité (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Reims, Nancy, Metz

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

Module 2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle : construction et contractualisation avec les personnes de leur parcours d'insertion - conduite d'entretiens d'accompagnement centrés sur la personne - préparation et animation d'ateliers thématiques favorisant l'insertion - analyse de sa pratique professionnelle (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle : prospection auprès des employeurs et développement de modes de collaboration sur un territoire - appui technique aux employeurs en matière de recrutement - intégration du salarié dans son environnement professionnel (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion : participation à la conception et à la mise en œuvre de projets répondant à une problématique de territoire, de structure ou de public - participation à la réalisation du projet et animation de réunions avec les partenaires du projet (4 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09700**

ROME : **K1801**

Formacode : **33091**

Durée

8 mois environ (1 225 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau scolaire terminale ou équivalent avec une première expérience de l'insertion professionnelle, y compris en bénévolat. Des compétences en communication orale et écrite sont nécessaires : écouter, poser des questions, reformuler, comprendre des énoncés spécifiques, résumer et rédiger un compte-rendu.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble de ces modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de conseiller/ère en insertion professionnelle .

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé = module 1.

CCP - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle = module 2.

CCP - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle = module 3.

CCP - Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion = module 4.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

TRANSITION NUMÉRIQUE

Le métier

Autres appellations : *accompagnateur d'insertion, animateur de chantier d'insertion, chef d'équipe, animateur technique, moniteur d'atelier, moniteur technique.*

L'encadrant technique d'insertion travaille dans des structures d'insertion par l'activité économique. En utilisant des situations de production, son objectif est de faire acquérir ou retrouver des repères professionnels, en vue de la construction ou de la consolidation d'un projet d'insertion ou de réinsertion, à des personnes, qui, en raison de difficultés de tous ordres, ne sont pas susceptibles d'être embauchées immédiatement dans les entreprises traditionnelles et sont ainsi exclues du marché du travail. Il a développé parallèlement des capacités d'animation d'une équipe de travail, de gestion de production et de relation avec une clientèle. Ses interventions se font sur des chantiers ou dans des ateliers selon son expérience professionnelle antérieure. Dans ce cadre, il est appelé à : - organiser et suivre les activités de production qui lui sont confiées en animant une équipe de travail. Il est le garant des délais de production fixés,- transmettre des pratiques et des règles professionnelles,- accompagner les apprentissages des personnes en insertion et évaluer les compétences professionnelles acquises,- participer au suivi de la personne dans son parcours d'insertion.

Aptitudes souhaitées : *capacité à développer des relations interpersonnelles positives avec des clients et avec des personnes en difficulté sociale ; patience et diplomatie ; capacité à animer une équipe ; intérêt pour l'environnement professionnel et social local.*

Objectif(s)

- Organiser et gérer une activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Participer à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion
- Faire acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 4 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 1. Participer à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion : accueil du salarié en insertion et mise en place des conditions favorables à son intégration dans la SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) - détection et analyse des freins et des atouts du salarié dans son parcours d'insertion - contribution à la prise de conscience des atouts et des freins - définition avec le salarié des objectifs d'évolution et participation aux bilans avec les acteurs internes et externes (6 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Lieux : Strasbourg, Reims, Nancy

www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

Réf. produit : **09760**
 ROME : **K1203**
 Formacode : **44569**

Durée

6 mois environ (910 heures) dont nombre d'heures en centre : **560**
 Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Être titulaire du CAP/BEP ou du titre professionnel de niveau V ou équivalent (secteur bâtiment, espaces verts et autres secteurs au cas par cas) et avoir 3 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité incluant une pratique des situations d'encadrement d'équipe, de gestion de production (biens ou services) et de relation avec une clientèle. En communication orale et écrite : maîtrise du français (expression et compréhension).

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble de ces modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV d'encadrant/e technique d'insertion.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Participer à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion = module 1

CCP - Faire acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production = module 2

CCP - Organiser et gérer une activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) = module 3.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

2019

BOOK DES FORMATIONS

A f p a G r a n d E s t

Tertiaire - Services

Commerce, Vente, Distribution

Services

Horticulture

Hôtellerie, Restauration

Tourisme et loisirs

Réparation automobiles et engins

Transport, Conduite, Logistique



PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : secrétaire commercial, commercial sédentaire, assistant administration des ventes, assistant administratif et commercial.

L'assistant commercial est directement rattaché au responsable commercial d'une équipe de vente dans le suivi et le développement de l'activité commerciale. Il veille au bon déroulement des différentes opérations du processus de traitement des commandes : établissement des devis, enregistrement des commandes, suivi des livraisons, établissement des factures et suivi des règlements. Il assure le suivi de la relation clientèle, règle les incidents éventuels. Il participe à l'organisation et au suivi des actions commerciales. Il prend en charge, planifie, coordonne la logistique et établit le bilan d'une action commerciale (salon, opération promotionnelle, lancement de produit). Il seconde son responsable dans sa mission de pilotage de l'activité commerciale en mettant en place et en actualisant les tableaux de bord commerciaux. En collaboration avec les commerciaux il organise des actions commerciales, fait de la prospection téléphonique et vend des produits renouvelables/consommables pour des clients. Il utilise les outils bureautiques et de communication ainsi qu'un logiciel de gestion commerciale. La pratique de l'anglais est requise pour l'accueil et le suivi de la relation avec les clients étrangers.

Aptitudes souhaitées : capacités d'organisation, facilités d'expression à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles (sens de la relation client, aptitudes à travailler en équipe), goût pour les données chiffrées (utilisation de tableaux de bord).

Objectif(s)

- Assurer l'administration des ventes
- Participer à l'organisation et au suivi des actions commerciales
- Contribuer au développement et à la fidélisation de la clientèle

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assurer l'administration des ventes : traitement des commandes du devis jusqu'au règlement de la facture - suivi de la relation clientèle en français et en anglais - prévention et gestion des impayés (8 semaines).

Module 2. Participer à l'organisation et au suivi des actions commerciales : élaboration et actualisation des tableaux de bord commerciaux - participation à la veille commerciale - conception et réalisation d'un support de communication commerciale - organisation et suivi d'une action commerciale (8 semaines).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Reims, Nancy

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Module 3. Contribuer au développement et à la fidélisation de la clientèle : accueil et renseignement des visiteurs en français et en anglais lors de manifestations commerciales - réalisation d'une opération de prospection téléphonique - conseil et vente par téléphone (6 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) d'assistant/e commercial/e.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer l'administration des ventes = module 1

CCP - Participer à l'organisation et au suivi de l'action commerciale = module 2

CCP - Contribuer au développement et à la fidélisation de la clientèle = module 3

Réf. produit : **10295**

ROME : **D1401**

Formacode : **35028**

Durée

6 mois et demi environ (980 heures) dont nombre d'heures en centre : **840**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau bac ou équivalent. Connaissances en anglais niveau A2 du CECRL (comprendre une information simple et exprimer des demandes simples dans un contexte connu, à l'écrit et à l'oral). Expérience dans le domaine du secrétariat en entreprise ou en structure associative de 2 ans environ (connaissance de l'environnement, des différentes fonctions et des interrelations), acquis professionnels dans le domaine du secrétariat (maîtrise du traitement de texte et du tableur, rédaction et présentation d'écrits professionnels...).

Modalités de la formation

Présentiel

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Conseiller(ère) Commercial(e)



Le métier

Le/la conseiller(ère) commercial(e) organise son activité de prospection sur son secteur en contactant prospects/clients par téléphone, publipostage, courriels, réseaux sociaux et professionnels ou en face à face. Il/elle tient à jour son fichier client, assure le suivi de ses ventes et l'actualisation des bases de données commerciales de l'entreprise à l'aide de logiciels dédiés. Il/elle actualise régulièrement ses connaissances sur les produits et services de l'entreprise et de ses concurrents pour apporter un conseil adapté aux demandes des prospects/clients et pour développer une argumentation commerciale efficace. Afin de valoriser son entreprise, le/la conseiller(ère) commercial(e) crée un profil sur les réseaux sociaux. Il/elle veille constamment à son e-réputation et à celle de l'entreprise. Face au prospect/client, il/elle adopte une posture d'expert-conseil. Il/elle identifie son niveau d'information et anticipe ses besoins en créant des offres de façon proactive. Lors d'un entretien de vente, il/elle construit une argumentation individualisée, traite les objections, négocie, conclut la vente et fixe les étapes ultérieures. Il/elle rend compte de son activité et de ses résultats à sa hiérarchie.

Autres appellations : Attaché commercial, commercial, délégué commercial, prospecteur commercial

Aptitudes souhaitées : *capacité à travailler en autonomie et en équipe, force de conviction, sens du concret, facilités d'expression.*

Objectif(s)

Prospecter un secteur de vente / Vendre en face à face des produits et des services référencés aux entreprises et aux particuliers

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Prospecter un secteur de vente.

Assurer une veille professionnelle et commerciale.
Mettre en œuvre un plan d'actions commerciales et organiser son activité.
Prospecter à distance.
Prospecter physiquement.
Analyser ses performances commerciales et en rendre compte.
(8 semaines)

Période en entreprise (4 semaines).

Module 2. Vendre en face-à-face des produits et des services référencés

Représenter l'entreprise et valoriser son image.
Conduire un entretien de vente.
Assurer le suivi de ses ventes.
Fidéliser son portefeuille client .
(7 semaines)

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Référence produit 05210
Code ROME D1403,
D1404, D1501
Formacode 34561,
34592, 34593, 34517,

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau classe de 1re/terminale ou équivalent.
CAP/BEP/titre professionnel de niveau V en commerce ou équivalent, avec une expérience significative de la vente.
Permis de conduire B souhaitable.

Durée

6 mois (945 heures) dont nombre d'heures au centre : **665 heures**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de conseiller(ère) commercial/e.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Prospecter un secteur de vente = module 1

CCP - Vendre en face-à-face des produits et des services référencés aux entreprises et aux particuliers = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

NÉGOCIATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *technico-commercial, attaché commercial en biens d'équipement professionnels.*

Dans le cadre d'objectifs fixés par son entreprise, le négociateur technico-commercial établit la stratégie commerciale du secteur dont il a la charge afin d'en développer les ventes et de fidéliser les clients. Il mène à bien chacune des affaires de ses prospects/clients : il conçoit la solution technique adaptée aux besoins repérés, élabore, négocie la proposition commerciale et conclut le contrat. Le secteur dont il a la charge correspond à un marché de produits ou de services spécifiques et à une zone géographique déterminée (au plan national, régional ou local). Il dispose d'une large autonomie dans l'organisation de son travail et la gestion de son secteur mais, concernant les offres commerciales, il en réfère à sa hiérarchie qui se détermine sur l'opportunité d'y répondre. Il élabore les solutions proposées en collaboration avec les services techniques de son entreprise (production, études, financier et juridique) et négocie les prix en fonction de la stratégie de l'entreprise.

Aptitudes souhaitées : *combativité, goût du challenge, tempérament de "gagneur", capacité à convaincre, sens du client.*

Objectif(s)

- Prospector, présenter et négocier une solution technique
- Gérer et optimiser l'activité commerciale sur un secteur géographique déterminé

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 3 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Prospector et fidéliser un secteur de vente : prospection sur un secteur géographique défini - mise en oeuvre des actions de fidélisation et de développement de la clientèle (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Présenter et négocier une solution technique : détection d'un besoin, définition et conception d'une solution technique - négociation d'une proposition commerciale et conclusion de la vente (8 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Nancy

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

Module 3. Gérer et optimiser l'activité commerciale sur un secteur géographique déterminé : étude de l'état du marché pour adapter l'offre commerciale - organisation de son plan d'action commerciale en cohérence avec les besoins du marché - réalisation du bilan de son activité commerciale et rendu compte à sa hiérarchie (7 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de négociateur/trice technico-commercial/e.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Prospector, présenter et négocier une solution technique** = module 1 + module 2

CCP - **Gérer et optimiser l'activité commerciale sur un secteur géographique déterminé** = module 3

Réf. produit : **10868**
ROME : **D1407, D1402**
Formacode : **34554**

Durée

8 mois environ (1 225 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau bac pro commercial ou titre professionnel de niveau IV (attaché commercial ou commercial) ou équivalent et un an minimum d'expérience dans le métier. Permis de conduire B (véhicules légers) recommandé pour l'exercice du métier et pour la période de stage en entreprise.

Modalités de la formation

Présentiel

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CONSEILLER RELATION CLIENT À DISTANCE

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : conseiller service client à distance, conseiller clientèle, chargé de clientèle, télé gestionnaire, chargé(e) d'assistance hotliner, conseiller(ère) clientèle multimédia, conseiller(ère) commercial(e) sédentaire, téléconseiller(ère), conseiller(ère) offre de service, téléopérateur(trice).

Par téléphone ou via des canaux digitaux tels que le mail et le « sms », et parfois en utilisant le dialogue en direct (dit « chat »), le conseiller relation client à distance assure des prestations de services et de conseil et réalise des actions commerciales. Dans le cadre de prestations de services, il participe aux enquêtes ou sondages en administrant un questionnaire par téléphone et en collectant les informations recherchées. Il reçoit les demandes en direct ou en différé, réalise un diagnostic de la situation et assure l'assistance de premier niveau. Dans le cadre d'actions commerciales à distance, il s'entretient avec le prospect ou le client par téléphone et lui propose une offre en fonction de ses besoins et attentes. Il réalise des réservations, des adhésions ou des abonnements et enregistre des commandes. Il vend des produits ou des services, propose des produits de substitution si nécessaire et réalise des ventes additionnelles. Il accompagne le client durant le processus d'achat et de règlement. Il procède à des relances préventives ou au recouvrement amiable des créances, propose des solutions et cherche à obtenir l'accord et l'engagement du débiteur.

Aptitudes souhaitées : aisance relationnelle, expression verbale fluide, sens commercial, sens du service, stabilité émotionnelle.

Objectif(s)

- Assurer des prestations de services et du conseil en relation client à distance
- Réaliser des actions commerciales en relation client à distance

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assurer des prestations de services et de conseil en relation client à distance : réalisation d'enquêtes, d'études et de sondages par téléphone - information ou renseignement administratif pour un usager du service public - assistance de niveau 1 au client - information et conseil du client dans le cadre d'une relation commerciale (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Réaliser des actions commerciales en relation client à distance : réalisation d'actions de prospection par téléphone - réalisation de réservations, de commandes et de ventes additionnelles - vente de produits et de services - participation à des campagnes de fidélisation et de rétention - recouvrement amiable des créances (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Le contenu de formation intègre les changements liés à la révolution numérique : utiliser les canaux digitaux.

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de conseiller/ère relation client à distance.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Réf. produit : **09928**

ROME : **D1408, M1401**

Formacode : **34507, 34554**

Durée

4,5 mois environ (630 heures) dont nombre d'heures en centre : **420**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Trois profils sont possibles.

- 1) Niveau classe de 1^{re} ou équivalent.
- 2) CAP/BEP/titre professionnel de niveau V dans les métiers de vente ou de services à la clientèle et un an d'expérience professionnelle.
- 3) Niveau classe de 2^{de} et 3 ans d'expérience dans les emplois de vente ou de services à la clientèle.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Assurer des prestations de services et de conseil en relation client à distance = module 1

CCP - Réaliser des actions commerciales en relation client à distance = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Strasbourg, Troyes, Nancy

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

SUPERVISEUR CENTRE DE CONTACT

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *manager d'équipe de téléconseillers, chef d'équipe, responsable d'équipe commerciale, team manager, team leader.*

Le superviseur centre de contact organise l'activité d'une équipe de conseillers client à distance et transmet les données administratives aux services compétents. Il est présent auprès de l'équipe, l'informe régulièrement des enjeux des campagnes, transmet des consignes et veille en permanence au respect des normes de qualité par des moyens de supervision à sa disposition. Il se tient régulièrement informé des évolutions technologiques et organisationnelles de son champ professionnel. Il est force de proposition auprès de son responsable. Il veille constamment au bon fonctionnement de l'outil de gestion de la relation client multicanal, procède à des paramétrages optimaux en fonction de la mission ou campagne à assurer et prépare les nouvelles missions ou campagnes en relation client à distance. Il travaille au sein d'un outsourcer (centre d'appel qui travaille pour le compte d'un ou plusieurs clients) ou au sein d'un centre d'appel intégré (dans une entreprise) sous la responsabilité d'un chef de plateau. Il exerce dans un espace ouvert, sur un plateau.

Apptitudes souhaitées : *bonnes capacités relationnelles, tempérament actif, diplomatie, disponibilité.*

Objectif(s)

- Gérer l'ensemble des moyens nécessaires aux activités d'une équipe de conseillers(ères) clientèle à distance
- Manager une équipe de conseillers(ères) clientèle à distance
- Contribuer à l'amélioration des activités d'un centre de relation client à distance

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Gérer l'ensemble des moyens nécessaires aux activités d'une équipe de conseillers clientèle à distance : maîtrise des outils de gestion de la relation client - organisation de l'activité de l'équipe de conseillers clientèle - préparation et mise en place d'une nouvelle mission ou campagne (4 semaines).

Module 2. Manager une équipe de conseillers clientèle à distance : participation au recrutement et à l'intégration de conseillers clientèle - management de proximité de l'équipe de conseillers clientèle - professionnalisation, formation et évaluation de l'équipe de conseillers clientèle - collecte et transmission des informations administratives de l'équipe de conseillers clientèle (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Contribuer à l'amélioration des activités d'un centre de relation client à distance : mise en application des réglementations et des normes de qualité en relation client à distance - mise en oeuvre et analyse des tableaux de bord - réalisation de comptes rendus et propositions d'amélioration auprès de la direction (3 semaines).

Le contenu de formation intègre les changements liés à la révolution numérique : manager des « digital natives ».

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de superviseur/se relation client à distance.

Lieux : Strasbourg, Nancy

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min
* prix appel

Réf. produit : **09937**
ROME : **D1408, M1401**
Formacode : **34501**

Durée

4 mois environ (595 heures) dont nombre d'heures en centre : **490**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.

1) Conseiller clientèle à distance disposant d'une expérience minimum de 2 ans et souhaitant évoluer vers une fonction de management.

2) Niveau bac ou équivalent et une expérience du management dans d'autres secteurs (commerce, restauration...).

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Gérer l'ensemble des moyens nécessaires aux activités d'une équipe de conseillers clientèle à distance** = module 1

CCP - **Manager une équipe de conseillers clientèle à distance** = module 2

CCP - **Contribuer à l'amélioration des activités d'un centre de relation client à distance** = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

EMPLOYÉ COMMERCIAL EN MAGASIN

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : employé de rayon, employé polyvalent du commerce, employé de vente, employé polyvalent en magasin, employé libre-service.

L'employé commercial en magasin exerce dans tous types de points de vente, grandes, moyennes et petites surfaces, commercialisant, le plus souvent en libre-service, des produits alimentaires ou non alimentaires. Il assure l'approvisionnement du magasin par l'acheminement des produits depuis la réception jusqu'au lieu de vente, dans le respect des règles de manutention, de stockage et de prévention des démarques. Il contribue à développer la fréquentation du rayon ou du point de vente par la qualité de l'accueil, des conseils, des services proposés à la clientèle, et par la mise en scène des promotions et des nouveautés. Il participe à la tenue des réserves et au rangement des marchandises. Il veille en permanence à la propreté du rayon ou du point de vente et participe à la mise en place des opérations commerciales. Il effectue de façon régulière des comptages de stocks pour la préparation des commandes ou la réalisation d'inventaires. Dans de nombreux commerces, et en particulier dans le secteur alimentaire, il aide le client à choisir ses produits, le sert et procède à l'encaissement des ventes.

Aptitudes souhaitées : présentation correspondant aux attentes dans le secteur, bonne résistance au port de charges.

Objectif(s)

- Approvisionner un rayon ou un point de vente
- Accueillir et accompagner le client dans un point de vente

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Approvisionner un rayon ou un point de vente : prise en charge des marchandises à la réception, vérification, préparation et rangement des marchandises en réserve ou acheminement vers la surface de vente - remplissage d'un rayon en respectant les règles d'implantation, les consignes

d'hygiène et de sécurité et les engagements de l'entreprise en termes de développement durable - participation au suivi des stocks et contribution à la validation des commandes en effectuant des comptages et des vérifications (3 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Accompagner le client et participer à l'attractivité commerciale du rayon ou du point de vente : accueil, renseignement, orientation et service au client sur la surface de vente - mise en valeur des produits pour développer les ventes - enregistrement des marchandises vendues et encaissement (4 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Réf. produit : **07099**

ROME : **D1507, D1106**

Formacode : **34566**

Durée

4 mois environ (595 heures) dont nombre d'heures en centre : **350**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'employé/e commercial/e.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Approvisionner un rayon ou un point de vente** = module 1

CCP - **Accueillir et accompagner le client dans un point de vente rayon** = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Troyes, Nancy, Metz, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

MANAGER D'UNIVERS MARCHAND



PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *manager en magasin, manager d'espace commercial, manager de surface de vente, manager d'univers commercial.*

Le manager d'univers marchand exerce son métier dans plusieurs types de surfaces commerciales alimentaire ou non alimentaire, qu'elles soient en libre service ou en vente conseil assistée : hypermarchés, grands magasins, magasins populaires, supermarchés, les hard discount, Cash and Carry, grossistes, grandes surfaces spécialisées. Il est chargé de développer et gérer un centre de profit, de manager une équipe. Développeur, il optimise les ventes de produits alimentaires ou non alimentaires, en innovant, en conquérant des parts de marché, en fidélisant et en gagnant de nouveaux clients sur la concurrence. Gestionnaire d'un centre de profit, il analyse les indicateurs de gestion du tableau de bord et bâtit des plans d'action pour atteindre les objectifs négociés. Il établit des prévisions de chiffres d'affaires, de marge et de frais généraux en tenant compte des historiques, des impératifs de l'enseigne et de son marché potentiel. Manager d'une équipe d'agents de maîtrise, d'employés commerciaux et administratifs qualifiés, de vendeurs, parfois de caissiers, il organise et contrôle le travail de ses collaborateurs. Il contribue à leur recrutement, les forme et les fait évoluer. Il donne du sens aux actions à mener et dispose d'une large autonomie. Il a une obligation de résultats dans le respect des objectifs définis.

Aptitudes souhaitées : *goût pour le commerce et la vente, capacité à travailler en autonomie et en équipe.*

Objectif(s)

- Développer la dynamique commerciale d'un univers marchand
- Gérer les résultats économiques d'un univers marchand
- Manager l'équipe d'un univers marchand

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 3 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Développer la dynamique commerciale d'un univers marchand : organisation du merchandising du rayon et des produits - gestion des flux marchandises, optimisation des stocks et rangement de la réserve - animation des ventes et garantie du service client d'un univers marchand (7 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Troyes, Nancy

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

Module 2. Gérer les résultats économiques d'un univers marchand : analyse des résultats économiques et définition des plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'univers marchand - établissement des prévisions économiques de l'univers marchand (8 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Module 3. Manager l'équipe d'un univers marchand : planification et vérification du travail de l'équipe de l'univers marchand - gestion de l'équipe - conduite d'un projet de l'univers marchand ou de l'enseigne (7 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de manager d'univers marchand.

Réf. produit : **05272**
ROME : **D1502, D1503**
Formacode : **34056**

Durée

9 mois environ (1 330 heures) dont nombre d'heures en centre : **875**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles :
1) Niveau scolaire bac +1 ou équivalent.
2) Diplôme/titre professionnel de niveau bac dans le secteur et un an d'expérience professionnelle ou équivalent.

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Développer la dynamique commerciale d'un univers marchand = module 1

CCP - Gérer les résultats économiques d'un univers marchand = module 2

CCP - Manager l'équipe d'un univers marchand = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

RESPONSABLE DE RAYON

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : adjoint responsable de magasin, chef de rayon, adjoint chef de rayon.

Le responsable de rayon exerce en petite, moyenne ou grande surface, alimentaire ou non alimentaire. Il applique la politique commerciale de l'entreprise et suit les préconisations de sa hiérarchie ou de la centrale d'achat. Il organise et anime une équipe de vendeurs. Il doit proposer aux clients des gammes de produits cohérentes et garantir une présentation attrayante. Il veille à la qualité du service et traite les réclamations et les litiges des clients. Il adapte l'organisation en fonction des objectifs économiques et financiers fixés par la hiérarchie (directeur de magasin, chef de département, chef de secteur, responsable de réseau, directeur régional), gère le planning, contrôle la réalisation des tâches de son équipe. Selon les enseignes, il peut être associé à la définition du projet commercial du rayon ou du point de vente. Ses activités de gestion (résultats, stock, approvisionnement...) s'effectuent le plus souvent en dehors des heures d'affluence où il est sur le terrain. Il s'informe des évolutions du marché, des comportements de consommation de la clientèle et des évolutions de la concurrence en matière de prix, d'offres, de présentations et d'animations. Une expérience professionnelle ou une formation dans une spécialité (boucherie, boulangerie, charcuterie, produits de la mer...) est un atout supplémentaire pour l'emploi.

Aptitudes souhaitées : sens commercial et de la relation client ; travail en équipe.

Objectif(s)

- Animer commercialement la surface de vente et l'équipe
- Gérer le rayon, les produits, les services et les collaborateurs

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Animer commercialement la surface de vente et l'équipe : mise en oeuvre du merchandising du rayon et des produits pour garantir la présence des assortiments préconisés par l'entreprise - dynamisation de la vente des produits, traitement des réclamations et résolution des litiges commerciaux avec les clients en prenant en compte les intérêts de son entreprise - animation, motivation et accompagnement des membres d'une équipe (8 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Lieux : Mulhouse, Remiremont, Troyes, Nancy, Longwy

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **04394**

ROME : **D1502, D1503**

Formacode : **34566**

Durée

6 mois environ (945 heures) dont nombre d'heures en centre : **630**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.
1) Niveau classe de 1^{re} ou équivalent.
2) CAP/BEP/titre professionnel de niveau V dans les métiers de la vente ou de services à la clientèle + 1 an d'expérience professionnelle.

Modalités de la formation

Présentiel

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Module 2. Gérer le rayon, les produits, les services et les collaborateurs : gestion de l'approvisionnement du rayon - organisation du stockage et du rangement des produits en réserve - organisation et contrôle du travail des collaborateurs - contrôle et analyse des résultats de gestion du rayon ou du point de vente (7 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de responsable de rayon.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Animer commercialement la surface de vente et l'équipe = module 1

CCP - Gérer le rayon, les produits, les services et les collaborateurs = module 2

VENDEUR CONSEIL

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *vendeur conseil en magasin, vendeur expert, vendeur technique, conseiller de vente, vendeur.*

Le vendeur conseil en magasin exerce son activité dans un environnement commercial omnicanal pour assurer la vente de produits et de services associés nécessitant l'apport de conseils et de démonstrations auprès d'une clientèle de particuliers ou parfois de professionnels; Il accueille les clients sur son lieu de vente et doit prendre en compte l'ensemble du dispositif de commercialisation (point de vente et internet). Il participe à la tenue, à l'animation du rayon et contribue aux résultats de son linéaire ou du point de vente en fonction des objectifs fixés par sa hiérarchie. Acteur de la satisfaction et de la fidélisation des clients, il contribue à l'accueil et la vente afin d'atteindre les résultats économiques du point de vente en appliquant la politique commerciale de l'enseigne. Interlocuteur privilégié, il personnalise la relation et accompagne le client engagé dans un parcours d'achat avec l'objectif d'optimiser l'expérience client vis-à-vis de l'enseigne. Il connaît l'organisation du circuit d'approvisionnement et de distribution. Il maîtrise les caractéristiques, l'usage des produits de l'assortiment proposé par l'enseigne. Il participe à la théâtralisation du point de vente et peut faire des propositions pour améliorer la mise en valeur des produits et l'évolution des assortiments.

Apitudes souhaitées : *goût pour la vente, sens du contact.*

Objectif(s)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- de participer à la tenue, à l'animation du rayon et de contribuer aux résultats de son linéaire ou du point de vente en fonction des objectifs fixés par sa hiérarchie
- d'assurer la vente de produits et de services associés nécessitant l'apport de conseils et de démonstrations dans un environnement omnicanal auprès d'une clientèle de particuliers ou parfois de professionnels
- de contribuer à l'accueil, à la vente afin d'atteindre les résultats économiques du point de vente en appliquant la politique commerciale de l'enseigne
- de personnaliser la relation et d'accompagner le client engagé dans un parcours d'achat avec l'objectif d'optimiser l'expérience client vis-à-vis de l'enseigne

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Apprentissages de base Commerce-Distribution : découverte des apprentissages fondamentaux pour les métiers du magasin (2 semaines).

Module 2. Développer sa connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente : veille sur les produits et services proposés par l'enseigne - contribution à la tenue et à l'animation de l'espace de vente - participation à la gestion des flux marchandises (5 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Module 3. Vendre et conseiller le client en magasin : conduite d'entretien de vente de produits et de prestation de services en magasin - consolidation de l'acte de vente lors de l'expérience client en magasin - prise en compte des objectifs fixés pour organiser sa journée de vente (7 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Réf. produit : **09855**

ROME : **D1214, D1212, D1211, D1209, D1210**

Formacode : **34502**

Durée

6 mois environ (910 heures) dont nombre d'heures en centre : **595**
 Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.
 1) Niveau classe de 1^{re} ou équivalent.
 2) Niveau CAP/BEP/titre professionnel de niveau V quel que soit le secteur.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de vendeur/se conseil en magasin.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Développer sa connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente = module 1 + module 2

CCP - Vendre et conseiller le client en magasin = module 1 + module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Mulhouse, Strasbourg, Troyes, Longwy, Metz, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
Le métier

L'agent de prévention et de sécurité agit dans le respect d'activités réglementées. Dans le cadre du code de la Sécurité Intérieure, il contribue à la sécurité préventive et curative des lieux, des espaces, des bâtiments et des personnes au sein de toute entreprise (établissement industriel, magasin, bâtiment, ensemble d'habitations, zone industrielle, usine, entrepôt, salle de spectacle,...) ou organisme privé ou public (centre hospitalier, mairie...). Il protège contre les vols, les actes de malveillance et les accidents. Sa fonction consiste à assurer l'accueil, le contrôle d'accès, effectuer la surveillance générale du site par des rondes régulières et/ou aléatoires, assurer la sécurité technique (fonctionnement des équipements) et incendie (de base), assurer le secours et assistance aux personnes sur appel ou en cas d'incident, tenir à jour la main courante en notant les actions réalisées et les différents incidents. Suivant sa spécialisation (rondier, agent cynophile), il peut être chargé de la sécurité du public lors d'événementiels. Le port d'un uniforme peut être obligatoire.

Aptitudes souhaitées : aptitude physique à exécuter les tâches requises, posture adaptée aux situations, bonne relation avec le public (client, usager...), contrôle de soi, respect des consignes et des procédures de sécurité spécifiques et capacité à les appliquer ou les faire appliquer.

Objectif(s)

- Connaître le cadre réglementaire et déontologique de l'exercice de l'emploi d'agent de prévention et de sécurité
- Acquérir les connaissances théoriques et les compétences nécessaires à l'exercice de l'activité
- Identifier et mettre en œuvre les comportements et les attitudes définies par le cadre législatif et les exigences de la profession

Programme

La formation se compose de 14 modules :

Module 1. acquérir les gestes de premiers secours : maîtrise des gestes élémentaires de premiers secours

Module 2. connaître l'environnement juridique de la sécurité privée


Module 3. gérer les situations conflictuelles : gestion des risques et des situations conflictuelles

Module 4. être stratégique dans la diffusion des informations et consignes: connaissance des outils de transmission informatique et transmission des informations et consignes

Module 5. prévenir des risques d'incendie: connaissance des vecteurs d'incendie

Module 6. maîtriser les modalités d'appréhension au cours de l'exercice du métier : application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté

Lieux : Strasbourg, Thionville, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** 

Module 7. sensibiliser aux risques

terroristes : définition des risques terroristes et connaissance des différentes menaces terroristes

Module 8. assurer une posture professionnelle : maîtriser les activités de surveillance et de gardiennage

Module 9. effectuer une palpation de sécurité et une inspection des bagages : palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages

Module 10. effectuer la surveillance par moyens électroniques de sécurité : télésurveillance et vidéoprotection

Module 11. gérer les risques : gestion des alarmes

- protection du travailleur isolé
- sensibilisation au risque électrique

Module 12. événementiel spécifique : maîtrise du cadre légal des grands rassemblements

- identifications des acteurs de l'évènement
- gestion des spécificités du contrôle et du filtrage

Module 13. gestion des situations conflictuelles dégradées: capacité de l'agent à faire face aux risques de situations menaçantes

Module 14. industriel : évaluation des risques professionnels et des risques industriels majeurs au sein des installations classées pour la protection de l'environnement

Réf. produit : **12016**

ROME : **K2503**

Formacode : **42829, 42854, 42872**

Durée

5 semaines environ (175 heures + 7 heures d'examen).

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Maîtriser la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Le niveau B1 du CECRL est requis. Autorisation préalable ou provisoire à la formation délivrée par le CNAPS en application du Livre VI du Code de la sécurité intérieure. Fournir obligatoirement un numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS lors de la constitution du dossier administratif voir l'article sur la demande d'autorisation préalable à la formation CQP APS.NB : Les candidats titulaires du SST ou PSC1 doivent néanmoins suivre la totalité des 175 heures (procédure CPNEFP) mais seront exonérés du passage de la certification PSC1 SST.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

À l'issue de la formation, la réussite aux épreuves débouche sur la délivrance de du Certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité délivré par la branche prévention sécurité.

L'unité de valeur « secours à personnes » fait l'objet d'une validation spécifique, par obtention du certificat SST ou PSC1. Attestation de formation.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : agent de sécurité qualifié, agent de sécurité confirmé, agent de sécurité filtrage, agent des services de sécurité incendie, agent de sécurité mobile, agent de sûreté magasin, agent de surveillance, agent de sûreté.

L'agent de sécurité surveille une zone définie ou en contrôle l'accès. Il empêche l'introduction d'objets illicites ou dangereux. Il assure la sécurité liée aux risques incendie. Il fait respecter la réglementation et les consignes en vigueur sur les lieux. Il est amené à gérer des conflits en utilisant des techniques de médiation. Il détermine les priorités et alerte les services d'urgence. Il dispense les premiers soins autorisés par son attestation de secouriste. Il reste en contact radio ou téléphonique permanent avec le poste central de sécurité ou de télésurveillance dont il dépend. L'agent de sécurité est tenu à une déontologie de la profession basée sur la confidentialité et l'obligation de réserve concernant les informations dont il a connaissance. Il porte une tenue conforme à la réglementation en vigueur. L'accès à l'emploi est réglementé par des conditions de moralité et des conditions d'aptitudes professionnelles.

Aptitudes souhaitées : bonne forme physique (station debout fréquente) ; bonne élocution ; capacité à représenter et faire respecter les lois et les règlements ; écoute, contrôle de soi, adaptabilité, courtoisie, fermeté ; sens de l'observation et de l'analyse.

Objectif(s)

- Acquérir le tronc commun spécifique aux activités privées de sécurité (art.7 de l'arrêté du 27 juin 2017).
- Assurer l'accueil, la surveillance et le bon usage d'un lieu, en garantissant une relation de service de qualité
- Assurer la sécurité liée aux risques incendie ou d'origine accidentelle

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Environnement juridique de la sécurité privée : livre VI du code de la sécurité intérieure - dispositions utiles du code pénal - application de l'article 73 du code de procédure pénale - les garanties liées au respect des libertés publiques (1 semaine).

Module 2. Assurer l'accueil, la surveillance et le bon usage d'un lieu en garantissant une relation de service de qualité : accueil du public dans des conditions de sécurité et de service satisfaisantes, en restant attentif aux signes révélateurs de tension ou de danger - prévention par une attitude et une communication adaptée des situations de conflits et les traiter - ensemble des actions

en réponse à une alarme ou à une anomalie et alerter en cas de nécessité - détection des comportements ou actes pouvant affecter l'intégrité des personnes ou des biens et réagir de manière appropriée à la situation - contrôle des personnes, des véhicules ou des marchandises manuellement ou à l'aide de matériel de détection (5 semaines).

Module 3. Assurer la sécurité liée aux risques incendie ou d'origine accidentelle : assistance et premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours spécialisés et facilitation des interventions - détection des dysfonctionnements matériels ou techniques et réaction de manière appropriée à la situation - prévention et réaction face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur - mise en œuvre des mesures de prévention ou des moyens de protection liés aux risques professionnels ou majeurs (4 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'agent/e de sûreté et de sécurité privée.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Lieux : Strasbourg, Thionville, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **09897**

ROME : **K2503**

Formacode : **31875**

Durée

4 mois environ (525 heures) dont nombre d'heures en centre : **420**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Maîtriser la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Le niveau B1 du CECRL est requis. Autorisation préalable ou provisoire à la formation délivrée par le CNAPS en application du Livre VI du Code de la sécurité intérieure. Fournir obligatoirement un numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS lors de la constitution du dossier administratif voir l'article sur la demande d'autorisation préalable à la formation CQP APS. Le candidat n'ayant pas le SIAP doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois précisant qu'il ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique.

NB : Les candidats titulaires du SST doivent néanmoins suivre la totalité de la formation (procédure CPNEFP) mais seront exonérés du passage de la certification SST.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Assurer l'accueil, la surveillance et le bon usage d'un lieu, en garantissant une relation de service de qualité = module 1 + module 2.

CCP - Assurer la sécurité liée aux risques incendie ou d'origine accidentelle = module 3.

Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour obtenir le titre professionnel.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : agent de nettoyage en collectivité, agent des services hospitaliers, agent de nettoyage industriel, agent de propreté des locaux, agent de propreté en grande surface, agent d'entretien polyvalent, agent de service.

L'agent de propreté assure la propreté et l'hygiène de locaux à usage professionnel, d'habitats collectifs ou d'habitats privés. Pour réaliser sa prestation de service, il utilise les produits, le matériel, les machines (monobrosse, autolaveuse...) et les équipements de protection individuelle (EPI) mis à sa disposition. Sa prestation est définie par la fiche de poste qui précise les tâches à réaliser, leur fréquence et les consignes particulières. Il travaille en respectant les consignes et les techniques professionnelles et réalise les actions de nettoyage selon la typologie des locaux. Il est amené à travailler dans des sociétés de nettoyage, dans des services internes d'entreprises, ou des services publics ou chez des particuliers. Dans les entreprises prestataires, l'agent de propreté et d'hygiène peut intervenir dans une même journée sur plusieurs chantiers de nettoyage de différents types. Les horaires sont souvent décalés, en dehors des horaires habituels de travail et d'utilisation des locaux : tôt le matin ou tard le soir. Sur la plupart des chantiers, l'agent de propreté et d'hygiène maîtrise les conditions d'accès aux locaux (ouverture, fermeture) et éventuellement leur mise en sécurité.

Aptitudes souhaitées : respect des consignes et des procédures, sens de l'organisation et respect des délais, bon relationnel pour une posture service.

Objectif(s)

- Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation
- Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation : entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privé - démarche centrée sur la relation de service et la satisfaction du client/usager dans le respect du cahier des charges - planification

de son intervention dans un site en fonction de la réglementation de l'établissement, des instructions et des règles de sécurité - balayage humide des sols, entretien des parois verticales vitrées - entretien manuel courant et périodique des sanitaires - respect des protocoles liés à des environnements spécifiques dans les secteurs soumis à des contraintes ou normes spécifiques - techniques et méthodes d'entretien manuelles conformément au protocole de bio nettoyage établi (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation : lavage mécanisé ou remise en état mécanisée des sols durs, des sols souples protégés ou non et des surfaces textiles - utilisation d'une auto laveuse, d'une mono brosse, d'un injecteur extracteur ... en lien avec le cahier des charges (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Troyes, Nancy, Metz, Thionville, Saint Avold, Epinal, Remiremont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min
prix appel

Réf. produit : **09693**

ROME : **K2204**

Formacode : **42093**

Durée

4 mois environ (525 heures) dont nombre d'heures en centre : **385**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'agent/e d'hygiène et de propreté.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation = module 1.

CCP - Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation = module 2.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *assistant de vie, auxiliaire de vie, aide à domicile, gouvernant (chez un particulier), intervenant à domicile, aide aux personnes âgées.*

L'assistant de vie apporte une aide professionnalisée à domicile. Avec les adultes, il accomplit les tâches quotidiennes en associant le plus possible la personne pour se déplacer, la prise des repas, assurer son hygiène, effectuer les démarches administratives. Il apporte assistance dans les tâches domestiques : entretien du logement et du linge, réalisation des repas, achats divers et alimentaires... Avec les plus jeunes, il est le relais des parents dans la garde active des enfants et des bébés. Le métier se caractérise par son aspect relationnel fort au travers d'activités quotidiennes très concrètes. Il intègre dans sa pratique les principes du développement durable : respect d'une juste consommation de matières premières (gaz, électricité, eau), utilisation des produits alimentaires de proximité et de saison, choix de produits d'entretien biodégradables, proposition d'éco gestes appropriés dans le choix des produits et le respect des modes d'emploi, le tri sélectif et la réutilisation d'emballages.

Aptitudes souhaitées : *résistance physique (déplacement de personnes, port de charges, tâches ménagères) ; écoute ; sens du service ; patience ; bienveillance ; pragmatisme ; contrôle de soi ; discrétion ; capacité à s'adapter à des environnements familiaux divers ; capacité à travailler seul.*

Objectif(s)

- Entretien du logement et le linge d'un particulier
- Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

Programme

La formation se compose de 3 modules complétés par 3 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel et adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Période d'intégration à la multimodalité en formation. Appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (1 semaine).

Module 1. Entretien du logement et le linge d'un particulier : la relation professionnelle - la prévention des risques domestiques et la sécurité au domicile d'un particulier - l'entretien du logement : gestes et techniques - l'entretien du linge : gestes et techniques (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien : la relation professionnelle avec la personne et son entourage - la prévention des risques - les situations d'urgence - la mise en place d'un relais - les techniques et gestes professionnels dans l'aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements et à l'alimentation - le respect de l'intimité, des goûts et des habitudes de la personne - la contribution à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne - les courses - la préparation des repas - la prise des repas (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile : la posture professionnelle - les techniques et gestes appropriés aux enfants - la prévention des risques et la sécurité des enfants - le développement des apprentissages des enfants - la communication avec les parents (3 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09680**

ROME : **K1302, K1303, K1304, K1305**

Formacode : **42056**

Durée

6 mois environ (770 heures) dont nombre d'heures en centre : **490**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble de ces modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'assistant/e de vie aux familles.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Entretien du logement et le linge d'un particulier** = module 1

CCP - **Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien** = module 2

CCP - **Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile** = module 3

Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour obtenir le titre professionnel.

Lieux : Colmar, Mulhouse, Strasbourg, Soultz, Charleville, Reims, Troyes, Romilly, Saint-Dizier, Nancy, Verdun, Metz, Thionville, Saint-Avold, Epinal

Dates : **www.afpa.fr - 3936** Service 0,06 € / min * prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : agent paysagiste, aide-paysagiste, ouvrier paysagiste.

L'ouvrier du paysage intervient dans la création et l'entretien d'espaces verts, de sols sportifs ou d'espaces naturels. À partir de plans et de consignes transmis par son hiérarchique, il participe à l'implantation et au balisage du chantier, effectue les travaux de préparation du sol et réalise la plantation d'arbres, d'arbustes et de décors floraux, ainsi que l'engazonnement de surfaces à végétaliser. Il peut également intervenir pour la pose et la maintenance de réseaux d'arrosage et la réalisation de petits travaux de maçonnerie paysagère. Lors des travaux d'entretien, il taille et sélectionne les végétaux en place et peut être amené à effectuer des traitements phytosanitaires sous les directives du responsable du chantier. Il travaille seul ou dans des équipes allant de 2 à 5 personnes. L'ouvrier du paysage travaille essentiellement en plein air, en toutes saisons. Il utilise fréquemment des matériels motorisés (bruyants, spécifiques) et des produits phytopharmaceutiques dans le respect des mesures de sécurité. Il est tenu de porter, en fonction de l'activité qu'il réalise et du matériel qu'il utilise, un ou plusieurs équipements de protection individuelle (EPI) : chaussures de sécurité, vêtements adaptés, casques anti-bruit, gants, lunettes de protection.

Aptitudes souhaitées : aptitudes à travailler à l'extérieur, absence d'antécédents allergiques (pollen), sens de l'organisation, mémoire, sens de la sécurité, autonomie.

Objectif(s)

- Poser et entretenir les circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts
- Planter et engazonner un espace vert
- Entretien un espace vert ornemental

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation. (1 semaine)

Module 1. Entretien un espace vert

ornemental : identification d'un végétal d'ornement et contrôle de son état sanitaire - entretien d'un gazon et d'une surface semi ligneuse - taille des arbres et des arbustes - réalisation des façons culturales et des apports nécessaires au développement des végétaux d'ornement - protection des végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices (8 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Lieux : Verdun, Faulquemont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min
* prix appel

Réf. produit : **09779**

ROME : **A1203**

Formacode : **21046**

Durée

7 mois environ (1 085 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - **Entretien un espace vert ornemental** = module 1

CCP - **Planter et engazonner des espaces verts** = module 2

CCP - **Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts** = module 3

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Module 2. Planter et engazonner des espaces

verts : réalisation d'un gazon et d'un pas japonais - plantation des arbres et des arbustes - réalisation d'un massif de plantes à fleurs (6 semaines)

Période en entreprise (4 semaines)

Module 3. Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces

verts : pose et entretien des bordures et des équipements dans le cadre d'un chantier d'espaces verts - réalisation et entretien des dallages, des pavages et des surfaces minérales dans le cadre d'un chantier d'espaces verts - pose et entretien d'un réseau d'arrosage (7 semaines).

Session d'examen (1 semaine)

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'ouvrier/e du paysage.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : employé de restauration collective, employé de cafétéria, équipier polyvalent de restauration rapide, commis de self, employé de snack-bar.

L'agent de restauration effectue, dans des lieux de restauration de catégorie standard, une prestation de service aux différents postes de travail, en cuisine, au self-service, à la caisse et à la plonge. Dans le cadre de son activité il prépare des mets simples froids (hors-d'œuvre, salades, desserts) en se conformant à des normes (doses, cuisson), utilise des produits de différentes gammes (frais, conserves, surgelés) et des produits alimentaires intermédiaires, et valorise la présentation. Il assure la distribution des productions en contact avec la clientèle et encaisse les commandes. Il effectue la plonge vaisselle et batterie cuisine, réalise le nettoyage des locaux et des postes de travail en cuisine et en self-service. Il applique également la réglementation concernant l'hygiène et la sécurité alimentaires et travaille dans une équipe de cuisine en restauration traditionnelle ou en restauration collective (self-service).

Aptitudes souhaitées : aptitude au travail en équipe, habileté manuelle, bonne présentation, aptitude à développer des comportements compatibles avec des réglementations d'hygiène strictes.

Objectif(s)

- Préparer en assemblage des hors-d'œuvre et des desserts
- Accueillir les clients, approvisionner et distribuer les plats en restauration self-service
- Réaliser des grillades et des sautés minute devant le client et remettre en température des préparations culinaires élaborées à l'avance (P.C.E.A.)
- Réaliser le lavage de la batterie de cuisine et le lavage en machine de la vaisselle

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. S'initier aux techniques culinaires de base : législation et démarche HACCP en matière de sécurité alimentaire, plan de maîtrise sanitaire (PMS), procédures HACCP aux différents postes de travail - techniques de base en cuisine et self-service (utilisation des matériels électromécaniques et des matériels fonctionnant au gaz et à l'électricité, opérations préliminaires des légumes et des fruits) - accueil de la clientèle, utilisation d'une caisse enregistreuse (3 semaines).

Module 2. Préparer les matières premières alimentaires et réaliser l'assemblage et le dressage des hors-d'œuvre, des desserts et des préparations de type snacking : réalisation des pâtes, crèmes et appareils de pâtisserie

en utilisant les produits d'assemblage (PAI) - cuissons simples de légumes, viandes, volailles et poissons - confection des beurrés composés et sauces de base - assemblage, dressage et présentation des hors-d'œuvre et desserts - produits alimentaires intermédiaires (PAI) (3 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Accueillir les clients, distribuer les plats en restauration self-service et réaliser le lavage en machine de la vaisselle : mise en place de la salle à manger du self-service et des annexes, de la distribution - service aux postes froids et chauds - procédures en distribution self-service pour les préparations culinaires élaborées à l'avance (PCEA) en liaison froide et liaison chaude - contact avec les clients en restauration - enregistrement (typer) du contenu des plateaux-repas commandés et encaissement - nettoyage de la batterie de cuisine et rangement - débarrassage des plateaux-repas en salle de self-service, lavage en machine de la vaisselle (3 semaines).

Module 4. Réaliser des grillades et remettre en température des préparations culinaires élaborées à l'avance PCEA : contrôle de la traçabilité et de la qualité - remise et maintien en température des PCEA conformément à la législation - cuisson des grillades simples et en friture devant le client en distribution self-service - réalisation des sautés minute devant le client en distribution self-service (2 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Lieux : Colmar, Mulhouse, Nancy, Metz, Epinal

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min prix appel

Réf. produit : **07081**

ROME : **G1603**

Formacode : **42708**

Durée

5 mois environ (700 heures) dont nombre d'heures en centre : **490**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble de ces modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'agent/e de restauration.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Préparer en assemblage des hors-d'œuvre, des desserts et des préparations de type «snacking»** = module 1 + module 2.

CCP - **Accueillir les clients et distribuer les plats en restauration self-service** = module 3.

CCP - **Réaliser des grillades et remettre en température des préparations culinaires élaborées à l'avance (PCEA)** = module 4.

CCP - **Réaliser le nettoyage de la batterie de cuisine et le lavage en machine de la vaisselle** = module 3.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : commis de cuisine, grillardin, rôtiisseur, entremétier, garde-manger, saucier, pâtissier de restaurant, poissonnier, chef de partie, chef tournant, second de cuisine.

Le cuisinier exerce en restauration traditionnelle et en restauration de masse (brasseries, cuisines de collectivité). Il réalise des productions culinaires à l'avance ou à la commande : entrées, plats et desserts. Durant le service, il assure le dressage et l'envoi des mets préparés. Il maîtrise les techniques de base de la cuisine : taillages, cuissons, fonds et sauces, pâtes et crèmes. Il entretient son poste de travail et respecte les normes d'hygiène et de sécurité. Il est amené à communiquer avec le chef de cuisine, ses collègues et avec la clientèle. Le cuisinier intègre dans sa pratique les principes du développement durable : réduction de sa consommation en eau, en gaz, en électricité, choix de produits alimentaires de proximité, bio et de saison, utilisation rationnelle des produits d'entretien, tri sélectif, collecte et prétraitement des huiles usagées. Il applique une hygiène rigoureuse garantissant la sécurité alimentaire des consommateurs. Il adopte des gestes et postures pour la prévention des risques et porte une tenue professionnelle (chaussures de sécurité, veste, pantalon, toque et ponctuellement gants).

Aptitudes souhaitées : capacités d'organisation, précision et rigueur dans le geste professionnel, habileté manuelle, esprit d'équipe, bon équilibre nerveux.

Objectif(s)

- Préparer, cuire et dresser des hors-d'œuvre et des entrées chaudes
- Réaliser une production culinaire de «masse» en intégrant les techniques de la liaison froide et chaude
- Préparer et cuire des plats au poste chaud
- Élaborer des pâtisseries et entremets de restaurant

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Apprentissage des techniques de base culinaires permettant d'acquérir l'autonomie nécessaire pour se former aux compétences professionnelles en autonomie assistée : législation et démarche HACCP en matière de sécurité alimentaire, découverte des techniques de préparation des légumes, des fruits, des œufs, des fonds et sauces, des viandes, abats, volailles et poissons, des entremets et pâtisseries (6 semaines).

Module 2. Préparer, cuire, et dresser des hors-d'œuvre et des entrées chaudes : mise en place pour la production des hors-d'œuvre et des entrées - élaboration et dressage des hors-

d'œuvre et des entrées - communication en anglais en production culinaire (3 semaines).

Module 3. Préparer et cuire des plats au poste chaud : opérations de mise en place au poste chaud, cuissons, dressage et envoi au poste chaud - communication en anglais en production culinaire (6 semaines).

Module 4. Élaborer des pâtisseries et entremets de restaurant : les opérations de mise en place au poste pâtisserie - assemblage et dressage des desserts de restaurant - communication en anglais en production culinaire (3 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 5. Réaliser une production culinaire de masse en intégrant les techniques de la liaison froide et chaude : opérations de mise en place, cuissons et distribution en production culinaire de masse - conditionnement des productions culinaires en liaison froide, remise en température des plats cuisinés à l'avance - communication en anglais en production culinaire (6 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09637**

ROME : **G1602**

Formacode : **42708, 42752**

Durée

8 mois environ (1 120 heures) dont nombre d'heures en centre : **910**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble de ces modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de cuisinier/ère.

Des qualifications partielles, sous forme de certificat de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Préparer, cuire et dresser des hors-d'œuvre et des entrées chaudes** = module 1 + module 2

CCP - **Préparer et cuire des plats au poste chaud** = module 1 + module 3

CCP - **Élaborer des pâtisseries et entremets de restaurant** = module 1 + module 4

CCP - **Réaliser une production culinaire de masse en intégrant les techniques de la liaison froide et chaude** = module 1 + module 5

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Colmar, Mulhouse, Epinal, Metz

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min * prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : employé de café, bar-brasserie, garçon de restaurant, demi-chef de rang, chef de rang, commis de salle, commis de restaurant, hôte de table, hôte de salle.

Le serveur en restauration organise à l'avance le service en préparant la salle. Il vérifie les supports de communication : cartes des vins, ardoise du jour, menu du jour en affichage extérieur... Pendant le service, il réalise le service des mets et anticipe le déroulé de l'action de plusieurs tables, parfois jusqu'à une trentaine de clients. Il travaille en liaison avec la cuisine et peut également confectionner des mets simples : hors d'œuvres, desserts. Le serveur en restauration observe constamment ce qui se passe dans la salle et répond aux imprévus. Il doit parfois gérer des situations conflictuelles en utilisant des techniques de médiation. Il garde une certaine liberté pour personnaliser l'accueil.

Aptitudes souhaitées : aptitude au travail en équipe, sens du service, habileté gestuelle, sens de l'organisation, bonne élocution, présentation correcte, disponibilité (travail en soirée, les week-ends et jours fériés).

Objectif(s)

- Réaliser les travaux préalables au service en restauration
- Accueillir, conseiller le client et prendre sa commande en français et en anglais
- Réaliser le service en restauration

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les travaux préalables au service en restauration : travaux de nettoyage - opérations de mise en place en restauration - mise en place des banquets et des buffets (3 semaines).

Module 2. Accueillir, conseiller le client et prendre sa commande en français et en anglais : accueil de la clientèle, présentation de l'offre commerciale et prise de commande client - différentes boissons - accueil de la clientèle en anglais (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Lieux : Colmar, Mulhouse, Nancy, Metz, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min * prix appel

Module 3. Réaliser le service en restauration : préparation et service des boissons - service et débarrassage des mets sur table - encasement - service en restauration en anglais (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble de ces modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de serveur/se en restauration.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser les travaux préalables au service en restauration = module 1

CCP - Accueillir, conseiller le client et prendre sa commande en français et en anglais = module 2

CCP - Réaliser le service en restauration = module 3.

Réf. produit : **09570**

ROME : **G1803**

Formacode : **42716**

Durée

5 mois environ (700 heures) dont nombre d'heures en centre : **525**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter et de posséder des notions en langue anglaise : niveau A1 du CECRL.

Modalités de la formation

Présentiel

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : employé technique de collectivité (hébergement collectif, social), équipier, premier valet de chambre, lingère.

Dans le cadre des standards de qualité définis par l'établissement et à partir des consignes de sa hiérarchie, l'agent d'hôtellerie effectue l'entretien des chambres, des parties communes et des locaux de service. Il choisit les produits et matériels d'entretien nécessaires à sa prestation. Il assure la réfection des lits, le changement des draps et du linge de toilette, nettoie, détartre, désinfecte les sanitaires, vérifie le fonctionnement des équipements et met en œuvre les techniques et méthodes appropriées au nettoyage des différentes surfaces. Il réapprovisionne les locaux en consommables, compte et trie le linge sale, réceptionne et distribue le linge propre. Il peut assurer le suivi du service teinturerie pour la clientèle. Selon l'organisation des services de l'établissement, l'agent d'hôtellerie peut également être affecté au service du petit déjeuner. Dans ce contexte, il met en place la salle petit déjeuner, dresse le buffet et veille à son approvisionnement. Il débarrasse et redresse les tables. Il prépare des plateaux de petit déjeuner en chambre à partir d'une commande préalable. Il accueille et renseigne la clientèle. En fin de service, il nettoie et range le mobilier, le matériel et les machines, s'assure du stockage des denrées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Aptitudes souhaitées : aptitude au travail en équipe, mémoire visuelle, facilités d'expression et de communication, sens du service.

Objectif(s)

- Entretien des chambres des clients, les parties communes et les locaux de service d'un établissement hôtelier ou para hôtelier
- Mettre en place et assurer le suivi du petit déjeuner d'un établissement hôtelier ou para hôtelier

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Entretien des chambres des clients, les parties communes et les locaux de service d'un établissement hôtelier ou para-hôtelier : entretien quotidien des chambres, des salles de bains et des sanitaires des clients - prise en charge du linge du service des étages et du linge client - entretien des parties

communes de l'établissement dédiées à la clientèle, et des locaux à usage du service des étages - traitement des demandes des clients anglophones dans la limite de ses attributions (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Mettre en place et assurer le suivi du petit déjeuner d'un établissement hôtelier ou para-hôtelier : réalisation des travaux préalables au service du petit déjeuner - suivi du service du petit déjeuner - réalisation des travaux de fin de service du petit déjeuner - service en chambre ou au buffet du petit déjeuner à un client anglophone (5 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'agent/e d'hôtellerie.

Réf. produit : **07172**
ROME : **G1501, G1502**
Formacode : **42776**

Durée

5 mois environ (700 heures) dont nombre d'heures en centre : **525**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Entretien des chambres des clients, les parties communes et les locaux de service d'un établissement hôtelier ou para-hôtelier** = module 1

CCP - **Mettre en place et assurer le suivi du petit déjeuner d'un établissement hôtelier ou para-hôtelier** = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Reims

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : employé d'accueil, employé de réception,

Le réceptionniste en hôtellerie accueille, informe et conseille les clients d'un établissement hôtelier. Il informe les clients sur l'environnement touristique de l'établissement, leur apporte tout renseignement d'ordre pratique (horaires de trains, plans de la ville, ...) et procède éventuellement aux réservations (location de voitures, places de théâtre...), en tenant compte de la législation en vigueur et des consignes de sa hiérarchie. Il assure les tâches administratives relatives au séjour des clients et enregistre les informations dans le système de suivi d'activité de l'établissement. Il peut participer à la commercialisation des prestations proposées par l'établissement (restauration, organisation de séminaires...) qu'il vend en tenant compte des objectifs de rentabilité de l'entreprise. Par la qualité de son accueil et des services rendus aux clients, il contribue à la fidélisation de la clientèle. Il saisit les factures et enregistre les règlements à l'aide des outils mis en place par l'établissement et clôture la journée d'exploitation. Il réalise les statistiques analytiques de l'activité de l'établissement, les statistiques demandées par le ministère du Tourisme et renseigne le tableau de bord de l'établissement.

Aptitudes souhaitées : mémoire visuelle, disponibilité, sens du service et du commerce, discrétion, organisation et méthode, bonne présentation, aisance verbale, goût du contact.

Objectif(s)

- Assurer au service de la réception les opérations relatives au séjour des clients
- Contrôler et suivre l'activité du service de la réception

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Gérer la relation clientèle au service de la réception : accueil des clients au service de la réception - conseil des clients dans l'organisation de leur séjour - vente des prestations de l'établissement - gestion de la relation clientèle, en anglais, à la réception d'un hôtel (4 semaines).

Module 2. Procéder aux opérations de réservation, d'arrivée et de départ : traitement en français et en anglais des réservations de prestations hôtelières - mise en oeuvre en français et en anglais des opérations d'arrivées et de départ des clients (6 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Lieux : Colmar, Reims, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **09664**

ROME : **G1703**

Formacode : **42788**

Durée

6 mois environ (875 heures) dont nombre d'heures en centre : **630**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau classe de terminale ou équivalent. Ou bien CAP/BEP/titre professionnel de niveau V ou équivalent avec une expérience significative en qualité d'agent/e ou d'hôte/esse d'accueil. En anglais : niveau A2 du référentiel européen CECRL. En bureautique : savoir utiliser un ordinateur, Word, une messagerie, internet.

Modalités de la formation

Présentiel

Module 3. Contrôler et suivre l'activité du service de la réception : clôture de l'activité du service de la réception - contribution à la transmission et à la mise à jour d'informations relatives aux activités du service de la réception - utilisation de l'anglais dans la diffusion d'informations à la réception de l'hôtel (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de réceptionniste en hôtellerie.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer au service de la réception les opérations relatives au séjour des clients = module 1 + module 2

CCP - Contrôler et suivre l'activité du service de la réception = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : animateur de voyages, accompagnateur d'activités culturelles ou sportives, accompagnateur tourisme ou écotourisme, accompagnateur patrimoine, accompagnateur d'excursion.

L'accompagnateur de tourisme élabore ou contribue à l'élaboration d'une prestation d'accompagnement (voyages, excursions, balades et visites). Il étudie les lieux touristiques et identifie les informations pratiques à fournir aux visiteurs lors de la prestation. Il organise l'ensemble de la logistique associée à la prestation. Il anticipe toutes les étapes du circuit, avec les aléas possibles et les solutions à envisager. Il rédige des fiches commentaires du parcours et des lieux à visiter. Il informe, conseille les participants sur le contenu de la prestation et les organisations logistiques. Il encadre le groupe de visiteurs, veille en permanence à leur sécurité et leur confort. Il commente le parcours, certains lieux et valorise la culture locale et le territoire. Il met en valeur les sites, la gastronomie et l'artisanat local des endroits visités. Il tient compte des attentes de la clientèle et sélectionne les informations et ses commentaires en fonction de leurs intérêts. Il peut utiliser des applications mobiles en complément de ses commentaires. Il utilise l'anglais pour la clientèle anglophone. Il exerce pour le compte d'une agence de voyage, d'un autocariste, d'un office de tourisme... Les horaires de travail sont irréguliers et les déplacements de courtes et longues distances sont nombreux.

Aptitudes souhaitées : disponibilité, mobilité (possibilité de séjours à l'étranger), autonomie, bonne présentation, facilités de communication et d'expression, sociabilité.

Objectif(s)

- Élaborer et promouvoir un programme d'excursion ou de circuit touristique
- Accompagner des visiteurs en excursion ou lors d'un circuit touristique

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Élaborer et promouvoir un programme d'excursion ou de circuit touristique : conception d'une visite touristique et de son programme technique relatifs à une thématique, un lieu, un concept - conception des fiches commentaires d'une prestation d'accompagnement - conseil aux visiteurs sur la prestation d'accompagnement - anglais (conception de fiches commentaires, conseil à une clientèle anglophone sur la prestation d'accompagnement) - tourisme et handicap (conception, coordination et animation d'activités de loisirs pour une clientèle en fonction de son handicap) (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Lieux : Metz, Epinal

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

Réf. produit : **11602**

ROME : **G1201**

Formacode : **42654**

Durée

5 mois et demi environ (840 heures) dont

nombre d'heures en centre : **630**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau baccalauréat ou équivalent. En anglais : niveau A2 du CECRL (s'exprimer et comprendre un échange d'informations dans un domaine connu). Des notions d'allemand, d'italien ou d'espagnol sont un plus. Pour l'insertion dans l'emploi, une première expérience du contact avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou en bénévolat est recommandée ainsi que le permis de conduire B (véhicules légers).

Modalités de la formation

Présentiel

Module 2. Accompagner les visiteurs en excursion ou lors d'un circuit touristique :

encadrement d'un groupe de visiteurs en déplacement sur un lieu touristique - présentation des particularités géographiques, historiques et culturelles d'un lieu touristique - anglais (application des techniques de guidage, d'accompagnement et de médiation culturelle pour une clientèle anglophone) (8 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac) d'accompagnateur/trice de tourisme.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Élaborer et promouvoir un programme d'excursion ou de circuit touristique** = module 1

CCP - **Accompagner les visiteurs en excursion ou lors d'un circuit touristique** = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

ANIMATEUR D'ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : animateur polyvalent, animateur généraliste, animateur de soirée, animateur mini-club, animateur découverte.

L'animateur d'activités touristiques et de loisirs prend en charge les vacanciers lors de leur séjour et de leur excursion en veillant à la qualité des prestations proposées. Il participe à la conception des programmes d'activités de loisirs de la structure et crée des supports d'information et de promotion des animations. Il organise l'arrivée des visiteurs et anime des réunions d'accueil et d'information. Il présente le contenu des différentes activités de loisirs proposées et leur programmation. Il prépare le matériel, les équipements et anime les activités de loisirs en journée. Il contribue à la mise en place de soirées sur des thématiques différentes et contribue à la création d'une ambiance festive. Il accueille les vacanciers au restaurant, organise des jeux pour le public en début de soirée et participe à des spectacles. Il encadre des groupes lors des sorties et animations et sollicite la participation des clients. Ses activités sont variées et peuvent comporter les arts du spectacle, l'animation de loisirs culturels et les activités physiques d'ordre ludique. Il utilise l'anglais pour la clientèle anglophone. Il travaille au sein de villages ou clubs de vacances, hôtellerie de plein air, parcs de loisirs, le plus souvent en tant que saisonnier. Les horaires peuvent être variables et comprendre des soirées, des week-ends et jours fériés.

Aptitudes souhaitées : créativité, disponibilité, autonomie, facilités de communication et d'expression, sociabilité, bonne présentation.

Objectif(s)

- Contribuer à l'organisation d'activités de loisirs dans un établissement touristique
- Animer et co-animer des activités de loisirs dans un établissement touristique

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Contribuer à l'organisation d'activités de loisirs dans un établissement touristique :

participation à la conception des animations loisirs et du programme d'activités pour différents publics - coordination des activités de loisirs proposées aux vacanciers - promotion des activités de loisirs auprès des vacanciers - anglais (promotion et coordination des activités de loisirs auprès d'un public anglophone) - tourisme et handicap (conception, coordination

et animation des activités de loisirs pour une clientèle en fonction de son handicap) (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Animer et co-animer des activités de loisirs dans un établissement touristique : animation et co-animation des activités de loisirs en journée pour tous types de public - animation de soirées spectacle à destination de tous types de public - installation et exploitation du matériel lié aux activités loisirs et de spectacle - anglais (animation des activités et des soirées spectacles auprès d'un public anglophone) (8 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac) d'animateur/trice d'activités touristiques et de loisirs.

Lieu : Colmar

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min
prix appel

Réf. produit : **11603**

ROME : **G1202**

Formacode : **42623**

Durée

5 mois et demi environ (840 heures) dont nombre d'heures en centre : **630**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau baccalauréat ou équivalent.
La pratique d'une activité artistique, ludique ou sportive est recommandée pour suivre la formation et pour l'insertion professionnelle. Le permis B est souhaitable pour l'insertion professionnelle.
En anglais niveau A2 du CECRL (s'exprimer et comprendre un échange d'informations dans un domaine connu).

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Contribuer à l'organisation d'activités de loisirs dans un établissement touristique** = module 1

CCP - **Animer et co-animer des activités de loisirs dans un établissement touristique** = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Chargé(e) d'accueil touristique et de loisirs

Le métier

Le/La chargé(e) d'accueil touristique et de loisirs accueille, informe et oriente des visiteurs individuels ou en groupe. Il/Elle exerce principalement son emploi sur un lieu d'accueil en présence de clientèles, mais aussi par téléphone et par le biais des outils de communication du web (messagerie internet, chat, forum, réseaux sociaux).

Il/Elle gère la relation clientèle sur de la réservation et du pré enregistrement de prestations en ligne (visites, excursions, locations). Le/La chargé(e) d'accueil touristique structure, organise et diffuse de l'information touristique via l'outil informatique et internet. Il/Elle participe à la promotion du tissu économique local.

Il/Elle conseille et vend les prestations touristiques et de loisirs en ligne ou sur le lieu, ainsi que des produits/services additionnels. Il/Elle assure la location de matériel d'équipement de loisir et gère l'entretien du lieu et du matériel de location.

Le/La chargé(e) d'accueil touristique et de loisirs participe également à la mise en œuvre d'événements festifs, culturels. Il s'exprime en français, dans une langue étrangère, le plus souvent en anglais (niveau B1 du CECRL) et éventuellement dans une seconde langue étrangère.

Autres appellations : agent(e) de comptoir, agent(e) de location, chargé(e) d'accueil, conseiller(ère) séjour, hôte(esse) d'accueil et d'information, hôte(esse) de tourisme.

Aptitudes souhaitées : *capacité à travailler en autonomie et en équipe, facilités d'expression, établir et maintenir une relation positive avec une clientèle, adapter son comportement et son discours, communiquer à l'oral et à l'écrit en français et en anglais, respecter et faire respecter des consignes, utiliser les réseaux sociaux et les outils numériques.*

Objectif(s)

Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique / Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs / Contribuer à la mise en œuvre d'événements festifs et culturels .

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique.

Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou l'achat de prestation en ligne.

Accueillir, informer et orienter la clientèle touristique.

Organiser les données touristiques et diffuser de l'information sur différents supports.

Accompagner, accueillir, informer et orienter une clientèle anglophone en présentiel ou à distance.

Accompagner, accueillir, informer et orienter une clientèle en situation de handicap en présentiel ou à distance.

(8 semaines)

Module 2. Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs.

Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs et des produits/services additionnels.

Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs.

(4 semaines)

Période en entreprise (4 semaines).

Module 3. Contribuer à la mise en œuvre d'événements festifs et culturels.

Participer à la promotion d'événements festifs et culturels.

Contribuer à l'organisation et à la logistique d'événements festifs et culturels.

Contribuer à l'animation d'événements festifs et culturels.

Réaliser des supports d'information et appliquer des techniques d'accueil pour une clientèle anglophone.

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit 12089

Code ROME G1101

Formacode 42686

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau Bac ou équivalent, anglais niveau A2 du CECRL (lire, comprendre le sens global de textes, poser des questions...)

Une expérience d'un an en contact avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou du bénévolat est fortement souhaitée.

Durée

7 mois (910 heures) dont nombre d'heures au centre : **630heures**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV de chargé(e) d'accueil touristique et de loisirs.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique = module 1

CCP - Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs = module 2

CCP - Contribuer à la mise en œuvre d'événements festifs et culturels = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Conseiller(ère) vendeur(se) en voyages



Le métier

Le/la conseiller(ère) vendeur(se) en voyages informe, conseille, et vend, en français et en anglais, des prestations de tourisme (unitaires, forfaitaires ou assemblées à la demande ; forfaits dynamiques, voyages à la carte ou sur mesure), en réponse à une clientèle française ou étrangère, individuelle ou groupe, affaire ou loisirs. Il/elle effectue les réservations et édite les documents correspondants (titres de transports, bons d'échanges, contrats de location, carnets de voyages...). Il/elle présente une destination, en France ou à l'étranger, valorise ses particularités, présente et vend des produits touristiques (hébergements, transports, séjours et voyages) et des prestations complémentaires en fonction des attentes identifiées des clients. Il/elle assure le suivi des dossiers clients, gère les éventuels aléas et litiges, s'assure de la satisfaction des clients, renseigne les bases de données. Il/elle conçoit des forfaits à la demande d'un client, et en assure la cotation en vérifiant le seuil de rentabilité. Il/elle exerce une veille permanente afin de connaître les produits de la concurrence et les nouveautés.

Autres appellations : Agent de comptoir, Assistant voyages, Chargé de réservation, Concepteur de produits touristiques, Conseiller séjours en organismes de tourisme local, Conseiller voyages, Forfaitiste, Organisateur de voyages, Travel planner

Aptitudes souhaitées : *créer des relations interpersonnelles positives, utiliser des techniques de vente, appliquer des procédures, travailler en équipe, avoir une bonne présentation, s'exprimer clairement à l'oral et à l'écrit, se maintenir informé sur l'environnement touristique.*

Objectif(s)

Réserver des prestations touristiques / Commercialiser des prestations touristiques / Élaborer un forfait touristique.

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Réserver des prestations touristiques.

Conseiller les différents types de clientèles en français et en anglais, en identifiant leurs besoins et leurs attentes.

Effectuer des réservations personnalisées, émettre les documents et les contrats de vente correspondant.

Conseiller les différents types de clientèles en anglais.

(7 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Commercialiser des prestations touristiques.

Présenter et valoriser une destination touristique en français et en anglais.

Vendre un produit touristique et des prestations complémentaires à une clientèle cible en français et en anglais.

Assurer le suivi administratif d'un dossier client et appliquer la politique qualité de l'établissement.

(8 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Elaborer un forfait touristique.

Concevoir un forfait touristique et réaliser la cotation.

Promouvoir une offre commerciale en français et en anglais.

Présenter une offre commerciale en anglais.

(4 semaines)

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit 09985
Code ROME G1301, G1303
Formacode 42668, 42677, 42648, 42679

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau bac ou équivalent, avec une expérience d'un an en contact avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou bénévoles. En anglais : niveau A2+/B1 du CECRL (comprendre un échange d'informations, répondre à des questions, donner son avis dans un domaine connu). Le métier s'exerce avec un niveau B2.

Durée

7 mois (945 heures) dont nombre d'heures au centre : **735 heures**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de conseiller(ère) vendeur(se) en voyages.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Réserver des prestations touristiques** = module 1

CCP- **Commercialiser des prestations touristiques** = module 2

CCP - **Élaborer un forfait touristique** = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL**Le métier**

Autres appellations : directeur de village de vacances, directeur de résidence de tourisme, directeur d'hôtellerie de plein air, directeur d'hôtel.

Le responsable d'établissement touristique organise et gère les moyens humains, financiers et matériels d'un équipement de taille moyenne, de 500 à 1 000 lits environ. Il analyse sa zone de chalandise, prévoit ses flux de clientèles, commercialise son offre, et développe les relations publiques et commerciales avec l'environnement local. Il met en place les procédures, les systèmes de travail et de production. Il détermine les profils de poste, recrute, forme, motive le personnel permanent ou saisonnier de son établissement et contrôle la qualité de son offre de prestations. Il accueille des groupes et des familles, avec hébergement, restauration, animation sportive, détente, excursions. Il organise l'accueil de la clientèle et pilote les services offerts en fonction de ses attentes. Dans le cadre des actions commerciales et de la relation directe avec une clientèle étrangère, il peut être amené à s'exprimer en anglais. L'activité implique des relations avec les clients, le personnel, les fournisseurs et l'environnement économique et médiatique et nécessite de gérer son temps entre de multiples réunions et la réalisation du travail personnel (rapports, projets...). La présence du public nécessite un souci constant de la sécurité et une grande réactivité aux aléas. Pendant la saison touristique, les horaires ont une grande amplitude.

Aptitudes souhaitées : esprit d'initiative, aisance verbale, capacité à animer une équipe, disponibilité, bonne présentation.

Objectif(s)

- Mettre en marché l'offre de produits et de services d'un établissement touristique
- Gérer les budgets de fonctionnement et d'investissements d'un établissement touristique
- Manager les ressources humaines d'un établissement touristique
- Piloter la production des services d'un établissement touristique

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Mettre en marché l'offre de prestations d'un établissement touristique : réalisation de l'étude de marché sectorielle de l'établissement touristique - méthodologie et étude de marché - construction du plan marketing (3 semaines).

Module 2. Promouvoir et commercialiser l'offre de prestations d'un établissement touristique : optimisation de l'action commerciale et de la distribution de l'offre - optimisation du chiffre d'affaires - conduite d'actions de prospections et de commercialisation pour des prestataires anglophones (7 semaines).

Module 3. Gérer les budgets de fonctionnement d'un établissement touristique : conception ou adaptation des outils nécessaires à la gestion financière d'un

établissement touristique - interprétation des résultats de gestion d'un établissement touristique - analyse des écarts entre prévisions et réalisations - proposition des mesures correctives (6 semaines).

Module 4. Etablir et suivre le programme d'investissement et de maintenance des équipements d'un établissement touristique : rédaction ou participation à la rédaction d'un cahier des charges - suivi du déroulement d'un programme jusqu'à sa mise en œuvre - organisation des moyens de l'entretien annuel et pluriannuel des matériels et du patrimoine bâti (4 semaines).

Module 5. Manager les ressources humaines d'un établissement touristique : mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des personnels d'un établissement touristique en fonction des variations de l'activité - recrutement d'une équipe de travail en fonction des contraintes d'environnement interne et externe - gestion du personnel dans le respect du cadre réglementaire, de la motivation des salariés et de la satisfaction des clients (4 semaines).

Module 6. Piloter la production des services d'un établissement touristique : mise en place et contrôle de la production des différents services - mise en œuvre des processus d'audits qualité au sein des différents services - réalisation d'une enquête de satisfaction clientèle en établissement de tourisme et planification des mesures correctives - conduite d'une démarche qualité en anglais auprès de la clientèle anglophone (6 semaines).

Période en entreprise (10 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **07066**

ROME : **G1401, G1402, G1403**

Formacode : **42627**

Durée

10 mois environ (1 470 heures) dont nombre d'heures en centre : **1120**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau BAC (tourisme, hôtellerie, commerce ou gestion) ou équivalent, avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, du commerce ou de la gestion. Ou bien titulaire du BAFA ou équivalent avec une expérience d'au moins 5 ans dans le tourisme. En anglais : niveau A2 du référentiel européen CECRL (s'exprimer, comprendre un échange d'informations dans un domaine connu). En bureautique : savoir utiliser Word, Excel, une messagerie, internet.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de responsable d'établissement touristique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Mettre en marché l'offre de produits et de services d'un établissement touristique = module 1 + module 2

CCP - Gérer les budgets de fonctionnement et d'investissements d'un établissement touristique = module 3 + module 4

CCP - Manager les ressources humaines d'un établissement touristique = module 5

CCP - Piloter la production des services d'un établissement touristique = module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Colmar

Dates : **www.afpa.fr - 3936** Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *carrossier automobile, tôlier automobile, tôlier carrossier.*

Le carrossier réparateur redonne les formes d'origine à un véhicule automobile ou utilitaire léger accidenté. Selon la gravité des dégâts, il assure la réparation ou le remplacement des éléments et accessoires de carrosserie endommagés après avoir déposé les accessoires et les équipements (vitrages, pare-chocs, feux, garnitures). Son travail va de la petite réparation (débosselage, changement d'un élément non soudé...) aux réparations plus importantes touchant la superstructure (éléments soudés de carrosserie) ainsi que l'infrastructure (soubassement). Il travaille en étroite collaboration avec le mécanicien et surtout avec le peintre, auquel il livre le véhicule « brut de tôlerie » pour la suite des opérations (préparation des surfaces, mastics et apprêts, laque de finition). Les travaux de peinture terminés, il effectue les dernières opérations de repose, règle les mécanismes (lève-vitres, serrures et gâches...) et assure la finition (montage des baguettes, préparation et nettoyage pour la livraison), avant la remise du véhicule au client. Les véhicules sont remis en état en conformité avec les normes des constructeurs automobiles. Il intervient sur la base des consignes écrites sur l'ordre de réparation, complétées de consignes verbales.

Aptitudes souhaitées : *dextérité, précision, habileté.*

Objectif(s)

- Réparer les superstructures d'automobiles
- Échanger les éléments, les équipements amovibles de carrosserie et de garnissage, réaliser les interventions sur vitrages automobiles
- Réparer les infrastructures d'automobiles

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser les interventions de carrosserie sur éléments/équipements/accessoires amovibles et sur vitrages automobiles : interventions de dépose/repose/réglage des éléments/équipements/accessoires de carrosserie - réparation et remplacement des vitrages automobiles - préparation à la livraison des véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation (4 semaines).

Module 2. Réparer et mastiquer les dégâts mineurs sur éléments/équipements et accessoires de carrosserie : remise en forme manuelle et avec les outils à inertie des petites déformations sur éléments de carrosserie - préparation, application et dressage des mastics de garnissage sur véhicules et éléments réparés de carrosserie - réparation des plastiques automobiles conformément aux méthodes des constructeurs (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Lieu : Thionville

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **04541**

ROME : **I1606**

Formacode : **23617**

Durée

8 mois environ (1 190 heures) dont nombre d'heures en centre : **1015**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - Réparer les superstructures d'automobiles = module 2 + module 3 + module 4

CCP - Réparer les infrastructures d'automobiles = module 5

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Module 3. Réparer, redresser les éléments accidentés de carrosserie des véhicules légers : mise en forme des pièces simples de carrosserie, par la technique manuelle du formage - remise en forme et redressage des éléments accidentés de carrosserie des véhicules légers (6 semaines).

Module 4. Remplacer les éléments fixes de superstructure des véhicules légers : remise en ligne des superstructures accidentées des véhicules légers - réalisation du remplacement complet d'un élément extérieur soudé de carrosserie - réalisation du remplacement partiel d'un panneau serti de carrosserie - remplacement partiel des éléments soudés de superstructure (8 semaines).

Module 5. Réparer les infrastructures d'automobiles : réalisation du contrôle dimensionnel des soubassements des véhicules légers accidentés - réparation des véhicules légers accidentés en extrémité de soubassement (5 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de carrossier/ère réparateur/trice.

Des qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser les interventions de carrosserie sur éléments/équipements/accessoires amovibles et sur vitrages automobile = module 1

Contrôleur(euse) technique de véhicule léger

Version courte



Le métier

Dans un centre de contrôle technique agréé, le/la contrôleur/se effectue le contrôle des véhicules légers, conformément à la réglementation du Ministère des Transports. Visuellement et manuellement, il/elle passe en revue les points de contrôle définis dans la nomenclature officielle, évalue la gravité des défaillances présentes sur le véhicule, mesure l'efficacité et la symétrie du freinage et de la suspension au moyen d'une chaîne de contrôle, vérifie l'éclairage et mesure les taux de polluants des gaz d'échappement.

A chaque étape, il/elle enregistre sur un terminal portable les défauts qu'il constate. A l'issue du contrôle, il/elle dresse le procès-verbal de contrôle qui atteste de l'état et la conformité du véhicule. En restituant le véhicule au client, il/elle commente les défauts relevés et précise si le véhicule est soumis ou non à une contre-visite. Chaque procès-verbal est transmis le jour même à l'OTC (Organisme chargé de la surveillance des contrôles), qui retourne au contrôleur/se des observations pour recueillir ses explications et corrections sur d'éventuelles erreurs, ceci dans le cadre du système qualité. Impartialité, indépendance et intégrité constituent la déontologie du métier de contrôleur.

Objectif(s) : Réaliser le contrôle technique des véhicules légers, conformément à la réglementation en vigueur

Aptitudes souhaitées : parfaite compréhension et assimilation de textes écrits, esprit méthodique, rigueur procédurale et réglementaire, autonomie, déduction logique

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Procéder au contrôle technique réglementaire des véhicules légers :

appropriation et maîtrise des dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers ainsi qu'à leur réception et leur immatriculation - vérification des exigences réglementaires de mises en œuvre des matériels de contrôle - réalisation des contrôles techniques, des contre-visites et des contrôles techniques complémentaires des véhicules légers - accueil du client, prise en charge du véhicule et explicitation du procès-verbal
(6 semaines)

Période en entreprise (3 semaines)

Module 2. Contribuer aux opérations de suivi d'exploitation et d'évaluation du système qualité du contrôle technique des véhicules légers :

exploitation d'un logiciel de contrôle technique - mise en œuvre des procédures du système qualité et exploitation des indicateurs et des statistiques d'activité
(2 semaines)

Session d'examen (1 semaine)

Référence produit 12220

Code ROME I1604

Formacode 23649

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Un diplôme minimum de niveau BP-BAC PRO dans la maintenance automobile est nécessaire pour cette version raccourcie de CTVL.

Une expérience minimale d'un an dans la réparation automobile (emploi de mécanicien ou de technicien)

Le permis de conduite B obligatoire (voitures particulières)

Savoir lire et assimiler de longs textes règlementaires écrits en langue française
A noter que pour obtenir, après cette formation, l'autorisation d'exercer dans ce métier, le bulletin n°2 du casier judiciaire devra être vierge (bulletin consultable uniquement par l'administration).

Durée

3 mois (455 heures) dont nombre d'heures au centre 350 heures

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (BP/Bac pro) de Contrôleur/se technique de véhicules légers.

Contrôleur(euse) technique véhicules légers



Le métier

Le/la contrôleur/se technique de véhicules légers effectue les visites de contrôle réglementaire des véhicules de moins de 3,5 t. Il/elle inspecte les véhicules sous les angles de la sécurité, des nuisances émises et de la conformité réglementaire, selon une nomenclature et des méthodologies définies par le ministère des transports. Sans démontage, il passe en revue, 131 points de contrôle par des vérifications manuelles, visuelles et mesures au moyen de différents appareils (analyseur de gaz, banc de freinage) et dresse un procès-verbal de contrôle. L'emploi est réglementé et supervisé par le ministère en charge des transports. Pour exercer, le/la contrôleur/se doit obtenir un agrément de la préfecture. Il/elle inspecte les véhicules légers astreints au contrôle réglementaire afin de relever les défaillances présentes mais il ne procède en aucun cas aux réparations.

Objectif(s) : Réaliser le contrôle technique des véhicules légers, conformément à la réglementation en vigueur

Aptitudes souhaitées : très bonne compréhension de textes écrits, déduction logique, rigueur administrative, autonomie, sens de la relation client, adaptabilité aux évolutions réglementaires.

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Cadre général du contrôle technique réglementaire des véhicules légers en

France : introduction au contrôle technique réglementaire des véhicules légers – consolidation du socle de connaissances de technologie automobile pré-requis à l'emploi de contrôleur technique
(6 semaines)

Module 2. Fondamentaux de connaissance professionnelle de niveau IV prérequis à l'emploi de contrôleur technique véhicules légers : acquisition de nouvelles connaissances techniques en automobile indispensables à la formation
(4 semaines)

Période en entreprise (3 semaines)

Module 3. Procéder au contrôle technique réglementaire des véhicules légers : appropriation et maîtrise des dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers ainsi qu'à leur réception et leur immatriculation – vérification des exigences réglementaires de mises en œuvre des matériels de contrôle – réalisation des contrôles techniques, des contre-visites et des contrôles techniques complémentaires des véhicules légers – accueil du client, prise en charge du véhicule et explication du procès-verbal
(6 semaines)

Module 4. Contribuer aux opérations de suivi d'exploitation et d'évaluation du système qualité du contrôle technique des véhicules légers : exploitation d'un logiciel de contrôle technique – mise en œuvre des procédures du système qualité et exploitation des indicateurs et des statistiques d'activité
(2 semaines)

Période en entreprise (3 semaines)

Session d'examen (1 semaine)

Référence produit 12220
Code ROME I1604
Formacode 23649

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Un diplôme minimum de niveau CAP-BEP dans la maintenance automobile est demandé
Une expérience minimale d'un an dans la réparation automobile (emploi de mécanicien ou de technicien)
Le permis de conduite B obligatoire
Savoir lire et assimiler de longs textes réglementaires écrits en langue française

Durée

6,5 mois (910 heures) dont nombre d'heures au centre 700 heures
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (BP/Bac pro) de Contrôleur/se technique de véhicules légers

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : mécanicien, électricien automobile, mécanicien spécialiste automobile, mécanicien automobile confirmé, mécanicien réparateur de véhicules légers.

Le mécanicien automobile est capable d'effectuer la réparation et la maintenance des organes et des systèmes mécaniques, électriques et électroniques, de véhicules particuliers ou utilitaires de moins de 3,5 tonnes. À partir de fiches de travaux renseignés, il contrôle les systèmes mécaniques et électriques, consulte les données techniques, s'approvisionne en consommables et en pièces détachées. Il exécute les travaux selon la méthode et les préconisations des constructeurs, en appliquant les procédures de sécurité et de qualité ainsi que les normes environnementales. Enfin, il contrôle la conformité des travaux réalisés et renseigne les documents d'atelier. Pour des pannes complexes, le mécanicien automobile intervient après un diagnostic réalisé par un technicien d'atelier. Le permis de conduire B (véhicules légers) est indispensable pour l'exercice de l'emploi.

Aptitudes souhaitées : bon sens manuel et pratique, méthode et rigueur, capacité à travailler dans des postures parfois inconfortables (sur le moteur, sous le tableau de bord), goût pour la mécanique, faculté d'adaptation face aux évolutions technologiques, soin et souci du respect des véhicules ; sens du service client.

Objectif(s)

- Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
- Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles
- Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques
- Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Effectuer l'entretien périodique et remplacer les pièces d'usure courantes : réalisation et réparation d'un assemblage mécanique non permanent - prise en charge d'un véhicule automobile - entretien périodique d'un véhicule automobile - remplacement des pneus et des éléments du système de freinage (7 semaines).

Module 2. Réparer les systèmes châssis et transmission des VL et VUL : réparation les systèmes de freinage, de suspension et de direction - réparation de la transmission (6 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission : remplacement et réglage des éléments de direction et de liaison au sol - réparation des systèmes électriques de direction et de liaison au sol - remplacement des embrayages et des transmissions des véhicules automobiles - réparation des organes de transmission (7 semaines).

Module 4. Réparer le moteur thermique et ses systèmes périphériques : remplacement de la distribution du moteur thermique - remplacement du moteur thermique et de ses équipements périphériques - réparation du moteur thermique - réparation des systèmes périphériques du moteur thermique (8 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 5. Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité, poser des accessoires de post-équipement : pose, raccordement et mise en service d'accessoires - réparation des systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants - réparation des systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air (6 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : Réaliser le tri sélectif des déchets (huile de vidange, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO2 des véhicules.

Session d'examen (1 semaine).

Lieu : Troyes

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min * prix appel

TRANSITION VERTE TRANSITION NUMÉRIQUE

Réf. produit : **00337**

ROME : **I1604**

Formacode : **23637**

Durée

9 mois environ (1 295 heures) dont nombre d'heures en centre : **1085**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de mécanicien/ne automobile.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles** = module 1 + module 2

CCP - **Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles** = module 3

CCP - **Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques** = module 2 + module 4

CCP - **Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires** = module 2 + module 5

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

MÉCANICIEN DE MATÉRIELS DE PARCS ET JARDINS

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : mécanicien réparateur de matériels de parcs et jardins, mécanicien réparateur de matériels agricoles.

Le mécanicien de matériels agricoles et d'espaces de parcs et jardins détecte une panne, répare, rénove, monte, adapte et effectue les réglages des matériels et équipements de la motoculture et des espaces verts (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs...). Il maintient et remet en état de fonctionnement un ensemble de machines et d'appareils très différents par leur conception, leur fonctionnement et leur destination. Il connaît le fonctionnement et les caractéristiques de ces matériels, les différents organes qui les composent, les réglages, le démontage et le remontage, les méthodes de remplacement ou de réparation d'une pièce, la mise au point d'organes (moteurs, transmissions, boîte de vitesses...) ainsi que les différents équipements électriques et hydrauliques des engins. Il possède les connaissances de base de l'ajustage, le soudage, l'électricité, l'hydraulique et l'électronique appliquées. Il analyse en détail les dysfonctionnements observés, renseigne le client sur les travaux à réaliser et effectue les interventions nécessaires. Il conseille le client sur le choix d'un équipement complémentaire. L'emploi s'exerce en général dans de petites unités (entreprises de location de matériels, jardinerie, ateliers des collectivités publiques, concessionnaires...).

Aptitudes souhaitées : goût pour la mécanique, bon sens manuel et pratique, bonne déduction logique, capacité d'adaptation face aux évolutions techniques, sens des contacts et du service client.

Objectif(s)

- Assurer l'entretien et la maintenance de base des matériels
- Assurer la remise en état et le dépannage des matériels de parcs et jardins

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser l'entretien périodique de base des matériels : prise en charge d'un matériel pour réaliser les opérations d'entretien périodique - entretien et contrôle des circuits électriques - manœuvre des matériels en sécurité (4 semaines).

Module 2. Réparer des éléments assemblés vissés et pièce mécano soudées : réalisation des pièces mécaniques simples par des opérations d'ajustage - réalisation des assemblages de pièces mécaniques démontables - réalisation de pièces mécanosoudées (3 semaines).

Module 3. Effectuer l'entretien préventif des ensembles de servitude des matériels : remplacement et réglage des équipements périphériques du moteur thermique essence et Diesel - entretien et contrôle des éléments de la transmissions des matériels, des éléments de la direction et des systèmes de freinage des matériels - entretien et remplacement

des éléments des systèmes hydrauliques des matériels (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Réparer la motorisation essence et Diesel des matériels : réparation des moteurs thermiques essence 4t et 2t - réparation des moteurs thermiques Diesel - remise en état et dépannage des circuits et composants électriques d'un moteur thermique Diesel - remise en état et dépannage des circuits et composants électriques d'un moteur thermique essence (6 semaines).

Module 5. Réparer les systèmes de servitude, les équipements et les éléments de la transmission des matériels parcs et jardins : remise en état des organes de transmission et de freinage des matériels parcs et jardins - remise en état des organes des circuits hydrauliques des matériels (6 semaines).

Module 6. Dépanner les équipements et les systèmes de servitude, les éléments de la transmission des matériels de parcs et jardins : dépannage et réparation des organes de transmission et de freinage des matériels parcs et jardins - dépannage et réparation des systèmes et composants électriques et électroniques embarqués des matériels parcs et jardins - dépannage et réparation des circuits hydrauliques des matériels parcs et jardins - dépannage et réparation des équipements spécifiques des matériels parcs et jardins (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Réf. produit : **09830**

ROME : **I1603, I1607**

Formacode : **21011**

Durée

9 mois environ (1 260 heures) dont nombre d'heures en centre : **1120**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser le tri sélectif des déchets (huiles usagées, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO2 des matériels.

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de mécanicien/ne réparateur/trice de matériels agricoles et d'espaces verts, option parcs et jardins.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer l'entretien et la maintenance de base des matériels = module 1 + module 2 + module 3

CCP - Assurer la remise en état et le dépannage des matériels de parcs et jardins = module 4 + module 5 + module 6

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Verdun

MÉCANICIEN DE MAINTENANCE AUTOMOBILE

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *mécanicien automobile, opérateur de service rapide.*

Le mécanicien de maintenance automobile assure l'ensemble des opérations de maintenance courante (entretien périodique, pneus, freins, révision constructeur) en suivant les préconisations du constructeur. Il effectue le remplacement des éléments et des organes mécaniques de liaison au sol, de la transmission et du groupe motopropulseur (distribution, moteur et ses périphériques). Il intervient également sur le véhicule pour le remplacement des éléments mécaniques des systèmes de visibilité et de signalisation ou pour poser des accessoires directement connectables. Il opère sur tout type de véhicules particuliers ou utilitaires de moins de 3,5 tonnes. Le professionnel travaille, notamment en fonction de consignes orales ou écrites sur fiches de travaux, sous la responsabilité d'un hiérarchique à qui il rend compte des interventions réalisées. Il intervient notamment dans les centres autos, les ateliers de service rapide des réseaux de marques ou des garages indépendants, les enseignes de pneumaticiens.

Aptitudes souhaitées : *goût pour la mécanique ; bon sens manuel et pratique ; soin et respect de la propreté des véhicules ; facultés d'adaptation face aux évolutions technologiques ; sens du service client ; capacité à travailler dans des postures parfois inconfortables (sur le moteur, sous le tableau de bord).*

Objectif(s)

- Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles.
- Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables.
- Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles.

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Effectuer l'entretien périodique et remplacer les pièces d'usure courantes : prise en charge d'un véhicule automobile - réalisation et réparation d'un assemblage mécanique non permanent - réalisation de l'entretien périodique d'un véhicule automobile - remplacement des pneus et des éléments du système de freinage (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Intervenir sur un circuit de climatisation automobile : contrôle du bon fonctionnement et de l'étanchéité d'un système

de climatisation, recharge du fluide frigorigène - remplacement d'un élément de la boucle froide (1 semaine).

Module 3. Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables : remplacement et réglage des éléments de direction et de liaison au sol - remplacement des embrayages et des transmissions des véhicules automobiles - remplacement des éléments de signalisation et de visibilité, pose des accessoires connectables (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles : remplacement de la distribution du moteur thermique - remplacement du moteur thermique et de ses équipements périphériques (6 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : Réaliser le tri sélectif des déchets (huile de vidange, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO2 des véhicules.

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Troyes, Saint-Dizier, Thionville

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

TRANSITION
VERTE

TRANSITION
NUMÉRIQUE

Réf. produit : **07127**

ROME : **I1604**

Formacode : **23637**

Durée

7 mois environ (980 heures) dont nombre d'heures en centre : **805**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de mécanicien/ne de maintenance automobile.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles** = module 1 + module 2

CCP - **Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables** = module 1 + module 3

CCP - **Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles** = module 2 + module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

MÉCANICIEN RÉPARATEUR DE CYCLES ET MOTOCYCLES THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *mécanicien de maintenance de cycles/motocycles, vélociste, mécanicien cycles, conseiller technique cycles, motociste, mécanicien réparateur de motocycles.*

Le mécanicien réparateur de cycles et motocycles thermiques et électriques réalise les interventions de préparation et de service après vente des cycles, motocycles et autres engins légers de loisirs à 2, 3 ou 4 roues, pourvus ou non d'une motorisation de types thermique ou électrique. Il réalise le service après-vente des cycles : montage, contrôles, réglages, graissage, dévissage de roues, remplacement des éléments. Il effectue les interventions de service rapide des cycles motorisés légers (vidange, entretien périodique, remplacement des pièces d'usure courantes). Il remet en état les moteurs et les organes mécaniques et électriques de motocycles : démontage, contrôle métrologique, échange de pièces et remontage des moteurs, des organes et équipements électriques. Il effectue le montage d'accessoires complémentaires ainsi que leur mise en service éventuelle puis restitue le véhicule au client en lui fournissant des explications et des recommandations d'usage. Parallèlement, il effectue les travaux de préparation à la vente de cycles neufs ou d'occasion et participe à la réception des clients, l'établissement de devis et la distribution de pièces de rechange. Le permis de conduire moto de plus de 125 cm³ est généralement exigé pour obtenir un emploi dans la réparation des motocycles.

Aptitudes souhaitées : *goût pour la mécanique ; dextérité ; méticuleux dans la manipulation de pièces fines et délicates ; capacité d'adaptation face aux évolutions techniques ; sens du contact et du service client.*

Objectif(s)

- Réaliser le montage et le service après-vente des cycles et des vélos à assistance électrique
- Réaliser l'entretien périodique et la préparation à la vente des motocycles thermiques et électriques
- Réparer les motocycles à moteurs thermiques

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser le montage et le service après vente des cycles et des vélos à assistance électrique : entretien, réglages et remise en état des cycles - montage et réglage des cycles et de leurs accessoires - contrôle, révision ou remplacement de leurs équipements - contrôle et remise en état d'un système de motorisation de vélo à assistance électrique (7 semaines).

Période en entreprise (1 semaine).

Module 2. Réaliser les opérations de maintenance et de mise en service des motocycles : maintenance périodique de la partie cycle d'un 2 roues motorisé - maintenance périodique d'un ensemble moteur-transmission de motocycle (6 semaines).

Lieu : Verdun

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min + prix appel

Module 3. Contrôler et dépanner les motocycles, monter les accessoires : montage et réglage des motocycles, pose et adaptation de leurs accessoires complémentaires - contrôle, dépannage et remise en état d'un système de propulsion électrique de cycle motorisé léger (4 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 4. Réparer les motocycles à moteur thermique : réparation des moteurs thermiques 2 et 4 temps de motocycles - remise en état des systèmes de transmission et des organes de la partie cycle de motocycles - contrôle, dépannage ou remplacement des équipements périphériques de motocycles (7 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : promouvoir tous les véhicules électriques (scooters, voiturettes, véhicules légers, vélos...) qui ont notamment un impact sur l'environnement urbain - réaliser le tri sélectif des déchets (huile de vidange, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO₂ des véhicules.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **04032**

ROME : **I1607**

Formacode : **23635**

Durée

7 mois environ (1 050 heures) dont nombre d'heures en centre : **910**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de mécanicien/ne réparateur/trice de cycles et motocycles.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser le montage et le service après vente des cycles et des vélos à assistance électrique = module 1

CCP - Réaliser l'entretien périodique et la préparation à la vente des motocycles thermiques et électriques = module 2 + module 3

CCP - Réparer les motocycles à moteurs thermiques = module 4

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *mécanicien réparateur d'engins de chantier, mécanicien réparateur de matériels de manutention, mécanicien d'entretien et de maintenance d'engins de chantier et de travaux publics, mécanicien.*

Le mécanicien réparateur de matériels de chantier maintient en état de fonctionnement les matériels de chantier, les matériels de manutention, leurs équipements et leurs accessoires. Il effectue l'ensemble des opérations d'entretien programmé, de maintenance préventive et de réparation des matériels de chantier et des matériels de manutention et de leurs équipements. Son travail consiste à réparer les moteurs, les systèmes hydrauliques et pneumatiques, les dispositifs de freinage et de direction, les circuits et réseaux électriques et électroniques, les composants et sous-ensemble de la chaîne cinématique qu'il soit de conception mécanique, hydrostatique, de traction électrique. L'utilisation des outils informatiques, l'utilisation de logiciels de maintenance et d'assistance au diagnostic est incontournable. Il manœuvre, déplace et essaie les engins sur chantier et sur parc. Le permis de conduire B (véhicules légers) est souvent demandé pour exercer l'emploi.

Aptitudes souhaitées : *goût pour la mécanique ; bon sens manuel et pratique ; déduction logique ; capacité d'adaptation aux évolutions techniques ; aptitude au travail dans des postures parfois inconfortables (sur le moteur, sous le tableau de bord...); respect des consignes de sécurité.*

Objectif(s)

- Effectuer les opérations d'entretien programmé et les travaux de préparation des matériels
- Réaliser la maintenance par remplacement des éléments et la réparation des systèmes des matériels de chantier et de manutention
- Effectuer la remise en état des éléments et des systèmes des matériels de chantier et de manutention

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Effectuer l'entretien périodique, le montage des équipements et des accessoires de production des matériels : prise en charge d'un engin et d'un matériel pour réaliser les opérations d'entretien programmé - manœuvre des matériels en sécurité - montage des équipements de production courants et spécifiques des matériels (5 semaines).

Module 2. Réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano-soudées : réalisation des pièces mécaniques simples par des opérations d'ajustage - réalisation des assemblages de pièces mécaniques démontables - réalisation de pièces mécanosoudées (3 semaines).

Module 3. Réaliser l'entretien préventif des différents systèmes des matériels : remplacement et réglage des équipements périphériques du moteur thermique - remplacement des éléments des systèmes électriques de servitude, de commande,

de puissance et de traction électrique des matériels - entretien et contrôle des embrayages et de la transmission - entretien et contrôle des systèmes de freinage et des éléments de direction - entretien des circuits hydrauliques et remplacement des composants (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines)

Module 4. Effectuer la réparation du moteur thermique d'un matériel : réparation des moteurs thermiques - remise en état et dépannage des systèmes de commande et de gestion des moteurs thermiques (5 semaines).

Module 5. Réparer la translation de base mécanique, électrique et les éléments de servitude des matériels : remise en état des organes de transmission, de direction et de freinage des matériels - remise en état des systèmes électriques des matériels de servitude et de translation (3 semaines).

Module 6. Réparer les circuits hydrauliques de puissance et de translation des matériels : remise en état des éléments des circuits hydrauliques des matériels - réparation des circuits hydrauliques des matériels (3 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser le tri sélectif des déchets (huiles usagées, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO2 des matériels.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **00002**

ROME : **I1603**

Formacode : **23523**

Durée

9 mois environ (1 260 heures) dont nombre d'heures en centre : **1120**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de mécanicien/ne réparateur/trice de matériels de chantier et de manutention.

Des qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Effectuer les opérations d'entretien programmé et les travaux de préparation des matériels** = module 1 + module 2.

CCP - **Réaliser la maintenance par remplacement des éléments et la réparation des systèmes des matériels de chantier et de manutention** = module 3.

CCP - **Effectuer la remise en état des éléments et des systèmes des matériels de chantier et de manutention** = module 4 + module 5 + module 6.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Faulquemont

MÉCANICIEN RÉPARATEUR DE VÉHICULES INDUSTRIELS

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *mécanicien poids lourds, mécanicien de maintenance de véhicules industriels, mécanicien bus, mécanicien motoriste, mécanicien spécialiste de véhicules industriels*

Le mécanicien réparateur de véhicules industriels assure la maintenance, la réparation et la pose d'accessoires, des véhicules utilitaires et industriels. Sous la responsabilité du chef d'atelier qui lui transmet une fiche de travaux, il effectue, le plus souvent en autonomie, les opérations d'entretien, de pose d'accessoires, de révision, de remise en état. Ses interventions portent sur des vérifications de conformité, des remplacements et des réparations bien définies. Il intervient en respectant des procédures indiquées par les constructeurs en utilisant une documentation technique spécifique à chaque véhicule. Il respecte les réglementations en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Aptitudes souhaitées : *intérêt pour la mécanique ; bonne dextérité manuelle et sens pratique ; raisonnement déductif logique ; capacité d'adaptation aux évolutions techniques ; autonomie dans le travail.*

Objectif(s)

- Effectuer les opérations d'entretien courant des véhicules utilitaires et industriels
- Réparer le freinage, les liaisons au sol et la direction des véhicules utilitaires et industriels
- Réparer les moteurs et les transmissions des véhicules utilitaires et industriels
- Effectuer les opérations de pose d'accessoires et de remise en état des équipements de signalisation, visibilité, retenue, remorquage et levage

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des assemblages mécaniques et leur réparation : réalisation d'assemblages mécaniques - réalisation de réparations mécaniques (3 semaines).

Module 2. Effectuer l'entretien des véhicules utilitaires et industriels : prise en charge d'un véhicule utilitaire ou industriel en maintenance - réalisation de l'entretien des véhicules utilitaires et des véhicules industriels (6 semaines).

Module 3. Réparer le freinage, les liaisons au sol et la direction des véhicules utilitaires et industriels : remplacement des éléments des systèmes de freinage ainsi que des systèmes de direction et de suspension des véhicules utilitaires - intervention sur les circuits pneumatiques des véhicules industriels - remplacement des éléments de la liaison au sol et de la direction des véhicules industriels - préparation d'un véhicule industriel au contrôle technique (8 semaines).

Module 4. Réparer les transmissions des véhicules utilitaires et industriels : remplacement des embrayages, des transmissions finales et des arbres de transmission - réparation des organes de transmission (5 semaines).

Module 5. Réparer la motorisation des véhicules utilitaires et industriels : réparation des moteurs thermiques - réparation des périphériques des moteurs thermiques (6 semaines).

Module 6. Intervenir sur une boucle froide de circuit de climatisation : réalisation de l'entretien d'un système de climatisation (1 semaine).

Module 7. Remplacer les équipements de signalisation, visibilité, retenue, les accessoires de levage, de remorquage : réparation des ouvrants, des systèmes de retenue, d'information, de visibilité et de signalisation - pose des accessoires de remorquage, de signalisation, de visibilité et d'information - remplacement des équipements auxiliaires d'attelage et de levage (5 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : Réaliser le tri sélectif des déchets (huile de vidange, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO2 des véhicules.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **05111**
ROME : **I1604**
Formacode : **23615**

Durée

10 mois environ (1 435 heures) dont nombre d'heures en centre : **1260**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de mécanicien/ne réparateur/trice de véhicules industriels.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Effectuer les opérations d'entretien courant des véhicules utilitaires et industriels** = module 1 + module 2 + module 6

CCP - **Réparer le freinage, les liaisons au sol et la direction des véhicules utilitaires et industriels** = module 1 + module 3

CCP - **Réparer les moteurs et les transmissions des véhicules utilitaires et industriels** = module 1 + module 4 + module 5 + module 6

CCP - **Effectuer les opérations de pose d'accessoires et de remise en état des équipements de signalisation, visibilité, retenue, remorquage et levage** = module 1 + module 6 + module 7

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Faulquemont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

Opérateur Service Rapide - CQP

**Le métier**

L'Opérateur/trice service rapide réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules et/ ou la pose d'accessoires sur véhicules pré-équipés. Il/elle prend en charge l'organisation et la gestion de ces activités et formule les conseils d'utilisation à la clientèle.

Concernant les activités techniques, il/elle réalise, à l'aide de la documentation technique, l'ensemble des activités de maintenance des véhicules relevant du service rapide portant sur :

- les interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules
- la pose des accessoires sur véhicules pré-équipés

Concernant l'organisation et la gestion des activités de maintenance, il/elle assure notamment, en application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise :

- l'agencement et l'entretien du poste de travail / de l'outillage
- l'établissement de tout document d'atelier utile

Programme :**Période d'intégration**

Module 1. Entretien périodique : contrôler les éléments soumis à entretien périodique - déterminer la nature des interventions à réaliser - mettre en œuvre les procédures d'intervention appropriées sur tout type de véhicule selon la réglementation en vigueur

Module 2. Intervention de niveau 1 sur organes mécaniques : Effectuer la dépose / pose et le contrôle d'organes mécaniques

Module 3. Pneumatiques : Contrôler l'état d'un pneu et d'une jante / Changer ou réparer un pneu / Equilibrer une roue

Module 4. Trains roulants : Contrôler et régler la géométrie des trains roulants

Module 5. Systèmes de freinage : Contrôler et remplacer un élément d'un système de freinage

Module 6. Pose d'accessoire niveau 1 : Poser un élément sur véhicule pré-équipé

Module 7. Gestion et organisation de l'activité niveau 1 : Organiser le poste de travail en fonction de la nature de l'intervention à réaliser

Module 8. Relation service niveau 1 : Formuler un conseil d'utilisation et d'entretien

Module 9. Environnement professionnel : Situer son activité dans l'entreprise et son environnement professionnel.

Session de validation : Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation d'employeurs, un représentant d'une organisation syndicale, un formateur désigné par l'ANFA)

Code ROME I1604**Pour qui ?**

Tout public

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter

Durée

2,5 mois (350 heures)

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes

Validation

CQP : Certificat de qualification professionnelle
Opérateur service rapide

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : peintre automobile, peintre au pistolet, peintre coloriste.

Le peintre en carrosserie intervient dans les ateliers de carrosserie sur des véhicules endommagés. Il procède à la préparation et à la mise en peinture (complète ou partielle) de véhicules présentant tous types de surface (tôles d'acier, tôles d'aluminium, plastiques). Il procède tout d'abord au traitement des surfaces à peindre, applique et ponce les mastics et les apprêts nécessaires pour effacer les imperfections, confectionne et corrige les teintes, et applique au pistolet les laques et vernis en respectant l'aspect d'origine. Le peintre en carrosserie intervient en principe après le carrossier réparateur dans les opérations de remise en état d'un véhicule. Une étroite collaboration est nécessaire entre eux pour assurer un travail de qualité. Il exerce dans des ateliers spécialement équipés : cabines de peinture, locaux fermés et ventilés avec aspirations. Le port d'un masque respiratoire est souvent obligatoire.

Aptitudes souhaitées : intérêt pour les tâches exigeant habileté, soin et méticulosité, attention soutenue et rapidité ; tolérance aux bruits des ponceuses et des cabines de peinture.

Objectif(s)

- Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers
- Réaliser les applications de laques sur véhicules légers
- Élaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réparer et mastiquer les dégâts mineurs sur éléments/équipements et accessoires de carrosserie : remise en forme manuelle et avec les outils à inertie des petites déformations sur éléments de carrosserie - préparation, application et dressage des mastics de garnissage sur véhicules et éléments réparés de carrosserie - réparation des plastiques automobiles conformément aux méthodes des constructeurs (4 semaines).

Module 2. Effectuer les préparations avant peinture des supports automobiles : réalisation des interventions de dépose/repouse/masquage des éléments/équipements/ornements extérieurs des véhicules dans le

cadre des opérations de peinture - préparation, application et ponçage des sous-couches et apprêts d'une ligne de peinture automobile (4 semaines).

Module 3. Appliquer les différents types de laques et vernis sur éléments/équipements/accessoires de carrosserie : application des laques et vernis sur supports déposés de carrosserie (3 semaines).

Module 4. Appliquer les différents types de laques et vernis sur véhicules : applications partielles de laques sur véhicules - réalisation des raccords de peinture sur véhicule - réalisation d'une peinture complète de véhicule - préparation à la livraison des véhicules légers réparés selon une méthode professionnelle de rénovation (8 semaines).

Module 5. Élaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles : confection et correction des teintes référencées par les constructeurs d'automobiles (3 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de peintre en carrosserie.

Lieu : Thionville

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min
* prix appel

Réf. produit : **04905**
ROME : **I1606, H3404**
Formacode : **23607**

Durée

7 mois environ (980 heures) dont nombre d'heures en centre : **840**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers** = module 1 + module 2

CCP - **Réaliser les applications de laques sur véhicules légers** = module 3 + module 4

CCP - **Élaborer les teintes référencées des constructeurs d'automobiles** = module 5

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'ENGINS ET DE MATÉRIELS DE CHANTIER ET DE MANUTENTION

PARCOURS **DIPLÔMANT** - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *mécanicien de matériels de manutention et de BTP, mécanicien de chantier, mécanicien de maintenance d'engins de chantier, mécanicien de matériels de manutention.*

Au sein d'un atelier de réparation ou sur des chantiers, le technicien de maintenance d'engins et de matériels de chantier et de manutention intervient sur l'ensemble des opérations d'entretien programmé, de maintenance préventive et de réparation de faible et haute technicité concernant les matériels de chantier et de manutention (bouteurs, niveleuses, chargeuses, pelles hydrauliques...) et sur leurs équipements (godets, rippers, fraises hydrauliques, ...). Les techniques de dépannage et de réparation font appel à des compétences sur des systèmes et des dispositifs combinant plusieurs technologies : mécanique, électricité, électronique, hydraulique, pneumatique, fluides frigorigènes. Le pilotage des différentes fonctions d'un engin est souvent assuré par des systèmes informatiques embarqués. Il peut être polyvalent/e ou spécialisé/e sur un type de matériel, un type d'intervention, une marque. Sous la responsabilité d'un agent de maîtrise, il est amené à prendre en charge l'ensemble des étapes des opérations d'entretien ou de maintenance : réception, diagnostic, devis, suivi technique, management d'équipe. Le permis de conduire B (véhicules légers) est indispensable, les permis de conduire C (poids lourds) et E (remorques) sont souhaités.

Apitudes souhaitées : *curiosité et bonne assimilation techniques (mécanique, électricité, électronique, hydraulique, pneumatique...); capacités de raisonnement et d'analyse, méthode; sens du service et du contact client; autonomie.*

Objectif(s)

- Assurer l'entretien et la maintenance des engins et matériels
- Établir un diagnostic et effectuer la remise en état des matériels de chantier et de manutention

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (**1 semaine**).

Module 1. Assurer l'entretien périodique de base des engins et des matériels : prise en charge d'un engin et d'un matériel pour réaliser les opérations d'entretien programmé - entretien et contrôle des circuits électriques - manœuvre des matériels en sécurité (**4 semaines**).

Module 2. Réparer des éléments assemblés vissés et pièce mécanosoudées : réalisation de pièces mécaniques simples par des opérations d'ajustage - réalisation des assemblages de pièces mécaniques démontables - réalisation de pièces mécanosoudées (**3 semaines**).

Module 3. Établir la prise en charge, effectuer l'entretien préventif des systèmes des matériels et des engins : mise en œuvre de la prise en charge de l'intervention et remplacement des organes périphériques du moteur thermique - réception des engins et des matériels - réalisation de l'entretien et du contrôle des embrayages, de la transmission et des circuits hydrauliques et remplacements des composants - prise en charge et réalisation des contrôles et de l'entretien des systèmes de freinage et des éléments de direction (**7 semaines**).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Réparer la motorisation Diesel : réparation des moteurs thermiques Diesel - remise en état et dépannage des circuits et des

composants électriques d'un moteur thermique Diesel (**5 semaines**).

Module 5. Établir et contractualiser la prise en charge d'un matériel, réparer les systèmes de servitude, les équipements et les éléments de la transmission : gestion et planification de la maintenance d'un parc de matériel - réalisation des opérations de manipulation des fluides frigorigènes - remise en état des organes de transmission, de freinage et des circuits hydrauliques des matériels et des engins (**7 semaines**).

Module 6. Effectuer la maintenance des motorisations non polluantes : dépannage et réparation des moteurs thermiques GPL des matériels - remise en état des tractions électriques et des systèmes embarqués des matériels (**3 semaines**).

Module 7. Diagnostiquer et réparer les systèmes de servitude, les ensembles hydrauliques et les éléments de translation des engins et des matériels : diagnostic et remise en état de la traction électrique et de l'ensemble des systèmes ou composants électriques et électroniques des matériels - diagnostic et remise en état des éléments de transmission et de freinage des matériels de manutention et de chantier - diagnostic et remise en état des circuits hydrauliques et des équipements spécifiques des matériels de manutention et de chantier (**4 semaines**).

Période en entreprise (3 semaines).

Les aspects liés au développement durable et à la révolution numérique sont traités tout au long de la formation : vérifier les paramétrages des applications informatiques embarquées afin d'optimiser les performances des matériels - réaliser le tri sélectif des déchets (huiles usagées, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO2 des matériels.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **07096**

ROME : **11603**

Formacode : **23523, 31717, 31736, 22286, 23652**

Durée

10 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1225**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles.
1) Niveau en mathématiques de classe de 1^{re}.
2) Niveau du CAP/BEP ou équivalent de l'industrie et de la réparation, avec une expérience professionnelle en réparation de véhicules et d'engins ou en maintenance industrielle.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (**7 au total**) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac pro) de technicien/ne de maintenance d'engins et de matériels de chantier et de manutention.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assurer l'entretien et la maintenance des engins et des matériels = module 1 + module 2 + module 3

CCP - Établir un diagnostic et effectuer la remise en état des matériels de manutention et de chantier = module 4 + module 5 + module 6 + module 7

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

TECHNICIEN ÉLECTROMÉCANICIEN AUTOMOBILE

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : technicien électricien électronicien automobile, électromécanicien automobile, technicien confirmé en mécanique automobile, référent technique en mécanique automobile, technicien de maintenance automobile,

Le technicien électromécanicien automobile intervient sur les véhicules particuliers ou utilitaires de moins de 3,5 tonnes. Il est capable d'effectuer aussi bien le diagnostic des dysfonctionnements que la maintenance préventive et corrective des systèmes mécaniques, électriques, électroniques et informatiques des automobiles dont il a la charge. Il réalise aussi le montage, la mise en service et le diagnostic d'accessoires. Les véhicules sur lesquels il travaille sont équipés par des motorisations thermiques, électriques ou hybrides. Il agit notamment, à partir de consignes orales ou écrites sur fiches de travaux, sous la responsabilité d'un hiérarchique à qui il rend compte des interventions réalisées. Le technicien électromécanicien automobile se tient à jour de toutes les évolutions technologiques. Il suit régulièrement des formations chez le constructeur qui lui permettent en retour d'informer son service après-vente sur l'évolution des prescriptions d'intervention.

Aptitudes souhaitées : curiosité technique, adaptation aux évolutions technologiques de l'automobile (mécaniques, électriques et électroniques), intérêt pour les outils informatiques, capacités d'organisation, capacités de raisonnement et d'analyse, méthode, sens du service et de la relation client.

Objectif(s)

- Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles
- Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et la maintenance de ses équipements périphériques
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles, poser des accessoires

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Effectuer l'entretien périodique et remplacer les pièces d'usure courantes : prise en charge d'un véhicule automobile - réalisation et réparation d'un assemblage mécanique non permanent - réalisation de l'entretien périodique d'un véhicule automobile - remplacement des pneus et des éléments du système de freinage (7 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Intervenir sur un circuit de climatisation automobile : maintenance d'un système de climatisation (1 semaine).

Module 3. Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission : remplacement et réglage des éléments de direction et de liaison au sol - réparation des systèmes électriques de direction et de liaison au sol - remplacement des embrayages et des transmissions des véhicules automobiles - réparation des organes de transmission (7 semaines).

Module 4. Diagnostiquer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission :

réparation des systèmes électriques de direction et de liaison au sol - assimilation et structuration d'une démarche de diagnostic - diagnostic des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission (3 semaines).

Module 5. Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et la maintenance de ses équipements périphériques : diagnostic de l'état mécanique du moteur thermique - diagnostic et réparation des périphériques du moteur thermique (refroidissement, circuit de démarrage, de charge...) (8 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 6. Effectuer le diagnostic, la pose et la réparation des équipements et accessoires électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles : pose, raccordement et mise en service d'accessoires - réparation des systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants - diagnostic des systèmes d'ouvrants, de retenue et de protection des occupants - réparation des systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air - diagnostic des réseaux de communication, des accessoires et des équipements de signalisation, d'information, de visibilité et de conditionnement d'air (8 semaines).

Module 7. - Effectuer le diagnostic et la maintenance d'un système de traction électrique de véhicule électrique ou hybride : diagnostic et maintenance d'un système de traction électrique de véhicule électrique ou hybride (2 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : réaliser le tri sélectif des déchets (huile de vidange, filtres, pneus, batterie, pièces endommagées, chiffons souillés...) pour en favoriser le traitement dont le recyclage - diagnostiquer et maintenir les performances énergétiques et les émissions de CO2 des véhicules.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09756**

ROME : **I1604**

Formacode : **23637**

Durée

11 mois environ (1 540 heures) dont nombre d'heures en centre : **1330**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau de mathématiques et physique de fin de classe de 1^{re}, fin de BEP ou équivalent.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (BP/bac pro) de technicien/ne électromécanicien/ne automobile.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles** = module 1 + module 2

CCP - **Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles** = module 3 + module 4

CCP - **Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et la maintenance de ses équipements périphériques** = module 5

CCP - **Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles, poser des accessoires** = module 6 + module 7

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Thionville

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min * prix appel

CHAUFFEUR ROUTIER SUR PORTEUR



PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : conducteur routier de transport de marchandises, chauffeur routier.

Le chauffeur routier sur porteur effectue des transports locaux, régionaux ou nationaux de marchandises sur un véhicule porteur de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge, au sein d'entreprises de transport, industrielles ou commerciales. Il planifie son déplacement de façon à l'optimiser et contrôle le chargement et le déchargement de la marchandise. Il renseigne ou fait renseigner les documents ou supports informatisés pour matérialiser l'acte de transport. Il représente commercialement l'entreprise qui l'emploie auprès des clients. Il transmet au service exploitation les éléments permettant de facturer la prestation, d'analyser les temps de travail, d'assurer la maintenance du véhicule, ainsi que les justificatifs de consommation de carburant, péages et frais de déplacements. Il respecte les consignes de l'entreprise et applique les réglementations en vigueur. Il peut être amené/e à transporter des marchandises sous régime douanier. L'ensemble de son activité est enregistré par un appareil de contrôle embarqué, de type chronotachygraphe ou enregistreur électronique. Tous les 5 ans, le chauffeur routier sur porteur doit suivre une formation continue obligatoire de sécurité (FCOS).

Aptitudes souhaitée : bonne coordination motrice, bonne vision et audition, autonomie.

Objectif(s)

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

Programme

La formation se compose d'un module qui doit être complété par une période en entreprise obligatoire de 2 semaines pour les personnes désirant suivre la formation conducteur/trice du transport routier de marchandises sur tous véhicules.

Module 1. Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise : réalisation des contrôles de

sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises - conduite et manoeuvre en sécurité, de façon écologique et économique, d'un porteur d'une masse en charge maximale de 3,5 tonnes et acheminement des marchandises - identification, contrôle et renseignement des documents réglementaires du transport routier de marchandises - prise en charge et livraison de la marchandise - préparation d'un véhicule en vue d'un chargement ou déchargement - chargement et déchargement d'un véhicule - prévention des risques et réaction en cas d'incident et d'accident à l'arrêt comme en circulation - détection, description des dysfonctionnements du véhicule et réalisation d'une intervention mineure (10 semaines).

Session d'examen (4 semaines).

Réf. produit : **04247**

ROME : **N4101**

Formacode : **31827**

Durée

2 mois et demi environ (385 heures) dont

nombre d'heures en centre : **385**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Il est indispensable d'avoir le Permis de conduire B (véhicules légers) en cours de validité. Une visite médicale auprès de la préfecture est obligatoire pour l'obtention du permis C.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de conducteur/trice du transport routier de marchandises sur porteur.

Lieux : Rethel, Troyes, Saint-Dizier, Verdun, Thionville, Epinal, Remiremont, Saint Dié, Neufchâteau

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

CHAUFFEUR ROUTIER SUR TOUS VÉHICULES

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : conducteur routier de transport de marchandises, chauffeur routier.

Le chauffeur routier sur tous véhicules effectue des transports locaux, régionaux ou nationaux de marchandises sur tout type de véhicule routier au sein d'entreprises de transport, industrielles ou commerciales sur un véhicule porteur de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge. Il planifie son déplacement de façon à l'optimiser, et contrôle le chargement et le déchargement de la marchandise. Il peut parfois y participer en utilisant les équipements du véhicule et les moyens de manutention associés (transpalettes, hayon élévateur...). Il renseigne ou fait renseigner des documents ou supports informatisés pour matérialiser l'acte de transport. Il représente commercialement l'entreprise qui l'emploie auprès des clients. Il transmet au service exploitation les éléments permettant de facturer la prestation, d'analyser les temps de travail, d'assurer la maintenance du véhicule, ainsi que les justificatifs de consommation de carburant, péages et frais de déplacement. Il respecte les consignes de l'entreprise et applique les réglementations en vigueur. Il peut être amené à transporter des marchandises sous régime douanier. L'ensemble de son activité est enregistré par un appareil de contrôle embarqué, de type chronotachygraphe ou enregistreur électronique. Tous les 5 ans, il doit suivre une formation continue obligatoire de sécurité (FCOS).

Aptitudes souhaitées : bonne coordination motrice ; bonnes vue et audition ; sens des initiatives, autonomie.

Objectif(s)

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec tout type de véhicule d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes.

Programme

La formation se compose d'un module.

Module 1. Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise : réalisation des contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises - attelage, dételage d'un véhicule articulé ou d'un ensemble de véhicules

- conduite et manoeuvre en sécurité, de façon écologique et économique, de tout type de véhicule d'une masse supérieure à 3,5 tonnes, et acheminement des marchandises - identification, contrôle et renseignement des documents réglementaires du transport routier national et international de marchandises - prise en charge et livraison de la marchandise - préparation d'un véhicule en vue d'un chargement ou déchargement - chargement et déchargement d'un véhicule - prévention des risques et réaction en cas d'incident et d'accident, à l'arrêt comme en circulation - détection, description des dysfonctionnements du véhicule et réalisation d'une intervention mineure (7 semaines).

Session d'examen (4 semaines).

Lieux : Rethel, Troyes, Saint-Dizier, Thionville

Dates : www.afpa.fr - 3936 

Réf. produit : **00537**

ROME : **N4101**

Formacode : **31804**

Durée

2 mois environ (280 heures) dont nombre d'heures en centre : **280**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Deux profils sont possibles :

- 1) Être titulaire du titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur avec 2 semaines minimum de période en entreprise.
- 2) Être titulaire du permis de conduire C (poids lourds) avec attestation FIMO pour le transport de marchandises et 3 mois minimum d'expérience professionnelle de conducteur routier sur porteur. Il est indispensable d'avoir le Permis de conduire B (véhicules légers) en cours de validité. Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire et compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de conducteur/trice du transport routier de marchandises sur tous véhicules.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *conducteur-livreur sur véhicule utilitaire léger, livreur, conducteur-convoyeur, conducteur messagerie, coursier,*

Le chauffeur-livreur effectue des opérations de transport ponctuelles ou régulières de marchandises en conduisant un véhicule utilitaire léger de moins de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC). Après avoir pris connaissance des livraisons à réaliser et des consignes auprès du service exploitation, il charge sa tournée à bord du véhicule dans l'ordre chronologique qu'il aura déterminé. Il contrôle la cohérence du bordereau d'expéditions avec son chargement, pointe ses colis manuellement ou avec tout moyen informatisé. Garant de la qualité du service et de la traçabilité des envois, il livre ou dépose, dans les délais impartis, l'ensemble des envois et effectue les reprises ou enlèvements prévus. Dans ce cas, il procède aux contrôles quantitatifs et qualitatifs des marchandises. Il fait émarger les supports à sa disposition en justifiant de la bonne réalisation de la livraison. En fin de service, il remet les différents supports d'enregistrement ainsi que les documents en sa possession. Il rend compte des problèmes rencontrés au cours de la journée et signale toute anomalie.

Aptitudes souhaitées : *bonne coordination motrice ; qualité de la vue et de l'audition ; autonomie ; aptitudes relationnelles.*

Objectif(s)

Réaliser en sécurité des livraisons régulières ou à la demande avec un véhicule utilitaire léger.

Programme

La formation se compose d'1 module qualifiant, complété par 1 période en entreprise.

Module 1. Réaliser en sécurité des livraisons régulières ou à la demande avec un véhicule utilitaire léger : appropriation des objectifs de la formation et repérage du futur environnement professionnel - confrontation de sa représentation du métier à l'environnement professionnel - attention au maintien du bon fonctionnement du véhicule de livraison et à son état général - identification des envois et adaptation de l'organisation de la tournée en fonction des impératifs - manutention de la marchandise, chargement, déchargement du véhicule - conduite et manoeuvre en sécurité,

et de façon écologique et économique, d'un véhicule de livraison - livraison, dépôt ou enlèvement de marchandises dans un contexte commercial - identification, contrôle et renseignement des documents ou supports d'enregistrement relatifs à l'exercice de l'emploi - adaptation de sa prestation aux aléas et prévention des risques professionnels et des accidents (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (4 semaines).

Validation

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de conducteur/trice-livreur/se sur véhicule utilitaire léger.

Lieux : Mulhouse, Rethel, Troyes, Verdun, Metz, Thionville

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

Réf. produit : **07243**

ROME : **N4105**

Formacode : **31807**

Durée

2 mois et demi environ (385 heures) dont

nombre d'heures en centre : **315**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Il est indispensable d'avoir le Permis de conduire B (véhicules légers) en cours de validité. Pour l'insertion professionnelle, une expérience de la conduite d'un à deux ans et la connaissance de la géographie locale sont appréciées.

Modalités de la formation

Présentiel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *conducteur receveur, conducteur du transport routier interurbain de voyageur.*

Le conducteur d'autocar exerce généralement son métier dans une entreprise de transport de voyageurs (transport public) ou dans une entreprise, une collectivité ou une association assurant cette activité en compte propre. Les déplacements ont lieu avec un autocar de plus de 9 places (y compris le conducteur) exigeant le permis de conduire D. Son service se déroule dans le cadre de transports réguliers de ville à ville, ouverts à tous publics ou réservés à des publics dédiés (scolaires, personnels d'entreprises). Il peut aussi effectuer des transports occasionnels de courte durée (à but touristique ou autre). Il accueille et informe les clients, délivre ou contrôle les titres dans le souci permanent de la sécurité. En cas de manquement, ses responsabilités, civile et pénale, peuvent être engagées. L'ensemble de son activité est enregistré par un appareil de contrôle embarqué, de type chronotachygraphe ou enregistreur électronique.

Aptitudes souhaitées : *bonne coordination motrice, autonomie, capacités d'expression et de communication, résistance au stress, qualités relationnelles affirmées.*

Objectif(s)

Réaliser en sécurité un transport routier interurbain de personnes avec un véhicule de transport en commun de plus de 9 places assises.

Programme

La formation se compose d'un module.

Module 1. Réaliser en sécurité le transport routier interurbain de personnes avec un véhicule de transport en commun de plus de 9 places assises : réalisation des contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport interurbain de voyageurs - conduite, de façon écologique et économique, tout type de véhicule de transport routier interurbain de

voyageurs tout en assurant la sécurité et le confort de la clientèle - mise en oeuvre des consignes d'exploitation et préparation d'un transport routier interurbain de voyageur - mise en oeuvre des prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre du transport routier interurbain de voyageurs - prévention des risques et mise en oeuvre des dispositions nécessaires en cas de situations difficiles, incident ou accident dans le cadre du transport routier interurbain de voyageurs - détection et description des dysfonctionnements de tout type de véhicule du transport interurbain de voyageurs et réalisation d'une intervention mineure (11 semaines).

Session d'examen (4 semaines).

Lieux : Reithel, Troyes, Saint-Dizier, Verdun, Metz, Thionville, Remiremont, Toul

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min * prix appel

Réf. produit : **04248**
ROME : **N4103**
Formacode : **31805, 31816**

Durée

3 mois environ (420 heures) dont nombre d'heures en centre : **420**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Il est indispensable d'avoir le Permis de conduire B (véhicules légers) en cours de validité. Une visite médicale auprès de la préfecture est obligatoire pour l'obtention du permis D. L'âge requis pour la session d'examen est 21 ans.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de conducteur/trice du transport routier interurbain de voyageurs.

Préparer le passage du permis de conduire de la catégorie « C »

Être habilité à conduire un véhicule de type porteur de plus de 3,5 T



R formation réglementaire



Réf. produit
11797

LA FORMATION



>> Objectif(s)

Préparer les épreuves de la catégorie C du permis de conduire

>> Programme

1 - Conduite

Maîtrise technique du véhicule
Principes d'éco-conduite
Manœuvres

2 - Réglementation

Les principales règles de circulation applicables aux véhicules de la catégorie C
Les signalisations spécifiques
La réglementation sociale européenne et la réglementation du transport routier de marchandises
L'équipement des véhicules
Les normes techniques

3 - Technologie du véhicule

La chaîne cinématique
Les différents circuits (électrique, pneumatique...)
Les différents organes du véhicule (châssis, suspension, pneus...)

4 - Sécurité

Conduite dans des conditions difficiles
Franchissement des infrastructures

Hygiène de vie, santé du conducteur
Contraintes liées au gabarit et à la masse du véhicule lourd

>> Validation

ATTESTATION DE FORMATION

L'inscription du candidat aux épreuves est réalisée par l'Afpa.

La délivrance du permis de conduire de catégorie C est conditionnée par la réussite aux épreuves passées en présence d'un inspecteur du permis de conduire, dans un centre d'examen.

Pour aller plus loin

Nous vous conseillons de suivre les formations «**FIMO marchandises**» (réf. 10507 voir page 65) et «**Permis de conduire de la catégorie CE**» (réf. 11798 voir page 65).

>> LE + MÉTIER

Notre offre couvre les différents cursus possibles permettant l'insertion professionnelle des conducteurs : permis de conduire, formation initiale accélérée (FIMO) ou longue (titre professionnel) et la formation continue (FCO), ainsi que d'autres formations réglementaires (TMD, CACES...).

Durée

15 jours

Prix

Prix net : **1 725 €**
Forfait repas : 13 €/jour

Pour qui ?

Toute personne souhaitant conduire un véhicule isolé affecté au transport de marchandises, de plus de 3,5 T.

Prérequis

Pour entrer en formation, il est nécessaire de :

- Produire un certificat d'aptitude médicale à la conduite des véhicules du groupe lourd, délivré par un médecin habilité par la préfecture (demander la liste des médecins agréés à la préfecture du domicile)
- Avoir satisfait à l'épreuve théorique générale (code de la route, ETG) si le dernier permis obtenu date de plus de 5 ans

Il est à noter que les conditions requises pour l'obtention du permis de conduire de la catégorie C sont :

- être âgé de 21 ans révolus,
- être titulaire du permis B en cours de validité. (Cf. 2011-1475 du 9 novembre 2011)

Dates, lieux et inscriptions

N° Indigo 0 826 46 14 14

inscriptions@afpa.fr

ou **www.afpa.fr**, mot clé **11797**

Lieux : Rethel, Troyes, Thionville

Préparer le passage du permis de conduire de la catégorie « CE »

Être habilité à conduire un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTAC attelé d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le PTAC excède 750 kg



LA FORMATION

>> Objectif(s)

Préparer les épreuves de la catégorie CE du permis de conduire.

>> Programme

1 - Conduite

Maîtrise technique du véhicule articulé ou de l'ensemble de véhicules
Principes d'éco-conduite
Manœuvres
Attelage, dételage

2 - Réglementation

Les principales règles de circulation applicables aux véhicules des catégories C et CE
Les signalisations spécifiques
La réglementation sociale européenne et la réglementation du transport routier de marchandises
L'équipement des véhicules
Les normes techniques

3 - Technologie du véhicule

La chaîne cinématique
Les différents circuits (électrique, pneumatique...)
Les différents organes du véhicule (châssis, suspension, pneus...)
Les dispositifs d'attelage

4 - Sécurité

Conduite dans des conditions difficiles
Franchissement des infrastructures
Hygiène de vie, santé du conducteur
Contraintes liées au gabarit et à la masse du véhicule lourd

>> Validation

ATTESTATION DE FORMATION

L'inscription du candidat aux épreuves est réalisée par l'AFPA.

La délivrance du permis de conduire de catégorie CE est conditionnée par la réussite aux épreuves passées en présence d'un inspecteur du permis de conduire, dans un centre d'examens.

>> LE + MÉTIER

Notre offre couvre les différents cursus possibles permettant l'insertion professionnelle des conducteurs : permis de conduire, formation initiale minimale obligatoire (FIMO) ou formation longue (titre professionnel) et la formation continue (FCO), ainsi que d'autres formations réglementaires (TMD, CACES...).

R formation réglementaire



Réf. produit
11798

Durée

15 jours.

Prix

Prix net : **1 725 €**

Forfait repas : 13 €/jour

Pour qui ?

Toute personne souhaitant conduire un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTAC attelé d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le PTAC excède 750 kg.

Prérequis

Pour entrer en formation, il est nécessaire de :

- Produire un certificat d'Aptitude médicale à la conduite des véhicules du groupe lourd, délivré par un médecin habilité par la préfecture (demander la liste des médecins agréés à la préfecture du domicile)
 - Avoir satisfait à l'épreuve théorique générale (code de la route, ETG) si le dernier permis obtenu date de plus de 5 ans
- Les conditions requises pour l'obtention du permis de conduire de la catégorie CE sont :
- être âgé de 21 ans révolus,
 - être titulaire du permis C en cours de validité.(Cf. 2011-1475 du 9 novembre 2011)

Dates, lieux et inscriptions

N° Indigo 0 826 46 14 14

inscriptions@afpa.fr

0,15 € TTC / MN

ou **www.afpa.fr**, mot clé **11798**

Lieux : Rethel, Troyes, Thionville

Préparer le passage du permis de conduire de la catégorie « D »

Être habilité à conduire un véhicule de transport en commun de personnes comportant plus de 8 places assises, conducteur non compris

LA FORMATION

>> Objectif(s)

Préparer les épreuves de la catégorie D du permis de conduire

>> Programme

1 - Conduite :

- Maîtrise technique du véhicule
- Principes d'éco-conduite
- Manœuvres

2 - Réglementation :

- Les principales règles de circulation applicables aux véhicules de la catégorie D
- Les signalisations spécifiques
- La réglementation sociale européenne et la réglementation du transport routier de voyageurs
- L'équipement des véhicules
- Les normes techniques

3 - Technologie du véhicule :

- La chaîne cinématique
- Les différents circuits (électrique, pneumatique...)
- Les différents organes du véhicule (châssis, suspension, pneus...)

Ce que dit la réglementation

Les conditions requises pour l'obtention du permis de conduire de la catégorie D sont :

- être âgé de 24 ans révolus (NB : ce seuil est ramené à 23 ans si le candidat s'engage à suivre une formation de conducteurs de transport de voyageurs, voire à 21 ans s'il est amené à conduire professionnellement un véhicule effectuant des services réguliers nationaux dont le parcours ne dépasse pas 50 km)
- être titulaire du permis B en cours de validité.
(cf. 2011-1475 du 9 novembre 2011)



R formation réglementaire



Réf. produit
11799

Durée

15 jours

Prix

Prix net : **1 725 €**

Forfait repas : 13 €/jour

Pour qui ?

Toute personne souhaitant conduire un véhicule de transport en commun de personnes de plus de 8 places assises, non compris le conducteur.

Prérequis

Pour entrer en formation, il est nécessaire de :

- produire un certificat d'aptitude médicale à la conduite des véhicules du groupe lourd, délivré par un médecin habilité par la préfecture (demander la liste des médecins agréés à la préfecture du domicile)
- avoir satisfait à l'épreuve théorique générale (code de la route, ETG) si le dernier permis obtenu date de plus de 5 ans.

Dates, lieux et inscriptions

N° Indigo 0 826 46 14 14

inscriptions@afpa.fr

0,15 € TTC / MN

ou **www.afpa.fr**, mot clé **11799**

Lieux : Rethel, Troyes, Thionville

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : *magasinier vendeur, réceptionnaire.*

L'agent magasinier effectue les activités relatives aux mouvements de produits transitant par le magasin de stockage de l'entreprise : réception, contrôle des marchandises et rangement. Il réceptionne les produits livrés et les met en stock en utilisant les matériels de manutention (transpalette) à sa disposition. Il enregistre les données dans le système d'information de l'entreprise, s'assure de leur cohérence avec le stock physique. Il réalise les inventaires et s'assure de la disponibilité des produits. Il réalise la mise à disposition des produits conforme à des commandes dans le respect des procédures de sécurité, de qualité et de protection de la santé au travail. Il prélève les produits et les emballe en fonction de leurs caractéristiques et des modes de transport. Il appose des pictogrammes, édite les documents commerciaux et les joint à la commande. L'agent magasinier peut être amené à traiter en face-à-face ou par téléphone une réclamation, renseigner ou servir un client.

Aptitudes souhaitées : *organisation, rigueur, goût des chiffres et de la précision, capacité à organiser ses journées en fonction des impératifs de production ; aptitude au port de charges, station debout prolongée avec déplacements.*

Objectif(s)

- Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles
- Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (**4 semaines**).

Module 1. Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles : préparation et réalisation des inventaires des produits en stock - comptage des articles en magasin-réception et contrôle des marchandises - traitement des anomalies sur les produits réceptionnés

- validation des informations relatives à la réception et affectation des emplacements aux nouveaux produits - rangement des articles dans le stock (**6 semaines**).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 2. Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients : enregistrement des données relatives au traitement des commandes clients - accueil du client, identification de son besoin - établissement des documents commerciaux - prélèvement des articles dans le stock - identification et utilisation des matériels de manutention et des structures de stockage (**6 semaines**).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (4 semaines).

Lieux : Rethel, Troyes, Thionville

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min
* prix appel

Réf. produit : **09794**

ROME : **N1103**

Formacode : **31663**

Durée

5 mois environ (700 heures) dont nombre d'heures en centre : **490**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble de ces modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'agent/e magasinier/re.

Des qualifications partielles, sous forme de CCP, peuvent être obtenues en suivant 1 ou plusieurs modules :

CCP - **Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles** = module 1

CCP - **Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients** = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

CARISTE D'ENTREPÔT



PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : agent de manipulation et de déplacement des charges, agent de quai, cariste, cariste pointeur, cariste grande hauteur, conducteur d'engin de manutention à conducteur porté.

Le cariste d'entrepôt conduit des chariots de manutention industrielle à conducteur porté des catégories 3 et 5. Il en vérifie le bon fonctionnement et l'adéquation aux opérations de manutention. Il signale toute anomalie aux personnes concernées. Il déplace des marchandises dans le stock ou sur les zones de réception et d'expédition afin de les mettre à disposition des autres opérateurs. Il les stocke et déstocke dans des rayonnages à palettes. Il charge et décharge les camions ou remorques, contrôle les marchandises et leur emballage. Il saisit et valide les données relatives aux déplacements des produits à l'aide de terminaux informatiques fixes, embarqués ou portables. Le cariste d'entrepôt respecte les procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail.

Aptitudes souhaitées : capacité à maintenir son attention dans une activité répétitive, aptitude au port occasionnel de charges, capacité à développer une démarche sécurité relative à la conduite et à la circulation.

Objectif(s)

Réaliser et valider les opérations de stockage et de déstockage en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 3 et 5.

Programme

La formation se compose d'1 module, complété par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (4 semaines).

Module 1. Réaliser et valider les opérations de stockage et déstockage en conduisant en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégories 3 et 5 : réalisation des opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur des chariots de manutention industrielle de catégories 3 et 5 - vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention à réaliser

Lieux : Rethel, Thionville

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min
* prix appel

- opérations de manutention seul et en relais avec un chariot de catégorie 3 et de catégorie 5 dans le respect des règles de qualité et de sécurité - recherche d'informations, saisie et validation de données relatives aux opérations dans le système informatique - repérage et signalement des anomalies sur les produits, les supports de charges, les espaces de stockage et lors des opérations de chargement et de déchargement (6 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Session d'examen (4 semaines).

Validation

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de cariste d'entrepôt. L'obtention du titre professionnel de cariste d'entrepôt dispense du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) de catégorie 3 et 5 pendant 5 ans.

Réf. produit : **09792**

ROME : **N1101**

Formacode : **31721**

Durée

3 mois et demi environ (490 heures) dont nombre d'heures en centre : **280**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter et d'avoir une expérience de la conduite.

Modalités de la formation

Présentiel

PRÉPARATEUR DE COMMANDES EN ENTREPÔT



PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : agent d'entrepôt, pointeur, agent de quai, emballeur, étiqueteur pointeur.

Le préparateur de commandes en entrepôt prélève manuellement des produits dans le stock à partir des données lues sur terminaux informatiques fixes, embarqués ou portables. Il sélectionne les palettes, box, rolls, colis carton, caisses nécessaires à l'emballage des produits et constitue des charges palettisées équilibrées et stables pour l'expédition. Il conduit un chariot de manutention industrielle à conducteur porté de catégorie 1 pour déplacer des charges palettisées dans l'entrepôt. Il en vérifie le bon fonctionnement et signale toute anomalie aux personnes concernées. Il charge et décharge des camions ou des remorques à partir d'un quai. Il saisit et valide des données relatives aux prélèvements et aux mouvements des produits. Il respecte les procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail.

Aptitudes souhaitées : capacité à maintenir son attention de manière prolongée et à travailler debout à un rythme soutenu ; capacité à développer une démarche sécurité relative à la conduite et à la circulation ; aptitude au port de charges.

Objectif(s)

Effectuer les opérations permettant d'assurer la préparation des commandes en utilisant un chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 1.

Programme

La formation se compose d'un module, complété par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (4 semaines).

Module 1. Effectuer les opérations permettant d'assurer la préparation des commandes en utilisant un chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 1 : les opérations de vérifications et de maintenance de premier niveau sur un chariot de manutention industrielle de catégorie 1 - prélèvement manuel et avec un chariot de catégorie 1 des produits en quantité, qualité et sécurité - recherche des informations, saisie et validation des données relatives aux

opérations dans le système informatisé - les anomalies sur les produits, les supports de charges et les espaces de stockage - équilibre des charges - emballage - étiquetage - chargement et déchargement d'un camion dans le respect des règles de sécurité à l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1 (6 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Session d'examen (4 semaines).

Validation

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de préparateur/trice de commandes en entrepôt. L'obtention du titre professionnel de préparateur de commandes en entrepôt dispense du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) de catégorie 1 pendant 5 ans.

Lieux : Rethel, Thionville

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 € / min
* prix appel

Réf. produit : **09790**

ROME : **N1103**

Formacode : **31721**

Durée

3 mois et demi environ (490 heures) dont nombre d'heures en centre : **280**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

TECHNICIEN EN LOGISTIQUE D'ENTREPOSAGE

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : chef d'équipe d'entrepôt, responsable d'équipe logistique, responsable réceptions, responsable drive, responsable expéditions, chef de quai logistique, chef d'équipe logistique chef de secteur responsable des produits finis gestionnaire des stocks

Le technicien en logistique d'entreposage travaille dans tous les secteurs industriels ou commerciaux comportant une activité de stockage (notamment les entrepôts), dédiés ou prestataires de services, les dépôts de stockage d'entreprises de production ou les plates-formes de distribution. Il y assure le suivi des opérations de réception, d'expédition et de stockage sur une zone dont il est responsable. Pour cela, il organise le travail d'équipes d'opérateurs (caristes et/ou préparateurs de commandes) qui lui sont affectées en fonction de la charge de travail du moment, des moyens humains et matériels dont il dispose et des conditions contractuelles définies avec les clients (délais et qualité du service), tout en veillant au respect du cadre réglementaire, relatif notamment à la sécurité des personnes et des marchandises entreposées. Il vérifie la fiabilité des mouvements et des données de gestion de l'entrepôt dans le système informatisé. Il suit les ratios de production des équipes qu'il anime, sous l'autorité du responsable d'entrepôt. Les échanges avec les étrangers s'effectuent fréquemment en anglais.

Aptitudes souhaitées : Aptitudes pour encadrer une équipe d'opérateurs, réguler des conflits, résoudre des problèmes, appliquer des règles de calcul, faire appliquer des règles de sécurité.

Objectif(s)

- Coordonner et réguler l'activité liée aux flux de marchandises dans l'entrepôt
- Planifier et encadrer les activités d'une équipe d'opérateurs en entrepôt

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (4 semaines).

Module 1. Coordonner et réguler l'activité liée aux flux de marchandises dans l'entrepôt : les activités liées aux flux d'entrée et de sortie des marchandises dans l'entrepôt et le traitement des non-conformités, le cas échéant en anglais - le traitement des documents commerciaux - l'organisation des zones d'entreposage dans les règles de sécurité - l'inventaire des produits en stock - l'entretien de la zone de stockage, du parc de matériel et des outils de travail - la pratique de l'anglais en situation professionnelle (8 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Lieux : Troyes, Thionville

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min * prix appel

Module 2. Planifier et encadrer les activités d'une équipe d'opérateurs en entrepôt : le planning d'activité des opérateurs en temps réel - le calcul des ratios de production en entrepôt - l'analyse des écarts avec les attendus - encadrement des équipes d'opérateurs en entrepôt - droit du travail - la réglementation sociale européenne (RSE) - (7 semaines).

Période en entreprise (5 semaines).

Session d'examen (4 semaines).

Validation

L'ensemble de ces modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne en logistique d'entreposage.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Coordonner et réguler l'activité liée aux flux de marchandises dans l'entrepôt = module 1.

CCP - Planifier et encadrer les activités d'une équipe d'opérateurs en entrepôt = module 2.

Réf. produit : **09777**

ROME : **N1303, N1301**

Formacode : **31721, 31734, 31845**

Durée

7 mois environ (910 heures) dont nombre d'heures en centre : **595**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau Bac ou équivalent avec une courte expérience comme agent d'entrepôt (4 semaines) en amont de la formation ou bien niveau V et expérience de 2-3 ans dans le domaine, comme préparateur de commandes. En anglais : niveau A1 du CECRL (communiquer dans une conversation simple, comprendre une notice, renseigner un formulaire). En bureautique : utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur. En calcul : maîtriser les 4 opérations, la règle de 3 et les pourcentages. Réaliser des conversions de durées, volumes et poids. Posséder des connaissances de base en algèbre.

Modalités de la formation

Présentiel

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : *affréteur, assistant d'exploitation, dispatcheur/répartiteur transport routier de marchandises, exploitant.*

En fonction des caractéristiques de la commande, le technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises vérifie sa faisabilité par les moyens propres de l'entreprise ou décide de la faire réaliser par un autre transporteur. En cas de besoin, il cherche de la marchandise à transporter ou en propose à d'autres transporteurs. Il peut utiliser les bourses de fret sur Internet. Afin d'engager le contrat de transport, il enregistre la commande, affecte les véhicules aux conducteurs et organise le transport dans un souci d'efficacité technique, financière, commerciale, administrative et environnementale. Il peut coordonner l'activité de plusieurs opérateurs. Il suit l'activité des conducteurs et les assiste à distance en cas d'imprévu. Pour disposer à chaque instant d'informations exactes sur l'activité en cours, il tient à jour les plannings et les tableaux de bord. Il assure la traçabilité des opérations, prévient les réclamations et les litiges et traite les dysfonctionnements dans le respect du contrat de transport. Il s'assure du bon déroulement des opérations, valide les documents, clôt le dossier transport et transmet les éléments pour la facturation aux services concernés. En cas de litige relevant de ses attributions, il détermine l'indemnisation du client dans le respect de la réglementation et des procédures de l'entreprise.

Aptitudes souhaitées : *méthode, qualités relationnelles (écoute, animation, négociation).*

Objectif(s)

- Prendre, rechercher et traiter les commandes de transports terrestres de marchandises
- Organiser et suivre une opération de transport terrestre de marchandises
- Suivre la qualité de service, prévenir et traiter les litiges

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par trois périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation **(4 semaines)**.

Module 1. Prendre, rechercher et traiter les commandes de transport de marchandises : enregistrement d'une commande de transport et vérification de sa faisabilité - remise et recherche du fret - étude et choix d'une solution de transport **(5 semaines)**.

Module 2. Anglais professionnel : compréhension des éléments-clés de la commande - échange d'informations d'ordre professionnel **(4 semaines)**.

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Planifier et affecter les ressources humaines et matérielles en transport de marchandises : affectation des moyens et recueil des documents nécessaires à la réalisation de l'opération de transport - mise à jour et contrôle des plannings d'exploitation des transports **(5 semaines)**.

Module 4. Suivre une opération de transport terrestre de marchandises : suivi et appui des conducteurs - suivi des différentes phases du transport - clôture du dossier de transport de marchandises et traçabilité **(5 semaines)**.

Module 5. Anglais professionnel : compréhension écrite et orale - transmission des instructions à un conducteur en anglais - rédaction de messages en anglais **(4 semaines)**.

Période en entreprise (3 semaines).

Module 6. Suivre la qualité de service, prévenir et traiter les litiges : constitution d'un dossier litige relatif au transport de marchandises - traitement des litiges - renseignement des tableaux de bords et outils de suivi qualité/satisfaction client **(4 semaines)**.

Module 7. Anglais professionnel : échange d'informations d'ordre professionnel - rédaction de messages en anglais - compréhension écrite et orale **(4 semaines)**.

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (2 semaines).

Validation

L'ensemble des modules **(7 au total)** permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne d'exploitation en transports terrestres de marchandises.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

Réf. produit : **09858**

ROME : **N1201, N4203**

Formacode : **31827**

Durée

8 mois environ (1 190 heures) dont nombre d'heures en centre : **875**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau des classes de 1^{ère} ou équivalent ou bien Titre ou diplôme professionnel de niveau V en transport avec une expérience significative dans le domaine de l'exploitation des transports. En anglais : niveau A2 du CECRL (s'exprimer, comprendre un échange d'informations sur un sujet connu). En français : s'exprimer avec précision. Le Permis de conduire B (véhicules légers) est souhaitable pour l'insertion professionnelle.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - **Prendre, rechercher et traiter les commandes de transports terrestres de marchandises** = module 1 + module 2

CCP - **Organiser et suivre une opération de transport terrestre de marchandises** = module 3 + module 4 + module 5

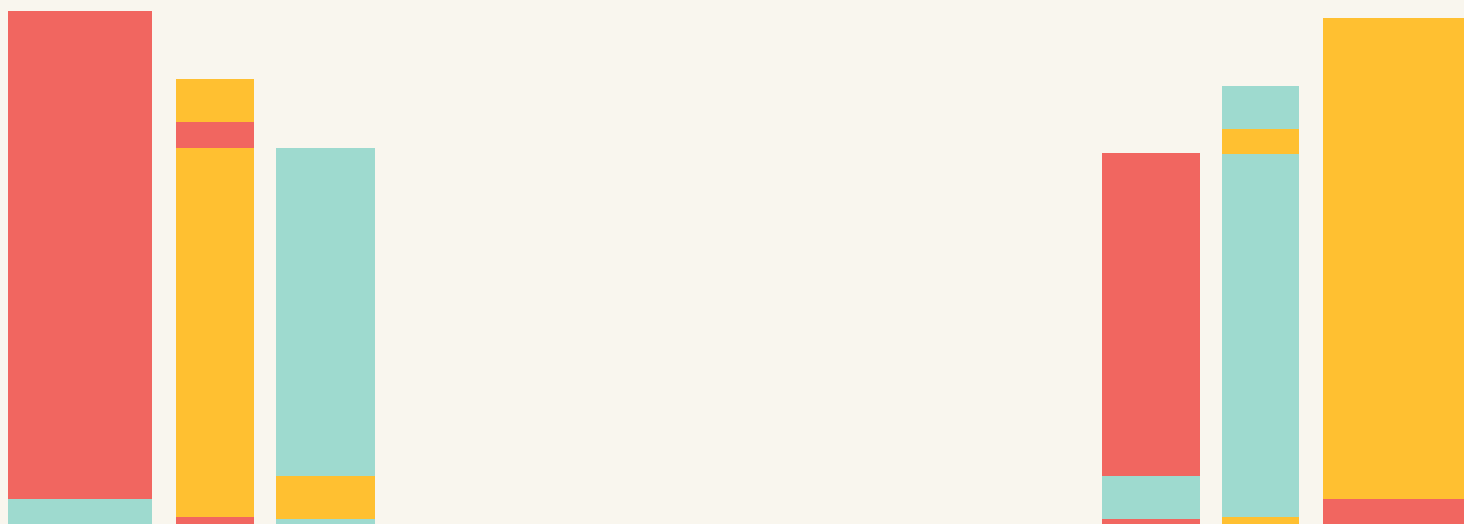
CCP - **Suivre la qualité de service, prévenir et traiter les litiges** = module 6 + module 7

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieux : Epinal

2019
BOOK DES FORMATIONS
A f p a G r a n d E s t

**Informatique, Réseaux,
Fibre optique**



Concepteur(trice) développeur(euse) d'applications

Le métier

Le/la concepteur(trice) développeur(euse) d'applications conçoit et développe des services numériques à destination des utilisateurs en respectant les normes et standards reconnus par la profession et en suivant l'état de l'art de la sécurité informatique à toutes les étapes. Il/elle prend en compte les contraintes économiques, en termes de coûts et de délais, les exigences de sécurité propres à son domaine d'intervention. Il/elle peut aussi être amené, à la demande du client, à intégrer les principes liés à la conception responsable de services numériques. Il/elle s'adapte en continu aux évolutions technologiques et réglementaires. Pour assurer cette veille, l'usage de la langue anglaise est souvent requis pour la lecture et la compréhension de documentations techniques ainsi que pour assurer des échanges avec des développeurs distants.

Autres appellations : concepteur d'applications, développeur d'applications, Développeur web mobile, ingénieur d'études et développement

Aptitudes souhaitées : *capacités d'abstraction et d'analyse, de synthèse et d'organisation, facilité dans l'expression écrite et orale, qualités relationnelles (écoute, reformulation, capacité à s'adapter à des interlocuteurs variés), capacité à travailler en équipe, utiliser l'anglais dans sa pratique professionnelle.*

Objectif(s)

Construire ou modifier des réseaux de télécommunications cuivre / Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications cuivre / Construire ou modifier des réseaux de télécommunications optiques / Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications optique

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité.

Développement d'une interface utilisateur de type Desktop en pratiquant une veille éventuellement à partir de documentation en langue anglaise.
Maquettage d'une application.
Développement d'une interface utilisateur et des composants d'accès aux données.
(9 semaines)

Module 2. Développer une application Web en intégrant les recommandations de sécurité.

Développement de la partie front-end d'une interface utilisateur Web en effectuant une veille technologique y compris en anglais.
(5 semaines)

Module 3. Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité.

Conception et mise en place d'une base de données.
Développement des composants dans le langage d'une base de données.
(4 semaines)

Module 4. Développer une application en couches en intégrant les recommandations de sécurité.

Participation à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement de développement.
Conception d'une application.
(4 semaines)

Module 5. Développer une application en couches en intégrant les recommandations de sécurité.

Développement des composants métier.
Construction d'une application organisé en couches, préparation et exécution des plans de tests d'une application.
Préparation et exécution du déploiement d'une exécution.
(8 semaines)

Module 6. Développer une application mobile en intégrant les recommandations de sécurité.

Développement d'une application en effectuant une veille technologique y compris en anglais.
(2 semaines)

Période en entreprise (12 semaines).

Le contenu de formation intègre les changements liés à la révolution numérique :

concevoir des applications web responsives – développer des applications pour les périphériques mobiles (tablette, smartphone...).

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit 09952
Code ROME M1805
Formacode 31067, 31006, 31077, 31036

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau bac + 2 minimum ou équivalent, de préférence filière scientifique ou technologique.
Pratique courante recommandée de l'ordinateur, des smartphones et tablettes tactiles ainsi que de leurs outils (outils des systèmes d'exploitation, bureautique et internet). Pratique de l'anglais à l'oral et à l'écrit (lire, comprendre des textes courts, poser des questions simples sans trop d'hésitation et exprimer ses opinions).

Durée

11 mois environ (1610 heures) dont nombre d'heures au centre : **595 heures**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (6 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau II (bac +3/+4) de concepteur(trice) développeur(euse) d'applications

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité = module 1 + module 2

CCP - Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité = module 3

CCP - Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité = module 4 + module 5 + module 6

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Développeur(se) Web et Web Mobile

Le métier

Le/la développeur(se) Web et Web Mobile participe aux étapes de production d'éléments multimédia, publiés en réseau ou édités sur un support numérique, pour créer des outils de communication sur écran. Il/elle participe à la conception de projets multimédias (réalisation ou adaptation d'une charte graphique) en tenant compte des critères d'ergonomie, de l'interactivité des utilisateurs, des normes et des contraintes techniques liées aux supports de diffusion. Pour la réalisation de sites Web dynamiques, en lien avec les autres acteurs du projet (webmestre, directeur artistique, développeur informatique, marketing, commerciaux...), il/elle effectue la mise en page écran en intégrant et en optimisant les différents médias et par des langages de description ou de programmation pour le référencement naturel.

Il/elle utilise pour réaliser ces sites, ou configurer des gestionnaires de contenus, des langages de programmation ou de description (JavaScript, PHP, XML, HTML). Il/elle conçoit des animations (textes, images, de sons et vidéos) et les réalise avec des logiciels professionnels. Il/elle élabore l'interactivité et la met en œuvre en utilisant un langage de script spécifique et s'assure de la conformité des réalisations pour la diffusion.

Il/elle travaille en général dans une agence Web spécialisée, une agence de publicité, un studio de création graphique. Les horaires sont généralement fixes et peuvent varier selon le volume d'activité (bouclage de projets...). Il/elle peut également exercer en tant qu'indépendant.

Autres appellations : développeur web, développeur web front-end développeur back-end, développeur fullstack, développeur web mobiles, informaticien de développement.

Aptitudes souhaitées : *capacités d'abstraction et d'analyse, de synthèse et d'organisation, rigueur, facilité dans l'expression écrite, qualités relationnelles (écoute, reformulation, capacité à s'adapter à des interlocuteurs variés), utilisation de l'anglais dans l'activité professionnelle en développement web et web mobile, Actualisation et partage des compétences en développement web et web mobile.*

Objectif(s)

Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité / Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité.

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité.

Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable en effectuant une veille technologique en langue française ou anglaise

Maquetter une application avec un contenu en langue française ou anglaise

Développer une interface utilisateur web dynamique en effectuant une veille technologique y compris en anglais

Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce en effectuant une veille technologique y compris en anglais

(11 semaines)

Module 2. Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité.

Créer une base de données en effectuant une veille à partir de documentation en langue française ou anglaise.

Développer les composants d'accès aux données en recherchant éventuellement en langue anglaise des solutions innovantes.

Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en pratiquant une veille technologique y compris en anglais.

Développer des composants dynamiques en utilisant les bibliothèques d'une application de gestion de contenu en pratiquant une veille technologique y compris en anglais.

(11 semaines)

Période en entreprise (10 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit **09951**
Code ROME **M1805** Formacode
31088, 31006, 31090, 46288,
70754

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Être titulaire du baccalauréat ou équivalent, de préférence scientifique ou technologique.

Pratique courante recommandée de l'ordinateur, des smartphones et tablettes tactiles ainsi que de leurs outils (outils des systèmes d'exploitation, bureautique et internet).

Pratique de l'anglais à l'oral et à l'écrit (lire, comprendre des textes courts, poser des questions simples et exprimer ses opinions).

Durée

8 mois environ (1190 heures)
dont nombre d'heures au centre :
840 heures

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III de développeur(se) Web et Web Mobile

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité = Module 1

CCP - Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité = Module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : Technicien de déploiement, agent de récupération, technicien d'atelier, technicien SAV.

Vous effectuez l'assemblage, la mise en service et la connexion au réseau d'ordinateurs. Vous réalisez la maintenance et le reconditionnement d'équipements informatiques fixes ou mobiles de type micro-ordinateur, station de travail, tablette, smartphone ou périphérique. Vos activités sont fonction du poste occupé. Vous pouvez intervenir auprès d'utilisateurs professionnels au sein d'un service informatique d'entreprise ou travailler pour une entreprise spécialisée dans le reconditionnement d'équipements informatiques. Vous pouvez aussi exercer dans un service après-vente d'un espace commercial ou au domicile de particuliers.

Objectif(s)

- Intégrer, dépanner, et reconditionner des équipements informatiques en atelier ou sur site
- Mettre en service des équipements informatiques dans un environnement de réseau domestique ou professionnel

Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par une période en entreprise.

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Intégrer, dépanner et reconditionner des équipements informatiques en atelier ou sur site : intégration et évolution d'un micro-ordinateur - installation de Windows et des applications d'un micro-ordinateur - dépannage d'un équipement informatique fixe ou mobile - reconditionnement d'un équipement informatique fixe ou mobile (8 semaines).

Module 2. Mettre en service des équipements informatiques dans un environnement de réseau domestique ou professionnel : raccordement d'un équipement informatique au réseau et son dépannage - déploiement et personnalisation des postes de travail - participation à l'information des utilisateurs - mise en service d'un équipement informatique mobile - participation à la sécurisation des équipements informatiques (8 semaines).

Période en entreprise (4 semaines)

Session de validation (1 semaine)

Validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau V Installateur/trice Dépanneur/euse en Informatique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

TRANSITION NUMÉRIQUE

 Réf. produit : **09558**

 ROME : **I1401**

 Formacode : **24210**
Durée

5 mois environ (770 heures) dont nombre d'heures en centre : **630**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Niveau fin de classe de 3ème ou équivalent.

Modalités de la formation

Présentiel

CCP - **Intégrer, dépanner et reconditionner des équipements informatiques en atelier ou sur site** = module 1

CCP - **Mettre en service des équipements informatiques dans un environnement de réseau domestique ou professionnel** = module 2.

Vous disposez d'un délai de 5 ans.
A partir de l'obtention du premier CCP, pour obtenir le titre professionnel.

Lieu : Pompey

 Dates : www.afpa.fr -

3936 Service 0,06 € / min + prix appel

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL
Le métier

Autres appellations : technicien de déploiement, technicien d'assistance en clientèle, technicien de service après-vente.

Le technicien helpdesk installe, configure et dépanne les postes informatiques fixes ou mobiles, ainsi que leurs périphériques, afin d'adapter le poste de travail aux besoins des utilisateurs. Il assiste l'utilisateur sur site, dans un environnement de réseau, afin d'assurer le bon fonctionnement de son poste de travail. Il intervient seul, à la demande de l'utilisateur, de son responsable ou du centre de services. Il travaille de façon autonome tout en respectant la demande du client et tout en rendant compte selon des procédures prédéfinies de ses interventions. Cette activité peut se dérouler dans des lieux très variés tels que son atelier technique, les bureaux ou au domicile de l'utilisateur, souvent sous le regard du demandeur de l'intervention. Le technicien établit un climat de confiance avec le client ou l'utilisateur. Dans le respect des règles de gestion, d'organisation et de sécurité, il intervient sur un accès ou sur un service de réseau d'une entreprise ou d'un particulier. Il veille à maintenir la continuité du service, respecte les délais prévus dans le contrat de services et les durées d'intervention. Il intervient sur les équipements d'accès aux réseaux : câblage, prises, panneau de brassage, point d'accès de réseau sans fils, commutateurs, routeurs. Enfin, il pratique une veille technique permanente.

Aptitudes souhaitées : capacité d'analyse et d'organisation, qualités relationnelles (travail en équipe, communication), adaptabilité au changement.

Objectif(s)

- Intervenir et assister sur poste informatique auprès des entreprises et des particuliers
- Assister en centre de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers
- Intervenir et assister sur les accès et services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assister les utilisateurs sur site : assistance aux utilisateurs de bureautique - installation, configuration, mise à jour et déploiement d'un client Windows (5 semaines).

Module 2. Intégrer et dépanner les micro-ordinateurs : préparation, remise en état d'un équipement informatique - installation, configuration et mise à jour d'un client Linux - dépannage d'un poste de travail sur site - sécurisation d'un équipement informatique et de ses données (8 semaines).

Module 3. Assister en centre de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers : mise en oeuvre d'un support technique dans un contexte commercial - assistance aux utilisateurs d'informatique mobile - traitement d'un incident dans un centre de services et gestion d'un parc informatique (5 semaines).

Module 4. Intervenir et assister sur les accès et services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers : intervention sur une infrastructure réseau - installation et administration d'un serveur réseaux Windows - déploiement des applications et personnalisation des postes clients - installation et mise en oeuvre des accès haut débit et de la téléphonie IP - dépannage des dysfonctionnements d'accès au réseau (8 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Le contenu de formation intègre les changements liés à la révolution numérique : résoudre les incidents techniques - assister des utilisateurs sur du matériel informatique fixe ou mobile.

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Strasbourg, Pompey

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min * prix appel

**TRANSITION
NUMÉRIQUE**

 Réf. produit : **09800**

 ROME : **11401**

 Formacode : **31081, 31080, 24231, 31051, 31021**
Durée

8 mois environ (1 190 heures) dont nombre d'heures en centre : **980**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Il est recommandé d'avoir une pratique régulière de la micro-informatique.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne d'assistance en informatique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Intervenir et assister sur poste informatique auprès des entreprises et des particuliers** = module 1 + module 2

CCP - **Assister en centre de services informatiques et numériques auprès des entreprises et des particuliers** = module 3

CCP - **Intervenir et assister sur les accès et les services de réseaux numériques auprès des entreprises et des particuliers** = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Technicien(ne) supérieur(e) en systèmes et réseaux



Le métier

Le/la technicien(ne) supérieur(e) en systèmes et réseaux assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique. Il/elle contribue au développement des compétences des utilisateurs en expliquant les règles de sécurité et de bon usage des logiciels et des outils collaboratifs en ligne et apporte l'aide nécessaire à leur synchronisation. Quotidiennement, il/elle vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées. Il/elle surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il reçoit des alertes. Il/elle utilise les outils d'administration des différents environnements des services hébergés à l'externe et consulte les contrats pour rétablir ou améliorer le fonctionnement du service. Il/elle maîtrise les langages de script afin de pouvoir automatiser de nouvelles tâches et faire évoluer les scripts existants. Le/la technicien(ne) supérieur(e) systèmes et réseaux assure une veille technologique et réglementaire afin de maintenir ses compétences à jour et de tester les nouvelles technologies.

Autres appellations : Administrateur systèmes et réseaux, Technicien support, Technicien systèmes et Réseaux

Aptitudes souhaitées : *capacités d'abstraction et d'adaptation, facilités d'écoute et d'expression écrite et orale, qualités relationnelles, capacités à exploiter une documentation technique.*

Objectif(s)

Assister les utilisateurs en centre de services / Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée / Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation

Programme

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Assister les utilisateurs en centre de services.

Mise en service d'un équipement numérique.
Assistance aux utilisateurs sur les équipements numériques.
Gestion des incidents et des problèmes.
Assistance à l'utilisation des ressources collaboratives.

(7 semaines).

Module 2. Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée.

Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie sécuriser les accès à internet.
Sécuriser les accès à Internet.
Maintenir et exploiter un domaine Active Directory et des serveurs Windows.
Maintenir et exploiter un serveur Linux.
Maintenir et exploiter un environnement virtualisé.

(12 semaines)

Module 3. Maintenir, exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation.

Configurer des services de déploiement et de terminaux clients légers.
Automatiser les tâches à l'aide de scripts.
Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants
Superviser l'infrastructure.
Intervenir dans un environnement de Cloud Computing.
Assurer sa veille technologique.

(9 semaines)

Période en entreprise (7 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit 12226
Code ROME I1401, M1801, M1810
Formacode 31034, 24231, 31011, 31015, 31021

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Bonne capacité d'abstraction. Connaissances de base en anglais. Utilisation avancée du poste de travail

Durée

10 mois environ (1295 heures) dont nombre d'heures au centre : **1050** heures
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau III (BTS/DUT) de technicien(ne) supérieur(e) en systèmes et réseaux.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Assister les utilisateurs en centre de service = Module 1

CCP - Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée = Module 2

CCP - Maintenir, exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation = Module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : technicien de maintenance en appareils électroménagers, dépanneur en matériels domestiques électroniques, dépanneur de maintenance en électronique grand public, dépanneur en télévision, hi-fi, technicien en électroménager, technicien produits «blanc», dépanneur produits «brun».

L'emploi de technicien est centré sur le service aux clients pour leur permettre l'usage en toute autonomie et sans dysfonctionnement d'équipements électrodomestiques couramment appelés «blanc» (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, fours, réfrigérateurs ou congélateurs...) ou «brun» (box, TV, DVD, hi-fi, home cinéma). Le technicien est un professionnel qui réalise son activité à partir de la demande d'un client ou sur prescription dans un cadre technique, relationnel et commercial. Ses missions : conseiller un client sur l'utilisation de ses équipements, maintenir le fonctionnement des équipements. Le technicien intervient en du diagnostic à la facturation. Il travaille sur une grande variété d'appareils de différentes marques et doit s'adapter très rapidement à toutes les technologies utilisées. Il respecte les règles de sécurité, de protection de l'environnement et les termes des contrats relatifs aux appareils. Le technicien argumente sa facturation et réalise l'encaissement immédiat. Il utilise des notices techniques rédigées en français ou en anglais. Afin de conseiller efficacement les clients, il doit exercer une veille permanente sur les évolutions techniques, technologiques et les différentes gammes des appareils.

Aptitudes souhaitées : aisance relationnelle, capacité d'écoute, aisance verbale ; goût et curiosité technique ; capacité de raisonnement pour diagnostiquer et résoudre les pannes ; rigoureux.

Objectif(s)

- Installer des appareils électrodomestiques et multimédia
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des appareils électrodomestiques
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des appareils image, son et multimédia

Programme

La formation se compose de 7 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Raccorder électriquement, en sécurité, tous types d'équipements sur des réseaux inférieurs à 500 volts : calculs et mesures des conformités de tension et de résistance - respect des normes de sécurité et d'environnement dans ses tâches - déplacement des charges encombrantes en respectant l'intégrité des personnes et des matériels (4 semaines).

Module 2. Installer les appareils électroménagers : installation des appareils de cuisson, des appareils de lavage et de conservation par le froid (3 semaines).

Module 3. Installer les appareils image, son et multimédia : mise en service d'une box, d'un téléviseur et d'un lecteur graveur DVD Blu-ray

- mise en service de récepteurs TNT, satellite et multimédia raccordés - mise en service d'un ensemble home-cinéma (5 semaines).

Module 4. Organiser, préparer ses actions au sein d'un SAV et communiquer à l'interne et à l'externe : optimisation de ses déplacements chez les clients - prise d'initiatives au sein du SAV ou chez le client - utilisation de l'informatique et de la bureautique dans le cadre d'un SAV (4 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 5. Remettre en état les appareils électroménagers : remise en état des appareils de cuisson, des appareils de traitement du linge, des lave-vaisselle et des appareils contenant un circuit frigorifique hermétique (7 semaines).

Module 6. Diagnostiquer un dysfonctionnement sur les appareils électroménagers : utilisation de la documentation constructeur - diagnostic des pannes de fonction - exploitation des outils d'aide au diagnostic (6 semaines).

Module 7. Diagnostiquer et remettre en état les appareils image, son et multimédia : diagnostic des pannes d'installation, d'utilisation de matériel et réalisation des mises à jour - diagnostic et remise en état des écrans plats (4 semaines).

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Lieu : Pompey

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 € / min + prix appel

Réf. produit : **07004**

ROME : **11402**

Formacode : **24021, 24374, 24340**

Durée

10 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1225**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Des connaissances de base en anglais sont un plus pour comprendre certaines notices techniques des constructeurs.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (7 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac pro) de technicien/ne de maintenance en multimédia et électrodomestique.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Installer des appareils électrodomestiques et multimédia** = module 1 + module 2 + module 3

CCP - **Effectuer le diagnostic et la maintenance des appareils électrodomestiques** = module 4 + module 5 + module 6

CCP - **Effectuer le diagnostic et la maintenance des appareils image, son et multimédia** = module 4 + module 7

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le métier

Le monteur-raccordeur FTTH participe à l'installation de réseaux de communication en fibre optique permettant aux opérateurs de véhiculer les signaux numériques (téléphonie IP, télévision, internet) à très haut débit jusque chez ses clients. Sur la base d'un dossier technique, élaboré par un technicien, il prépare le chantier, met en place les câbles en aérien, sur poteaux, sur façade, à l'intérieur d'immeubles ou en conduites souterraines puis effectue le raccordement des fibres optiques aux équipements d'extrémité (boîtiers, coffrets, répartiteurs...). Il assure la pose des prises et terminaux du client et leur connexion au réseau. Il participe au contrôle qualité de la liaison optique sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou technicien mesure. Le monteur-raccordeur FTTH travaille en équipe, le plus souvent de jour et en extérieur. Ses activités nécessitent un strict respect des règles et consignes de prévention, qualité et sécurité. Les déplacements sur sites de proximité sont quotidiens.

Aptitudes souhaitées : rigueur, bonne discrimination des couleurs, aptitude au travail en hauteur, habileté manuelle et esprit d'équipe.

Objectif(s)

- Participer à la préparation du chantier
- Réaliser des travaux de tirage/déroulage de fibre optique
- Réaliser les travaux de raccordement
- Participer à la clôture du chantier

Programme

La formation se compose d'une alternance de 5 modules réalisés en centre de formation et de 5 périodes en entreprise :

Module 1 : tirage de câbles fibres optiques d'un réseau de communication sur appuis aériens – pose, sur façade et en intérieur d'immeuble, des câbles fibres optiques d'un réseau de communication (2 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Module 2 : tirage de câbles fibres optiques d'un réseau de communication en conduites souterraines – pose, sur façade et intérieur d'immeuble, des câbles fibres optiques d'un réseau de communication – réalisation des jonctions de câbles fibres optiques d'un réseau de communication (1 semaine).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3 : réalisation des jonctions de câbles fibres optiques d'un réseau de communication – pose et câblage des équipements d'extrémité aux câbles fibres optiques d'un réseau de communication (1 semaine).

Période en entreprise (3 semaines).

Module 4 : pose et câblage des équipements d'extrémité aux câbles fibres optiques d'un réseau de communication – tirage et pose des câbles de branchement d'un réseau de communication en câbles à fibres optiques (1 semaine).

Période en entreprise (4 semaines).

Module 5 : raccordement de l'installation d'un client à un réseau câblé de communication en câbles fibres optiques – tirage et pose des câbles de branchement d'un réseau de communication en câbles à fibres optiques – installation des prises et terminaux du client et leur raccordement au réseau câblé de communication en câbles à fibres optiques – vérification du raccordement de l'installation du client au réseau câblé de communication en câbles à fibres optiques (1 semaine).

Période en entreprise (4 semaines)

Session de validation (1 Semaine).

Lieu : Epinal, Strasbourg

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min + prix appel

Réf. produit : **11844**
ROME : **I1305, F1605**
Formacode :

Durée

6,5 mois environ (945 heures).
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

A l'issue de la formation, la réussite aux épreuves débouche sur la délivrance du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) «**Monteur-raccordeur FTTH (FIBER TO THE HOME)**». Attestation de formation.

Installateur(trice) réseaux télécoms



Le métier

L'installateur(trice) de réseaux de télécommunications participe aux travaux de construction, d'extension et de modification des réseaux de télécommunications en effectuant l'ensemble des travaux de tirage de câbles, de pose et de câblage d'équipements permettant aux opérateurs de véhiculer les signaux numériques (téléphonie, télévision, internet) jusque chez leurs clients. L'installateur(trice) installe et raccorde les câbles de télécommunications en aérien, en souterrain, en façade et en intérieur d'immeuble, aussi bien pour la partie transport et distribution du réseau que pour la partie branchement du client. Il/elle fixe les équipements d'extrémité du réseau tels que têtes de câbles, points de branchement, de dérivation, de concentration, de distribution, et pose les dispositifs terminaux intérieurs et les prises terminales chez le client. Il/elle les raccorde à l'aide des câbles tirés. Il/elle s'assure de la réalisation correcte de ses travaux et du fonctionnement de la ligne du client à l'aide de tests et de mesures.

Autres appellations : installateur de réseaux de télécommunication cuivre, installateur de réseaux de télécommunication optiques (FTTH), monteur raccordeur de réseaux de télécommunication cuivre, monteur raccordeur de réseaux de télécommunication optiques (FTTH)

Aptitudes souhaitées : bonne discrimination des couleurs, sens de l'équilibre, habileté manuelle, capacités d'initiatives, sociabilité (esprit d'équipe).

Objectif(s)

Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité / Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité / Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité.

Programme

La formation se compose de 6 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Respecter les règles de sécurité en vigueur sur les chantiers de télécommunications.
(1 semaine)

Module 2. Installer les câbles des réseaux de télécommunications.

Installer des câbles de télécommunications en conduites souterraines, en aériens, façade et en intérieur d'immeuble .
(6 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).

Module 3. Raccorder les câbles, câbler les dispositifs d'extrémité et construire l'installation d'un client.

Raccorder des câbles et câbler des dispositifs d'extrémité de réseaux de télécommunications cuivre et optique.
Construire et mettre en service l'installation de télécommunications cuivre et optique d'un client.
(8 semaines)

Période en entreprise (3 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit **O9755**
Code ROME **F1605**
Formacode **24252**

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Savoir lire, écrire, compter

Durée

7 mois environ (805 heures) dont nombre d'heures au centre : **595** heures
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'installateur(trice) réseaux télécoms.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Construire ou modifier des réseaux de télécommunications cuivre = module 1 + module 2 (sur les aspects cuivre)

CCP - Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications cuivre = module 1 + module 3 (sur les aspects cuivre)

CCP - Construire ou modifier des réseaux de télécommunications optiques = module 1 + module 2 (sur les aspects fibre optique)

CCP - Construire l'installation d'un client et la brancher sur un réseau de télécommunications optique = module 1 + module 3 (sur les aspects fibre optique)

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Technicien(ne) des réseaux câblés de communication



Le métier

Le/la technicien(ne) de réseaux de télécommunications intervient sur des chantiers de construction, d'extension et de modification des réseaux de télécommunications aériens, souterrains, en façade et en intérieur qui mettent en œuvre deux technologies distinctes : les réseaux à technologie cuivre (réseau de nature électrique) et les réseaux optiques (lumière dans des fibres optiques). L'objectif est de permettre aux opérateurs de véhiculer les signaux numériques (téléphonie, télévision, internet) jusque chez leurs clients. Il/elle travaille en lien avec un bureau d'études, et sous la responsabilité d'un chargé d'affaires ou d'un conducteur de travaux. A partir du dossier technique d'exécution et du cahier des charges de l'opérateur, il/elle prépare le chantier, exécute et pilote les travaux en tant que chef ou cheffe d'équipe. A ce titre, il/elle s'assure au bon déroulement technique, contrôle la bonne exécution des travaux et assure le suivi de chantier. Le/la technicien(ne) réalise également les opérations de maintenance et le branchement des installations. Intervenant dans un contexte à risques, il/elle veille à sa propre sécurité et à celle des personnels placés sous sa responsabilité, ainsi qu'à celle des usagers et clients.

Autres appellations : technicien de maintenance de réseaux de télécommunications, technicien de production réseaux

Apptitudes souhaitées : *capacité d'adaptation, esprit méthodique, rigueur, capacité à suivre des techniques en évolution, faculté à prendre des initiatives et des responsabilités.*

Objectif(s)

Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications cuivre / Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications cuivre / Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications optiques / Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications optiques

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration (1 semaine).

Module 1. Respecter les règles de sécurité en vigueur sur les chantiers de Télécommunications.

Respecter les règles de sécurité en vigueur sur les chantiers de télécommunications .
(1 semaine)

Module 2. Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'installation des réseaux de télécommunications.

Organiser, réaliser et contrôler les travaux d'installation des réseaux souterrains.
Organiser, réaliser et contrôler les travaux aériens, sur façade, en intérieur d'immeuble.
Réaliser les travaux de raccordement des câbles et de câblage des dispositifs d'extrémité cuivre et optique.
Réaliser les mesures et le dossier de recettage des réseaux de télécommunications cuivre et optique.
(13 semaines)

Période en entreprise. participation aux travaux de construction des réseaux de télécommunications
(3 semaines).

Module 3. Organiser, réaliser et contrôler les travaux de branchement des réseaux de télécommunications.

Organiser, réaliser et contrôler les travaux de branchement des réseaux de télécommunications cuivre et optique.
(2 semaines)

Module 4. Encadrer les travaux de production des réseaux télécommunications.

Encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications.
(2 semaines)

Module 5. Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications.

Réalisation de travaux de maintenance préventive et de maintenance corrective sur des réseaux de télécommunications.
(4 semaines)

Période en entreprise : participation aux travaux de branchement et de maintenance des réseaux de télécommunications (3 semaines).

Une sensibilisation au développement durable a lieu pendant toute la durée de la formation : assurer le tri et la traçabilité des déchets pour favoriser leur traitement spécifique par une entreprise spécialisée (poteaux en fibre ciment ou bois traité) ou leur recyclage, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

Session d'examen (1 semaine).

Référence produit O9793
Code ROME L1307
Formacode 22254

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Des connaissances du niveau de la classe de 1^{re} scientifique, technique ou équivalent sont souhaitées.
Pour les personnes ayant un niveau BEP en électrotechnique, une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans les métiers de l'électronique et/ou des réseaux est requise.

Durée

9 mois environ (1050 heures) dont nombre d'heures au centre : **840 heures**
Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien(ne) des réseaux câblés de télécommunications

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications cuivre = module 1 + 2 + 3 + 4 (sur les aspects cuivre)

CCP - Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications cuivre = module 1 + 5 (sur les aspects cuivre)

CCP - Réaliser et encadrer les travaux de production des réseaux de télécommunications optiques = module 1 + 2 + 3 + 4 (sur les aspects fibre optique)

CCP - Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications optiques = module 1 + 5 (sur les aspects fibre optique)

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : agent technique en télécommunications courants faibles, technicien de maintenance des télécommunications, technicien de maintenance en téléphonie, technicien de maintenance de réseaux informatiques.

Le technicien réseaux et télécommunications d'entreprise a pour mission d'assurer le bon fonctionnement des équipements informatiques, des systèmes de réseaux de communication et de télécommunications de l'entreprise. Il effectue l'exploitation courante : intervention sur demande, vérification du bon fonctionnement des équipements et assistance aux utilisateurs dans l'utilisation des technologies de communication et en cas de problèmes techniques. Il intervient en clientèle dans le cadre du cahier des charges, en appliquant des procédures, seul ou en relation avec d'autres techniciens. Pour installer et mettre en service les systèmes, il applique des procédures en respectant les règles de sécurité, procède à la mise en conformité de l'installation et accompagne le client dans la prise en main des fonctionnalités mises en œuvre. Dans la phase de maintenance, il assure le dépannage, l'entretien préventif, la maintenance corrective des matériels et des logiciels de communication du réseau informatique et de télécommunications de l'entreprise. Il assure aussi des fonctions de conseil et d'assistance technique, sur site ou à distance, auprès de la clientèle. Il veille à la satisfaction du client en répondant à ses demandes dans le cadre d'un contrat de service.

Aptitudes souhaitées : esprit rigoureux et méthodique, capacité d'analyse et d'organisation, qualités relationnelles (travail en équipe, écoute...).

Objectif(s)

- Exploiter le réseau informatique et de télécommunications d'entreprise
- Installer et mettre en service des systèmes de réseaux et de télécommunications d'entreprise
- Maintenir sur site ou à distance le réseau informatique et de télécommunications d'entreprise et contribuer à le faire évoluer

Programme

La formation se compose de 4 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assister l'utilisateur en informatique et téléphonie : installation d'un ordinateur et connexion au réseau - intervention sur le câblage de l'infrastructure locale - utilisation des outils d'exploitation du réseau informatique - diagnostic et résolution de dysfonctionnement d'un équipement réseau et traçabilité de l'intervention - assistance de l'utilisateur d'un poste informatique ou d'un équipement de téléphonie (8 semaines).

Module 2. Contribuer à l'évolution et l'administration de réseaux et serveurs informatiques : mise en œuvre des équipements actifs d'interconnexion réseau - intervention sur un serveur réseau informatique

- participation à l'installation ou à l'évolution de systèmes de réseaux - réalisation de la recette (8 semaines).

Module 3. Contribuer à administrer la téléphonie de l'entreprise : intervention sur les équipements de téléphonie et de communication - connexion et mise en service d'un autocommutateur de téléphonie (6 semaines).

Module 4. Assurer la maintenance des systèmes de réseaux informatiques et de télécommunications et apporter un appui technique : planification et réalisation de la maintenance préventive des équipements - diagnostic et résolution de dysfonctionnement, sur site ou à distance, de systèmes de réseaux informatiques et de télécommunication - assistance et conseil au client à distance pour la maintenance des systèmes de réseaux - apport d'un appui technique lors d'une démarche commerciale (8 semaines).

Période en entreprise (8 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : mettre en place des pratiques de « green IT ». Le contenu de formation intègre les changements liés à la révolution numérique : virtualiser les systèmes et les réseaux informatiques - sensibiliser à la cybersécurité.

Session d'examen (1 semaine).

Réf. produit : **09829**
 ROME : **I1401, I1307**
 Formacode : **24270, 24240, 24259**

Durée

10 mois environ (1 400 heures) dont nombre d'heures en centre : **1120**
 Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pratique régulière de la micro-informatique et/ou smartphone-tablette. Connaissances de base en anglais (lire et comprendre des phrases simples, rapporter des activités habituelles).

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne réseaux et télécommunications d'entreprise.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Exploiter le réseau informatique et de télécommunications d'entreprise = module 1 + module 3

CCP - Installer et mettre en service des systèmes de réseaux et de télécommunications d'entreprise = module 2 + module 3

CCP - Maintenir sur site ou à distance le réseau informatique et de télécommunications d'entreprise et contribuer à le faire évoluer = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Lieu : Remiremont

Dates : www.afpa.fr - **3936** Service 0,06 €/min + prix appel

MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS

PARCOURS DIPLÔMANT - TITRE PROFESSIONNEL

Le métier

Autres appellations : *monteur de réseaux électriques, monteur en réseaux de distribution électrique, monteur de lignes aéro-souterraines, lignard, électricien de lignes et réseaux, électricien d'éclairage public.*

Le monteur de réseaux électriques aéro-souterrains réalise les travaux d'installation de réseaux de distribution d'énergie électrique haute tension (HTA) et basse tension (BT), ainsi que l'installation de l'éclairage public. Sur les chantiers de construction de lignes aériennes, il plante les poteaux, tire les conducteurs puis met en place et connecte les équipements de coupure et les transformateurs. Les travaux peuvent se limiter à la dépose, la réparation ou la modification des lignes. Sur les réseaux souterrains, il déroule et pose les câbles. Le monteur réalise les branchements d'abonnés sur les coffrets en limite de propriété ou en façade d'immeubles. Il installe également les réseaux d'éclairage public. Il travaille fréquemment en hauteur et utilise des engins tels que nacelles, grues pour lesquels son employeur doit lui délivrer une autorisation de conduite (CACES). Il travaille en équipe ; les déplacements sont fréquents. Le permis de conduire B (véhicules légers) est indispensable à l'exercice de l'emploi.

Aptitudes souhaitées : *résistance physique (positions de travail variées et parfois inconfortables, activité physique dense) ; aptitude au travail en hauteur (interventions fréquentes à plus de 10 m) et sens de l'équilibre ; autonomie, esprit d'initiative tout en respectant strictement les consignes de sécurité ; méthode, rigueur, réactivité, capacité à travailler en équipe ; sens relationnel (nombreux contacts avec les abonnés, les riverains...).*

Objectif(s)

- Installer des réseaux d'éclairage public
- Installer des réseaux électriques haute tension (HTA)
- Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser les branchements aéro-souterrains aux abonnés

Programme

La formation se compose de 5 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Installer des réseaux électriques haute tension (HTA) : dépose d'un réseau aérien HTA - construction ou modification d'un réseau aérien HTA - pose des câbles d'un réseau souterrain HTA (7 semaines).

Module 2. Installer des réseaux électriques basse tension (BT) : installation d'un réseau aérien BT - pose des câbles d'un réseau souterrain BT (4 semaines).

Module 3. Réaliser le branchement d'abonnés au réseau électrique basse tension (BT) : liaison aéro-souterraines du réseau BT aux coffrets de branchement - branchement d'abonnés au réseau électrique BT (6 semaines).

Module 4. Installer des réseaux d'éclairage public : pose des candélabres et des foyers lumineux - installation et raccordement au réseau des équipements d'éclairage public (3 semaines).

Période en entreprise (4 semaines).

Module réglementaire. Travailler sous tension en basse tension sur des ouvrages aériens et émergences : préparation et entraînement aux travaux sous tension - préparation aux habilitations pour travailler sous tension (TST-BT BASE, TST-BT AER, TST-BT EME) (4 semaines).

Une sensibilisation au développement durable a lieu pendant toute la durée de la formation : mettre en œuvre et respecter les règles et prescriptions de sécurité individuelles et collectives liées aux dangers électriques et au travail en hauteur et en circulation, assurer le tri et la traçabilité des déchets, limiter et valoriser les chutes.

Session d'examen (1 semaine).

Lieux : Romilly, Epinal

Dates : www.afpa.fr - 3936 Service 0,06 €/min * prix appel

Réf. produit : **09610**

ROME : **F1605**

Formacode : **24086**

Durée

7 mois environ (1 050 heures) dont nombre d'heures en centre : **910**

Durée indicative et ajustable en fonction des besoins des personnes.

Pour qui ?

Tout public

Prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Aptitude aux travaux sous tension attestée par un médecin du travail (visite médicale obligatoire).

Modalités de la formation

Présentiel

Validation

L'ensemble des modules (5 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de monteur/se de réseaux électriques aéro-souterrains.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Installer des réseaux électriques haute tension (HTA) = module 1

CCP - Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser les branchements aéro-souterrains aux abonnés = module 2 + module 3

CCP - Installer des réseaux d'éclairage public = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

GLOSSAIRE

Préparation à l'entrée en formation

Remises à niveau

Consolidation et validation du parcours professionnel

Bâtiment

Encadrement de chantier :

Chargé(e) d'affaires bâtiment

Chef(e) de chantier gros-œuvre

Chef(e) d'équipe gros-œuvre

Chef(e) d'équipe aménagements finitions

Conducteur(trice) de travaux aménagements et finitions et optimisation énergétique

Conducteur(trice) de travaux du bâtiment et génie civil

Technicien(ne) de chantier aménagements finitions

Bureau d'études - Chiffrage

Chargé(e) d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

Économiste de la construction

Technicien(ne) d'études bâtiment - option dessin de projet

Technicien(ne) d'études en construction bois

Technicien d'études en menuiserie d'agencement

Technicien(ne) en bureau d'études électricité

Technicien(ne) en économie de la construction et en étude de prix

Technicien(ne) mètreur en réhabilitation de l'habitat

Technicien(ne) supérieur(e) de bureaux d'études en génie climatique

Technicien(ne) supérieur(e) d'études en optimisation énergétique du bâtiment

Gros-oeuvre

Charpentier(ière) bois

Coffreur(se) bancheur(se) option bâtiment

Constructeur(trice) bois

Couvreur(euse) zingueur(euse)

Maçon(ne) bâti-ancien

Maçon(ne)

Second-oeuvre

Agent(e) d'entretien du bâtiment

Carreleur(se)

Métallier(ère)

Peintre décorateur(trice)

Peintre en bâtiment

Peintre façadi(ère) spécialiste en isolation par l'extérieur

Plâtrier(ère)-plaquiste

Electricien(ne) d'équipement du bâtiment

Technicien(ne) d'équipement et d'exploitation en électricité

Technicien(ne) en électricité et domotique

Menuisier(ère) agenceur(euse)

Menuisier(ère) aluminium

Menuisier(ère) poseur(se)-installateur(trice)



Bâtiment

Chauffage, Génie Climatique, Froid Industriel

Agent(e) de maintenance d'équipements de confort climatique

Chargé(e) en maintenance et exploitation climatique

Installateur(trice) dépanneur(euse) frigoriste

Plombier(ère) chauffagiste

Technicien installateur(trice) en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables

Technicien(ne) de maintenance d'équipements de confort climatique

Technicien(ne) de maintenance des équipements thermiques

Technicien(ne) de maintenance du froid

Travaux publics

Chef(e) de chantier travaux publics - routes et canalisations

Canalisateur(trice)

Maçon(ne) voiries réseaux divers

Conducteur(trice) de bouteur, chargeuse

Conducteur(trice) de pelle hydraulique et de chargeuse-pelleteuse

Industrie

Bureau d'études

Automaticien(ne)

Méthodes, Production

Agent(e) de fabrication industrielle

Conducteur(trice) d'équipement automatisés ou robotisés

Manager de production industrielle

Monteur(se) qualifié(e) d'équipements industriels

Technicien(ne) de production industrielle

Maintenance industrielle

Maintenicien(ne) des systèmes automatisés

Mécanicien(ne) robinetier(ère)

Technicien(ne) de maintenance - industrie et services

Technicien(ne) supérieur(e) de maintenance en éolien

Technicien(ne) supérieur(e) - industrie et services

Travail des métaux, Usinage

Agent(e) de fabrication d'ensembles métalliques

Calorifugeur(euse) tôlier(ère) en isolation industrielle

Chaudronnier(ère)

Fraiseur(euse) sur machines conventionnelles et à commande numérique

Soudeur(euse)

Soudeur programmeur de cellule robotisée

Technicien(ne) CAO - DAO en chaudronnerie et tuyauterie industrielles

Technicien(ne) d'usinage en commande numérique

Tourneur(euse) sur machines conventionnelles et à commande numérique

Tuyauteur(euse) industriel(le)

Usineur(euse) sur commande numérique

Chimie, Environnement

Conducteur(trice) d'appareils de l'industrie chimique et chimie verte

Technicien(ne) de fabrication de l'industrie chimique et chimie verte

Technicien(ne) traitement des eaux



Tertiaire Administratif

Secrétariat, Comptabilité, Gestion

Assistant(e) de direction
Comptable gestionnaire
Comptable assistant(e)
Secrétaire assistant(e)
Secrétaire assistant(e) médico-social(e)
Secrétaire comptable
Parcours créateurs d'entreprise
Assistant(e) ressources humaines
Gestionnaire de paie

Formation, Insertion

Formateur(trice) professionnel(le) d'adultes
Conseiller en insertion professionnelle
Encadrant(e) technique d'insertion

Tertiaire Services

Commerce, Vente, Distribution

Assistant(e) commercial(e)
Conseiller(ère) Commercial(e)
Négociateur(trice) technico-commercial(e)
Conseiller(ère) relation clients à distance
Superviseur(euse) centre de contact
Employé(e) commercial(e) en magasin
Manager d'univers marchand
Responsable de rayon
Vendeur(euse) conseil en magasin

Services

Agent(e) de prévention et de sécurité - CQP
Agent(e) de sécurité
Agent(e) de propreté et d'hygiène
Assistant(e) de vie aux familles

Horticulture

Ouvrier(ère) du paysage

Hôtellerie, Restauration

Agent(e) de restauration
Cuisinier(ère)
Serveur(se) en restauration
Agent(e) d'hôtellerie
Réceptionniste en hôtellerie

Tourisme et Loisirs

Accompagnateur(trice) en tourisme
Animateur(trice) d'activités touristiques et de loisirs
Chargé(e) d'accueil touristique et de loisirs
Conseiller(ère) vendeur(se) en voyages
Responsable d'établissement touristique



Tertiaire Services

Réparation Automobiles et Engins

Carrossier(ère) réparateur(trice)
Contrôleur(se) technique de véhicules légers Version courte
Contrôleur(se) technique de véhicules légers
Mécanicien(ne) automobile
Mécanicien(ne) de matériels de parcs et jardins
Mécanicien(ne) maintenance automobile
Mécanicien(ne) réparateur(trice) de cycles et motocycles thermiques et électriques
Mécanicien(ne) réparateur(trice) de matériels de chantiers et de manutention
Mécanicien(ne) réparateur(trice) en véhicules industriels
Opérateur service rapide - CQP
Peintre en carrosserie
Technicien(ne) de maintenance d'engins et de matériels Travaux publics et Manutention
Technicien(ne) électromécanicien(ne) automobile

Transport, Conduite, Logistique

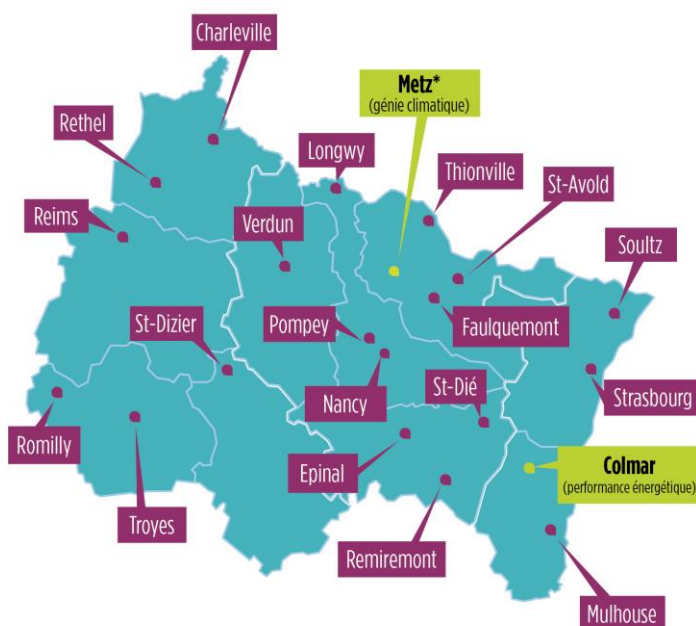
Chauffeur(se) routier(ère) sur porteur
Chauffeur(euse) routier(ère) sur tous véhicules
Conducteur(trice)-livreur(se)
Conducteur(trice) d'autocar
Permis C, CE et D
Agent(e) magasinier(ère)
Cariste d'entrepôt
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt
Technicien(ne) d'exploitation des transports terrestres de marchandises
Technicien(ne) en logistique d'entreposage

Informatique, Réseaux, Fibre optique

Concepteur(trice) développeur(euse) d'applications
Développeur Web et Web Mobile
Installateur(trice) dépanneur(euse) en informatique
Technicien(ne) Helpdesk
Technicien(ne) supérieur(e) en systèmes et réseaux
Technicien(ne) de maintenance en multimédia et électro-domestique
Câbleur(se) raccordeur(se) - CQP
Installateur(trice) réseaux télécoms
Technicien(ne) des réseaux câblés de communication
Technicien(ne) réseaux et télécommunications d'entreprise
Monteur(euse) des réseaux électriques aéro-souterrains



Les centres de formation Afpa Grand Est



* Metz : Direction Régionale

ARDENNES

Afpa Charleville-Montcy-Notre-Dame - rue Gustave Gailly - 08090 MONTCY-NOTRE-DAME
Afpa Rethel-Acy-Romance - rue des Trois Châteaux - 08300 ACY-ROMANCE

AUBE

Afpa Troyes-Pont-Sainte-Marie - 7 rue Robert Keller - 10150 PONT-SAINTE-MARIE
Afpa Romilly-sur-Seine - 17 bis avenue du 8 Mai 1945 - 10100 ROMILLY-SUR-SEINE

BAS-RHIN

Afpa Strasbourg - rue des Corps de Garde - 67100 STRASBOURG
Afpa Soultz-Sous-Forêts - 24 rue du Maire Geiger - 67250 SOULTZ-SOUS-FORETS

HAUT-RHIN

Afpa Colmar - 1 avenue Joseph Rey - 68000 COLMAR
Afpa Mulhouse - rue de l'Ecluse - 68200 MULHOUSE

HAUTE-MARNE

Afpa Saint-Dizier - avenue du Général Giraud - 52100 SAINT-DIZIER

MARNE

Afpa Reims - rue du Général Micheler - 51100 REIMS

MEURTHE ET MOSELLE

Afpa Nancy-Laxou - 75 Boulevard FOCH - CS 50102 - 54524 LAXOU cedex
Afpa Pompey - ZAC de Ban-La-Dame - 56 Square E. Herzog - 54390 FROUARD
Afpa Longwy - Espace Jean Monnet - Zone du PED - 54350 MONT-SAINT-MARTIN

MEUSE

Afpa Verdun - 16 Avenue Président Kennedy - CS 10001 - 55100 VERDUN

MOSELLE

Afpa Metz - 6 Rue Pierre Boileau - CS 50020 - 57063 METZ cedex 2
Afpa Saint-Avold - 96 Rue du Général Altmayer - CS 30249 - 57507 SAINT-AVOLD
Afpa Faulquemont - Mines de Faulquemont - 57690 CREHANGE
Afpa Thionville-Yutz - Route d'Illange - CS 90157 - 57974 YUTZ Cedex

VOSGES

Afpa Epinal-Golbey - Route des Forges - CS 50016 - 88198 GOLBEY Cedex
Afpa Remiremont - 26 Rue Charlet - CS 30217 - 88211 REMIREMONT Cedex
Afpa Saint-Dié - 36 Quai Sadi Carnot - CS 11027 - 88101 SAINT DIE DES VOSGES

AFPA GRAND EST – DIRECTION REGIONALE - 29 rue Pierre Boileau – CS 50011 - 57063 METZ Cedex 02

Antenne DR Afpa à Strasbourg : rue des Corps de Garde - 67100 STRASBOURG

Antenne DR Afpa à Reims : rue du Général Micheler - 51100 REIMS

Antenne DR Afpa à Nancy-Laxou : 75 Boulevard Foch - CS 50102 - 54524 LAXOU Cedex